Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Bac 98 : sélection de sites et CD-ROM
■ France 2 : la série controversée



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16579 – 7,50 F – 1,13 EURO

DIMANCHE 17 - LUNDI 18 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



DEREK HUDSON

■ Cannes 98

Le Festival de Cannes a rendu hommage à Frank Sinatra. La compétition a été marquée par la projection des nouveaux films de Ken Loach et de Terry Gilliam. p. 24 à 26

■ Nationaux-républicains

Ils sont proches de Jean-Pierre Chevènement, du PC ou de la droite gaulliste. Pour eux, le réveil ne peut venir *que d'une réflexion menée par les intellectuels, pour la « République »,* contre *la « pensée unique ».* p. 5

■ Dérive des dépenses de santé

En mars, pour le troisième mois consécutif, les dépenses de médecine de ville ont augmenté (0,4 %), mettant en péril le retour à l'équilibre de la Sécurité sociale. p. 28



CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Douzième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. Jeudi 16 mai 1968 : l'Odéon est occupé. A Billancourt, des étudiants tentent de *pénétrer* dans les usines Renault. p. 10 et 11

■ Semblant d'ordre en Indonésie

Un semblant d'ordre a été rétabli dans les rues de Djakarta après 24 heures d'émeutes, alors que les étrangers continuent de fuir la capitale. p. 3

■ Mickaël Fréminet : huit ans de prison

La cour d'assises de Paris a condamné Mickaël Fréminet à huit ans d'emprisonnement pour le meurtre du jeune Marocain Brahim Bouraam. p. 8

■ Le vol de « La Joconde »

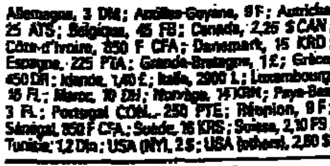
Le 22 août 1911, la célèbre toile disparaissait du Louvre. Elle fut retrouvée deux ans plus tard. Retour sur un enorme scandale. p. 12

■ « Grand jury »

Dominique Voynet est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 17 mai à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 517 - 7,50 F



Le Lyonnais privatisé avant octobre 1999

● Paris et Bruxelles sont arrivés à un compromis sur l'avenir de la banque ● Le Crédit lyonnais devra vendre rapidement 620 milliards de francs d'actifs en contrepartie des aides publiques ● L'Etat s'engage à garder moins de 10 % du capital

UN ACCORD est intervenu, vendredi 15 mai, entre la Commision de Bruxelles et le gouvernement français sur l'avenir du Crédit lyonnais. La banque publique qui avait dû être renflouée à plusieurs reprises par l'Etat, sera privatisée avant le 31 octobre 1999. D'ici là, l'Etat devra ramener sa participation de 82 % à moins de 10 % du capital.

La Commission de Bruxelles, qui devrait approuver formellement ce compromis mercredi 20 mai, juge légales les aides apportées par la France à l'établissement bancaire depuis 1995. Mais, en contrepartie, elle a obtenu des engagements très contraignants pour le Crédit lyonnais. La banque devra accélérer la cession de ses actifs, à hauteur de 620 milliards de francs sur un total estimé à 1 700 milliards fin 1994. Elle devra notamment fermer 70 agences en France. Elle sera contrainte de limiter son développement. La croissance annuelle de son bilan ne pourra pas dépasser



3,2 % jusqu'à la fin de 2001. Elle versera 58 % de ses bénéfices à ses actionnaires jusqu'en 2003.

Dès que la Commission aura donné son feu vert, le 20 mai, à ce compromis, le gouvernement français s'occupera de la procédure de privatisation. La loi devra être adoptée avant la fin de l'année afin que l'opération soit lancée avant mars 1999. La Commission surveillera l'exécution des engagements de la France et notamment le choix des repreneurs de la banque dans le cadre de la privatisation.

Les cinq organisations syndicales de l'établissement ont appelé, vendredi, à manifester le 19 mai contre le plan mis au point par Paris et Bruxelles. Elles le considèrent comme un *« nouveau carcan imposé au Crédit lyonnais qui risque d'empêcher le redressement durable de l'entreprise ».*

Lire page 14 et notre éditorial page 13

Corse : la justice et le fisc accélèrent leurs enquêtes

LES RAPPORTS sur la caisse de développement de la Corse (Cadec) et sur la caisse régionale du Crédit agricole ne resteront pas lettre morte. Au vu des nombreuses fraudes et malversations constatées, les magistrats entendent aujourd'hui leur donner des prolongements judiciaires. Toujours en garde à vue samedi matin, Michel Valentini, président de la chambre régionale d'agriculture, devait être présenté durant le week-end au juge Jean Guary, chargé d'instruire l'affaire du Crédit agricole. Jeudi, les deux dirigeants de la principale entreprise de distribution agroalimentaire de l'île avaient fait l'objet d'une spectaculaire double perquisition. Enfin, Emile Mocchi, maire (RPR) de Propriano, comparaîtra en juin devant le tribunal d'Ajaccio dans une affaire de détournement de fonds publics.

Lire page 7

Les trains britanniques roulent moins vite qu'au temps de la vapeur

LONDRES
de notre correspondant

En 1829, la locomotive à vapeur The Rocket, de Stephenson, avait étonné le monde en atteignant 57 kilomètres à l'heure entre Liverpool et Manchester. Cent soixante-neuf ans plus tard, à l'heure des trains à grande vitesse, il faut 50 minutes à South West Trains pour relier Portsmouth à Southampton Central, soit une moyenne de 48 km/h. En cent ans, la durée du trajet a été allongée de 9 minutes !

Cette anomalie, relevée par le *Sunday Times*, n'est pas unique et cette situation – due à des décennies de négligence d'un outil ferroviaire qui fut longtemps le plus performant – n'a pas été bouleversée par la privatisation à la hussarde de British Rail, il y a deux ans, par le gouvernement conservateur de John Major. Le trajet de Nottingham à Liverpool est passé de 2 h 55 à 2 h 56 depuis 1898 ; celui de Londres-Victoria à Uckfield de 1 h 28 à 1 h 41 depuis 1948 ; celui de Bristol à Londres de 1 h 25 à 1 h 40 et celui de Londres à Glasgow de 5 heures à 5 h 25 depuis 1978.

On aurait tort d'en déduire que la locomotive à vapeur l'a emporté sur le diesel ou la traction électrique chez nos voisins d'outre-Manche. C'est plutôt le système qui est en cause. Après une première année de résultats encourageants, les vingt-cinq compagnies privatisées qui se partagent le réseau semblent avoir relâché leurs efforts puisque la ponctualité s'est détériorée sur les deux tiers des liaisons, en particulier chez Virgin, Thames Trains et Great Western, une compagnie récemment revendue pour le plus grand profit de ses dirigeants et dont les performances *« inquiètent »* le directeur de l'Opraf (bureau de contrôle des trains de voyageurs), John O'Brien.

Connex South Eastern (rachetée par la CGEA, filiale de la Générale des eaux) est la compagnie la plus lourdement sanctionnée : elle devra payer 1,358 million de livres d'amende (environ 13 millions de francs) en raison de la baisse de la qualité de son service. *« Les passagers ont le droit de s'attendre à une amélioration annuelle des performances »*, a indiqué M. O'Brien, qui exige *« des progrès ».*

Vétusté du matériel et du réseau, mais aussi *recherche du profit à tout prix – une compagnie* avait tenté de donner une prime aux passagers qui accepteraient de jouer les contrôleurs – sont à l'origine de cette situation. Pannes, réparations, limitations de vitesse, problèmes de signalisation contribuent à cette loterie à laquelle sont soumis, chaque jour, les millions d'utilisateurs de lignes de banlieue qui ne savent jamais si leur train sera à l'heure, et parfois même s'il sera au rendez-vous. A cela s'ajoute souvent un confort relatif : wagons sales, sièges recouverts d'une sorte de peluche attrape-poussière, ouverture des portières à l'extérieur, ce qui exige de baisser la fenêtre pour tourner la poignée...

Même Virgin, la compagnie de Richard Branson, qui semble pourtant transformer en or tout ce qu'il touche, s'y est cassé les dents. Le milliardaire médiatique a certes hérité des réseaux les moins performants, mais il n'a pas encore réussi à faire la différence. Il faut dire qu'avec des concessions de sept à quinze ans, les investisseurs ne sont guère incités à investir dans des wagons et des locomotives modernes ou dans une infrastructures dignes de la fin du XX[e] siècle.

Patrice de Beer

Les déçus de M. Kabila

LES CÉRÉMONIES du premier anniversaire de l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila tournent au fiasco à Kinshasa. Le nouveau dictateur de l'ex-Zaïre est de plus en plus critiqué à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Des festivités ont été annulées par peur de débordements populaires. Un mini-sommet régional a été *« reporté »*, officiellement en raison des tensions entre l'Ethiopie et l'Erythrée, mais plus certainement à cause de l'absence de l'Ouganda et du Rwanda, les « parrains » de M. Kabila, qui ont préféré tenir une réunion parallèle à Kigali. La situation en République démocratique du Congo ne cesse de se dégrader, notamment sur le respect des droits de l'homme.

Lire page 2

Une Europe de la diversité

*« **NOUS INTERROMPONS** la décennie américaine pour vous communiquer ce bulletin : l'Europe est de retour. »* Ce propos n'a pas été tenu par un responsable de l'UE renouant avec le triomphalisme des années 50. Il figurait il y a peu en tête d'un quotidien plus réservé à l'habitude sur ce sujet : le *Wall Street Journal*. Quitte à employer, pour dire la même chose, des images rigoureusement antithétiques – *« envol »*, pour l'un, *« atterrissage »*, pour l'autre –, l'*Economist* et le *Financial Times*, autres bibles de l'*establishment* anglo-saxon, ne paraissent pas moins convaincus que l'avènement de l'euro marque une vraie révolution. Sauf en Italie, où le fait d'avoir été admis en première division a été ressenti, à juste titre, comme une véritable victoire du gouvernement Prodi, l'opinion ne semble pourtant pas s'être beaucoup passionnée pour l'événement.

Le vote quasi unanime du Bundestag en faveur de l'euro ne saurait faire oublier que la majorité des Allemands se font mal à l'idée de renoncer à leur cher deutschemark. Le marchandage sur la présidence de la Banque européenne, la manière cavalière dont Jacques Chirac l'a présenté, ont ajouté aux effets de l'usure du pouvoir que subit à son tour Helmut Kohl. Il serait surprenant que les embrassades convenues d'Avignon y aient changé grand-chose : tout autant que la naissance de la monnaie unique, la défaite attendue du chancelier aux législatives de l'automne a toutes chances de clore une période de l'histoire européenne : celle où le traité de l'Elysée de 1963 prétendait en confier la direction au couple franco-allemand.

Etant bien entendu que la première place revenait à la France : Adenauer n'hésitera pas, trois ans plus tard, à déclarer à de Gaulle : *« Vous devez rester le chef de l'Europe, et je ne dis pas ça par flatterie : c'est ma conviction la plus profonde. »* A quoi le général répondra : *« La France n'a plus les moyens d'exercer la conduite de l'Europe. Vous non plus. Mais ensemble nous pouvons le faire... L'Europe libre ne pourra s'organiser qu'après un accord profond entre nos deux pays... »*

André Fontaine

Lire la suite page 13

L'Arsène d'Arsenal



ARSÈNE WENGER

FORT MAL accueilli par l'opinion lors de son arrivée à Arsenal en 1996, le Français Arsène Wenger, quarante-huit ans, est devenu une référence du football anglais. Il a été désigné entraîneur de l'année 1998, et *L'Evening Standard* l'appelle *« Saint Arsène »*. Aux commandes des « Gunners », parmi lesquels il fait évoluer cinq joueurs français, l'ancien technicien de Monaco est en passe de réaliser le doublé Coupe-championnat.

Lire page 19

CONGO **A l'heure du premier anniversaire de l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, Kinshasa est morose. Le nouveau maître du pays a considérablement déçu les habitants de l'ex-Zaïre, qui avaient pourtant applaudi la chute du maréchal Mobutu Sese Seko. M. Kabila apparaît comme un dictateur qui n'a tenu aucune de ses promesses. Emploi, santé, éducation, le pays est sinistré. Certaines festivités ont été annulées par crainte de manifestations populaires. ● LE SOMMET régional qui était prévu a également été « reporté », officiellement à cause des tensions croissantes entre l'Ethiopie et l'Erythrée, deux pays invités, mais plus probablement parce que l'Ouganda et le Rwanda, les « parrains » de M. Kabila, ont annulé leur participation. ● LE RÉGIME a encore accentué sa sévérité à l'égard des militants des droits de l'homme en interdisant la principale association, l'Asadho.**

Morosité à Kinshasa après un an de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila

Le successeur du maréchal Mobutu est de plus en plus contesté par la population et les associations, qui dénoncent l'intolérance croissante du régime. Ses « parrains » de Kampala et de Kigali ont annulé leur participation aux cérémonies commémoratives

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« *Voici l'homme qu'il fallait. Mzee Laurent-Désiré Kabila.* » Le président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) apparaît, entre deux publicités commerciales, sur d'immenses panneaux disposés au centre de Kinshasa et à la sortie de l'aéroport international... En saharienne bleue sur fond jaune – en référence aux couleurs nationales congolaises – l'ancien rebelle sacrifie au culte de la personnalité. Chef de l'Etat, il cumule aussi les fonctions de premier ministre, de ministre de la défense et de président de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), seul mouvement politique autorisé du pays.

Mzee Laurent-Désiré Kabila (celui qui mérite la considération, en swahili) s'est doté de toutes les fonctions et de tous les attributs du pouvoir, comme l'ont fait avant lui un grand nombre de présidents africains, au lendemain des indépendances. Comme ces derniers, il est encensé et flatté par des cohortes de flagorneurs, soucieux de leur carrière ou désireux d'obtenir des privilèges. Les pages des quotidiens kinois regorgent d'encarts publicitaires qui sont autant de « *messages de vœux* » adressés, par des entreprises publiques et privées, locales mais aussi étrangères, à « *Mzee Laurent-Désiré Kabila, libérateur du peuple congolais* », à l'occasion de l'anniversaire de son accession au pouvoir. Le seul quotidien *Le Phare*, dans son édition du 15 mai, publie dix-sept messages de ce type !



Tombeur du maréchal Mobutu Sese Seko, l'ancien maquisard lumumbiste a contraint le vieux dictateur à l'exil, avant que ses troupes hétéroclites, épaulées de soldats rwandais, ougandais et angolais, prennent Kinshasa, le 17 mai 1997, au terme d'une campagne militaire de huit mois.

A la veille du premier anniversaire de la prise de Kinshasa, l'avenue du 30-Juin, l'artère principale de la ville, est barrée de calicots blancs au slogan sobre : « *Vive le 17 mai 1998. Vive la libération* », identiques à celles qui tapissent la façade du siège de l'AFDL, au bord de la rivière Gombe. Les agents du « roulage », les policiers chargés de la circulation, ont touché de nouveaux uniformes : les vareuses sont d'un jaune éclatant, les pantalons et les casquettes sont bleus. Les hommes de la police d'intervention rapide (PIR) ont des treillis bleu foncé, flambant neufs. Ils sont déployés en ville, comme de nombreux militaires, principalement autour des hôtels où logent les délégations étrangères invitées à participer à un sommet régional sur « *la solidarité et le développement dans la région des Grands Lacs* ».

Experts et ministres sont à pied d'œuvre depuis le 12 mai, des chefs d'Etats sont arrivés, mais le sommet n'aura pas lieu... Il a été reporté sine die peu avant que le président Kabila prononce son allocution d'ouverture, officiellement en raison d'un regain de tension entre l'Erythrée et l'Ethiopie, plus certainement parce que des pays, dont l'Ouganda et le Rwanda, ont fait savoir qu'ils ne viendraient pas.

Le match de football qui devait opposer deux grands clubs de Kinshasa, dimanche, au cours des festivités, a aussi été annulé. Les autorités se souviennent que les émeutes de 1959 – qui avaient dynamisé le processus menant le pays à l'indépendance – avaient débuté au sortir du stade Tata-Raphaël après une rencontre entre des équipes kinoises. Le régime craint, aujourd'hui aussi, les débordements populaires.

Les Kinois avaient pourtant applaudi l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila à Kinshasa. Ils pensaient même avoir joué leur partition, au sein de l'opposition radicale, en affaiblissant le régime du maréchal Mobutu, et ne dissimulaient pas l'immense espoir qu'ils avaient de voir enfin leur quotidien s'adoucir. Douze mois plus tard, ils sont déçus.

RADICALISATION DU POUVOIR

Tous s'accordent à reconnaître que le gouvernement de l'AFDL a considérablement réduit l'insécurité qui régnait dans les villes, qu'il a assis la stabilité du zaïre – la monnaie locale – et qu'il a jugulé l'inflation. Mais les plus démunis constatent que ces résultats « *ne remplissent pas une assiette* ». Les prix des produits de première nécessité sont trop élevés pour la majorité de la population. Les statistiques sont éloquentes : plus de 80 % des Congolais sont considérés comme vivant au-dessous du seuil de pauvreté absolue.

« *Je n'attends rien de personne. Je veux travailler, gagner un salaire, envoyer mes enfants à l'école et faire soigner ma femme et mes parents à l'hôpital*, explique un fonctionnaire, juriste de formation, *avoir une vie normale, comme ailleurs dans le monde. Je ne vois pas ce qu'il y a d'extraordinaire. Mais ça n'est pas possible ici. Je n'ai touché aucun salaire depuis six mois !* » Les agents de l'Etat sont payés très irrégulièrement. Les salaires sont misérables et il n'y a pas d'assistance sociale. La santé et l'éducation sont des secteurs sinistrés. Rien ne s'est amélioré en un an.

Les trois cents dispensaires disséminés dans le pays sont délabrés et démunis. Les vaccinations essentielles ne sont plus assurées et la mortalité infantile est l'une des plus élevées d'Afrique. Des maladies qui avaient disparu, la malaria, la tuberculose, la lèpre, la méningite, la trypanosomiase et le choléra, progressent, ainsi que le sida, dont l'expansion fait des ravages.

Un tiers, au moins, de la population n'a pas accès à l'enseignement. Les écoles ne peuvent fonctionner qu'avec des concours extérieurs, le plus souvent de congrégations religieuses. Les frais d'études grèvent le budget des familles, dont beaucoup doivent choisir ceux de leurs enfants qui pourront aller en classe.

L'ambitieux « plan triennal de reconstruction », annoncé en juillet 1997, n'a pas démarré, faute de ressources. Le gouvernement avait estimé les besoins du pays à 3 milliards de dollars pour relancer l'activité dans un pays ruiné par trente-deux ans de mobutisme. Il comptait sur l'aide de la communauté internationale. Début décembre, à Bruxelles, la Conférence des amis du Congo, organisée sous le patronage de la Banque mondiale, avait suscité beaucoup d'espoir.

Mais les décisions du gouvernement de M. Kabila, notamment l'interdiction des partis politiques, l'arrestation de nombreux opposants et le contentieux avec les Nations unies, qui n'ont jamais pu enquêter sur les massacres de réfugiés hutus rwandais perpétrés lors de la conquête militaire du pays, ont conduit les bailleurs de fonds à geler l'aide promise. La radicalisation du pouvoir ces derniers mois a conforté la communauté internationale dans sa fermeté.

Laurent-Désiré Kabila affirme désormais que les Congolais doivent « *avant tout compter sur eux-mêmes et leurs propres ressources* ». La volonté ne suffit pas. Le pays manque de moyens. Un budget établi à 744 millions de dollars a été rendu public début mai. Une somme dérisoire pour un pays de 2 345 000 km², peuplé de quelque 45 millions d'habitants et regorgeant de richesses naturelles. Mais la production du secteur minier s'est effondrée ces dernières années et les groupes internationaux sont en position d'attente. Ils ne font pas de la démocratisation, du respect des droits de l'homme ou de la bonne gouvernance des conditions sine qua non à leur installation en RDC. Ils veulent simplement des garanties sur leurs investissements, que le gouvernement n'est pas capable de leur fournir.

Frédéric Fritscher

Sur les traces du maréchal Mobutu Sese Seko

Un an après avoir pris le pouvoir par la force, Laurent-Désiré Kabila n'a pas coiffé la toque de léopard de son prédécesseur, le maréchal Mobutu Sese Seko, mais il s'est approprié son bateau, le *Kamanyola*, rebaptisé *Lemera*. La cheminée de ce vieux yacht, résidence officielle de feu Mobutu pendant plusieurs années, s'orne désormais d'un grand « P », pour Président. L'Onatra (Office national des transports), qui avait envisagé de l'utiliser pour des croisières touristiques, a dû renoncer à ses projets...

Laurent-Désiré Kabila habite au Palais de marbre, l'ancienne demeure des chefs d'Etat étrangers en visite à Kinshasa. Mais il a entrepris de restaurer la résidence du maréchal Mobutu au camp Tshatshi, au bord du fleuve Congo. Et l'architecte qui avait bâti les palais de Mobutu, à Gbadolite, dans l'Equateur, la région natale de l'ancien dictateur, a été prié d'établir des devis pour la construction d'un palais présidentiel à Kabalo, le village natal de M. Kabila, dans le nord du Katanga.

Les Ougandais et les Rwandais infligent un camouflet au président congolais

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) entendait donner un éclat particulier au premier anniversaire de l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en organisant un sommet régional auquel étaient invités seize chefs d'Etat africains, des représentants des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Union européenne (UE), principal bailleur de fonds du pays. La conférence, intitulée « Solidarité et développement dans la sous-région des Grands-Lacs » devait principalement débattre des questions de sécurité, vendredi 15 et samedi 16 mai. Quelques heures à peine avant le discours inaugural du président Kabila, la réunion a été annulée, officiellement en raison d'un regain de tension entre l'Erythrée et l'Ethiopie.

« *Les Etats organisateurs de la conférence, placés devant la grave situation entre deux éminents Etats membres ayant contribué à la préparation, à l'organisation et à la convocation du sommet de Kinshasa* » sont contraints de « *reporter sine die les assises* », afin de « *marquer leur solidarité avec les peuples éthiopien et érythréen* », a déclaré Célestin Luanghy, le ministre congolais de la coopération, accompagné de l'influent directeur de cabinet du président Kabila, Abdoulaye Yérodia, et de Dominique Sakombi, le conseiller en communication du chef de l'Etat.

Les principaux alliés africains de Kinshasa, ceux qui avaient pris une part active à la réussite de l'entreprise militaire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, l'Angola et l'Erythrée, figuraient sur la liste des invités. La Tanzanie et la Zambie, qui avaient laissé les troupes de M. Kabila transiter sur leur territoire, étaient conviées, ainsi que deux autres pays frontaliers, le Congo-Brazzaville et le Centrafrique. L'Afrique du Sud, la Namibie, le Zimbabwe, le Mozambique, le Kenya, l'Ethiopie et le Gabon étaient également attendus à Kinshasa.

« *L'insécurité persistante, en passe de devenir cyclique, voire structurelle, dans la sous-région, annihile tout effort de développement fourni par les gouvernements et les peuples des Grands-Lacs, en dépit de leurs ressources naturelles considérables* », expliquait un document préparatoire à la réunion. « *Une des manifestations incontestables de cette crise des Grands-Lacs est la prolifération d'armes, de mines antipersonnel et de bandes armées* », soulignait le texte émanant de la présidence congolaise. Il reprochait également à la communauté internationale de ne « *pas se préoccuper de cette situation alors qu'elle contrôle toutes les sources pourvoyeuses de ces engins de mort mis à la disposition de groupes incontrôlables* ».

Des délégations étrangères, d'experts et de ministres, se trouvaient à Kinshasa depuis le début de la semaine, pour préparer le sommet des chefs d'Etat. Elles ont travaillé dans une confusion totale, les organisateurs congolais maîtrisant assez mal les problèmes d'intendance. Le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, et le président namibien, Sam Nujoma, étaient également sur place depuis jeudi soir. Ange-Félix Patassé, le président centrafricain, avait fait un aller-retour dans la journée de jeudi. Il était attendu vendredi matin, ainsi que le Congolais Denis Sassou Nguesso et le Tanzanien Benjamin Mpaka. Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, président en exercice de l'OUA, a fait savoir vendredi qu'il viendrait samedi, dans l'intention de participer aux cérémonies anniversaires prévues dimanche.

De fortes rumeurs circulaient à Kinshasa, depuis le début de la semaine, sur le refus des deux principaux alliés africains de la RDC, l'Ouganda et le Rwanda, de participer à la conférence. Ces deux pays étaient pourtant directement concernés par le thème du sommet, qui devait évoquer les problèmes de sécurité dans la région, et notamment la présence de groupes rebelles ougandais, rwandais et burundais, dans le Nord et le Sud-Kivu, deux provinces de l'Est congolais frontalières de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie.

MOUVEMENTS REBELLES

Confirmant eux-mêmes les rumeurs dont ils faisaient l'objet, Yoweri Museveni et le président érythréen, Isaias Aferworki, sont arrivés dans la journée de vendredi à Kigali, au Rwanda, « *pour une consultation régionale ordinaire* », à l'invitation du président rwandais, Pasteur Bizimungu. Ils ont dîné, tous les trois, avec Paul Kagame, l'homme fort du pays, vice-président, ministre de la défense et président du Front patriotique rwandais (FPR), le parti au pouvoir depuis juillet 1994. Ougandais et Rwandais reprochent au Congo de M. Kabila la perméabilité de ses frontières et de servir de base arrière à plusieurs mouvements rebelles déstabilisant l'ouest et le nord de l'Ouganda ainsi que l'ouest et le centre du Rwanda.

Le refus des Ougandais et des Rwandais de participer au sommet de Kinshasa vidait partiellement celui-ci de son sens. Les autorités congolaises ont préféré « *reporter* » la manifestation plutôt que d'avoir à assumer ce qui n'aurait pas manqué de passer pour un échec. Il n'en reste pas moins que le mini-sommet parallèle de Kigali – et son dîner officiel – est un camouflet cinglant infligé à Laurent-Désiré Kabila. De hauts responsables congolais laissaient percer une pointe d'amertume vendredi soir, stigmatisant les accointances occidentales de l'Ouganda, « *le petit chéri des Américains* ».

F. F.

Les associations font état de « violations massives des droits de l'homme »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

L'Azadho n'existe plus. Vive l'Asadho ! C'est en substance ce que les responsables de l'Association africaine de défense des droits de l'homme au Congo-Kinshasa – selon sa nouvelle dénomination – ont expliqué, vendredi 15 mai, lors d'une conférence de presse. Le 3 avril, le ministre de la justice, Mwenze Kongolo, avait annoncé la dissolution de l'Azadho (Association zaïroise de défense des droits de l'homme), la décrétant « *bannie du territoire congolais* ». Le ministre avait soutenu à la télévision que l'Azadho faisait « *des campagnes politiques au lieu de faire des rapports objectifs* » et qu'elle percevait « *mensuellement l'équivalent de 10 000 francs de la part de pays étrangers comme frais de fonctionnement* ».

La décision du gouvernement a suscité de nombreuses réactions à Kinshasa, dans les milieux concernés par le respect des droits de l'homme mais aussi dans la population. Un sondage effectué par Berci, un institut indépendant, montre que 55 % des personnes interrogées estiment que la décision d'interdire l'association est une mauvaise décision.

L'organisation, qui a déposé un recours en justice contre sa dissolution, a décidé de changer de nom pour continuer à fonctionner. Ce tour de passe-passe cosmétique, à la lettre près, n'a pas changé grand-chose à l'appréciation des autorités. Peu de temps après la fin de la conférence de presse, les services de sécurité ont arrêté Pascal Kambale, le responsable local de l'Asadho, ainsi qu'une collaboratrice de l'association. Des documents ont été saisis et les scellés placés sur les locaux. Guillaume Nguefa, le président de l'Asadho, menacé de mort à plusieurs reprises, vit en exil à l'étranger avec sa famille. L'Asadho est la plus sérieuse des organisations de défense des droits de l'homme travaillant en République démocratique du Congo. Elle a des collaborateurs sur l'ensemble du territoire, et les victimes ou les témoins d'abus se confient spontanément à ses représentants.

PRISONNIERS D'OPINION

Au cours de la conférence de presse, les responsables de l'Asadho ont présenté un bilan sans concession pour le régime, à l'occasion du premier anniversaire de l'accession de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir, considérant que « *jamais, au cours des dix dernières années, les droits de l'homme n'ont connu des violations aussi massives, le processus de démocratisation auquel la grande majorité de la population est attachée n'a jamais été autant menacé d'interruption définitive et le pays n'a jamais été dirigé dans une telle incertitude* ».

L'Asadho constate que « *les tensions ethniques sont exacerbées* », notamment « *dans le Kivu, où le sentiment anti-tutsi n'a jamais été aussi fort* ». Elle rapporte que les interventions des Forces armées congolaises (FAC) dans les villes de Butembo et de Beni (près de la frontière ougandaise), loin d'anéantir les bandes armées circulant dans la région, « *ont fait en deux mois seulement plus de victimes dans la population civile que pendant la guerre de l'AFDL, de septembre 1996 à mai 1997* ».

La RDC vit dans « *un état d'exception d'autant plus dangereux qu'il n'est déclaré par aucune loi* », écrit l'Asadho, qui constate qu'en un an seulement « *le nouveau régime aura envoyé en prison plus de journalistes et de militants des droits de l'homme que ne l'a fait le régime précédent en sept ans* » d'une transition pourtant chaotique. Pascal Kambale estime qu'une « *soixantaine de détenus peuvent être considérés aujourd'hui comme des prisonniers d'opinion* ».

L'Association dénonce l'arbitraire, les châtiments corporels – légaux depuis un an – et la torture, regrettant qu'aucune loi « *ne délimite les pouvoirs de la police nationale, de l'Agence nationale de renseignements (ANR), de la détection militaire des activités anti-patrie (Demiap), du Centre national de sécurité (CNS), de la Direction des enquêtes et de sécurité nationale (DESN), ni d'aucun autre service de sécurité* » dont « *le nombre croît de façon inquiétante* », selon l'Asadho.

F. F.

Un semblant d'autorité a été rétabli dans la capitale indonésienne dévastée

Les étrangers continuent de fuir Djakarta, les marchés financiers restent paralysés

Après une journée et une nuit d'anarchie, la capitale indonésienne compte les cadavres de centaines de personnes mortes dans l'incendie de centres commerciaux. Un semblant d'autorité a été rétabli en ville, après le retour du président Suharto qui a annoncé, samedi 16 mai, son intention de remanier le gouvernement. Mais l'incertitude et la tension demeurent vives et l'économie du pays est menacée.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Toujours sous le choc, la capitale indonésienne n'a pas fini de compter ses morts et de les enterrer. La province continue de bouger. Le président Suharto a ordonné aux forces de l'ordre d'adopter une attitude de fermeté face aux vandales. Prise de court, comme tout le monde, par la violence, l'opposition tente de se regrouper. Les étrangers sont rapatriés. L'Indonésie semble s'être un peu égarée sur des chemins inconnus, comme si plus personne ne savait trop où elle en est.

L'une des raisons de cette incertitude pourrait être l'effet, au moins momentané, du retour du président Suharto, au lendemain d'une journée et d'une nuit d'anarchie à Djakarta. Un semblant d'autorité a été provisoirement rétabli, même si des lézardes sont apparentes dans la chaîne réelle du pouvoir. M. Suharto paraît choisir de prendre les événements dans le sens de la marche pour sauver sa présidence, notamment en annulant les augmentations de prix qui ont mis le feu aux poudres début mai. Samedi, M. Harmoko, président de l'Assemblée nationale, a annoncé, au sortir d'une audience avec le président, que le gouvernement allait être remanié. Ce qui va dans le sens des demandes de l'opposition, a précisé M. Harmoko. La seule présence du « vieux patron », notamment par ses apparitions à la télévision, a remis un peu d'ordre dans sa propre maison.

A moyen terme, néanmoins, les derniers développements promettent de nouvelles difficultés. Les Etats-Unis et la Thaïlande ont commencé, samedi 16 mai, à évacuer leurs ressortissants. Canberra a conseillé à une vingtaine de milliers d'Australiens d'en faire autant. Taïwanais et Japonais, qui figurent parmi les premiers investisseurs en Indonésie, participent à l'exode. Des usines ferment, des banques s'en vont, des dizaines de programmes d'assistance ou de projets de développement vont se retrouver sans animateurs. Les marchés financiers sont paralysés. Les étrangers doivent choisir entre la suspension de leurs opérations, en attendant des jours meilleurs, ou leur abandon pur et simple. Des dizaines de milliers d'employés et d'ouvriers vont donc aller grossir les rangs des Indonésiens mis à pied en dix mois de crise économique. On en connaît les effets probables : hyper-inflation, contraction croissante de l'économie, millions de gens privés de ressources, risques supplémentaires de désordres sociaux.

La décision d'annuler – ou de réduire – l'augmentation de produits de base, comme le kérosène, l'essence ou l'électricité, n'aura donc guère de prise sur cette descente aux enfers. En outre, elle implique le rétablissement de subventions que l'Etat ne peut plus financer. Enfin, elle est contraire au troisième plan d'aide du FMI, négocié en avril et qui permettait à Djakarta de miser sur de nouveaux crédits internationaux. Déjà, la Banque asiatique de développement a reporté de quelques jours l'octroi de 1,5 milliard de dollars de crédits. « *Ce plan*, s'interroge un banquier étranger, *existe-t-il encore ?* »

Aux images de la flambée de violence dont Djakarta a été le théâtre jeudi succèdent aujourd'hui celles de sacs en plastique noirs dans lesquels ont été regroupés les restes de corps calcinés. A la morgue de l'hôpital Dr-Cipto-Mangunkusumo, ils s'alignaient par dizaines, vendredi après-midi, dans une chaleur étouffante. Certains sacs avaient la taille d'un petit balluchon : des morceaux méconnaissables d'enfants ou d'adultes qui dévalisaient, la veille, les étages du supermarché Yogya alors que d'autres vandales mettaient le feu au rez-de-chaussée. La foule a eu beau leur crier de s'échapper, ils ont parfois continué leur manège, selon des témoins.

Cette tragédie supplémentaire, dans une capitale calmée mais dont certains quartiers sont sinistrés, a occulté les désordres qui se sont produits dans d'autres villes. Le grand port de Surabaya (Java oriental) a été paralysé, vendredi, par des voyous qui ont saccagé et dévalisé les magasins, attaqué motocyclistes et automobilistes.

Entre-temps, les étudiants, qui réclament la démission de M. Suharto, ont poursuivi leurs rassemblements sur les campus, pour éviter toute manipulation ou détournement de leur mouvement. A Bandoung, après la prière du vendredi, des milliers d'étudiants se sont réunis dans le calme devant la mairie pour y écouter des discours violents contre le pouvoir.

Les campus ne sont donc pas démobilisés et, une fois le choc des émeutes passé, leurs mouvements devraient retrouver l'ampleur qu'ils ont connue ces dernières semaines. La pression sera ainsi maintenue sur une opposition un peu désarçonnée par des pillages qu'elle condamne mais qui s'interroge sur la tactique à adopter. Les uns demeurent partisans d'un « pouvoir populaire » ; préoccupés par les risques de dérapage d'une telle formule, d'autres hésitent à suivre.

L'Indonésie a donc perdu, pour l'instant, tout équilibre. Le dénouement de la crise est l'affaire d'autant de spéculations que de rumeurs. L'archipel n'a jamais connu, en cinquante ans d'indépendance, qu'une centralisation très forte du pouvoir. L'affaiblissement de l'autorité centrale constitue donc une inconnue de taille dans un environnement où les éruptions et les manœuvres sont toujours difficiles à prévoir.

Jean-Claude Pomonti

Le G 8 lance un appel aux « réformes politiques »

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus industrialisés, réunis vendredi 15 mai à Birmingham pour leur sommet annuel, réclament *« des réformes politiques comme économiques »* en Indonésie. Ils considèrent que le régime du président Suharto doit *« agir rapidement en engageant un dialogue de manière à répondre aux aspirations du peuple indonésien »* et *« s'abstenir d'utiliser des armes mortelles »*. Ces formules, tirées d'un communiqué publié, vendredi, ne sont pas neutres. Même si la question d'éventuelles sanctions n'a pas été évoquée par le G 8, les pays qui le composent – ceux du G 7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), plus la Russie – vont jusqu'au bout de ce que permet le langage diplomatique pour exprimer leur préoccupation et faire pression sur le régime de Djakarta. C'est la première fois qu'un tel appel aux réformes politiques – et non plus seulement économiques – est lancé à l'adresse de l'Indonésie.

Relatif retour au calme dans les territoires palestiniens occupés

M. Arafat dénonce la « barbarie » de l'armée israélienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au regard de la flambée générale de violence qui s'est soldée, jeudi 14 mai, par la mort de neuf Palestiniens, tués par des soldats israéliens, et plus de deux cents autres blessés, la journée traditionnelle de prières du vendredi, au cours de laquelle les victimes décédées – huit à Gaza, une à Ramallah – étaient portées en terre, s'est déroulée dans un calme relatif. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui a visité certaines des familles endeuillées à Gaza, a dénoncé avec vigueur *« l'opération barbare »* de la veille qui a consisté, pour les soldats de l'occupation, *« à tirer sur des marcheurs pacifiques »*. Le président palestinien, qui devait se rendre samedi à Amman (Jordanie) pour essayer de mobiliser le monde arabe, a une nouvelle fois appelé *« la communauté internationale à sauver le processus de paix »* et à aider *« à la protection des Palestiniens »*.

Vendredi, des affrontements sporadiques entre soldats et jeunes manifestants palestiniens se sont produits dans le sud de la bande de Gaza, à Naplouse et surtout à Hébron ; mais le bilan, en fin de journée, était limité à une dizaine de blessés, dont un photographe de presse israélien, gravement touché à Hébron par deux balles caoutchoutées israéliennes. A Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, malgré la présence des blindés qui ont réapparu autour des enclaves autonomes, une douzaine de bouteilles incendiaires ont été jetées par des manifestants sur les soldats qui cernent en permanence cette ville arabe.

Dans la partie arabe occupée de Jérusalem, les autorités israéliennes qui, dès la veille, se déclaraient *« certaines »*, sur la foi de *« renseignements militaires »*, que *« des tentatives d'enflammer la situation »* seraient mises en œuvre, avaient déployé les grands moyens. Plus de 1 600 policiers et gardes-frontières – réservée aux territoires occupés, l'armée régulière n'est jamais utilisée à Jérusalem-est, celle-ci faisant juridiquement partie, pour Israël seul, de la *« capitale unifiée d'Israël »* – avaient été amenés en renfort pour contrôler les allées et venues des fidèles palestiniens venus prier, comme chaque vendredi, à la grande mosquée El Aqsa.

La surveillance aux barrages militaires qui cernent en permanence la ville depuis mars 1993 pour en interdire l'accès à tout Palestinien non muni de permis spécial d'entrée délivré par l'armée, avait été renforcée pour empêcher toute infiltration indésirable. Résultat : seuls 20 000 croyants musulmans, pour la plupart résidents à Jérusalem-est, ont pu participer à la prière. Les différentes ruelles de la vieille ville qui mènent à l'esplanade des mosquées fourmillaient d'uniformes. Et c'est entre deux rangées serrées de policiers et de gardes-frontières que les fidèles ont dû entrer et sortir de leur lieu de culte, tandis que tournoyaient dans le ciel deux hélicoptères de la police.

A la fin de la prière, quelques gamins sont parvenus à s'approcher suffisamment près du mur des lamentations, en contrebas de la mosquée, pour jeter quelques pierres, qui n'ont atteint personne. Les pèlerins juifs qui priaient devant le mur ont été immédiatement évacués par la police. Les gardes civils palestiniens non armés, qui font régner l'ordre sur l'esplanade des mosquées, ont alors mis un terme aux jets de pierres.

Patrice Claude

Israël s'irrite d'une proposition européenne

Israël a réagi avec colère à la proposition de la Commission européenne d'appliquer de manière plus efficace les règlements internes de l'Union, ce qui priverait les entrepreneurs des colonies juives dans les territoires arabes occupés des avantages douaniers en principe réservés aux produits purement israéliens exportés en Europe. Un communiqué des affaires étrangères, appelant les ministres de l'Union à rejeter cette proposition qui *« portera dommage aux relations économiques israélo-palestiniennes »*, a été diffusé le 14 mai. Le directeur général du ministère de l'agriculture a indiqué que *« si l'Europe applique sa menace, plus une seule tomate palestinienne n'entrera en Israël »*.

« Nous avons la capacité de faire une grosse bombe », déclare le premier ministre indien

NEW DELHI
de notre correspondante

« Nous ne voulons pas dissimuler notre action [nos cinq essais nucléaires] *sous un voile d'ambiguïté inutile. L'Inde est dorénavant une puissance nucléaire »*, a affirmé le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, dans l'entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire *India Today*. Loin de se laisser intimider par les sanctions qui se sont déjà abattues sur l'Inde, le premier ministre se veut très ferme et clair : *« Vous avez noté que ni ma déclaration du 11 mai* [le jour des trois premiers essais] *ni celle du gouvernement n'avaient caractérisé les tests de tests nucléaires pacifiques. Nous avons dorénavant la capacité de faire une grosse bombe »*, a-t-il répondu à la question de savoir si les tests étaient le prélude à la production d'armes nucléaires.

« Nous n'utiliserons pas nos armes nucléaires contre les autres. Mais si nous sommes attaqués, nous n'hésiterons pas à le faire pour notre défense. L'Inde n'a aucune intention agressive. Nous voulons que nos frontières soient sûres », avait-il précisé peu de temps auparavant à un groupe de ses fidèles venus le féliciter. Interrogé par *India Today* sur sa réaction à l'insistance des Etats-Unis pour que l'Inde signe le CTBT (traité d'interdiction des essais nucléaires), M. Vajpayee affirme : *« L'Inde n'acceptera aucun traité qui a un caractère discriminatoire. Personne ne doit se faire la moindre illusion à ce sujet. »* Le premier ministre laisse toujours planer un doute sur d'autres futurs essais, déclarant simplement que *« la série d'essais planifiée a été achevée »*.

Dans certains cercles politiques, on laisse entendre que, si l'Inde est officiellement reconnue puissance nucléaire, elle ne procédera plus à aucun essai, mais qu'elle pourrait y recourir dans le cas contraire. Les sanctions déjà annoncées par les Etats-Unis, le Japon et plusieurs pays nordiques n'inquiètent pas M. Vajpayee, qui affirme : *« Les sanctions ne peuvent pas nous nuire et ne nous nuiront pas. L'Inde ne se laissera pas intimider par de telles menaces et punitions. L'Inde est consciente de sa gloire passée et a confiance dans sa vision future de devenir forte dans tous les sens du terme. »* Le sentiment qui prévaut à New Delhi – non sans raisons – est que l'importance économique et démographique de l'Inde (près d'un milliard d'habitants) ne resteront pas ignorés longtemps.

La décision du G 8 de ne pas prendre de sanctions collectives vis-à-vis de l'Inde est en outre perçue comme un indicateur positif. D'autant qu'à ce stade le voyage, prévu à l'automne, du président américain Bill Clinton n'a pas été annulé. Ceci permet de penser que les Etats-Unis, premier investisseur en Inde, ne vont pas abandonner un pays dans lequel d'importantes négociations commerciales sont en cours, le remplacement de la flotte d'Air India par des Boeing ou des Airbus n'étant qu'un exemple. En insistant, pour s'en réjouir, sur la position très modérée de la France, plusieurs officiels laissent filtrer que l'Inde pourrait, par exemple, marquer sa reconnaissance dans ce domaine en se prononçant pour l'avion européen...

INCERTITUDE PAKISTANAISE

La détermination du premier ministre indien à forcer la porte du club nucléaire représente sans aucun doute une pression supplémentaire pour le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, qui s'est entretenu, vendredi 15 mai, avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott. Ce dernier avait été dépêché en urgence à Islamabad pour tenter de convaincre le Pakistan de ne pas suivre l'exemple indien. De source américaine, on indique que M. Talbott n'a obtenu aucune assurance sur la conduite à venir d'Islamabad mais que, pour l'instant, le Pakistan n'avait pris aucune décision *« finale et irrévocable »* à propos d'un éventuel essai nucléaire.

Dans un geste d'apaisement, Nawaz Sharif avait souligné, peu avant son entretien avec M. Talbott : *« Nous ne sommes pas pressés de tester la bombe immédiatement après l'Inde. Nous avons la capacité de le faire, et nous ne l'avons pas fait durant les vingt dernières années. »* M. Sharif avait toutefois précisé que le Pakistan observerait avec attention l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de l'Inde pour savoir *« si elle réagit mollement ou vigoureusement »*.

La marge de manœuvre du premier ministre pakistanais est toutefois étroite : il est soumis, à l'intérieur du pays, à d'énormes pressions, tout en sachant que son pays aurait les plus grandes difficultés à faire face à d'éventuelles sévères sanctions américaines. Et, en dépit des efforts déployés à Islamabad par la délégation américaine, il n'est pas certain que ces arguments suffisent à compenser, sur la scène intérieuse, la perte de prestige face à l'héréditaire ennemi indien.

Françoise Chipaux

Ibrahim Rugova et Slobodan Milosevic conviennent de l'ouverture de négociations sur le Kosovo

BELGRADE
correspondance

Ibrahim Rugova, le dirigeant des Albanais du Kosovo, et le président yougoslave, Slobodan Milosevic, qui se sont rencontrés pour la première fois vendredi 15 mai à Belgrade, ont conclu un accord prévoyant des rencontres hebdomadaires entre deux délégations, serbe et albanaise, chargées de négocier la résolution du problème du Kosovo. La première de ces rencontres est prévue vendredi 22 mai à Pristina.

Conformément aux exigences de Belgrade, qui refuse tout médiateur étranger dans les négociations sur le Kosovo, les quatre voitures à vitres fumées qui ont discrètement franchi les grilles de la présidence fédérale avaient pour seuls passagers Ibrahim Rugova et ses quatre conseillers. Cette rencontre d'une heure et demie, entre des adversaires politiques défendant des positions diamétralement opposées, respectivement l'intégralité territoriale de la Serbie et la demande d'indépendance du Kosovo, fait suite au récent séjour en Yougoslavie des deux émissaires américains, Richard Holbrooke et Robert Gelbard. S'il n'y avait *« pas de médiateur présent dans la salle d'entretien »*, comme l'avait annoncé M. Holbrooke, cela n'a pas empêché la délégation albanaise de se rendre, avant la rencontre et immédiatement après, à la résidence du chargé d'affaires des Etats-Unis, où elle s'est entretenue avec Richard Miles et les ambassadeurs du Groupe de contact.

L'annonce de l'ouverture de négociations a permis à Slobodan Milosevic de déclarer, dans un bref communiqué, que cette rencontre, qui s'est déroulée *« dans un esprit d'ouverture, devait marquer le début de la recherche d'une solution pacifique au problème du Kosovo »*. Il répète que *« la recherche d'une solution humaine, juste et durable, ne peut se faire que par le biais d'un dialogue direct »*. L'appréciation était sensiblement identique du côté d'Ibrahim Rugova, qui a évoqué, lors d'une brève conférence de presse, *« une atmosphère de tolérance et de compréhension »*. C'est *« une première étape dans la recherche de la résolution du problème du Kosovo »*, précisait le chef des Albanais du Kosovo.

Toutefois, les positions de fond des deux camps sont toujours aussi éloignées. *« Chaque partie a simplement exposé, sans condition, ses opinions et sa vision du problème »*, a souligné Ibrahim Rugova. Le vice-premier ministre serbe, l'ultra-nationaliste Vojislav Seselj, rappelait pour sa part qu'*« il importe que le Kosovo reste une partie de la Serbie »*. Veton Suroi signalait, au nom d'Ibrahim Rugova, dont il est un des conseillers, qu'il a *« explicitement fait état d'une solution reposant sur la volonté d'indépendance exprimée par les Albanais »*. Les visions divergent également à propos de la situation sur le terrain. Slobodan Milosevic a dénoncé *« la violence et surtout le terrorisme, qui est le pire ennemi de tous »*, alors que, pour Veton Suroi, *« la violence a pour cause la répression policière qui sévit depuis plusieurs années dans cette province »*.

DEUX RÉSULTATS CONCRETS

Deux résultats concrets, plus ou moins immédiats, pourraient découler de cet entretien. La délégation albanaise a ainsi reçu, vendredi, le document signifiant que les autorités serbes remettent les bâtiments d'une faculté de Pristina à la disposition des étudiants albanais. De son côté, le journal télévisé du soir même, outre la nécessité d'une solution par le dialogue, estimait, à grand renfort d'interviews d'officiels, qu'*« à la lumière des derniers événements, on pouvait s'attendre à une révision des mesures de sanction prises contre la Yougoslavie »* et *« à un retour du pays au sein de la communauté internationale »*.

Si tel est le cas, les craintes de Vesna Pesic (Alliance civique), qui reprochait déjà jeudi aux deux émissaires américains de *« traiter Milosevic comme un facteur incontournable dans la crise du Kosovo, tout en fermant les yeux devant l'étouffement du processus de démocratisation en Serbie »*, s'avéreraient justifiées. Un présentateur de Radio Indeks, la radio des étudiants de Belgrade, annonçait, vendredi, la possible fermeture de nombreuses télévisions et radios indépendantes, dont la sienne, à la suite d'une décision du gouvernement de la Fédération (Serbie et Monténégro).

La plupart des commentateurs de la presse d'opposition estiment que M. Milosevic est prêt à montrer sa bonne volonté sur le Kosovo afin de pouvoir, en échange, s'atteler à deux autres problèmes pouvant directement menacer son pouvoir : empêcher, lors des prochaines législatives au Monténégro, le renforcement du président Milo Djukanovic, adversaire déclaré de la politique autoritaire de Belgrade, et juguler les médias indépendants, récemment dénoncés par Mira Markovic, l'épouse de Slobodan Milosevic, comme *« une des armes les plus efficaces dans la lutte contre la Yougoslavie »*.

Pierre Benvenutto

Rwanda : deux mille accusés de génocide passent aux aveux

KIGALI. Deux mille détenus accusés de génocide ont rédigé une lettre annonçant leur désir de prononcer des aveux sur leurs actions pendant les massacres au Rwanda en 1994, a annoncé la radio officielle, vendredi 15 mai. L'exécution publique, le 24 avril, de 22 condamnés à mort, incarcérés dans la même prison pourrait expliquer ces aveux. Jeudi, l'Organisation non gouvernementale African Rights accusait plus de 36 prêtres catholiques d'avoir participé au génocide et dénonçait, dans une lettre ouverte au Pape Jean Paul II, *« la complicité de l'Eglise avec les génocidaires »*. Par ailleurs, le porte-parole du président rwandais, le Pasteur Bizimungu, a déclaré jeudi que la mission du Haut Commissariat aux droits de l'homme à Kigali (HRFOR), dont les travaux avaient été officiellement suspendus par le gouvernement rwandais, lors de la visite du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le 8 mai, resterait au Rwanda. Une concertation devrait avoir lieu prochainement pour clarifier le mandat du Haut Commissariat, a annoncé le Pasteur Bizimungu. – *(AFP.)*

Lionel Jospin estime que l'euro « élargira nos marges de manœuvre »

PARIS. Lionel Jospin a fait un véritable plaidoyer en faveur de l'euro, vendredi 15 mai, lors d'un colloque sur l'Europe organisé par le quotidien *Les Echos*. Le premier ministre estime que la monnaie européenne *« élargira nos marges de manœuvre »*. Dans une formule soigneusement choisie, le chef du gouvernement a reconnu qu'il avait condamné, en d'autres temps, le pacte de stabilité, tout en s'empressant d'expliquer que sa mise en œuvre n'aurait pas forcément d'effets pervers. *« Le pacte de stabilité dont vous savez que j'ai critiqué l'automaticité et la rigueur excessive, constituera une contrainte si nous n'avons pas su, en période de croissance, réduire nos déficits pour reconstituer notre capacité d'action conjoncturelle »*, a-t-il déclaré. M. Jospin a ajouté qu'en *« matière fiscale et sociale, les exigences d'harmonisation seront fortes »* tout en soutenant que *« l'euro y aidera »*. Le premier ministre a également affirmé que l'objectif du gouvernement est que *« la place financière de Paris puisse devenir la première de la zone euro »*.

Selon Fidel Castro, la mondialisation est un phénomène incontournable

GENÈVE. Le président cubain Fidel Castro, en visite en Suisse, a déclaré vendredi 15 mai que la mondialisation de l'économie est un phénomène incontournable, conséquence du développement de la société. *« Crier à bas la mondialisation équivaut à crier à bas la loi de la gravité »*, a déclaré le dirigeant cubain lors d'une conférence donnée devant 600 invités, organisée par le club diplomatique de Genève. *« Comme il s'agit d'un phénomène incontournable, il convient donc de s'y préparer et de s'interroger sur le type de mondialisation qui s'impose. Une mondialisation néo-libérale ? Très probablement. »* Fidel Castro a en revanche qualifié la mondialisation du marché financier de monstre qui a échappé au contrôle de ses créateurs, ajoutant que les Etats-Unis n'étaient pas à l'abri d'une crise analogue à celle qui affecte les économies asiatiques. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : des unités spécialisées dans le maintien de l'ordre** feront partie de la « force de continuation » succédant à la SFOR en Bosnie. La première vague de ces unités, qui seront mises en place au début du mois de juillet, comportera environ 600 hommes, dont 500 Italiens et une centaine d'Argentins, indique-t-on à l'état-major des forces de l'OTAN en Europe. Ces unités auront pour mission essentielle d'assurer la sécurité des réfugiés retournant dans les localités d'où ils ont été chassés durant la guerre. – *(Corresp).*

■ **TURQUIE : une délégation de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH)** rendra visite, lundi 18 mai, à Ankara à son vice-président Akin Birdal, également président de l'Association turque des droits de l'homme, qui a été grièvement blessé mardi dans un attentat. Jeudi, les journaux turcs qualifiaient de *« miracle »* le fait que M. Birdal soit toujours en vie après avoir reçu six balles à la poitrine et aux jambes. – *(AFP.)*

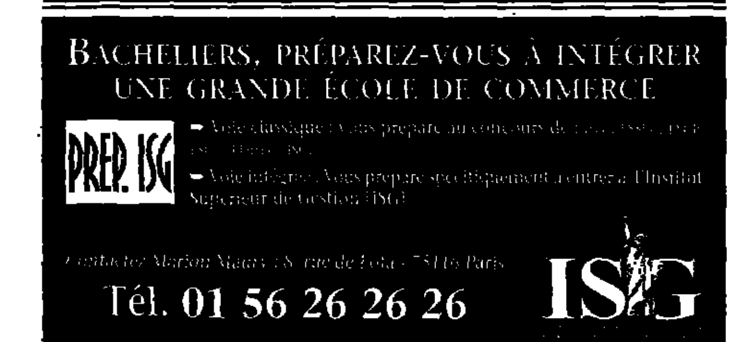
■ **ARGENTINE : l'ex-capitaine de frégate argentin Alfredo Astiz** a été inculpé, vendredi 15 mai, par un juge fédéral pour *« apologie de crime »*, à la suite de ses déclarations, en janvier dernier, à la revue *Tres puntos*. Le militaire revendiquait le terrorisme d'Etat sous la dictature militaire (1976-83) et affirmait qu'il était *« le seul préparé techniquement pour tuer un homme politique ou un journaliste »*. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE : les services de sécurité palestiniens** ont libéré un photographe palestinien de l'agence de presse internationale Reuters après dix jours de détention. Il avait été arrêté le 5 mai pour être interrogé au sujet d'une vidéo-cassette obtenue de la branche armée du mouvement intégriste palestinien Hamas, dans laquelle un islamiste masqué accusait l'Autorité palestinienne du meurtre d'un artificier du Hamas. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le Comité international de la Croix rouge** va reprendre ses activités au Soudan, dont certaines zones sont menacées par la famine. Le CICR avait suspendu ses activités il y a dix mois à la suite de l'enlèvement de deux de ses membres. – *(Reuters.)*

Un spectacle toutes les 45 minutes lors de l'Expo'98 au Portugal

LISBONNE. Un spectacle toutes les 45 minutes pendant plus de quatre mois, c'est ce qui est prévu au programme culturel de l'Exposition mondiale de Lisbonne où sont attendus plus de 15 millions de visiteurs du 22 mai au 30 septembre, ont annoncé, vendredi 15 mai les organisateurs. Une moyenne de quarante événements culturels par jour, soit 5 280 spectacles en 132 jours, entre théâtre, danse, musique, littérature, cinéma, multimédia et cirque, seront proposés sur le site de la dernière exposition mondiale du XX[e] siècle. Un guide sera vendu dans l'enceinte de l'exposition et permettra aux visiteurs de s'informer sur les spectacles *« permanents »* et *« temporaires »* proposés par les quelque 150 pays qui participent à l'événement. – *(AFP.)*



Le G8 a examiné à Birmingham la réforme du système monétaire international

Le Pakistan est prié de ne pas effectuer d'essais nucléaires

Le sommet des pays les plus industrialisés auquel, pour la France, participe, seul, le président de la République, devait achever ses travaux, dimanche 17 mai à Birmingham, en abordant différents problèmes dont l'emploi, la lutte contre le crime organisé et la drogue, l'endettement des pays pauvres. Le G8 a renouvelé son appel à l'Ukraine de respecter son engagement de fermer Tchernobyl dans deux ans.

BIRMINGHAM
de nos envoyés spéciaux

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus industrialisés, réunis à Birmingham du 15 au 17 mai pour leur sommet annuel, ont réclamé *« des réformes politiques comme économiques »* en Indonésie. Les membres du G8 – ceux du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), plus la Russie – se sont également inquiétés des essais nucléaires indiens. Le G8 *« condamne »* ces explosions et presse New Delhi de signer sans condition le Traité de non-prolifération nucléaire et celui d'interdiction des essais. Mais alors que les Etats-Unis et le Japon ont annoncé des mesures de représailles économiques contre New Delhi, la présidence britannique du sommet a fait savoir, vendredi, qu'aucune *« sanction collective »* ne serait prise contre l'Inde. Elle a en revanche lancé un appel pressant au Pakistan de ne pas suivre l'exemple indien.

Ces appels seront-ils efficaces ? Politiquement, ils ont plus de poids qu'une déclaration officielle publiée en solitaire par Washington, Paris, Londres ou Bonn. C'est là toute la fonction d'un forum comme le G8 : le paragraphe du communiqué consacré au processus de paix au Proche-Orient va certes moins loin que ce que Paris aurait souhaité : on n'y trouve notamment aucune mention chiffrée sur un retrait des territoires occupés par Israël. Il n'empêche qu'en soulignant *« l'impasse dans lequel se trouve toujours le processus de paix »*, les membres du G8 marquent une unité de vues qui peut, à terme, faire levier sur le terrain.

Le G8 n'a rien d'un « directoire mondial », dit-on dans l'entourage de Jacques Chirac. Il est avant tout un lieu d'échanges et de concertation. La première partie du sommet, consacrée aux questions économiques – et donc qualifiée de G7 puisque la Russie n'y est pas invitée – a ainsi examiné la réforme *du système monétaire international* qui s'impose à la lumière de la crise asiatique.

Reprenant les propositions de leurs ministres des finances, les membres du G7 ont adopté une déclaration en vue d'accroître la transparence et la disponibilité des chiffres des économies émergentes, *mais aussi de mieux associer les investisseurs privés à la résolution des crises financières*. Les Sept ont réitéré leur soutien sans faille au Fonds monétaire international. Une nouvelle architecture financière internationale se met en place. Pour Jacques Chirac, les idées lancées lors du sommet du G7 de Lyon il y a deux ans *« ont permis d'éviter le pire en Asie »*. Les déclarations du G7-G8 ont surtout une portée politique.

Au niveau du G7, les chefs d'Etat et de gouvernement ont choisi de parler longuement de l'Ukraine et de l'inviter à respecter ses engagements quant à la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl en l'an 2000, *« faute de quoi l'aide financière du G7 et d'autres donateurs sera suspendue »*, selon le communiqué de la présidence britannique. La politique, c'est aussi de prescrire aux pays du G7 les moyens d'obtenir *« une croissance durable et sans inflation »*. C'est pourquoi les Sept ont salué la naissance de l'euro mais assuré que la clé de son succès résidait dans des *« politiques budgétaires saines et la poursuite des réformes structurelles »*.

Patrice de Beer et Lucas Delattre

Le chantage à hauts risques de l'Ukraine sur le dossier Tchernobyl

KIEV
de notre envoyée spéciale

Le gouvernement ukrainien tiendra-t-il sa promesse de fermer définitivement Tchernobyl en l'an 2000 ? Depuis quelques mois, Kiev fait peser cette menace pour obtenir le financement de deux autres centrales de 1 000 mégawatts chacune, situées à Khmelnitsky et Rivno, dont la construction, réalisée à 80 %, a été stoppée en 1991. L'argument des autorités ukrainiennes pour convaincre les pays donateurs est la nécessité de compenser la perte de production d'électricité qu'entraînerait la fermeture de Tchernobyl par le redémarrage d'autres unités. Ce « chantage » n'est pas pris à la légère par la communauté internationale ; la question de Tchernobyl a été évoquée au sommet du G7 à Birmingham.

Depuis l'explosion, en 1986, du réacteur numéro 4, qui a provoqué une catastrophe sans précédent, seul le numéro 3 fonctionne. Arrêté il y a quelques mois pour maintenance, il devrait rouvrir le 18 mai et être définitivement fermé dans deux ans. Non seulement le gouvernement ukrainien se montre évasif sur ses intentions, mais il suggère régulièrement qu'il pourrait rouvrir le numéro 2, endommagé par un feu dans la salle des machines et dont la sécurité est loin d'être garantie.

En janvier 1996, le président Chirac, au nom de ses partenaires du G7, avait demandé à la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), en collaboration avec le fonds européen Euratom, la reprise des travaux de Khmelnitsky et Rivno (désignés sous le nom de K2 R4), dont le coût total est estimé à 1,8 milliard de dollars. La BERD s'est donc mise au travail, retenant quatre critères pour fonder son avis : l'analyse économique du projet (la reprise de ces constructions est-elle la manière la moins chère de produire de l'électricité, ou doit-on réhabiliter le parc existant de chaudières classiques ?) ; sur ce premier point, le conseil de la Banque a rendu un avis positif, en s'appuyant sur une étude de février 1997 réalisée par la société américaine Stone & Webster. Les trois autres points – environnement et consultation publique, sûreté nucléaire des usines et capacité de l'emprunteur à rembourser ces prêts – sont en revanche loin d'être acquis. D'une part, la consultation de la société civile ne semble pas entrer totalement dans les mœurs ukrainiennes : des membres des associations de défense de l'environnement Rainbow Keepers et Tigra Nigra, qui manifestaient, lundi 11 mai, devant l'Ukraine Palace, où se déroulait l'assemblée générale de la BERD, ont été arrêtés et condamnés à trois jours de prison. D'autre part, selon Joachim Jahnke, vice-président de la Banque, *« il n'est pas facile de combiner le design soviétique et la sécurité nucléaire moderne »*.

PROJET DE RENFORCEMENT DU SARCOPHAGE

L'étude menée par la BERD devrait être terminée avant l'été et une décision finale, prise en fin d'année. L'enjeu est important puisque, de l'avis de tous les experts, l'unité numéro 3 et, *a fortiori*, la numéro 2, présentent des dangers, à terme. Lorsqu'elle prendra sa décision, la communauté internationale aura sûrement en mémoire l'exemple de la Slovaquie, à qui la BERD avait conditionné ses prêts, pour la réhabilitation d'une usine nucléaire à Mochovce, à la fermeture de celle de Bahunice. Les Slovaques ont préféré s'adresser à des banques locales. Bahunice n'a pas été fermée, Mochovce ouvre le mois prochain.

Qu'elle soit positive ou non, la décision de reprendre les travaux à Khmelnitsky et Rivno ne devrait pas interférer avec l'autre dossier de Tchernobyl : la stabilisation du sarcophage du réacteur numéro 4. Dès la catastrophe en 1986, les Soviétiques avaient construit à la hâte une structure de béton pour isoler totalement l'unité détruite. Celle-ci, aujourd'hui, se fissure et menace de libérer des substances radioactives.

En juin 1997, les membres du G7 ont accepté de contribuer, pour 300 millions de dollars, au projet de renforcement du sarcophage, dont le coût total est estimé à 760 millions de dollars. D'autres gouvernements ont récemment accordé 77 millions de dollars supplémentaires, l'Ukraine participant elle-même pour 50 millions. Lundi 11 mai, le conseil des gouverneurs de la BERD, qui administre le fonds créé pour renforcer le sarcophage, a annoncé une nouvelle contribution de 120 millions de dollars.

On est cependant loin du compte et *« la structure se détériore plus vite que prévu*, a prévenu Volodymir Gorbulin, le secrétaire du conseil de sécurité et de défense ukrainien. *Elle pourrait céder et provoquer une réaction en chaîne »*, a-t-il ajouté. Ce budget prend uniquement en compte le renforcement de la structure et les études. Compte tenu des substances restant à l'intérieur – *« entre 30 et 40 tonnes de fioul nucléaire »*, selon Valentin Kupny, responsable du sarcophage –, il s'avère nécessaire d'entourer l'ancien sarcophage d'une nouvelle structure. Le président par intérim de la BERD, Charles Frank, a solennellement fait appel aux donateurs internationaux pour recueillir les millions de dollars nécessaires à cette construction. *« Sans cette nouvelle structure, les conséquences pour le monde pourraient être inimaginables »*, a-t-il dit. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, a averti que son pays était trop pauvre pour faire face financièrement aux conséquences sociales et environnementales de la catastrophe de Tchernobyl. Cet accident est devenu un défi pour le monde entier.

« Tchernobyl est devenu le symbole de ce qui peut mal tourner avec l'énergie nucléaire », a rappelé M. Jahnke. Les experts ont pourtant identifié d'autres sites aussi dangereux que Tchernobyl : deux en Lituanie et quatre en Russie.

Babette Stern

L'Organisation mondiale de la santé va subir de profondes réformes

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« Un pur moment d'hypocrisie absolue », n'a pu s'empêcher de commenter un spécialiste de l'OMS, en voyant, devant l'assemblée mondiale de la santé, jeudi 14 mai, Hillary Clinton féliciter, avec un large sourire, le Dr Hiroshi Nakajima, qui quittera, le 21 juillet, le poste de directeur général de l'Organisation. Félicitations pour son action ou pour son départ, que les Etats-Unis cherchaient depuis longtemps à obtenir ? La cinquantième assemblée mondiale de la santé, qui s'est achevée samedi 16 mai à Genève, restera celle de l'élection à la tête de l'OMS de Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre travailliste de Norvège. Pour la plupart des observateurs, cette nomination constitue l'ultime chance de survie d'une institution qui, au terme des deux mandats successifs du Dr Nakajima, apparaît à bout de souffle ; une institution en mal d'identité, concurrencée dans le champ de la santé du tiers-monde par d'autres organisations onusiennes (Unicef, Banque mondiale et Onusida) et idéologiquement exsangue, après avoir cru pouvoir mener l'idéaliste combat de la *« santé pour tous en l'an 2000 »*.

Les grandes lignes du programme dévoilées par M[me] Brundtland résument la somme des graves critiques qui doivent aujourd'hui être faites à cette organisation, qui emploie environ 4 500 personnes et dont le budget annuel ordinaire est de l'ordre de 900 millions de dollars. En d'autres termes, les différents chapitres d'un programme clairement exposé par le nouveau directeur général sont autant de remèdes qui doivent, en urgence, être administrés à un corps onusien que les principaux Etats membres ont, volontairement ou non, laissé se gangrener. *« L'OMS peut et doit changer. Elle doit devenir plus efficace, plus responsable, plus transparente et plus réceptive à un monde en pleine évolution*, a d'emblée déclaré M[me] Brundtland. *Il faut que les Etats membres assument la responsabilité des objectifs qu'ils se fixent, et fournissent les moyens de les atteindre. Il faut qu'ils pratiquent ce qu'ils prêchent du haut de cette tribune. »*

QUATRE PRIORITÉS

Deux voies d'actions seront développées. Le travail sur le terrain tout d'abord. *« Nous sommes là pour combattre la maladie, les décès prématurés et les incapacités. Nous sommes là pour donner des avis sur les pratiques les meilleures pour atteindre l'équité et la qualité, et fixer des critères et des normes. »* La politique ensuite. *« Nous devons défendre le rôle de la santé dans le développement, veiller à ce que la santé soit au centre des activités de développement. C'est là qu'elle doit être puisqu'elle est la clé de la lutte contre la pauvreté »*, a poursuivi M[me] Brundtland.

La réorganisation de l'OMS, que M[me] Brundtland entend entreprendre, aura quatre priorités : aider à surveiller, faire reculer, et éradiquer les maladies transmissibles ; aider à combatre et à réduire le fardeau des maladies non transmissibles ; aider les pays du tiers-monde à mettre en place des systèmes de santé fiables ; faire entendre la voix de l'OMS pour défendre la santé avec des arguments et des preuves solides et mieux plaider la cause auprès du plus grand nombre des décideurs. Par ailleurs, on devrait rapidement en finir avec les incessants déplacements internationaux du directeur général et les volumineuses productions de rapports et de documents insipides et sans portée.

Outre un *« appui sans faille »* au programme Onusida et une *« main tendue »* au secteur privé et à l'industrie, l'une des clés de la réforme à venir concernera le rapprochement de l'OMS des différentes organisations non gouvernementales dont on sait qu'elles ont pu, dans le champ de la santé, avoir une action considérable. *« Actuellement, il n'existe malheureusement pratiquement aucune synergie entre l'OMS et les ONG locales. Il y a seulement des programmes qui sont proposés aux gouvernements et aux ministres de la santé, mais pas d'actions concrètes sur le terrain*, a déclaré au *Monde* Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, qui n'a jamais ménagé ses critiques vis-à-vis du fonctionnement de cette organisation. *Toute la question sera de savoir si l'OMS de demain ne sera pas trop en concurrence avec les agences de l'ONU qui, comme la Banque mondiale, ont déjà fort bien compris l'importance cruciale de la santé dans le développement économique et social. »*

Jean-Yves Nau



RÉSEAUX De Jean-Pierre Chevènement à Charles Pasqua, les pourfendeurs de la « pensée unique », de la construction européenne et du mondialisme mettent en avant la défense des idéaux de la République et de la nation. Philippe Séguin prend ses distances, alors que des animateurs de cette mouvance en avaient, un temps, fait leur porte-drapeau. ● UN MOUVEMENT D'IDÉES se développe dans les milieux intellectuels et *journalistiques. Ses publications*, journaux, revues, livres, trouvent un large écho auprès du public. Les colloques, comme ceux de la fondation Marc-Bloch ou d'un collège créé par M. Pasqua, *témoignent de la diversité* des participants. ● ÉLECTORALEMENT, une alliance entre toutes les tendances de cette mouvance paraît aujourd'hui exclue. Certains des *proches de M. Chevènement* envisagent de rejoindre le PS pour les élections européennes.

Le refus de l'Europe mobilise les nationaux-républicains

Déçus par ceux en qui, à droite ou à gauche, ils avaient placé leurs espoirs, les pourfendeurs de la pensée unique continuent, dans des livres, des revues, des colloques, de dénoncer les risques européens. Sans réels chefs de file, ils s'installent à leur compte pour préparer l'avenir

ILS NE SONT donc pas morts avec le passage à l'euro. Amis de Jean-Pierre Chevènement, proches du Parti communiste français ou, plus souvent, de la droite gaulliste, ils continuent de tisser leurs liens et leurs réseaux, malgré les combats perdus et les défections successives d'hommes qu'ils avaient crus investis par la providence. En une semaine, deux manifestations rappellent que, installés désormais à leur compte, ils entendent bien se battre encore. Lundi 11 mai, les amis de la toute nouvelle Fondation Marc-Bloch se retrouvaient, à la Sorbonne, pour débattre du traité d'Amsterdam, *« dernier texte d'inspiration soviétique »* ; jeudi 14 mai, autour de Charles Pasqua, dans « son » université de président du conseil général des Hauts-de-Seine, ils se sont réunis pendant trois jours, autour de *« la loi française face à l'Europe »*.

Intellectuels, journalistes, professeurs, ils ont en commun leur amour de *« la République »*, dont seule l'affirmation asséchera le Front national, et plus encore *« la nation »* dont l'Europe restreint la souveraineté. Opposés, comme les amis de Pierre Bourdieu, à la *« mondialisation sauvage »*, ils rejettent toutefois leur *« néo-internationalisme »*, comme dit l'historien Pierre-André Taguieff. Ensemble, ils se livrent, en *« citoyens »*, à une très vigoureuse critique des *élites* et de leur *« pensée unique »* qui, selon Philippe Cohen, chef du service économique de l'hebdomadaire *Marianne* et créateur de la Fondation Marc-Bloch, les *« excommunient dans les médias »*.

Beaucoup, aujourd'hui, ont acquis la conviction que ce n'est pas des partis actuels – et surtout pas du RPR, dont beaucoup d'entre eux restent pourtant des électeurs –, mais bien d'une réflexion menée par les intellectuels, que viendra le réveil. *« Il faut relire ce qu'écrivait Gramsci : pour lancer le mouvement, il suffit de vingt-cinq intellectuels puis de quelques journalistes et d'éléments influents »*, assure Paul-Marie Coûteaux, ancien élève de l'ENA et aujourd'hui professeur à Paris-VIII, passé du cabinet de Jean-Pierre Chevènement – lorsque celui-ci était ministre de la défense –, à celui de Philippe Séguin – à la présidence de l'Assemblée nationale –, avant de rejoindre Charles Pasqua dans son association Demain la France. *« Il nous faut travailler à vingt, trente ans »*, explique-t-on à la Fondation Marc-Bloch.

Depuis qu'ils se sont retrouvés autour du discours sur la *« fracture sociale »* de Jacques Chirac, le 7 mai 1995, puis qu'ils en ont été les premiers déçus après le ralliement présidentiel à l'orthodoxie budgétaire, ces contestataires de la pensée unique se retrouvent simplement dans... l'*« opposition »*, dit M. Cohen. Une opposition qui transcende, selon leurs vœux et leur conviction, les lignes de clivage habituelles, d'une rive à l'autre. La gauche républicaine est souvent la plus sévère à l'égard des *« démocrates »* – selon la terminologie chère à Régis Debray – ou avec la gauche morale *« mouvementiste »* et *« abbépierriste »*, comme dit M. Taguieff. De même, à droite, Nicolas Baverez, autrefois proche de M. Séguin, s'en prend à ses anciens compagnons : *« Les partis de droite parlent de liberté mais ont été les champions de la réglementation sous Alain Juppé. Ils invoquent la morale mais couvrent la corruption de la Ville de Paris. Ils en appellent à la responsabilité, mais le président qui dissout et perd n'en tire aucune conséquence et reste en place. »*

QUEL HOMME PROVIDENTIEL ?

Revues, colloques, clubs de province, où ce tout petit monde est souvent plus prisé qu'à Paris, servent de creuset. *« Jamais, il y a seulement un an, on n'aurait entendu un public de droite applaudir une tribune de gauche »*, raconte le démographe Emmanuel Todd ; Le chevènementiste Philippe Barret, inspecteur général de l'éducation nationale, ou Bernard Cassen, directeur général du *Monde diplomatique*, se sont rendus jeudi au colloque de Charles Pasqua. Autre nouveauté : journalistes ou politologues ne craignent plus de s'afficher ou de s'engager à leurs côtés à visage découvert. C'est le cas, à la Fondation Marc-Bloch, de Joseph Macé-Scaron, de Michèle Cotta, de Philippe Meyer, ou encore de Stéphane Rozès.

Longtemps, ces intellectuels nourris par André Malraux ou Raymond Aron ont cru en l'homme providentiel. Gaullistes sans de Gaulle, souvent jeunes et récents convertis, ils ont misé sur Philippe de Villiers, Charles Pasqua, Jean-Pierre Chevènement et, surtout, Philippe Séguin. Mais M. de Villiers s'est finalement confondu avec les conservateurs et les défenseurs de la famille, M. Pasqua a rallié la candidature du libéral Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle, M. Chevènement est entré, en juin 1997, dans le gouvernement qui a signé le traité d'Amsterdam et met en place la monnaie unique. Comme l'ont fait les ministres communistes de Robert Hue, qui, au premier tour des élections législatives, avait séduit un certain nombre d'intellectuels du club Phares et balises. Ce n'est pas par hasard si M. Séguin a finalement renoncé à prononcer le discours qui devait clore, samedi 16 mai, le colloque de son ancien allié Charles Pasqua – choisissant de n'assister finalement qu'au déjeuner. Mission trop difficile, pour un responsable RPR qui vient de faire « Alliance » avec une UDF libérale et européenne.

Courtisée par Lionel Jospin, dans sa déclaration de politique générale en forme de *« pacte républicain »*, embauchée malgré elle derrière M. Chevènement dans la majorité « plurielle », la gauche nationale se fait elle aussi de plus en plus discrète : Régis Debray, qui a déjà refusé de devenir leur chef de file intellectuel, ne veut *« plus du tout s'occuper de ces choses-là »*. Est-ce parce qu'il a humé de près, en 1995, le fumet de la victoire, en soufflant fort à propos à Jacques Chirac l'air de la *« fracture sociale »* ? Certains, pourtant, comme Henri Guaino et ses amis de Marc-Bloch, continuent à y croire. *« On ne doit pas renoncer à l'action politique. On doit soit subvertir les partis, soit en créer de nouveaux »*, assure l'ex-commissaire au Plan...

Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin

Manifestation contre Maastricht et Amsterdam

« Contre la mise en place de l'euro, Maastricht et Amsterdam » : une manifestation « internationale » est organisée, samedi 16 mai à Paris, à l'appel des « comités pour l'abrogation du traité de Maastricht ». Créés à l'initiative du Parti des travailleurs (trotskiste), avec le soutien de la Gauche communiste de Jean-Jacques Karman, conseiller général PCF de Seine-Saint-Denis, qui tente de fédérer les diverses oppositions à la ligne de Robert Hue, ces comités avaient réuni, l'an dernier, quelque dix mille personnes dans les rues de Paris. Lors de son congrès, le 10 mai, le PT a rappelé sa fibre républicaine en dénonçant *« l'offensive visant, par le truchement du changement de mode de scrutin, à la dislocation régionaliste de la République, une et indivisible »*. En province, plusieurs membres du MDC et de Demain la France ont participé à des débats organisés par le PT avant cette manifestation.

Le tropisme majoritaire du Mouvement des citoyens

LE PROCHAIN SCRUTIN européen, en juin 1999, devrait être l'occasion d'une clarification au sein des nationaux-républicains. Voire de quelques reclassements et de quelques surprises. Depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche « plurielle », une liste commune de *« républicains »* des deux rives ne semble pas tout à fait impossible. Mais, tandis qu'à droite les amis de Charles Pasqua envisagent d'entrer en lice, un débat significatif agite, depuis quelques semaines le Mouvement des citoyens : certains n'excluent plus de faire cause commune avec les socialistes.

« Les positions du PS ont évolué, notamment sous notre pression, justifie ainsi un élu franc-comtois, proche du ministre de l'intérieur. *Le profil de Gerhard Schröder, candidat social-démocrate aux élections législatives allemandes, est aussi un élément à prendre en compte. En outre, les élections européennes, même saucissonnées en sept régions, seront un test pour le gouvernement. »* Place Beauvau, où bon nombre des cadres du MDC se trouvent aujourd'hui, l'analyse est la même : *« Nous sommes des miraculés de la dissolution. Nous ne pouvons pas nous permettre, avec Chevènement ministre de l'intérieur, de faire un score ridicule. Les socialistes le savent, et ne seraient pas mécontents d'ajouter un petite note moins maastrichtienne à leur liste. »*

« UN BEAU COMBAT »

Au PS, certains évoquent un retour de ces dissidents. Des proches de Lionel Jospin et de François Hollande ne jugent pas une telle hypothèse fantaisiste, même si, disent-ils, *« il n'y a eu aucune proposition organisationnelle de la part de la direction du MDC »*. Le désaccord sur l'euro dépassé, et alors que les socialistes organiseront, en janvier 1999, une convention sur la nation et l'Europe, préparée par Alain Bergounioux et Henri Weber, ils jugent qu'une grande partie de ce qui avait justifié le départ des chevènementistes n'a plus de raison d'être.

« Tout ceci est d'une absurdité totale. Cela ne correspond à aucune réalité », tranche, pour sa part, Georges Sarre, président délégué du MDC. Mais chacun se souvient que M. Chevènement avait mis Lionel Jospin sur orbite présidentielle, lors de la convention nationale de son mouvement, à Arras, en mars 1998. *« La cohabitation s'achève toujours sur un beau combat*, prévenait le ministre de l'intérieur. *Nous savons qu'il sera un choc frontal entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, et accessoirement entre Jacques Chirac et Philippe Séguin. Nous avons fait le tour des autres hypothèses. les républicains de l'autre rive seront happés par le même engrenage. Et, dans ce combat, nous serons engagés sans équivoque aux côtés de la gauche. »* Il ajoutait : *« Le MDC œuvre à la constitution d'un grand parti républicain de toute la gauche : un jour viendra peut-être où cette tâche aura suffisamment avancé pour que puisse s'envisager un congrès de Tours à l'envers. »*

Ar. Ch. et M. N.

Les passerelles de la pensée critique

DIFFÉRENTS lieux et publications servent de creuset et de support aux réflexions de cette mouvance. En voici les principaux.

● **L'hebdomadaire *Marianne*** : Jean-François Kahn a fondé cet hebdomadaire en avril 1997 sur la certitude de l'existence d'un public avide de débats et de remise en cause du consensus. Il a fait de son prix de vente (10 francs), un élément-clé pour la diffusion large *d'une critique des élites* ; les deux tiers des ventes sont réalisées en province. Au sein de la rédaction, Philippe Cohen, chef du service économique et créateur de la fondation Marc-Bloch a, dès la naissance du journal, amené la plupart des représentants de cette mouvance à s'exprimer dans les colonnes de l'hebdomadaire : Jean-Pierre Léonardini de *L'Humanité*, Éric Zemmour du *Figaro*. Parmi les collaborateurs extérieurs figurent le sociologue Emmanuel Todd, les philosophes Pierre-André Taguieff, Dominique Lecourt et François Dagognet, et Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières. *Marianne* organise régulièrement des débats en régions.

● **La fondation Marc-Bloch**, moins élitiste, plus jeune et, surtout, plus à droite que son *aîné* – le club Phares et Balises, fondé en 1992 par l'écrivain Régis Debray et l'éditeur Jean-Claude Guillebaud –, est née en mars 1997. Créée par Philippe Cohen, chef du service économique de *Marianne*, auteur du *Bluff républicain* (Arléa), et par le sociologue Emmanuel Todd, avec l'aide de Jean-Christophe Comor, délégué de Demain la France, Nicolas Baverez et Paul-Marie Coûteaux, la fondation Marc-Bloch veut élaborer et diffuser *« une pensée critique »*, sous forme de réunions et de notes, comme son illustre aînée, la fondation Saint-Simon, le fait pour la *« pensée unique »*. Marc-Bloch réunit des économistes libéraux (Jean-Jacques Rosa) ou communistes (Paul Boccara), des amis de Julien Dray (Jérôme Guedj, jeune tête pensante de la Gauche socialiste), ou du Mouvement des citoyens (Didier Motchane). On trouve aussi des cinéastes (Dominique Cabréra), des philosophes (Pierre-André Taguieff), des journalistes (Philippe Labarde, membre du CSA, ou Jean-François Kahn, directeur de la publication de *Marianne*). Les francs-maçons d'Initiative républicaine, une formation qui défend la laïcité, sont aussi présents *via* Bernard Teper. Enfin, la fondation a ses relais dans les syndicats : CGT (Jean Magniadas) ou CGC (Marc Vilebenoît, son président). La fondation est d'ailleurs installée 59-63, rue du Rocher, dans le 8e arrondissement de Paris, les locaux de la confédération des cadres.

● **Le collège d'études politiques de l'université Léonard-de-Vinci.** Créé au sein de l'université lancée par Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine, en 1995, ce cycle d'études fait le constat de *« l'abandon, dans les vingt dernières années, du projet national inspiré par l'Etat républicain »* et propose d'enseigner *« tout ce qui fait le fonds et la singularité de l'école française de science politique, de Jean Bodin à Charles de Gaulle »*.

● **Les éditeurs.** Aucun éditeur particulier n'a le monopole des ouvrages de cette galaxie imprécise. Arléa, la petite maison d'édition créée en 1986 par Jean-Claude Guillebaud, apparaît toutefois comme un relais privilégié de la gauche républicaine. Jean-Claude Guillebaud est également directeur littéraire au Seuil, où il vient d'éditer *Souffrance en France*, de Christophe Dejours. D'autres pôles d'attraction se dessinent.

Chez Albin Michel, l'ancien journaliste Thierry Pfister, responsable des documents, est l'éditeur du livre de Philippe Labarde et Bernard Maris comme de celui, à paraître, de l'ancien commissaire au Plan Henri Guaino ; Alexandre Wickham, en charge lui aussi de ce secteur chez Albin Michel, est membre du conseil d'administration de la fondation Marc-Bloch. Chez Gallimard, Georges Liébert, lui aussi membre du conseil d'administration de la fondation, a assuré l'édition du dernier livre d'Emmanuel Todd. Chez Lattès, Jean-François Colosimo, directeur éditorial, a publié Paul-Marie Coûteaux et Philippe de Saint Robert. Pierre-André Taguieff ou Paul-Marie Coûteaux ont publié leurs derniers ouvrages chez Michalon, et Philippe Petit, responsable du secteur « Idées » à *Marianne* et membre de la fondation Marc-Bloch, y est conseiller éditorial.

Ar. Ch. et M. V. R.

Le succès des publications « dissidentes »

QUELQUE CHOSE se passe en librairie. Non pas un « phénomène » identique à la spectaculaire popularité des petits livres à 30 francs des éditions Liber/Raisons d'agir dirigées par Pierre Bourdieu. Du moins la révélation d'une attente du public pour un certain type de diagnostic sur la société française contemporaine. Cela se traduit par la réussite commerciale de nombreux essais à première vue dissemblables, mais qui ont en commun de représenter respectivement l'expression d'un malaise social et le refus de son acceptation. A l'image de la mouvance intellectuelle dont ils sont l'émanation, ce qui les réunit se trame au-delà de la divergence des approches et des convictions idéologiques, dans la manifestation d'une dissidence par rapport à la *« pensée unique »* et d'une résistance à la résignation devant l'emprise des élites sur le peuple, de l'économique sur la volonté politique, de l'*« Europe des banquiers »* et du mondialisme sur la souveraineté nationale.

De quoi relèvent ces succès éditoriaux qui occupent depuis quelques mois les listes des meilleures ventes, de *L'Illusion économique* d'Emmanuel Todd (Gallimard, environ 50 000 exemplaires) aux *Trente Piteuses* de Nicolas Baverez (Flammarion, plus de 15 000), en passant par *Ah Dieu ! que la guerre économique est jolie !* de Philippe Labarde et Bernard Maris (Albin Michel, 60 000), *Souffrance en France* de Christophe Dejours (Seuil, 20 000), *La France doit-elle disparaître ?* de Jean-Claude Barreau (Grasset, 50 000) ?

Ce n'est pas un hasard si, pour un bon nombre d'entre eux, les auteurs de cette nébuleuse disparate – à laquelle « appartiennent », sans nécessairement s'y reconnaître délibérément, Régis Debray, Max Gallo, Paul-Marie Coûteaux, Henri Guaino, Jean-Paul Fitoussi, Philippe de Saint-Robert, Denis Tillinac, Jean-Claude Guillebaud ou Pierre-André Taguieff –, ont été membres de l'ex-club Phares et Balises et/ou se retrouvent aujourd'hui au sein de la Fondation Marc-Bloch ; si bon nombre d'entre eux voient dans l'hebdomadaire *Marianne* et, partiellement, dans *Le Monde diplomatique*, la fédération de leurs différences ; si ce sont les mêmes qui peuvent s'exprimer ou se reconnaître dans certaines revues : à gauche, dans *Pétition*, dont le premier numéro vient de paraître chez Arléa, ou, à droite, dans *Géopolitique*, de Marie-France Garaud ; dans *Liberté politique* (éd. François-Xavier de Guibert), comme dans *Une certaine idée*, la nouvelle revue éditée par le RPR.

Dissidents de la pensée unique, nationaux-républicains ou mousquetaires nostalgiques de la grandeur gaulliste, « réagissants » ou « réactionnaires » nés de l'hostilité à la construction européenne, *« centristes-révolutionnaires »* (Jean-François Kahn) ou encore *« nationistes »* – selon le concept du philosophe Pierre-André Taguieff – visant à repenser la nation dans le cadre de la démocratie : *« Cet archipel de sensibilités*, commente ce dernier, *est l'expression d'une nouvelle alliance qui ne peut être institutionnalisée politiquement mais qui va des franges du PC aux franges du RPR. »*. *Le Monde diplomatique* et *Une certaine idée* figureraient éditorialement les deux extrémités d'une nébuleuse marquée du double retour à Marx (pour la critique du capitalisme) et à de Gaulle (pour la version républicaine du « nationisme »).

Une attente du public pour un certain type de diagnostic sur la société

Le succès des livres de cet *« archipel »*, comme celui de *Marianne* (plus de 200 000 exemplaires), s'expliquerait notamment, selon Jean-François Kahn, directeur de la publication de ce magazine, par *« le brouillage et la transcendance des clivages gauche/droite »*. Mais, dans cette mouvance, le refus des clivages ne fait pas l'unanimité. *« J'ai du mal à adhérer à ce thème des républicains des deux rives*, note Jean-Claude Guillebaud, directeur d'Arléa et cofondateur de Phares et Balises ; *de même qu'on ne peut réduire le débat à la seule question du national. S'il y a un point commun, c'est l'esprit de dissidence. »*

Marion Van Renterghem

Alain Madelin réclame une politique franchement libérale

Le président de Démocratie libérale propose dix « choix forts » à l'opposition afin de faire « reculer l'emprise de l'Etat ». Il veut que son parti adhère directement à l'Alliance sans passer par une structure UDF

La convention nationale de Démocratie libérale, réunie samedi 16 mai, devait décider de l'avenir de ce parti. Son président, Alain Madelin, souhaite qu'il constitue un pôle libéral adhérant directement à l'Alliance proposée par Philippe Séguin et François Léotard. Ce dernier, qui en est le président d'honneur, préconise que l'association avec le RPR se fasse par l'intermédiaire de l'UDF. M. Madelin a présenté un programme en dix points pour une *« opposition libérale et populaire »*. Il préconise, notamment, un référendum pour raccourcir le mandat présidentiel à cinq ans, l'attribution aux régions d'un pouvoir *« réglementaire »*, la diminution de l'impôt sur le revenu et du nombre de fonctionnaires. Son objectif est de *« faire reculer l'emprise de l'Etat »* car il repproche à la droire de n'avoir *« jamais encore mis franchement en œuvre une politique libérale »*.

PLACE au libéralisme. Après plusieurs semaines d'empoignades au sein d'une UDF considérée comme caduque, Alain Madelin devait installer Démocratie libérale dans son identité libérale et préciser *la place qu'il entend lui donner* au sein de l'opposition, lors d'une convention nationale de son parti, samedi 16 mai, à Paris. Les adhérents de cette composante de l'UDF devaient d'abord être invités à repousser une fusion avec le mouvement centriste de François Bayrou, et se prononcer sur les modalités de la participation de DL à l'Alliance, structure commune de l'opposition proposée, jeudi 14 mai, par Philippe Séguin et François Léotard. A l'inverse, le *président de l'UDF, également pré*sident d'honneur de DL, et Gilles de Robien, député de la Somme, devaient plaider pour une entente avec les centristes au sein d'une UDF renouvelée.

Puis M. Madelin, pour qui l'opposition ne peut retrouver sa crédibilité dans l'électorat que dotée d'un projet cohérent fondé sur le libéralisme, devait exposer ses *« dix choix forts pour une opposition libérale et populaire »*. *« Dans le passé, l'opposition n'a pas su assumer franchement ces choix libéraux. Si la France a essayé toutes les politiques étatistes possibles, elle n'a jamais encore franchement mis en œuvre une politique libérale »*, estime l'ancien ministre de l'économie. Aussi liste-t-il les principales têtes de chapitres qui pourraient, selon *lui*, constituer le socle d'un projet proposé à l'ensemble de l'opposition.

Le président de Démocratie libérale plaide d'abord pour instituer, par un référendum de *« redistribution des pouvoirs »*, un régime présidentiel accompagné d'*« une vraie séparation des pouvoirs »* et d'un mandat présidentiel limité à cinq ans. Il propose de donner aux régions un *« un rôle de pivot »* : elles seraient dotées de compétences nouvelles, d'*« un pouvoir de réglementation »* et se verraient attribuer *« une part d'un grand impôt national, comme la taxe sur les produits pétroliers »*.

Comme tout libéral conséquent, M. Madelin propose de *« faire résolument le choix du recul de l'emprise de l'Etat sur l'ensemble de la société »*, ce qui, du point de vue budgétaire, devrait permettre, selon lui, de *« réduire la part des prélèvements publics de 1 % du PIB par an »*, de diminuer le nombre de fonctionnaires, mais en revanche d'accroître les budgets de la justice et de la police. En matière de délinquance, M. Madelin demande des *« sanctions significatives »* pour les primo-délinquants. *« Des centres carcéraux à moyens éducatifs renforcés »* accueilleraient les *« mineurs multirécidivistes »* et des *« centres éducatifs sous le régime de l'internat »* devrait tenir à l'écart de leurs quartiers certains mineurs.

Favorable à *« une franchise de charges sociales sur les 4 000 premiers francs du salaire »*, il propose *« d'introduire une part plus flexible dans le salaire »* et de développer l'intéressement pour les fonctionnaires. La CSG serait convertie en *« une première tranche proportionnelle de l'impôt sur le revenu »* ; la progressivité de celui-ci serait *« fortement »* atténuée pour *« aboutir à un taux minimum de 35 % »*. La TVA et la fiscalité de l'épargne seraient abaissées. En matière de droit du travail, *« un contrat d'entreprise doit permettre d'organiser librement le temps de travail »*, la référence aux 35 heures étant supprimée, et de *« nouvelles formes de contrat de travail et d'activité »* seraient autorisées.

Cécile Chambraud

Meilleurs vœux aux jeunes mariés, félicitations aux parents

RIEN n'allait plus dans la famille de droite. Des *« expérimentations hasardeuses »* l'avaient ruinée, le partage de ce qui restait d'héritage la déchirait, des mésalliances avec l'extrême droite l'éclaboussaient, les parents divorçaient, les enfants subissaient. Et voilà l'Alliance. Comme une promesse de printemps, une histoire d'amour en pleine guerre. La famille, disséminée dans toute la France, a réagi. Avec enthousiasme depuis Marseille : *« Pour la première fois, et depuis longtemps, enfin une bonne nouvelle »*, s'est exclamé Jean-Claude Gaudin (UDF). En écho, de Metz : *« La bonne nouvelle ! »*, a écrit Gérard Longuet (UDF). Avec politesse, de Toulouse : *« Une initiative constructive et positive »*, a jugé Dominique Baudis (UDF). En Haute-Savoie, on a symboliquement fait télégramme commun : le RPR Bernard Accoyer et l'UDF Bernard Bosson ont témoigné de leur approbation *« sans réserve »* de l'initiative prise par les deux dirigeants de parti.



RÉCIT

Bien sûr, un vieil oncle un peu aigri et misanthrope a maugréé que la vie est longue et l'amour bref. Ce mariage est *« une bonne idée »*, a observé Bernard Pons (RPR) mais qui ne *« sera pas facile à mettre en œuvre »*. Les marieuses, que l'on n'avait pas écoutées en leur temps, sont venues réclamer leurs droits d'auteur. *« Je ne peux que me réjouir d'avoir été entendu »*, a constaté Edouard Balladur (RPR) en avertissant aussitôt les conjoints de leurs devoirs conjugaux : *« C'est un premier pas mais il faudra qu'il soit suivi d'autres. » « Le RPR et l'UDF représentent une part qui décroît dans l'électorat de droite. Nous avons besoin d'être mieux unis les uns avec les autres dans notre diversité. »*

ALLIANCE OU ALLIAGE ?

Du coup, les procédures de divorce engagées font désordre. Gilles de Robien (UDF) s'est mis à *« supplier »* Alain Madelin de ne pas quitter l'UDF. Jean Tiberi (RPR) a proposé son expérience et ses services pour célébrer le mariage en soulignant que *« depuis quinze ans, le RPR et l'UDF ont su se réunir pour administrer ensemble la capitale »*. Mais il a aussitôt laissé entendre qu'il ne tolérerait pas la présence à la cérémonie de son rival, Jacques Toubon. *« La création de l'Alliance doit permettre, je l'espère, de mettre un terme aux divisions et aux initiatives désordonnées »*, a-t-il déclaré.

Aussitôt, le président du groupe dissident PARIS a ironisé sur le soutien du maire de Paris : *« Il ne pouvait pas faire autrement. C'est du politiquement correct. »* L'Alliance, s'empresse-t-il aussitôt d'ajouter, *« correspond parfaitement à l'esprit de l'initiative que j'ai prise de constituer au conseil de Paris un groupe réunissant RPR et UDF autour d'un projet commun »*. Mais il reste sur sa faim : *« L'Alliance est un terme un peu ambigu. Pour beaucoup d'électeurs, elle appelle le mot "électoral". "L'Alliage" serait une meilleure formule. Dans un alliage, il y a deux corps chimiques qui préexistent, et un troisième qui se crée à partir de l'alliage. »*

Toute cette agitation à droite a fini par attirer l'attention de la famille gauche « plurielle ». Pour Robert Hue, l'Alliance ne sert qu'à *« sauver les meubles, en l'occurence les meubles vermoulus »*. Laurent Fabius est beaucoup plus cruel : *« L'Alliance, pourquoi pas ? Si cela peut donner un peu de tonus à l'opposition qui est actuellement en petite forme »*, a-t-il observé. Renaud Donnedieu de Vabres (UDF) en a soupiré d'aise : *« C'est la première fois depuis plusieurs semaines que la gauche se met à nouveau à nous attaquer. »* Enfin, la droite respire : après tant de semaines d'émotion, de déchirements, d'insultes et de coups, l'Alliance, c'est papa dans maman.

Pascale Robert-Diard

Nicole Notat a composé l'exécutif confédéral de la CFDT

RÉMI JOUAN, de la fédération des services, Annie Thomas, responsable de la région Midi-Pyrénées, et Jean-Marie Toulisse, son *alter ego* du Nord - Pas-de-Calais, feront leur entrée au sein de la commission exécutive de la CFDT, à l'issue du 46e congrès. Discutées les 13 et 14 mai, ces candidatures seront définitivement adoptées par le bureau national de la CFDT en juin, avant d'être soumises au congrès de décembre. L'équipe confédérale constituée autour de Nicole Notat passera de huit à neuf membres et sera composée de fidèle à la secrétaire générale. Sa benjamine, Annie Thomas, a 46 ans, tandis que son vétéran, Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM, a 53 ans. Avec le départ de Jean-René Masson, cette commission exécutive ne comprend plus de représentants des régions Bretagne et Pays de la Loire, où l'influence de la CFDT est pourtant traditionnellement forte.

DÉPÊCHES

■ **CONSTITUTION : le président du Sénat, René Monory, a indiqué**, vendredi 15 mai, après avoir été reçu par le premier ministre, qu'il souhaitait que la révision constitutionnelle rendue nécessaire par l'accord de Nouméa sur la Nouvelle-Calédonie soit définitivement adoptée avant le 14 juillet. Il a ajouté qu'il n'a *« pratiquement pas »* été question de la réforme de l'élection sénatoriale souhaitée par Lionel Jospin.

■ **ADMINISTRATION : le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a présenté** au conseil des ministres du 13 mai un projet de loi qui, notamment, supprime l'anonymat dans la correspondance administrative.

JUSTICE En Corse, les magistrats entendent bel et bien donner un prolongement judiciaire aux conclusions des différents rapports administratifs réalisés après l'assassinat, le 6 février, du préfet Claude Erignac. ● SAMEDI *matin 16 mai, le président de la* chambre régionale d'agriculture, Michel Valentini, qui est mis en cause dans le rapport des inspections générales des finances et de l'agriculture *sur la Caisse régionale du Crédit agricole*, était toujours en garde à vue. Il devait être déféré, durant le week-end devant le juge Jean Guary. ● JEUDI, sur ordonnance du président du *tribunal de Bastia, une escouade* d'inspecteurs des finances et de policiers ont perquisitionné au siège et aux domiciles des deux dirigeants de la principale entreprise insulaire spécialisée *dans la distribution* agro-alimentaire. ● LE MAIRE (RPR) de Propriano, Emile Mocchi, comparaîtra en juin devant le tribunal d'Ajaccio.

Les magistrats et le fisc multiplient les investigations en Corse

Forts des conclusions des rapports concernant la Caisse régionale du Crédit agricole et la Caisse de développement de la Corse (Cadec), les enquêteurs semblent décidés à donner un prolongement judiciaire aux nombreuses malversations et fraudes constatées par l'administration

BASTIA
de notre correspondant

L'opinion corse, déjà fortement choquée par l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février à Ajaccio, puis sidérée par les informations du rapport des inspections générales des finances et de l'agriculture révélé par *Le Monde* (du 12 mai) dénonçant les turpitudes financières auxquelles se seraient livrées plusieurs personnalités insulaires, se surprend à ne plus distinguer la rumeur de la réalité. Ainsi, vendredi 15 mai, le bruit courait de l'arrestation de Mathieu Filidori, un militant nationaliste de la première heure, par ailleurs exploitant agricole.

En fait, aucune arrestation n'avait été décidée. Deux camions de CRS avaient bien stationné ce même jour aux abords de son domaine, à Pinia, sur la plaine orientale. Mais il s'agissait simplement de permettre l'accès à des gendarmes venus constater l'édification sans permis de construire d'un restaurant sur la partie littorale du domaine. Le gérant de cette vaste exploitation agricole et touristique, épinglé par le rapport des inspecteurs généraux, ne nie pas avoir bénéficié en quinze ans de quinze prêts du Crédit agricole. Mais il en conteste le montant, évalué à 18,7 millions de francs par les enquêteurs. Il reconnaît tout de même que, pour pallier les difficultés de rentabilité de son activité agricole, il a bien constitué une société immobilière avec le concours de capitaux provenant d'Italie, donc sans avoir recours à l'intervention du Crédit agricole... D'une manière générale, les Corses se demandent si la justice a vraiment l'intention d'aller jusqu'au bout et si *« les coupables désignés par la presse seront jugés »*. Des interrogations parfois doublées d'une réelle inquiétude lorsque des « commandos » d'enquêteurs s'attaquent à la plus grosse entreprise privée de Corse.

FRAUDES COMMERCIALES

Jeudi 14 mai au petit matin, trente-deux inspecteurs des finances, arrivés la veille de Paris, débarquent à Bastia, soutenus par des inspecteurs de la police judiciaire, deux cars de CRS, quelques hommes du GIGN et une équipe de télévision. Objet de la mission : perquisitionner aux domiciles des deux dirigeants et au siège de la plus puissante entreprise insulaire spécialisée dans la distribution agroalimentaire. Il s'agit de vérifier les présomptions de fraudes commerciales signalées au ministère des finances par la direction des services fiscaux de la Haute-Corse et mettant en cause la comptabilité de l'entreprise, la suspectant de *« dissimulations d'activités »*.

L'entreprise est divisée en deux branches. D'un côté, la Codim 2 qui exploite les hypermarchés Géant et les supermarchés Casino. De l'autre, la Sodeca, qui est associée à 50 % à Casino, dont dépendent plusieurs sociétés patrimoniales. Cet ensemble emploie 1 200 personnes en Corse. De plus, le groupe emploie 600 personnes sur le continent au sein d'Aldis, une entreprise spécialisée dans la restauration hors foyer (RHD). L'actionnaire principal du groupe est Noël Devichi, son associé est Charles Capia, un ancien inspecteur principal des impôts. Ce groupe a une dette approximative de 900 millions de francs. D'où provient cette perte ?

« En 1991, nous avons beaucoup investi dans le commerce de proximité en Rhône-Alpes, en Savoie, Haute-Savoie et dans les Alpes-Maritimes. Ce fut une erreur de stratégie car ce type d'activité devait faire face à une nécessaire restructuration, et les pertes de nos clients se répercutaient sur nous. En 1995, les bons résultats financiers de nos entreprises en Corse ne suffisaient plus à compenser les pertes enregistrées sur le continent », précise Charles Capia. Les commerces de proximité sont alors vendus à Casino en avril de la même année et un accord amiable est conclu le 19 décembre, avec un groupe de trente-deux banques pour l'étalement de la dette jusqu'en 2005. Le contrôle de cet accord est confié, d'une part, au cabinet d'audit Andersen (contre des honoraires de 200 000 francs par an à la charge des banques) et, d'autre part, à un expert judiciaire près la Cour de cassation. Entre-temps, cinq banques vendront leurs créances. Au 31 décembre 1997, les obligations contenues dans l'accord amiable de 1995 étaient encore tenues.

SIMPLE CONTRÔLE

Une situation jugée viable par Charles Capia, puisque *« le groupe peut opposer un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs et une valeur immobilière de 1 milliard »*. Que signifie alors ce contrôle ? *« Je suis chef d'entreprise et je considère que le contrôle fiscal fait partie des choses courantes. Dans le contexte actuel, cela ne m'étonne pas. Il faut dédramatiser. On ne peut pas être à la tête de la plus grande entreprise de Corse et ne pas être concerné par ce qui se passe en Corse. Dans le contexte actuel, tout est possible. »*

Un simple contrôle fiscal ? Les perquisitions ont été réalisées sur ordonnance de Pierre Gouzenne, le président du tribunal de grande instance de Bastia, prescrivant d'agir dans le cadre de l'article L 16B du code général des impôts, c'est-à-dire en ayant tout pouvoir de visite ou de saisie dans les lieux privés et professionnels de l'entreprise. Le choix d'une telle procédure est peut-être lié à la personnalité de Charles Capia. Le patron de la distribution agroalimentaire fait travailler la société Corse Gardiennage Service (CGS) et les fonds sont transportés par la coopérative Bastia securita. Nul n'ignore que ces deux entreprises sont proches du FLNC-canal historique. *« Vous voulez dire que je pourrais être l'otage de ces groupes ?* répond Charles Capia. *Sachez que, dans le lot de leurs saisies, les vérificateurs ont emporté une étude sur les coûts comparés de ces services de gardiennage et de transport de fonds. Nous sommes dans les mêmes tranches que des installations similaires à Fréjus ! »*

Autre suspicion, Charles Capia est vice-président du Sporting-Club de Bastia (SCB), dont les attaches avec les nationalistes de d'A Cuncolta ou du FLNC-canal historique sont notoires. *« J'assiste à tous les matches à domicile et à l'extérieur. Ceux qui me connaissent savent que j'ai la passion du ballon. Pourquoi chercher le doute là où il peut y avoir respect et réconciliation ! Je n'ignore rien des engagements politiques des uns et des autres. Je ne manque pas de dire à certains mon refus de leurs options. Je crois à ce débat démocratique. »*

Michel Codaccioni

Garde à vue prolongée pour les époux Valentini

Interpellés, vendredi matin 15 mai, à leur domicile, Michel Valentini, président de la chambre régionale d'agriculture de la Corse, et son épouse étaient toujours en garde à vue samedi matin dans les locaux de la caserne d'Aspretto, à Ajaccio (*Le Monde* du 16 mai). Le couple devait être déféré devant le juge Jean Guary, chargé d'instruire l'information judiciaire ouverte pour escroquerie, détournements de fonds publics, faux et usage de faux, abus de biens sociaux, en fin de journée ou au plus tard dimanche matin. Le procureur de la République de Corse-du-Sud, Jacques Dallest, attend de l'instruction la détermination de l'implication éventuelle des époux Valentini dans les délits liés au bénéfice de prêts abusifs accordés par le Crédit agricole.

L'élu consulaire et son épouse sont les premières personnalités insulaires placées en garde à vue dans le cadre de l'information contre X ouverte par le parquet d'Ajaccio, à la suite du rapport de l'Inspection générale des finances et de celle de l'agriculture révélé par *Le Monde* du 12 mai.

Le maire de Propriano comparaîtra en juin devant le tribunal d'Ajaccio

SAISI au mois de mars par le préfet de Corse, Bernard Bonnet, pour une affaire de détournement de fonds publics découverte dans la gestion de la commune de Propriano (Corse-du-Sud), le procureur d'Ajaccio a décidé de citer le maire (RPR), Emile Mocchi, devant le tribunal correctionnel lors d'une audience fixée à la *mi-juin*. Les éléments recueillis par les policiers, lors de l'enquête préliminaire, semblent ouvrir la voie à une comparution devant le tribunal en faisant l'impasse sur la longue étape de l'instruction judiciaire.

Les investigations auraient permis de confirmer les soupçons initiaux pesant sur le détournement d'une subvention de près de 100 000 francs destinée à financer une étude réalisée pour la commune de Propriano. Le bureau d'études a déclaré n'avoir jamais eu connaissance d'un tel versement. De plus, circonstance aggravante aux yeux de la justice, Emile Mocchi semble ne pas avoir donné suite aux premières demandes de remboursement émises par les services de l'Etat à l'origine de la subvention. Au final, cette somme aurait tout de même été restituée sous la menace de mesures coercitives. Les policiers n'ont apparemment pas trouvé trace d'enrichissement personnel. L'argent aurait été, en fait, bloqué sur un compte bancaire de la mairie.

La procédure de citation directe est fréquemment utilisée pour des affaires mineures ne nécessitant pas de longues recherches, mais la rapidité de la justice dans cette affaire financière qui implique Emile Mocchi, personnage de premier plan du sud de l'île, donne à cette décision un caractère inédit. D'origine italienne, M. Mocchi est maire de Propriano depuis plus de vingt ans. Sa famille s'est installée en Corse après la Libération et aurait bâti sa réussite à partir d'un important stock de matériel laissé par l'armée italienne en déroute. Depuis, présents tant dans le monde politique que dans le monde économique, *via* des entreprises de bâtiment et de travaux publics, les Mocchi ont étendu leur sphère d'influence sur toute une partie de la Corse.

Par ailleurs, le maire de Propriano reste visé par une information judiciaire ouverte le 24 mars, sur les conditions dans lesquelles sa municipalité a mené les travaux d'extension du port de plaisance. Dénoncé dans un premier temps par la direction de la concurrence, ce montage financier fait l'objet d'une enquête préliminaire qui dure depuis plus de deux ans.

Jacques Follorou

Devant les assises du Var, M. Gaudin et M. Léotard se posent en défenseurs des élus du département

Le premier ministre fait savoir que Yann Piat n'était pas sur écoutes

Entendus comme témoins lors du procès des coaccusés de l'assassinat de Yann Piat, Jean-Claude Gaudin et François Léotard ont stigmatisé les auteurs de l'ouvrage *L'Affaire Yann Piat*, les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne. Le président de la cour d'assises a fait état d'un courrier de Lionel Jospin dans lequel le premier ministre indique que Mme Piat *« n'a fait l'objet d'aucune écoute »*.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Il y a des petites phrases assassines. Interrogé, vendredi 15 mai, devant les assises du Var, André Rougeot, le coauteur, avec Jean-Michel Verne, du livre mort-né en octobre 1997 *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, veut pointer des lacunes dans le travail des enquêteurs. Il lâche : *« Une enquête, ça se verrouille »*... *« Oui ! oui ! oui ! »*, s'exclame le président Dominique Bréjoux, manifestement heureux de la formule boomerang. *« Je prends bonne note de ce que vous dites »*...


PROCÈS

Lourdement condamnés, à Marseille et à Paris (où ils ont fait appel), pour avoir diffamé les anciens ministres Jean-Claude Gaudin et François Léotard, les deux journalistes laissaient entendre dans leur livre, sans apporter jusqu'à ce jour le moindre commencement de preuves, que ces deux responsables politiques, affublés des sobriquets de « Trottinette » et « l'Encornet », étaient les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat. Ils expliquaient que celle-ci avait été placée sur écoutes par des militaires. Ils établissaient un lien entre ce meurtre et une autre affaire varoise, le suicide, en mai 1994, des frères Saincené – assassinés selon eux –, qui auraient détenu des informations confidentielles et explosives que leur aurait remises la députée du Var.

« Un confrère a dit que je plaidais la connerie, indique André Rougeot. *Eh bien, je vais la plaider longtemps. »* Rien de neuf, donc, sous le soleil de la contre-enquête. Le journaliste, qui *« a l'impression d'être accusé et pas témoin »*, persiste à affirmer qu'il *« n'a jamais écrit qu'il s'agissait de François Léotard et de Jean-Claude Gaudin »*. Le président rappelle cependant les formules employées, les biographies avancées. Exemple : *« L'Encornet, ministre au moment des faits qui pouvait donner des ordres à l'armée, ancien ministre de la culture. »* Et le juge, sans animosité, effeuille l'insoutenable légèreté du journaliste rivé à l'anonymat du « Général », ce mystérieux informateur – *« qui n'est pas Jojon »*, dit André Rougeot – dont la biographie, à l'en croire, a été volontairement rendue invraisemblable pour *« désourcer »* les *« révélations »*.

Au vu de son dossier, le président Bréjoux pointe des erreurs, des incohérences, des invraisemblances. Du déjà vu, déjà entendu. Ambiance correctionnelle de procès en diffamation. Le juge lit les rapports d'enquête de l'autorité militaire faisant état d'*« affabulations »*. Enfin, il révèle un récent courrier, une lettre du premier ministre, Lionel Jospin, datée d'avril, en réponse à l'une de ses demandes formulées dans le cadre d'un supplément d'information qu'il ordonna peu avant le procès : *« J'ai demandé à M. Dieudonné Mandelkern, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS)*, dit le chef du gouvernement, *de procéder à des vérifications. Au vu de son compte-rendu, j'ai décidé de lever le secret défense sur les résultats. Je suis en mesure de dire que Mme Yann Piat n'a fait l'objet d'aucune écoute. »* Suit le rapport des investigations de M. Mandelkern qui conclut : *« Il faut dire clairement à l'autorité judiciaire »* que Mme Piat n'était pas sur écoutes. L'affaire ne fait plus rire. Et il ne reste guère que l'avocat général Pierre Cortès pour tirer sur une ambulance, la défense renonçant même in extremis à l'audition, pourtant prévue, de Jean-Michel Verne.

Puis viennent, après le déjeuner, MM. Gaudin et Léotard. Les deux hommes stigmatisent chacun *« ce livre scandaleux qui déshonore la profession de journaliste »*. Jean-Claude Gaudin, *« professeur en disponibilité, maire de Marseille »* : *« On m'a rendu justice au tribunal. L'affaire est réglée. C'est ahurissant qu'on puisse écrire de tels mensonges. »* François Léotard, *« parlementaire »* : *« Un livre ignoble, il a été dit des choses immondes. »*

« RAPPORTS CORDIAUX »

Sur le fond de l'affaire, les témoignages, par les questions, prennent un tour politiquement correct, et se cantonnent à quelques généralités. De plus *« petits »* élus, pourtant, s'étaient vu questionner sur le financement des campagnes électorales. Le président Bréjoux donne du *« Monsieur le ministre »*. Jean-Claude Gaudin décrit ses *« rapports cordiaux et amicaux »* avec Yann Piat et *« le climat assez détestable dans le Var »*. Il confirme que c'est bien Maurice Arreckx qui évinça Yann Piat de la liste RPR-UDF des régionales – ce que le « parrain politique » du Var, à la barre, a contesté. Il indique qu'il exista bien, en contrepartie, un accord politique contresigné par François Léotard, Daniel Colin (ancien député du Var), Maurice Arreckx et lui-même, visant à garantir à l'ancienne transfuge du Front national l'investiture UDF aux législatives de 1993. Ce que ne respecta pas Joseph Sercia, qui eut les faveurs de Maurice Arreckx.

Puis le maire de Marseille délivre son message : *« Il est des hommes politiques qui se sont mal comportés. Ou ils ont été condamnés ou la justice les condamnera. Mais la grande majorité des élus sont des hommes et des femmes respectables. Je suis à l'image de ces hommes et ces femmes qui souffrent du contexte politico-financier. »*

Même son de cloche, quelques minutes plus tard. François Léotard évoque les 153 maires du département du Var et les 2 500 élus : *« Ils ne méritent pas le tombereau d'opprobre qui est déversé. »* Il donne cette précision : *« Toulon n'est pas le Var. »* Le maire de Fréjus fut député de la circonscription d'Hyères de 1981 à 1986, avec Joseph Sercia pour suppléant : *« Je n'avais alors aucune raison de mettre en cause M. Sercia. »* Il rappelle qu'il fut l'un des rares à soutenir, sur place, Yann Piat dans son combat électoral en 1993.

Puis le ton change. En défense, Me Gilbert Collard se demande si l'on peut établir un lien entre Maurice Arreckx et la mort de Mme Piat. *« Je ne le crois pas. »* Me Jacques Vergès s'inquiète de savoir si l'ancien ministre de la défense était au courant des liens entre certains hommes politiques et le parrain du milieu toulonnais, Jean-Louis Fargette. *« Ça se savait. Etait-ce pour autant une raison de ne pas demander des subventions au président du conseil général ? J'ai pour hygiène de ne pas faire attention aux rumeurs. »* Me Vergès insiste, François Léotard répond, agacé : *« Je ne suis ni avocat, ni magistrat, ni policier. Je suis faiseur de loi. Je n'ai aucune raison de m'investir dans des procédures policières. C'est aux gardes des sceaux successifs qu'il faut s'adresser ! »*

Jean-Michel Dumay

Mickaël Fréminet a été condamné à huit ans d'emprisonnement

Il était accusé du meurtre de Brahim Bouraam

LA COUR d'assises de Paris a condamné, vendredi soir 15 mai, Mickaël Fréminet à huit ans d'emprisonnement pour le meurtre de Brahim Bouraam, ce jeune Marocain âgé de vingt-neuf ans mort noyé dans la Seine, le 1er mai 1995, en marge d'un défilé du Front national. Les jurés, qui ont délibéré pendant près de six heures, n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général Philippe Bilger. La veille, il avait réclamé une peine de dix à douze ans de réclusion criminelle. Ils n'ont pas non plus accédé à la demande de Me Solange Doumic, conseil de l'accusé, qui avait sollicité une disqualification des faits du chef de *« meurtre »* en celui de *« coups mortels »*.

Les trois coaccusés, poursuivis pour le délit connexe de *« non-assistance à personne en péril »*, écopent d'une peine de cinq ans d'emprisonnement dont quatre avec sursis. David Parent et Christophe Calame, qui ont accompli une période de détention provisoire de près d'un an, ne retourneront pas en prison. Pour sa part, David Halbin, qui n'a jamais été incarcéré, devra exécuter sa peine de prison ferme. L'avocat général avait requis des peines de quatre ans d'emprisonnement, assorties d'un sursis de trois ans pour les deux premiers et de deux ans pour le troisième.

« Plus un drame est grand, plus on a envie que tout soit simple, pour pouvoir juger simplement. Plus on a envie notamment que les méchants soient vraiment méchants. » Intervenant pour la défense de Mickaël Fréminet, Me Doumic s'est attachée à démontrer que son client, *« renfermé, timide et "bonne poire" »*, ne correspondait pas au profil du *« skinhead raciste, violent et extrémiste »*. Il s'habille comme eux *« parce que c'est à la mode »* et va à la manifestation du FN *« pour être avec ses copains »*. *« Mais tous les témoignages le présentent comme un bon gamin*, rappelle l'avocate. *Il n'a pas d'idées politiques parce qu'il n'a pas d'idées intellectuelles développées »*.

« UN GAMIN QUI PLEURE »

Mickaël Fréminet a toujours reconnu avoir provoqué la mort de Brahim Bouraam. *« En revanche*, estime Me Doumic, *des incertitudes demeurent »* sur les circonstances du drame. Selon elle, les témoignages, contradictoires, approximatifs ou parfois sujets à caution, ne permettent pas d'établir l'intention homicide. L'avocate refuse aussi que son client, parce qu'il a agi en marge du défilé du Front national, devienne le symbole d'une *« idéologie raciste »*. *« Dans le box, vous avez un gamin qui pleure. Ce soir il dormira en prison. Les responsables politiques, eux, dormiront bien. »*

« Ce qui s'est passé, c'est affreux pour le pauvre homme, a expliqué de sa voix d'adolescent Mickaël Fréminet. *Je prête le serment, devant Dieu même, que jamais je n'ai eu l'intention de donner la mort à Brahim Bouraam. »* Les trois coaccusés ont tenu également à faire leur *mea culpa*. *« Je regrette »*, a simplement dit David Parent. Fébrile, Christophe Calame a reconnu avoir *« pensé à* [lui] *avant de penser à la victime. Il faut veiller aux médias qui créent les gens qu'on a été. Il n'en faut plus* [de skinheads] *»*. *« Depuis trois ans, j'ai commencé à changer*, a affirmé pour sa part David Halbin, présenté pendant les débats comme le meneur du groupe. *Maintenant, j'ai compris. »*

Acacio Pereira

« Le tuyau des truands »

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

La défense voit rouge. Me Michel Cardix, avocat de Gérard Finale, accusé d'avoir commandité l'assassinat de Yann Piat, dépose, vendredi 15 mai, un jeu de conclusions mettant en cause *« la loyauté qui a présidé à l'enquête »*. Au centre de la polémique : l'existence d'une « négociation » qui aurait eu lieu, en mars 1994, entre le chef d'enquête de la police judiciaire marseillaise chargé du dossier Piat, le commissaire divisionnaire Marc Pasotti, et la famille Perletto, dont certains membres sont fichés au grand banditisme.

A partir de cette « négociation », les enquêteurs auraient été orientés sur la bande du Macama. Le pigiste de presse Philippe Palat, entendu mardi comme témoin, a affirmé que le « tuyau » avait été monnayé contre la libération d'un fils Perletto, à l'époque incarcéré pour un hold-up. Mentionnée dans le réquisitoire définitif du parquet au titre d'un *« renseignement anonyme »*, la dénonciation d'un truand comme étant à la source de l'arrestation des accusés était connue et publiée, mais officiellement ignorée de la procédure.

Apprenant à l'audience que cette « négociation » était mentionnée dans un dossier instruit à Toulon, en marge de l'affaire Piat, Me Cardix a alors demandé son rapatriement à Draguignan pour qu'il soit versé aux assises. Ce nouveau dossier, instruit par le juge d'instruction Jean-Luc Tournier, concerne des menaces contre un magistrat, le substitut du procureur de la République de Toulon Albert Lévy.

ACTES D'INTIMIDATION

Selon Me Cardix, *« l'existence d'une négociation »*, à laquelle participe Dominique Vescovali, ancien patron du RPR local et conseiller de Yann Piat, est confirmée. De même, il ressortirait d'une communication téléphonique entre le commissaire Pasotti et le juge Fournier que le policier, une fois l'affaire ébruitée dans la presse, aurait, semble-t-il, subi des menaces de Franck Perletto fils, *« qui aurait juré de lui faire avaler une grenade quadrillée »*.

Toujours selon Me Cardix, le substitut Lévy a été entendu par le procureur de Toulon notamment sur des *« révélations »* faites par Robert Fargette, frère de Jean-Louis, le parrain du milieu varois, qui semblent, laisse entendre l'avocat, avoir été ignorées par le juge Rolland, chargé du dossier Piat. Enfin, Max Perletto père aurait proposé, le 29 février 1996 au palais de justice de Toulon, une étrange « protection » au substitut Lévy en lui indiquant que ce dernier pouvait faire l'objet d'actes d'intimidation *« en lien avec l'affaire Yann Piat »*. *« Selon le substitut Lévy*, précise Me Cardix, *Max Perletto aurait ajouté :* "S'il y a un problème, vous faites appel à moi. Vous pourrez me faire joindre par M. Pasotti ou M. Marchiani"... *le responsable du SRPJ ou le préfet du Var de l'époque ! »*

Pour tenter de faire la lumière, la défense, unanime, a obtenu que soit entendu le substitut Lévy, lundi 18 mai. Lucien Ferri, accusé d'être l'un des deux tueurs à moto, a indiqué qu'il attendrait de connaître la vérité avant de décider de maintenir ou non, pour sa défense, Me Jean-Claude Guidicelli, dont Me Cardix avait indiqué qu'il était par ailleurs l'avocat... des Perletto.

J.-M. Dy

Le meurtrier de Marinette condamné à trente ans de réclusion criminelle

LA COUR D'ASSISES du Val-d'Oise a condamné, vendredi 15 mai, Abdelhak Rahmani à trente ans de réclusion criminelle, assortie d'une peine de sûreté des deux tiers. Le jury a reconnu le jeune Marocain de vingt-quatre ans coupable de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur la personne de Marie-Madeleine Revillon, quatre-vingt-quatre ans, figure mythique de la presse du département. Au terme de deux jours de procès, il n'a trouvé aucune circonstance atténuante au meurtrier de Marinette (*Le Monde* du 16 mai). Il n'a cependant pas suivi jusqu'au bout l'avocat général, Robert Blaser, qui avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité.

Juste avant lui, Me Bruno Fabre, l'avocat de la famille de Marinette, avait rappelé le calvaire subi par la victime, ce 11 janvier 1996, vers 23 heures. Traînée par les cheveux à travers la cuisine, le salon et la chambre, déshabillée puis entravée avec sa veste de pyjama, la vieille dame avait été violemment frappée à la tête et au thorax. *« Un acte de barbarie »*, avait estimé l'avocat.

« Face à un tel acte, il n'y a plus de juré, de magistrat, d'avocat, de journaliste, il y a une communauté humaine, a renchéri l'avocat général. *L'auteur de ces faits a rompu le lien qui le rattachait à la société des hommes civilisés. »* Une à une, il a rappelé les incohérences de l'accusé, ses changements incessants de versions, attachant un soin particulier à détruire la thèse du deuxième homme défendue à l'audience. Selon lui, le voleur que M. Rahmani reconnaît être et l'agresseur qu'il nie connaître ne sont qu'une seule et même personne.

Une personne qui, ajoute-t-il, n'a pas hésité à user de la torture pour tenter de faire dire à Marinette où elle cachait ses économies. *« Dans la torture, ce n'est pas celui qui la commet mais celui qui la subit qui perd son humanité. A ce moment, le corps envahit tout, l'esprit disparaît. Ce que je ne pardonne pas à Rahmani, c'est qu'il ait volé sa mort à Marinette. Dans une vie si belle, si pleine, il a introduit l'horreur, la laideur, le désespoir. Je garde pourtant l'espoir que lorsque le silence est revenu dans la chambre de Marinette, son esprit a rejoint son corps pour s'endormir avec lui. »*

« COUPABLE IDÉAL »

Abdelhak Rahmani n'a pas bougé. Ses yeux restent fixes, ses épaules tombantes. L'homme semble parfois s'intéresser à cet avenir qui se joue pour lui maintenant. Puis le regard décroche à nouveau. Soulignant *« l'opposition extraordinaire entre la victime, ses qualités, et M. Rahmani, ce Maghrébin oisif qui traîne son ennui de café en café »*, Me Michel Balley a invité les jurés à refuser ce *« coupable idéal »*, depuis longtemps déjà condamné par *« la rumeur »*. Rien d'étonnant, donc, selon lui, à ce que les policiers lui aient *« suggéré »* une version. Que ses cousins, parfois même sa mère, l'aient cru coupable. Et qu'aujourd'hui personne ne puisse imaginer la personne d'un deuxième homme, entré non pas après, mais *« avant lui »*. *« Si vous le condamnez, vous donnerez raison à la rumeur*, a-t-il conclu. *Mais aurez-vous satisfait au devoir de justice ? »*

A celui de mémoire, assurément. Voire à une certaine forme de réconciliation. Pendant toute la matinée, en effet, la cour avait écouté les proches de Marinette décrire cette *« merveilleuse petite femme »*. Sans haine, avec cette souffrance dans la voix qui étouffe les propos, son aide ménagère et sa nièce avaient rappelé sa bonté, sa confiance, cette énergie qu'elle savait toujours transmettre aux autres et son ouverture d'esprit, à laquelle elle tenait par-dessus tout. Vendredi 15 mai, pendant les deux heures d'attente du verdict, peut-être les deux familles ont-elles encore voulu prendre exemple. Elles se sont regardées, se sont souri. Puis ont engagé la conversation.

Nathaniel Herzberg

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : trois jeunes gens, dont deux mineurs, interpellés après le décès d'Orlando Gomes, dix-huit ans,** à la suite d'une rixe mortelle le 7 mai devant la gare de Val-de-Reuil (Eure), ont été mis en examen, vendredi 15 mai, pour *« coups mortels et coups et blessures volontaires en réunion »*, placés sous mandat et écroués. C'est pour avoir voulu *« protéger »* un ami qu'Orlando Gomes a été frappé à la tête et dans l'abdomen par un groupe de jeunes. Le lycéen, décrit par son entourage comme *« calme et sans histoire »*, avait succombé dans la nuit d'*« une commotion cérébrale »* consécutive à *« un traumatisme crânien »*.

■ **IMMIGRATION : le ministère de l'intérieur a proposé de régulariser** une des dix personnes en grève de la faim à Lyon depuis le 10 avril contre la *« double peine »*, et d'en assigner à résidence trois autres, mais il maintient sa décision d'expulsion pour les six autres. Il a estimé, vendredi 15 mai, avoir *« fait preuve d'ouverture »* mais assure *« qu'il ne saurait faire preuve de faiblesse à l'encontre de délinquants auteurs de faits graves »*. Les sympathisants de ce mouvement, qui occupaient le siège du PS à Lyon (*Le Monde* du 16 mai), ont quitté les lieux vendredi après avoir obtenu un rendez-vous lundi avec un collaborateur du ministre de la justice.

■ **DROIT D'ASILE : le transsexuel algérien qui avait demandé l'asile** à la France en faisant état des violences dont il avait été victime (*Le Monde* daté 26-27 avril) a obtenu le statut de réfugié, vendredi 15 mai. La commission de recours des réfugiés (CRR) a estimé que *« eu égard à la réprobation dont ils sont l'objet, aux discriminations qu'ils subissent et aux agressions dont plusieurs ont été impunément victimes, les transsexuels se trouvent actuellement en Algérie (...) exposés de la part de larges fractions de la population à des persécutions délibérément tolérées par les autorités »*. Fait exceptionnel, la CRR a jugé que ces personnes constituaient un *« groupe social »* persécuté en tant que tel, au sens de la Convention de Genève.

■ **AMIANTE : la direction des chantiers navals de Cherbourg (DCN) a été reconnue coupable** de faute inexcusable aux dépens d'une victime de l'amiante, jeudi 14 mai, par le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Saint-Lô (Manche). Gérard Vincent, cinquante-deux ans, atteint d'asbestose, poursuivait la DCN et la société Truffert-Lepesant pour l'avoir exposé aux risques de l'amiante entre 1967 et 1969. Le tribunal a ordonné le doublement de la rente de maladie professionnelle touchée depuis 1992 par M. Vincent.

■ **JUSTICE : cinq organisateurs de la manifestation dite du « 18 joint », poursuivis** pour avoir maintenu cette manifestation le 22 juin 1997 à Paris, au Parc de La Villette, malgré une interdiction préfectorale, ont été déclarés coupables, jeudi 14 mai, par le tribunal correctionnel de Paris, mais ils ont été dispensés de peine. Jean-Pierre Galland, président du Collectif d'informations et de recherches cannabiques, avait été condamné à des peines d'amendes pour les deux manifestations de 1995 et 1996.

DISPARITIONS

Mordkhè Shtrigler

Un grand témoin du génocide

L'ÉCRIVAIN et journaliste Mordkhè Shtrigler, directeur du périodique juif new-yorkais en langue yiddish *Forverts*, est mort dimanche 10 mai à New York, à l'âge de soixante-seize ans. Ce chroniqueur infatigable, subtil observateur de la scène politique et des faits de société, essayiste à ses heures, était aussi l'un des plus grands témoins littéraires du monde concentrationnaire, dont il n'avait pratiquement plus parlé après lui avoir consacré une œuvre monumentale entre 1947 et 1957.

Né à Zamosc (Pologne) le 19 septembre 1921, Shtrigler fait des études rabbiniques. Ses débuts littéraires coïncident avec l'entrée des Allemands en Pologne. Après avoir survécu à la déportation dans le camp de la mort de Maïdanek et à plusieurs camps de concentration en Allemagne et en Pologne, il s'établit à Paris, où il co-dirige, de 1946 à 1951, le quotidien yiddish *Undzer Vort* (Notre parole). C'est en 1953 qu'il émigre en Amérique pour diriger l'hebdomadaire *Yidisher Kemfer* puis, celle du *Forverts*, le grand quotidien yiddish américain (devenu hebdomadaire dans les années 80). Trois de ses livres, *Maidanek, In di Fabrikn Fun Toyt* (« Dans les usines de la mort ») et *Verk Tse* (« Atelier C »), parus à Buenos-Aires entre 1947 et 1952, ont permis aux centaines de milliers de lecteurs de yiddish de l'époque, et partant, à l'ensemble de l'opinion juive, de comprendre ne serait-ce qu'un peu de la nature du crime perpétré par les nazis. Jamais publiés en traduction française, ces livres sont pourtant aussi essentiels à la littérature du génocide que les œuvres de Primo Levi ou d'Elie Wiesel. Shtrigler laisse aussi plusieurs romans historiques, un volume de nouvelles et nombre d'essais sur des sujets politiques, philosophiques et religieux.

La perte d'un homme du calibre de Mordkhè Shtrigler porte certainement un coup dur au *Forverts*, centenaire et dernier fleuron d'une presse yiddish jadis florissante. Mais on peut espérer que les jeunes journalistes qu'il a embauchés suivront l'exemple de leur directeur, qui comme écrivain, sut tourner la page de l'anéantissement pour s'agripper résolument, et malgré le deuil, à la vie telle qu'elle est.

Itshok Niborski

■ **GILLES VALLÉE**, moine dominicain, est mort à Paris jeudi 14 mai, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né à Nantes le 16 juillet 1910, entré dans l'ordre des Prêcheurs en 1933 et ordonné prêtre en 1938, le père Vallée s'était ému dans les années 50 de la détresse des jeunes artistes. Il avait fondé en 1953 la galerie du Haut-Pavé, à Paris, dans le but de leur donner une chance en leur permettant d'exposer leurs travaux. Beaucoup lui doivent leur première exposition : Arman, ou Marc Devade, par exemple. La galerie a accueilli aussi Claude Bellegarde, Berto Lardera, Bernard Réquichot, Olivier Debré, Bernard Dufour ou Ange Leccia. Aujourd'hui encore, le local du quai de Montebello expose un artiste chaque mois. Gilles Vallée en avait fait un lieu de rencontre et de débats. Lui-même n'hésitait pas, sexagénaire, à arpenter encore les ateliers les plus humbles pour rencontrer les artistes : il voulait juger la peinture sur pièces, ce qu'il faisait sans complaisance, avec une honnêteté et une acuité de regard peu courante.

■ **KAROLJ SELES**, père de Monica Seles, est mort, jeudi 14 mai, à Sarasota des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatre ans. Issue de la minorité hongroise de la région de Ujvidek (ex-Yougoslavie), Karolj Seles avait notamment été dessinateur-caricaturiste avant de devenir l'unique entraîneur de sa fille. Celle-ci a été numéro un mondiale en 1991 et 1992 avant d'être blessée, en avril 1993, par un déséquilibré à Hambourg. Elle est aujourd'hui septième joueuse mondiale.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 mai sont publiés :

● **Immigration** : une loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile ; la décision du Conseil constitutionnel la validant (*Le Monde* du 7 mai).

● **Territoriale** : plusieurs arrêtés relatifs à l'ouverture en 1998 de concours réservés de recrutement d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, en application de la loi sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, de décembre 1996.

● **Logement** : un arrêté mettant fin aux fonctions Jean-Pierre Weiss, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, et nommant à sa place Christian Nicol, ancien directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

● **Epargne** : un décret fixant pour 1998 la rémunération de la garantie accordée par l'Etat aux fonds collectés par les Caisses d'épargne et de prévoyance et par la Caisse nationale d'épargne.

Au *Journal officiel* du mercredi 13 mai sont publiés :

● **Banque de France** : une loi modifiant le statut de la Banque de France en vue de sa participation au système européen de banques centrales.

● **Air** : un décret relatif à la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement, aux objectifs de qualité de l'air, aux seuils d'alerte et aux valeurs limites ; un décret relatif à l'agrément des organismes de surveillance de la qualité de l'air ; un décret relatif aux plans régionaux pour la qualité de l'air.

● **Préretraite** : deux décrets relatifs à la cessation anticipée d'activité des ouvriers de l'Etat des services et établissements de la direction des constructions navales et des ouvriers de la société nationale GIAT Industries.

● **STP** : un arrêté portant nomination au conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens.

Au *Journal officiel* du jeudi 14 mai sont publiés :

● **Culture** : un arrêté modificatif relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture.

● **OFPRI** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants.

● **Comptabilité** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 décembre 1997.

Au *Journal officiel* du vendredi 15 mai sont publiés :

● **Mérite** : une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite.

● **Fonds européens** : une circulaire du premier ministre aux préfets et aux trésoriers-payeurs généraux, relative au renforcement du dispositif de gestion, de suivi et de contrôle des programmes cofinancés par les fonds structurels européens.

● **Emprunts russes** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie, relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie, sous la forme de mémorandum d'accord, signé à Paris le 26 novembre 1996, et de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Russie, sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945, signé à Paris le 27 mai 1997 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'informatisation, signé à Moscou le 15 février 1996.

● **Concurrence** : un arrêté modificatif relatif aux seuils de publicité des marchés publics et de certains contrats soumis à des règles de publicité.

● **Audiovisuel** : un décret portant statut de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son.

● **Marchés publics** : un arrêté nommant Marcel Pinet, conseiller d'Etat honoraire, président du Comité consultatif national de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, en remplacement de Jean-Paul Costa.

NOMINATION

ENVIRONNEMENT

Maryse Arditi a été nommée présidente de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques), par décret paru au *Journal officiel* du 6 mai.

[Née le 18 mars 1938 à Paris, Maryse Arditi est docteur en physique nucléaire et maître de conférences à l'université Paris-VII-Diderot. Conseillère municipale de Narbonne de 1989 à 1992, elle est également membre du conseil national interrégional (CNIR) des Verts.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Paris. Megève et ailleurs...

Johnny.

Depuis le 16 mai 1973 au Blanc-Mesnil, vingt-cinq années d'affection et de joie.

Nous te souhaitons un bon anniversaire.

A présent, au galop vers l'avenir avec entrain et endurance.

Papa, maman, ton frère et ton amie Brigitte.

Jonjon,

la vérité, tu as cinquante ans, tu as cinquante ans.
Alors, non ?
Nous t'aimons.

Jonjon et Loulies.

Paris, 17 mai 1948.
Dourdan, 17 mai 1998.

Cinquante ans déjà.

Joyeux anniversaire à

Marc
et à
Israël.

Longue vie à tous les deux.

De la part de ceux qui vous admirent et qui vous aiment.

Bonne fête

17 mai 1998.

Bonne fête,

Pascal.

Dans nous il y a un amour incommensurable. Dans l'an 2000 il y a 2.

Je t'aime, mon capitaine.
Je scrute l'horizon, je cherche tes yeux.

Décès

– M. et Mme Claude Breton,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Père Philippe Breton,
Mme Christiane Calais,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Breton,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Breton
et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Albert BRETON,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, endormie dans la Paix du Seigneur, le 15 mai 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée le jeudi 4 juin, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, Neuilly-sur-Seine.

2, rue de Chézy,
92200 Neuilly-sur-Seine.
76, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

– Mme Jean Fanet,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Fanet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gardel
et leurs enfants, Stéphanie, Chloé et Thibault,
M. Adrien Fanet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean FANET,
avoué à la cour d'appel de Paris,

survenu à son domicile, le 9 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le jeudi 14 mai 1998, le

frère Gilles VALLÉE, o.p.,

est entré dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-huitième année, la soixante-quatrième année de sa profession dominicaine et la soixantième de son ordination presbytérale.

L'eucharistie sera concélébrée le lundi 18 mai, à 14 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.

De la part
Du frère Eric Tillette de Clermont-Tonnerre, prieur provincial de la Province de France,
Du frère Jacques Arnould, prieur,
Des frères du couvent Saint-Jacques,
Et de ses amis.

(Lire ci-dessus.)

Anniversaire de décès

– Le 16 mai 1988, mon mari bien-aimé,

Axel GUIGUI,

nous quittait.

Pensez à lui.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 18 mai 1998, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, à l'intention du

professeur Raimond CASTAING,

décédé le 10 avril 1998.

– La messe du 26 mai 1998, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge), à Paris, sera célébrée à l'intention de

Léon GISCHIA.

Souvenir

– Au fond de ton silence, écouter que tu m'aimes.

A Jean-Louis FRASCA,

tué le 14 septembre 1996.

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI,
avec Jean AMBROSI.

« L'accomplissement du deuil en médiation thérapeutique. »

Espace L'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e, mercredi 20 mai 1998, à 20 h 30. Entrée libre.

12 LES AVENTURES DE MAI

JEUDI 16 MAI 1968

L'Odéon à guichets fermés

par Patrick Rambaud

Un monsieur nerveux et maigre, accablé de tics, blafard, frisé, tambourinait à la porte. Jean-Louis Barrault avait cet air égaré qu'il montrait déjà dans son rôle de tueur de bouchers de « Drôle de drame »

VEXÉ de ne pas avoir été reconduit au comité d'occupation de la Sorbonne, où il n'avait pas eu le temps d'agir, Rodrigue se sentait inutile. Son polo brun s'enrichissait de nouvelles taches ; il somnolait n'importe quand et n'importe où, par tranches, considérait des draps propres ou la douche comme un luxe bourgeois et sentait le fauve ; désœuvré, il avait suivi Théodora et Portallier rue de Vaugirard dans le bataillon résolu des envahisseurs de l'Odéon. « *Le théâtre doit être ouvert aux ouvriers* », avait affirmé Portallier qui n'avait pas encore serré la main d'un véritable ouvrier et allait peu au théâtre, à cause du prix des places et de tout le bazar des réservations, ce côté contraint, les fauteuils durs, les voisins du devant qui vous bouchaient la vision de la scène et vous refilaient un torticolis. Partis à deux cents, ils étaient plus de trois mille à occuper le Théâtre de France à minuit.

En grimpant les marches du perron, les premiers arrivés avaient croisé les spectateurs qui sortaient en échangeant des propos sur l'audace des ballets américains de Paul Taylor. L'invasion méthodique des corridors, des foyers, de la salle, des loges, des coulisses et du plateau n'avait duré que peu de minutes, et un machiniste complice avait relevé le rideau de scène. On se serrait à n'en plus respirer. Des étudiants rompus au service d'ordre, par nature et grâce à leurs biceps, avaient bouclé les portes d'accès sur lesquelles ceux du dehors cognaient en trépignant. Des gens du quartier, des badauds, des hippies au retour d'Ibiza ou de la Coupole, chargés de bagues, de jabots, de gilets brodés, des acteurs et des actrices, élèves ou confirmés, des cinéastes, tous mélangés, inaugurèrent un meeting qui devait durer des semaines avant que les morpions, les services sanitaires et la police ne les délogent. A l'intérieur on s'affrontait. Une comédienne, mignonne et furieuse, criait aux intrus qu'ils avaient investi son lieu de travail ; les arguments volaient et personne ne s'écoutait.

– C'est le directeur, laissez-le entrer, dit Portallier aux gardiens du comité d'occupation tout neuf. Un monsieur nerveux et maigre, accablé de tics, blafard, frisé, tambourinait à la vitre. Jean-Louis Barrault avait cet air égaré qu'il montrait déjà dans son rôle du tueur de bouchers de *Drôle de drame*. Il accourait en catastrophe de son appartement du Trocadéro ; un adjoint du ministère de la culture et des amis l'avaient prévenu que son théâtre avait été assailli par une horde dépêchée de la Sorbonne. La Préfecture n'interviendrait pas, il le savait : si les étudiants s'attifaient avec des costumes cousus pour Tchekhov, tant pis mais tant mieux, ils n'iraient pas monter des barricades. On laissa donc passer le directeur de l'ex-Odéon, que suivait Madeleine Renaud dans un manteau en forme de trapèze. On lui ouvrit un chemin jusqu'au plateau où il risqua un discours très sifflé :

– Je comprends vos aspirations ! dit-il.

– Cause toujours, pépère !

– L'Odéon accueille des artistes du monde entier, laissez-les s'exprimer...

– Sortez-le !

– La recette leur est réservée pour qu'ils puissent régler leurs frais de voyage...

– Exploiteur !

– Laissez-nous travailler...

– Le théâtre bourgeois, on n'en veut plus !

Madeleine Renaud, à ces mots, s'avança au milieu d'un plateau encombré par une horde de garçons et de filles à croupetons ou étendus au bord de la rampe :

– Notre théâtre n'est pas bourgeois, nous avons joué Ionesco, Beckett, Genet...

– A poil, la vieille ! couina un loulou que ses proches voisins réprouvèrent pour sa vulgarité.

– Ce n'est plus un théâtre, s'égosilla une très belle jeune fille à crinière brune, mais une permanence révolutionnaire créatrice !

Portallier emmena Théo vers les foyers. Il y reconnut Julian Beck à son crâne chauve d'où partaient très bas des cheveux longs et blancs, comme Jean Marais dans *Le Bossu* ; son Living Théâtre était venu donner une représentation dans un amphithéâtre de Nanterre, l'hiver précédent, et c'était mortel. A l'Odéon, Roland avait tout de même connu mieux ; il avait applaudi deux pièces à scandale, *Les Paravents*, de Genet et un *Marat-Sade* dont il préférait la version filmée de la Royal Shakespeare Company, avec Glenda Jackson, une sublime Charlotte Corday, mais ces émotions violentes ne l'avaient pas empêché de crier à l'unisson : « L'art aux ouvriers ! A bas le théâtre gaulliste ! Non à l'art de consommation ! » Il était injuste mais il assumait sa mauvaise foi. Avec Théo, dont il tenait la main, il suivit un flot vers les vestiaires. Madame Yvette, costumière en garde depuis trente ans d'une collection magique de costumes, ne put interdire le passage vers ses trésors.

– Oooh ! faisait Théo en extase ; elle s'était arrêtée devant une robe de voile pendue parmi des centaines.

– Là-dedans, tu seras divine, dit Portallier en décrochant le vêtement léger de son cintre pour le lui jeter sur l'épaule.

– Tu crois ?

– Prends-la, c'est à nous.

Les autres barbares suivaient le même raisonnement ; ils en profitaient pour rafler des bottes, des pourpoints, des costumes de ville, des capes, des chapeaux à plumes, des demi-cuirasses, des boucliers dorés, et ils ressortaient des réserves accoutrés en Castillans ou en Romains. Pendant ce temps, studieux, Rodrigue écrivait au feutre large, sur le dos blanc d'une affiche le texte qu'on allait placarder à l'entrée : *L'imagination prend le pouvoir à l'ex-théâtre de l'Odéon, entrée libre.*

LE commissaire Lambrini sortit de son bureau. Il avança d'un pas lent vers la banque derrière laquelle patientaient ses agents :

– Misson, prenez la déclaration de Madame.

– Oui Monsieur.

Une femme à lunettes, sans lèvres, farinée comme un merlan, se cramponnait à son sac en croco.

– Je vous écoute, dit le gardien de la paix en introduisant des feuilles sur la machine au ruban pâle.

– Pendant la nuit du 13 mai...

– *Le 13 mai*, répétait Misson à voix haute en frappant à deux doigts, une date dont il se souvenait puisqu'il chargeait rue Gay-Lussac avec les collègues ; Pelley avait même obtenu un arrêt maladie après sa glissade douloureuse sur une flaque d'huile. La dame continuait :

– J'habite rue Gay-Lussac...

Misson leva le nez de son clavier. Pourquoi le commissaire l'avait-il choisi, lui, pour recueillir cette déclaration ? La dame poudrée le fixait avec des yeux durs, l'avait-elle reconnu, quand il avait cogné cette habitante en chemise de nuit dans l'énervement de la bataille ? Non, sûrement pas, avec son masque à gaz et ses lunettes comme des hublots.

– En face de chez moi, poursuivait la dame, j'ai vu des jeunes lancer des objets.

– Attendez, madame, attendez, je tape.

– C'est l'immeuble à l'angle de la rue Saint-Jacques, côté impair, au quatrième étage, les stores verts, et la lucarne au-dessus.

Voilà donc une honnête dénonciation de plus, pensait le gardien de la paix, mais cela ne servait à rien. Cette dame versait de la bile pour se soulager mais les chefs n'en tiendraient pas compte. Peut-être voulait-elle nuire à des voisins qui avaient marché sur la patte de son roquet ? Ces gens avaient ouvert leur appartement aux étudiants, soit, mais ils devaient être influents pour habiter si près du Luxembourg. L'amertume gagnait la police. Quand il était rentré de son voyage en Orient avec des paroles de pardon, le Premier ministre avait donné raison aux révoltés, et du coup désavoué l'ensemble des forces de l'ordre. Les journaux relevaient les brutalités des gardiens de la paix, des gendarmes et des CRS, sans mentionner les pavés et les insultes qu'ils recevaient. Les syndicats de policiers avaient protesté :



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

et si les hommes restaient les bras croisés dans leurs cars ou au fond des commissariats ?

– Messieurs, on se lève ! annonçait le commissaire en précédant un monsieur sec et vif, bien peigné pour dégager le front, en costume noir d'officiel. Tout le monde se leva dans un semblant de garde-à-vous et la dénonciatrice mit ses lunettes. Lambrini présentait le visiteur que certains connaissaient de vue :

– Monsieur le Préfet de police vient nous saluer et nous encourager dans notre délicate mission.

– Je vous remercie, messieurs, dit le préfet Grimaud, et je veux m'assurer que tout se passe au mieux. Des problèmes ? Oui ? Dites-moi, vous qui frisez le nez...

– Gardien de la paix Misson, Monsieur le Préfet.

– Dites-moi...

– Eh bien, on aimerait pouvoir venir travailler en civil, et se changer une fois au commissariat.

– Vous n'aimez plus votre uniforme ?

– Dans le métro, pas trop. On nous regarde, ça détruit le moral.

On parla encore de la mauvaise qualité de la nourriture, des horaires tuants, du matériel défectueux, comme ces lances à eau qui fonctionnaient si mal. On parla aussi de salaires, d'avancement et de points de retraite.

TELS des remparts, les murs austères et dégoûtants des usines de Billancourt tombaient à pic sur les berges de l'île Seguin, le retranchement de la Régie Renault fiché au milieu de la Seine. En français comme en portugais, des calicots attachés aux portes signifiaient un refus : les ateliers venaient d'être occupés à dix-sept heures, et des outils, même pas rangés, traînaient sur les chaînes. Les syndicats s'étaient accordés ; s'ils suivaient le mouvement pour mieux l'encadrer, ils pourraient contenir la base. Déjà, les quatre mille cinq cents ouvriers de Cléon avaient décrété la grève illimitée, suivis par les dix mille de Flins. Les vingt-cinq mille de Billancourt s'y mettaient. Des piquets bloquaient les entrées principales, place Nationale, avenue Emile-Zola et quai Stalingrad. Les employés d'entretien, qui voulaient traverser la Seine jusqu'à Meudon pour y acheter leur casse-croûte n'avaient pas pu sortir. La plupart des cadres étaient rentrés chez eux.

Lantier, un ancien ajusteur devenu permanent de la CGT, mesurait les ardeurs : « Méfiez-vous de l'aventurisme camarades ! » Il savait qu'une délégation de Cléon s'était rendue à Rouen pour discuter avec les étudiants ; il souhaitait éviter ce rapprochement à Paris. Depuis des mois le mécontentement montait dans les usines de la Régie. Les exigences du patronat devenaient dures à supporter. Les tourneurs, les fraiseurs ne tenaient plus le rythme imposé et on rognait sur leur paie. Si les cadences étaient insuffisantes, on déclassait les ouvriers ; une journée de grève valait deux jours de salaire.

Il n'était pas question de dévier des revendications utiles pour une révolution de pacotille. Les tracts des jeunes ouvriers, contaminés par les gauchistes de la Sorbonne, avaient été jetés dans des braseros allumés dans les cours, et Lantier tenait son monde : aucun étudiant ne mettrait les pieds à l'intérieur de Billancourt. On les annonçait, au fait, et ils arrivèrent en long cortège par la rue Lecourbe, avec leurs drapeaux rouges et une banderole bavarde : « Les ouvriers prendront des mains fragiles des étudiants le drapeau de la lutte contre le régime antipopulaire. » Cause toujours, pensait Lantier, les mains enfoncées dans sa vareuse. Sur les arbres, sur les murs, ils avaient fait coller des avertissements de la CGT aux vrais travailleurs : « Méfiez-vous des milieux étrangers à la classe ouvrière. » En file, là-haut sur les toits plats, ou massés derrière les grilles, les ouvriers attendaient les étudiants avec une curiosité amusée. Ils sont bien braves, ces petits, mais dès qu'ils auront leurs diplômes ? Ils n'ont pas sué pour se nourrir et s'habiller ; ils brûlent ces voitures dont on rêve et pour lesquelles, au mieux, on s'endette. Et puis on ne comprend pas leurs phrases. Et puis, au moins, ils pourraient mettre des habits propres, voyez-les, dépenaillés, négligés.

– Nous venons établir une liaison ! dirent les premiers étudiants devant les grilles closes.

– Merci, répondit Lantier, mais vous n'entrez pas.

– Pourquoi ?

– Parce que dans ce cas la direction appellera la police.

– Notre lutte est de la même nature !

– Non, disait encore Lantier. C'est bien joli de tout casser, mais après ? Qui paie ? Nous.

– La révolution...

– Qui parle de révolution ?

Déçus, les étudiants se contentèrent de tourner autour des bâtiments lugubres, avec leurs drapeaux et en braillant *L'Internationale*. Des ouvriers serraient les poings en les regardant passer mais ils obéissaient aux consignes diffusées par haut-parleurs. Quand les étudiants repartirent vers leur Quartier latin, après avoir esquissé des discussions de sourds, d'autres ouvriers de la Régie arrivèrent dans la nuit pour gonfler le contingent d'occupation. Dès l'aube, ils étaient six mille à Billancourt pour garder les chaînes et les ateliers arrêtés. A Sandouville, au Mans, à Orléans, leurs camarades les imitaient.

(à suivre)

Cour de la Sorbonne
Mi-mai

Dans la cour
de la Sorbonne,
étudiants et curieux
se croisent.
Un graffiti, assez
définitif, a été tracé
sur le mur
de la chapelle.
Un passant
s'approche.
Se sent-il
photographié ?
Il semble perplexe,
dépité, choqué.
Ou tout simplement
réprobateur.
Il repart
sans mot dire.

Les photographies de Claude Dityvon sont réunies dans un livre publié aux éditions du Seuil et sont exposées par l'agence VU à la galerie L'Espace Photo au Pont, 58, rue de Clichy, Paris 9e, du 6 mai au 30 juin.

DES JOURS AUX NUITS

JEUDI 16 MAI

■ Petit à petit, la France bascule dans la grève. De Cléon, le mouvement s'étend et paralyse les autres usines de la Régie Renault : Sandouville, Flins, Le Mans et surtout Billancourt, où la grève est votée à main levée, et l'usine, sur laquelle flotte le drapeau rouge, occupée. Même scénario chez Lockheed à Beauvais, Unelec à Orléans, ou Rhodiaceta et Berliet dans l'agglomération lyonnaise. Les revendications se cristallisent sur le salaire minimum à 1 000 francs par mois, la semaine de quarante heures sans diminution de salaire, la retraite à soixante ans et l'extension des libertés syndicales.

■ Début du mouvement de grève aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne, qui va, peu à peu, paralyser la distribution de la presse.

■ Plusieurs facultés se dotent de nouvelles structures administratives associant étudiants et enseignants. A la Sorbonne, les étudiants de l'Internationale situationniste envahissent la salle où siège le comité d'occupation, et prononcent la dissolution des « structures bureaucratiques » précédemment mises en place, tels que le comité presse ou le service d'ordre.

■ A 18 h 30, le bureau politique du Parti communiste « met les travailleurs et les étudiants en garde contre tout mot d'ordre d'aventure ». A la même heure, le général commandant Polytechnique ferme les portes de l'Ecole pour éviter que les étudiants n'y pénètrent. Ceux-ci tiendront meeting devant l'église Sainte-Geneviève toute proche.

■ 20 h 30 : à l'issue de *Télé-Soir*, un débat dirigé par Claude Contamine permet à Alain Geismar, Jacques Sauvageot et Daniel Cohn-Bendit de s'exprimer pour la première fois en direct face à trois journalistes : Michel Bassi du *Figaro*, Jean Ferniot de *France-Soir* et Pierre Charpy de *Paris-Presse*. Dans la soirée, l'UNEF et le SNE-Sup annoncent une marche prévue le lendemain sur l'ORTF, et que la CGT et le PCF ont qualifiée dans la journée de « provocation ».

■ 21 h 30 : dans une allocution radiotélévisée inattendue et enregistrée avant le débat précédent, Georges Pompidou dénonce les provocateurs, en appelle à la raison et affirme que le gouvernement fera son devoir, mais sans préciser les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour ramener le calme.

■ 23 heures : un cortège d'étudiants en provenance de la Sorbonne arrive place Jules-Guesde, à Boulogne-Billancourt, et se présente devant les grilles de l'usine Renault pour « prêter main-forte » aux travailleurs. Mais, trouvant les grilles fermées, il ne peut que tourner autour du bâtiment en chantant *L'Internationale*.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Des échauffourées se produisent à Florence entre forces de l'ordre et étudiants scandant les noms de Mao Zedong et Hô Chi Minh.

■ Pour la première fois depuis la guerre civile, un drapeau rouge flotte sur la faculté de lettres de Madrid.

■ Plus de mille étudiants de l'université d'Essex (Grande-Bretagne) décident de boycotter leurs examens.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Georges Séguy
La révolution ! Quelle révolution ?

Michel Braudeau

DE tous les ténors de Mai 68, Georges Séguy est l'un des rares survivants. Georges Marchais est mort, François Mitterrand est mort, et Georges Pompidou, et Benoît Frachon, et Pierre Mendès France, tous ceux qui furent ses amis ou ses adversaires à l'époque ont disparu. Lui reste, avec sa couperose, sa bonne humeur et son air madré.

Le secret de sa longévité ? Aucun, il n'est âgé que de soixante et onze ans. Il a simplement tout commencé très tôt dans la vie. *« J'ai débuté mon apprentissage à quatorze ans dans le Livre, à Toulouse. Conducteur typographe. A quinze ans, je me suis engagé dans la Résistance, je travaillais dans une imprimerie collective, ce qui m'a valu d'être arrêté par la Gestapo avant mes dix-sept ans et d'être déporté à Mauthausen, où je suis resté jusqu'au 5 mai 1945. »* Arrêtés à soixante, sur dénonciation, ils ne reviendront qu'à huit, dont lui, l'un des plus jeunes déportés-résistants de France. Le traître sera fusillé fin 1945.

Souffrant d'une pleurésie, le jeune Séguy ne peut reprendre son travail en imprimerie, à cause des émanations de plomb. Le médecin lui conseille un emploi au grand air. En 1946, il entre au service électrique de la SNCF, comme élève électricien. *« Je suis resté jusqu'à la retraite à mon grade de début. Je suis le cheminot le plus ancien dans le grade le moins élevé. Il faut comprendre qu'à cette époque-là l'activité syndicale bloquait tout développement de carrière. Ce n'est qu'après Mai 68 qu'on assure aux militants syndicaux un déroulement de carrière normal. »*

Né dans une famille de cheminots communistes à Toulouse, auréolé par son passage dans la Résistance, il est tout de suite appelé à jouer un rôle dans le syndicat CGT. Inscrit au parti dès 1942, membre du syndicat de la Charte du travail, de Pétain, il adhère à la CGT redevenue légale à la Libération. En 1949, il est nommé à la direction de la Fédération des cheminots.

Il est aujourd'hui l'un des rares à dire qu'il avait vu venir Mai 68. *« L'année 1967 a vu de multiples records de grèves, dans de nombreuses professions. Et deux grèves nationales. S'il n'y avait pas eu l'étincelle de la révolte étudiante, on aurait assisté tôt ou tard à une explosion sociale comme celle-là, la plus importante que la France ait connue au XXe siècle. La confirmation de ce que nous pensions, nous la CGT, s'est trouvée dans la manifestation du 1er mai. Depuis quatorze ans nous étions interdits de manifestation de rue dans Paris pour le 1er mai. Et là, nous avons fait la manifestation de la Bastille à la République sans demander l'autorisation, et le gouvernement n'a pas osé l'interdire. On était cent mille à défiler, cinquante mille selon la police. Evidemment, ce qui s'est passé à la Sorbonne a mis le feu aux poudres juste après. »*

La répression policière est si brutale qu'au lendemain de la nuit des barricades Georges Séguy, dans une réunion à la Bourse du travail avec les autres dirigeants syndicaux, propose une grève nationale de vingt-quatre heures le 13 mai. La CFDT se range aux côtés de la CGT, puis FO, la FEN, le SNE-Sup.

Dans les jours suivant le 13 mai, Renault-Billancourt est occupé par les ouvriers : *« Ce n'était pas une nouveauté. Déjà Sud-Aviation Bouguenais était occupé, et, en 1936, beaucoup d'usines l'avaient été. Mais là, ça a été si vite, on a été pris de court. Il fallait organiser la sécurité, veiller à ce que l'outil de travail ne soit pas abîmé. C'est pourquoi, d'ailleurs, quand certains groupes d'étudiants ont voulu s'introduire dans l'usine, comme on craignait des sabotages, ils ont été tenus en respect à l'extérieur. »*

Ce mot de respect doit évoquer chez certains anciens étudiants quelques points de suture, mais Georges Séguy ne semble pas se souvenir d'incidents particuliers, sinon à Flins, à la fin, surtout avec la police. Au début, selon lui, la CGT a tout fait pour maintenir les bonnes relations qu'elle avait avec l'UNEF, cette UNEF qui n'avait pas eu le temps d'élire un vrai président ; Sauvageot n'était que vice-président. Mais, à partir du moment où Cohn-Bendit et ses amis se sont introduits dans l'UNEF pour y exercer une influence forte, les mots d'ordre étudiants s'éloignaient beaucoup des objectifs strictement syndicaux de la CGT. *« Les travailleurs n'étaient pas en lutte pour instaurer le pouvoir de la classe ouvrière, mais pour améliorer leurs conditions de vie. »*

En somme, il aurait pu y avoir une alternative de gauche comme en 1936, mais à condition que les partis s'en occupent. Pas question que les syndicats se substituent aux partis. Pas question d'envisager une révolution. *« Et laquelle, de révolution ? »* Cela dit, si l'on met à part, selon son expression, ces contingences de caractère idéologique, il faut bien reconnaître que dans ce mouvement de la jeunesse il y avait beaucoup de générosité et d'humanisme.

Grenelle est rendu inévitable à partir du moment où l'on compte dix millions de grévistes. *« Il y a eu des tentatives du CNPF d'avoir des conversations particulières avec moi. Du côté gouvernemental aussi. J'ai refusé. Pompidou, qui nous a reçu chacun en particulier, nous a dit que nous étions dans une situation de crise qui pourrait mettre en cause la politique du général de Gaulle d'ouverture aux pays de l'Est, et qu'alors nous aurions la menace d'une domination américaine... Je lui ai dit qu'il se trompait d'interlocuteur. »*

Les résultats de Grenelle ne sont pas un accord. Il y a un simple « constat de conclusions ». Il n'y a pas eu de texte signé par les syndicats. *« Ce n'est quand même pas négligeable, ce qui a été obtenu, 35 % d'augmentation du SMIG. Le jour même, je suis allé à Billancourt. Les travailleurs ont applaudi les points positifs que nous avions conquis et sifflé le gouvernement et le patronat sur les points négatifs. Je n'ai jamais prescrit la reprise du travail, puisque les gars avaient déjà voté le maintien de la grève. »*

Trente ans après, lui qui n'a jamais cru que le pouvoir était « à ramasser », comme le disaient les gauchistes, il estime qu'on est quand même passé à côté d'une chance. *« La gauche politique n'a pas su trouver une cohérence capable de prolonger ce mouvement social essentiellement revendicatif, mais aussi porteur d'un désir de changement. Ceux qui pensaient que le pouvoir allait leur tomber dans les mains redoutaient d'avoir à faire face à un mouvement social d'une telle puissance. »*

Il y a quelque chose de négatif dans cet inachèvement, certes, mais soudain Séguy s'enflamme : *« Tout de même, pensez à tous les tabous qui ont volé en éclats ! Le droit des femmes, le droit au respect de chacun, et tout le monde qui se mettait à parler ! Par anticipation, Mai 68 a montré les limites de la mondialisation... »*



AFP

Grenelle est rendu inévitable à partir du moment où on compte 10 millions de grévistes. A côté du premier ministre, Georges Pompidou, Jacques Chirac. Au premier plan, Georges Séguy.

PAROLES

« Mais enfin, vous vous rendez compte, vous risquez la guerre civile ? »
« On prend le risque. »
Dialogue entre Jean Ferniot et Alain Geismar, à « Télé-Soir »

« Ecoutez, Charpy, ça suffit, vous faites toujours la même chose. Quand quelque chose ne vous plaît pas, vous faites du bruit de manière à ce que personne ne puisse entendre. Alors, ou vous partez, ou vous arrêtez. Parce que nous, on veut parler sérieusement aux gens qui nous écoutent ! »
Daniel Cohn-Bendit à Pierre Charpy, à « Télé-Soir »

« Des groupes d'enragés, nous vous en avons montré quelques-uns, se proposent de généraliser le désordre avec le but avoué de détruire la nation et les bases mêmes de la société libre. »
Allocution radiotélévisée de Georges Pompidou

« Au risque de vous décevoir, je dirai que je suis complètement d'accord avec monsieur (désignant Daniel Cohn-Bendit). Barrault n'a aucun intérêt dans l'histoire. Barrault n'est plus le directeur de ce théâtre, mais un comédien comme les autres. Barrault est mort ! »
Jean-Louis Barrault, au Théâtre de l'Odéon

On a volé « La Joconde » !

Le 22 août 1911, la célèbre toile de Léonard de Vinci disparaissait du Louvre. Le scandale fut énorme. Des têtes tombèrent, dont celle du directeur général des Musées nationaux. Il fallut deux années pour retrouver le tableau et reconstituer les péripéties de cet enlèvement hors du commun

AUCUNE présence humaine ne se manifeste dans le Musée du Louvre ce matin-là. Nous sommes le 22 août 1911, il est 7 h 30. Les rais du soleil estival filtrent à travers les verrières sur l'enfilade des tableaux de la Grande Galerie, chantant les bonheurs de la création.

Cependant, tout seul dans le salon Carré qui fait suite à la Galerie, un gardien-surveillant s'éponge le front, nullement euphorique. Devant lui, sur le mur du fond, *Le Mariage de Sainte-Catherine*, du Corrège, et *L'Alphonse Avalos*, de Titien, sont bien en place, mais entre les deux se creuse une zone d'ombre : rien sur la paroi, où quatre méchants clous à crochets semblent cligner de l'œil. La pièce maîtresse a disparu, et quelle pièce ! *La Joconde*, la perle des perles, l'orgueil du Louvre...

Premier réflexe du gardien : ses collègues venant prendre leur service, il se précipite pour les alerter, et aussitôt des fouilles éperdues sont entreprises dans les moindres recoins. A tous il paraît impossible que le volumineux panneau de bois où est sertie la peinture – 140 cm sur 130 cm – puisse être transporté à l'extérieur par un homme seul. Une explication vient très vite : le panneau et sa glace protectrice sont découverts sur le palier d'un petit escalier qui descend à la cour du Sphinx. Constatation accablante : les bandes adhésives ou autres ont été arrachées, et la précieuse toile – 77 cm sur 53 cm – s'est évanouie dans la nature.

La Joconde a bel et bien été volée !

Pour parer à toute éventualité, le musée est bouclé à double tour.

La matinée ne s'est pas écoulée qu'un grand déploiement d'autorités – barbes, redingotes et tuyaux de poêle – investit le palais des rois. L'enquête est prise en main par le préfet de police Lépine et le procureur de la République Lescouvé, l'un et l'autre rappelés de leurs vacances. Fermente alors une atmosphère interne digne de Fantômas ou de Belphégor. Cependant, les gazettes, en mal de copie pour ce mois d'août, déversent des tonnes d'« exclusivités » à leurs lecteurs, portant au rouge l'émotion du public. Bientôt, pour calmer l'opinion, les sanctions s'abattent sur les responsables. Le directeur général des Musées nationaux, Théophile Homolle, est destitué. Le gardien en chef Bernard se voit rétrogradé. Le brigadier Personne et le sous-brigadier Proffit, des noms trop parlants pour être vrais, reçoivent un blâme. On accuse tout le monde et n'importe qui...

Le comble de l'égarement est atteint quand circule le nom d'Apollinaire parmi les suspects. Le poète de *Calligrammes* est mis en examen, comme on dit voluptueusement de nos jours, pour recel – une vieille histoire de statuette phénicienne dérobée (puis restituée) aux Antiquités du Louvre. Soutenu par son compère Picasso, dans l'esprit farceur du Bateau-Lavoir, il n'avait voulu qu'épater le bourgeois, mais la justice ne plaisante pas avec les facétieux, Courteline nous l'a appris. Apollinaire – Wilhelm sur la fiche anthropométrique – de Krostowitzky est donc proprement coffré à la Santé : une incarcération de cinq jours qui va soulever une tempête de protestations et vaudra aux lettres françaises les pièces magistrales d'*Alcools* avant que n'intervienne un non-lieu vengeur.

La scène se déplace dix-huit mois plus tard en Toscane, chez un antiquaire florentin, Alfredo Geri. Celui-ci, qui insère régulièrement des offres d'achat de tableaux signés dans les gazettes d'art parisiennes, a reçu une réponse d'un correspondant anonyme l'informant de sa visite *« avec une pièce susceptible de l'intéresser »*.

Le 10 décembre 1913, de bon matin, l'homme se présente à Geri sous le nom de Vincenzo Leonardi. Pauvrement vêtu, les épaules étroites, de type méditerranéen accusé, avec sa moustache noire et ses yeux de braise, il avance une information à faire sauter le cœur du plus blasé des marchands de tableaux : la pièce rare qu'il détient n'est rien de moins que le portrait de la Joconde. Il ne l'a subtilisé au Louvre que pour le restituer à sa patrie, *« en représaille des trésors d'art volés par Napoléon »*. Ce portrait est entreposé dans sa chambre d'hôtel, où on peut le voir – ou, plutôt, LA voir. Il n'en coûtera, pour en prendre possession, que la bagatelle de 500 000 francs-or.

Geri affecte d'être extrêmement intéressé et parle d'un riche amateur d'art qu'il compte joindre sans délai. Le « client » est en réalité M. Poggi, conservateur en chef du Musée des Offices de Florence. « Leonardi », l'après-midi même, reçoit les deux hommes à son hôtel, le Tripoli-Italia. Arrivé à la chambre qu'il occupe au troisième étage, il dégage de sous son lit une caisse qu'il ouvre. Un bric-à-brac hétéroclite s'offre aux regards : des pipes, une blague à tabac, de vieux chiffons, et enfin, instrument typiquement transalpin, une mandoline. Voici maintenant que « Leonardi » soulève un double fond : une étoffe de velours rouge y est couchée, qui recouvre un objet plat de forme rectangulaire. Geri et Poggi ont les yeux qui leur sortent de la tête : leur apparaît Sa Sérénissime *Joconde* dans tout l'éclat de sa splendeur ! Les deux Florentins, bégayant d'émotion, proposent d'aller ensemble faire identifier le portrait aux Offices – *« à titre confidentiel, bien entendu »*. Faute de quoi, Poggi déclare qu'il ne se portera pas acquéreur.

Gigantesque bévue : « Leonardi » accepte.

Les trois hommes et la Dame de leurs pensées se rendent aussitôt au musée. On gagne un sous-sol, et Geri va requérir un photographe de sa connaissance. Le photographe, vous vous en doutez, n'est autre que le préfet de police de Florence. Mais « Leonardi », soudain, s'est méfié. Brusquement, il reprend possession de la toile et écarte en force le « client », qui tente de lui barrer le passage. N'ayant fait qu'un bond jusqu'à son hôtel, il se dépêche de boucler ses valises. C'est alors qu'une armée de sbires envahit sa chambre et s'empare de sa personne.

Il est sept heures du soir, ce mercredi 10 décembre.

En moins d'une journée, la police de Florence a mis sous les verrous le voleur de *La Joconde*, et celle-ci retrouve glorieusement sa ville natale.

A la police italienne, Vincenzo Perrugia fera le récit de son rapt sans omettre le moindre détail.

Un an avant le vol, Perrugia était employé comme vernisseur à l'entreprise parisienne Gobier, 280, rue Saint-Honoré à Paris. C'est à cette époque qu'il avait participé dans le salon Carré à des travaux de réentoilage sur le portrait de *La Joconde*. Personne ne connaissait donc mieux que lui la manière de mettre *La Joconde* hors cadre.

Le lundi 21 août 1911, notre homme se camoufle, la nuit, dans le salon Carré, terré dans un placard à balais. Le lendemain, peu avant 7 heures, il s'empresse de décrocher *La Joconde*. Puis il gagne une porte dans la salle contiguë des Sept-Mètres, qui donne sur un petit escalier connu des seuls gardiens. En un clin d'œil, sur le palier, il fait sauter les bandes qui rattachent le panneau au châssis et se débarrasse de celui-ci en même temps que du cadre vitré.

Plaquée contre la poitrine de son ravisseur en blouse blanche, *La Joconde* n'a plus qu'à jouer les filles de l'air. C'est alors qu'intervient un contretemps : la porte donnant sur la cour du Sphinx est verrouillée. *« Quand on est lancé,* déclara Perrugia, *rien ne vous arrête. Je ne perdis pas une seconde : aussitôt je commençai à fracturer la serrure... »* Il a déjà descellé le pêne lorsque la chance lui sourit de nouveau. Un plombier de passage lui donne la clé des champs avec sa propre clé.

Perrugia avoue qu'il a eu un complice : Vincent Lancelotti, d'origine lombarde comme lui, qui l'attendait à son domicile, 5, rue de l'Hôpital-Saint-Louis, non loin de la gare du Nord. Perrugia se cacha là dans une chambrette dont le seul ameublement consistait en un lit recouvert d'une courtepointe à franges.

C'est dans ce lit que *La Joconde* va passer des mois interminables. Cependant, une nommée Mathilde, serveuse de bar qui montrait un faible pour Perrugia, venait certains soirs partager sa couche. On imagine notre belle dans sa boîte, les mains croisées, dans la pose d'une gisante de race, tandis qu'à l'étage supérieur, sous la courtepointe à franges...

Un jour, Perrugia, qui dévorait les gazettes artistiques de son pays, tombe sur l'annonce de l'antiquaire florentin. Réponse de Perrugia-Leonardi par retour du courrier : *« J'arrive. »*

Le 5 juin 1914, Vincenzo Perrugia comparut devant le tribunal correctionnel de Florence. Reconnu coupable mais bénéficiant de circonstances atténuantes – il n'avait pas touché un maravédis –, il fut condamné à un an de détention.

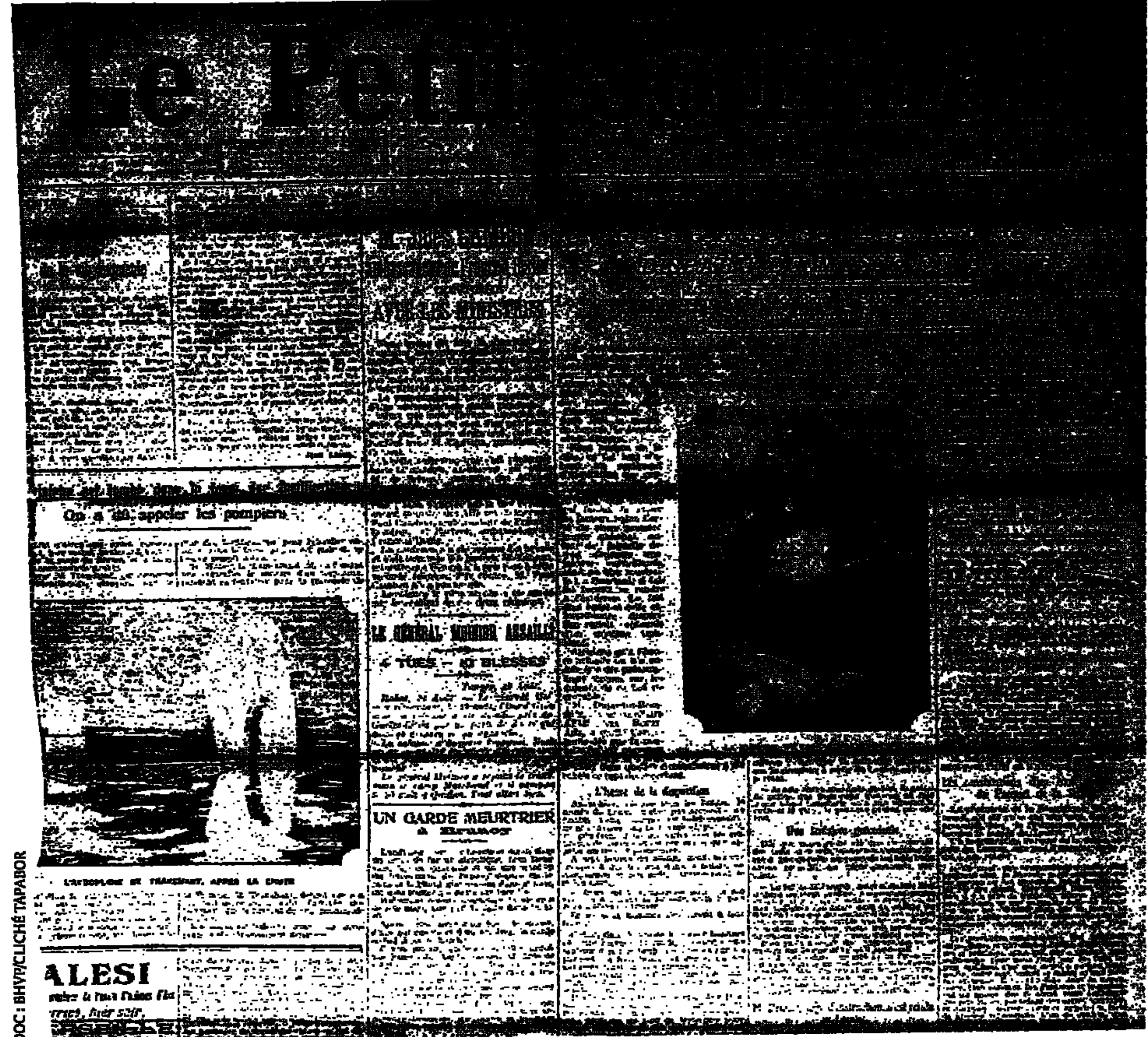
A Paris, le Louvre fut intensément soulagé d'avoir récupéré sa merveille, mais l'adage *« en fait de meuble, possession vaut titre »* donnait encore de la tablature aux experts de la Conservation des peintures, qui se remémoraient le contentieux concernant les appropriations napoléoniennes auxquelles Perrugia s'était référé.

C'était là se méprendre : les représentants officiels de la sœur latine se montrèrent beaux joueurs : *« Le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci fut remis solennellement, avec mille gracieusetés, entre les mains de M. Camille Barrère, notre ambassadeur à Rome. »*

Le 29 décembre 1913, *La Joconde* regagnait la France via Milan, couchée sur des coussins rouges dans une boîte de noyer verni. Un sleeping-car lui avait été réservé, où les conservateurs du Louvre, MM. Leprieur et Henry Marcel, veillèrent à ce qu'elle voyageât dans le sens de la marche du train.

La moindre des attentions après de si cuisantes aventures...

Olivier Merlin



Le Petit

UN GARDE MEURTRIER

ALESI

DOC : BHVP/CLICHÉ TAPABOR

Deux ans et demi s'écoulèrent entre la disparition de « La Joconde » et son retour au Louvre, le 31 décembre 1913. Ci-contre, le tableau est montré après son authentification, à son arrivée à l'Ecole des beaux-arts, où il va être exposé pendant trois jours.

CHUSSEAU-FLAVIENS/BHVP

Mona Lisa Gherardini, vingt-quatre ans

Mona Lisa Gherardini, mariée en 1495 à un noble florentin, Francesco di Zanoli del Giocondo – d'où *La Joconde* –, avait vingt-quatre ans quand elle posa pour la première fois. Léonard de Vinci mit quatre ans, de 1503 à 1507, pour parfaire l'œuvre, tellement il était épris de sa beauté. L'énigme de son sourire a traversé les siècles. Son charme ambigu fascine aujourd'hui les foules du Louvre sous le vitrage pare-balles de la salle des Etats. Il pose encore et toujours des questions : la gente dame fut-elle réellement touchée par la ferveur et le génie de son peintre ? « La Joconde *garde son sourire* », proclamait en 1943 la radio de Londres dans un de ses messages codés. Pour elle seule ? Le vaste peuple des amoureux de Mona Lisa n'en a pas fini de percer ses mystères.

Un retour en grande pompe par le rapide de Rome

PENDANT ses dix-huit mois de mise à l'ombre, *La Joconde* avait été remplacée dans le Salon Carré du Louvre par un tableau, célèbre lui aussi, de la peinture italienne cette fois : un portrait d'homme, le *Balthazar Castiglione* de Raphaël, une toile représentant l'auteur d'un *Traité du courtisan*, magnifiquement traitée, ne serait-ce que par la transparence du regard clair qu'exprime le sujet.

Notre Madone des sleepings revenant chez elle, les sommités du Louvre s'empressèrent de décréter la dépose de l'œuvre de Raphaël.

La cérémonie du retour fut autant entourée de précautions que le départ de *La Joconde* avait été dépouillé de convenances. Gare de Lyon, à 14 h 38 exactement, heure d'arrivée du rapide de Rome ce jeudi 31 décembre 1913, M. Aimard, directeur de la Sûreté générale, entouré de ses inspecteurs, était présent pour accueillir les commissaires du Louvre, MM. Leprieur et Henri Marcel, accompagnant leur précieux colis. La boîte talisman était d'abord transporté à l'Ecole des beaux-arts, rue Bonaparte, aux fins de reconnaissance solennelle du portrait par les soins infaillibles de Léon Bonnat, membre de l'Institut, directeur de l'école.

Puis, retraversant la Seine, le cortège de voitures franchit les guichets du Louvre pour s'arrêter à 17 h 30 devant le pavillon Denon, à l'entrée du Musée. Le directeur des Musées nationaux, Eugène Pujalet, y attendait sa pensionnaire retrouvée sur le seuil de la Galerie des Antiques, à la base de *La Victoire de Samothrace*.

La tâche des policiers était terminée. Dans l'intimité et le clair-obscur glacial de cette fin d'après-midi, ils remettaient la boîte magique entre les mains du conservateur en chef du Louvre qu'entouraient des gardiens galonnés, le revolver à la ceinture.

Au Salon Carré, cependant, le *Balthazar Castiglione* épuisait son regard clair à l'ombre d'un mur dans l'attente d'un nouvel accrochage.

La petite troupe arrive céans, se déploie sur les parquets cirés, gagne la cimaise du fond. On sort précautionneusement l'illustre toile de son coffre, on la couche sur une banquette comme sur un reposoir, on fixe un clou sur le mur.

Voilà c'est fait, La Joconde a retrouvé sa place.

La nuit est tombée à l'extérieur, pour fêter le Nouvel An. Il neige.

La Joconde ne resta exposée que sept mois dans le Salon Carré.

En août 1914, pour cause de guerre et plus que jamais par précaution, elle fut « réfugiée » au château de Chambord.

O. M.

LE COURRIER DES LECTEURS Plusieurs lecteurs se sont émus de la place donnée en première page, par *Le Monde* du 7 mai, aux découvertes du docteur Judah Folkman, de Boston, et du titre que nous leur avons consacré, sur quatre colonnes : « Cancer : un espoir venu d'Amérique ». Parmi d'autres, Rina Hanan, de Paris, se dit *« scandalisée »* par ce *« titre à sensation »*, qu'elle juge *« indigne du* Monde ». *« L'expérimentation sur l'homme n'a pas débuté, Plantu l'a bien compris »*, ajoute notre correspondante, qui conclut : *« Quel espoir pour ceux qui, ici et maintenant, sont atteints ? C'est indécent. »*

Découvertes médicales

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

EN ANNONÇANT avec un certain éclat, dans une manchette puis dans un long article de la rubrique Sciences, que les premiers résultats des recherches du docteur Folkman apportaient *« un espoir »* aux malades du cancer, *Le Monde* a-t-il cédé au sensationnalisme et négligé les précautions élémentaires que requiert un sujet aussi sensible ? Il est compréhensible que certains lecteurs le pensent et s'inquiètent en particulier d'une évolution qui conduirait les chercheurs à rendre publics leurs travaux sans passer par le canal de revues scientifiques.

C'est en effet le *New York Times* qui, dans son numéro du 3 mai, sous la plume d'une journaliste scientifique à la compétence reconnue, Gina Kolata, a révélé à l'opinion publique les découvertes du docteur Folkman, tout en mettant en garde ses lecteurs contre des espérances prématurées. Cet article a été largement repris par les médias du monde entier, donnant à l'événement une importance que certains ont jugée excessive. L'hebdomadaire *Time*, dans son numéro daté du 18 mai, consacre à la question un long dossier, sous le titre expressif « The Hope and the Hype » (l'espoir et le battage).

Les deux signataires de ce dossier, William Dowell et Alice Park, estiment que la journaliste du *New York Times* a déformé, en dépit de ses mises en garde, le sens de ces découvertes et exagéré le rôle du docteur Folkman. Certes, disent-ils, l'article, en lui-même, en dehors de quelques omissions, ne contenait aucune inexactitude, mais la prudence de son langage ne suffisait pas à compenser la place qui lui était accordée par le journal ni les appréciations positives, voire enthousiastes, prêtées à plusieurs savants. Il ne permettait pas non plus de contrebalancer l'influence du *New York Times*, un quotidien de référence réputé pour son sérieux.

Les mêmes reproches peuvent-ils être adressés au *Monde* ? Sans doute. Il nous semble pourtant que les précautions nécessaires ont été prises pour modérer les espérances suscitées par ces découvertes : le sous-titre de « une », comme le dessin de Plantu, précisaient que les premiers résultats obtenus ne portaient que sur des souris, et l'article de Jean-Yves Nau était lui-même extrêmement mesuré. Reste la question de la concurrence faite désormais aux publications scientifiques sérieuses par d'autres médias, plus rapides et moins fiables, tels que la presse ou le réseau Internet. Dans son éditorial du 8 mai, *Le Monde* signalait lui-même *« les risques de dérapage »*. Il soulignait la nécessité de *« s'interroger encore sur les mécanismes de validation et de communication qui ont cours dans le monde scientifique »* et appelait à en revoir les règles *« de manière à concilier la nécessaire rigueur de leur présentation dans le grand public et l'évolution des technologies »*.

Les travaux du docteur Folkman, chercheur dont l'autorité est unanimement reconnue dans les milieux médicaux, ont d'ores et déjà été validés par des revues savantes. Il n'était donc pas abusif d'accorder un large écho à ses découvertes. Il serait certes irresponsable de donner aux malades de faux espoirs. Il ne le serait pas moins de nier ceux qui existent. A condition d'exercer une vigilance accrue sur des informations dont la circulation est aujourd'hui favorisée, dans le domaine médical, par de puissants intérêts financiers.

L'ARMÉNIE CHRÉTIENNE

Une étudiante d'origine arménienne a découvert dans un manuel de géographie destiné aux élèves de terminale un document cartographique (de source *Le Monde*) qui met gravement en cause la réalité culturelle de notre patrie arménienne. Cette découverte a paru d'autant plus inadmissible que la maison Nathan passe pour un éditeur sérieux, soucieux de contrôler la documentation mise dans ses manuels à usage scolaire. Sans vouloir sous-estimer la confiance manifestée à l'objectivité de votre journal, on peut légitimement reprocher à l'éditeur de n'avoir procédé à aucun des contrôles préalables qui lui incombaient professionnellement. Il est difficile de croire qu'un quotidien de votre classe pouvait publier une carte visant à indiquer l'ensemble des pays musulmans en y incluant l'Arménie, pays qui a été le premier à adopter le christianisme comme une religion d'Etat, ainsi que vous ne pouvez l'ignorer. La carte incriminée a été publiée dans votre numéro du 13 octobre 1994. La communauté arménienne ne peut donc que déplorer vivement la légèreté manifestée par un journal de votre renommée en s'abritant, sans procéder à aucun contrôle, derrière une source dont la crédibilité reste entièrement à démontrer, à savoir R. Delval et E. J. Brill, citée à l'appui de votre parution.

Arminée Azizian
Paris

L'ALIBI DE 1968

Il est assez pathétique ou désastreux de voir aujourd'hui les soixante-huitards d'hier. Ils lançaient des pavés, se plaignaient de la répression, se battaient contre des conditions de vie conservatrices. *J'ai grandi avec cet héritage.* Les années 70 ont prolongé pour un temps leur rêve, *qui était devenu le mien.* Aujourd'hui, je m'entends crier des injustices, prôner des idéaux, je m'imagine une société sans télévision. Toutes mes révoltes et mes indignations passent pour des caprices de jeunesse. Trente ans après, ils semblent, peut-être mieux que leurs aînés, s'être insérés dans la société qu'ils réprouvaient tant. (...) Bien sûr, la mixité existe, les blouses ont été rangées, mais la société d'aujourd'hui est bien plus hypocrite, le conservatisme est seulement plus insidieux. Est-ce cela d'avoir gagné ? (...) 1968 apparaît à *mes yeux comme un alibi que les* combattants d'alors peuvent brandir à leur guise pour justifier leur fatalisme et leur passivité d'aujourd'hui. Ils le brandissent comme un trophée. Et ils nous laissent seuls avec nos états d'âme. (...) Quel message avons-nous lorsque nous voyons parader ces guerriers d'autrefois ? Ils occupent des postes bien établis, se pavanent, le ventre bedonnant. Les mythes ne devraient jamais vieillir. (...) Je remercie mes aînés de s'être battus, mais il reste un arrière-goût amer, comme quelqu'un que l'on déteste pour l'avoir trop aimé. 1968 était nécessaire, mais 1998 l'est tout autant.

Aurélie Zarka
Paris

MOUNIER ET LE FASCISME

Le compte-rendu consacré par Nicolas Weill à la réédition du livre de Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire*, dans le supplément « Poches » du *Monde* du 3 avril, appelle quelques remarques. Certes, Mounier décida de faire reparaître *Esprit* en zone libre en août 1940. Mais, plus qu'une adhésion à Vichy, les textes qu'il publie alors, et plus *encore ses carnets, témoignent du* choc que fut la défaite (et, sans doute, d'un certain aveuglement sur la poursuite de la guerre). A plusieurs reprises, *Esprit* condamne alors l'antisémitisme (article de Mounier sur « Péguy et les juifs » en février 1941, publication du « Dernier témoignage de Bergson » en avril 1941, où est saluée sa volonté de vouloir rester juif, protestation contre la projection du film *Le Juif Süss*). En août 1941, Vichy interdit la revue. Mounier est emprisonné en janvier 1942, puis assigné à résidence, à nouveau emprisonné, puis *enfin acquitté en octobre* 1942. A partir de novembre 1942, il vit dans la clandestinité. Autant de preuves, sans doute, de « fascisme » ou de compromission avec Vichy ! (...) On peut certes rappeler des phrases ambiguës de 1935 à propos de l'Italie, surtout tirées de leur contexte : rien qui ressemble de près ou de loin aux ignominies de la collaboration. En outre, peut-être eût-il été équitable de rappeler qu'Esprit publie dès novembre 1934 un texte prémonitoire sur le nazisme, intitulé « Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme » et signé Emmanuel Lévinas ? Quand la vigilance dérape en accusations infondées qui mettent sur le même plan des résistants au nazisme et des collaborateurs notoires, on favorise la confusion et on ne rend pas service au devoir de mémoire qu'on prétend honorer.

Olivier Mongin,
directeur d'*Esprit*,
Joël Roman,
Daniel Lindenberg

SUR UN DÉMENTI DU SAINT-SIÈGE

Dans un point de vue publié par *Le Monde* du 20 mars et commentant la réflexion de Jean Paul II *à propos de la Shoah, je précisais : « Encore évêque de Cracovie, Karol Wojtyla déclare en 1972 que la Shoah était un sacrifice expiatoire des juifs pour se faire pardonner la mort de Jésus, et Auschwitz, son Golgotha... »* Le bureau de presse du Saint-Siège a démenti que ces mots aient été prononcés (*Le Monde* du 17 avril). Je n'ai pas prétendu qu'il s'agissait d'une citation. Dès 1971, le cardinal Karol Wojtyla, rendant hommage au R. P. Kolbe, tué par les SS en 1941, insiste pour la construction à Auschwitz *« d'un autel et d'un sanctuaire »*. Henri Tincq rapporte que, *lors de la béatification du* R. P. Kolbe, le cardinal Karol Wojtyla a remis aux évêques *« des urnes contenant de la poussière d'Auschwitz et de Birkenau, représentées comme autant de reliques du Bienheureux » (L'Etoile et la Croix*, p. 141). Le 7 juin 1979, le nouveau pape désigne Auschwitz, où périrent *« quatre millions d'hommes de diverses nations »*, comme *« le Golgotha du monde actuel »*. C'est le Golgotha des supplices, que les juifs qui ont livré Jésus à Pilate (Marc XV,1) auraient gravi pour leur salut et le salut des hommes. Dès 1941, par son martyre au Golgotha d'Auschwitz, le R. P. Kolbe aurait donné l'exemple. *« Un homme est mort,* avait dit le cardinal Wojtyla, *et l'humanité a été sauvée. »* L'humanité aurait été sauvée *« par la mort de six millions de juifs transformés en victimes expiatoires »* ? (Paul Giniewski, *La Croix des juifs*, p. 171). Les juifs au temps des silences ne se sont jamais offerts en sacrifice. Pantelants, misérables, humiliés, ils ont été traînés de force jusqu'aux portes des chambres à gaz.

Jean Kahn
Président du Consistoire israélite de France

Une Europe de la diversité

Suite de la première page

En décembre 1989 encore, donc bien après la chute du mur, Helmut Schmidt ne craindra pas de dire : *« Nous Allemands, avons besoin des Français, de leur compréhension, de leurs initiatives, de leur direction. »* On a peine à imaginer son camarade social-démocrate Gerhard Schröder, vraisemblable successeur de Kohl à la tête d'une Allemagne qui s'apprête à réinstaller sa capitale à Berlin, se traîner aux pieds de Jacques Chirac pour lui demander de prendre en main les commandes de l'UE. D'autant plus qu'il serait surprenant que l'angélique Tony Blair, ce surdoué de la diplomatie, ne parvienne pas à s'introduire petit à petit dans l'intimité d'un couple dont la solidité à toute épreuve n'a jamais cessé d'agacer une nation habituée depuis des siècles à s'opposer à toute tentative hégémonique sur le continent.

S'y ajoute que la France a singulièrement perdu, en matière européenne, de son dynamisme, et donc de son poids. Outre que ni l'un ni l'autre ne se prend pour de Gaulle, le chef de l'Etat et le premier ministre ont en commun aujourd'hui : a) d'être tous deux des ralliés à l'euro, et de l'être au nom de la raison, non de quelque emballement subit ; b) de compter, l'un dans son parti – ou ex-parti – l'autre dans sa majorité *« plurielle »* et jusque parmi ses ministres, des adversaires déclarés de ce même euro. Reste qu'alors qu'il s'agissait au départ d'une idée de François Mitterrand, vendue à Kohl en échange de son ralliement à la réunification, la conclusion de l'affaire a été menée du côté français sans ardeur particulière, sans grand effort pour mobiliser l'opinion.

Le cas de la France n'est pas isolé. Nulle part sur le continent, et encore moins bien sûr de l'autre côté de la Manche, la dimension européenne n'a vraiment pris le pas, dans l'esprit du public, sur la dimension nationale. Il serait absurde de s'en désoler. L'idée nationale, dont on a constaté une fois de plus la vigueur lors de la désintégration de l'empire soviétique et de la Yougoslavie, s'alimente de siècles de mémoire et de vie commune. Elle n'empêche pas l'Europe de posséder quantité d'éléments d'identité également commune, qu'il s'agisse des complémentarités économiques, du brassage des populations au gré des invasions, des guerres, des migrations subies ou voulues, de la culture enfin, qui fait que l'on se sente si facilement chez soi, quand on est européen, à Prague comme à Lisbonne, à Nuremberg comme à Edimbourg, au bord de la Baltique comme de la Méditerranée.

La véritable raison d'être de l'Union européenne, cependant, qui ne le voit, qui ne le sent, c'est d'être distincte du colosse américain, capable de peser face à lui de son poids propre. Le monde globalisé atlantico-libéral de ce tournant du siècle, n'a-t-il pas un immense besoin, quoi qu'en puisse dire Timothy Gordon Ash dans un brillant article de *Foreign Affairs*, des *« checks and balances »*, de ces contrôles et contrepoids dont les pères fondateurs avaient jugé indispensable de doter les Etats-Unis ?

Ceux-ci ne peuvent pas s'occuper de tout à la surface de la Terre, réussir à faire s'entendre les parties en présence à la fois au Proche-Orient, en Corée, en Irlande, en Bosnie, au Kosovo, à Chypre, et jusqu' entre la Russie et la Lettonie. Tout en critiquant ce qu'il appelle, de manière excessive, l'opposition systématique de la France aux Américains, le professeur Ezra Suleiman, de Princeton, reconnaît que ses compatriotes ont besoin qu'on leur dise non quand ils vont trop loin.

SE BATTRE, POUR QUOI ?

On ne saurait bien entendu réduire l'ambition commune de l'Europe unie à la volonté de dire non à l'Oncle Sam. Mais le fait est qu'aucun de ses membres, pris isolément, n'a les moyens de le faire seul avec efficacité. Que certains, comme le commissaire européen – et britannique – Leon Brittan, parlent ouvertement d'une vaste zone de libre-échange euro-atlantique. Que la tentation est forte, à laquelle vient de succomber Daimler-Benz, d'aller chercher l'entente directe avec un partenaire américain plutôt que de se battre à l'intérieur de l'UE.

Mais se battre pour quoi, dira-t-on ? Eh bien tout simplement, face à un géant qui a choisi la voie, aujourd'hui d'ailleurs contestée, de la fusion dans un même creuset (melting-pot) des mille et une espèces d'immigrants qui l'ont bâti, pour préserver des histoires, des terres, des habitudes, des arts, des langues : tout ce qui a façonné ce continent, enfin sorti, peut-on espérer, de l'ère des tueries qui l'ont à tant de reprises épuisé et lui a légué son exceptionelle richesse.

Aussi bien l'Europe ne saurait-elle prétendre être une patrie de rechange, mais bien plutôt une patrie complémentaire, capable de faire s'entendre les peuples qu'elle unit, de la même manière que les nations que nous voulons préserver sont parvenues au cours des âges à faire vivre ensemble des cités, des provinces, des Eglises, des sociétés de toute nature, pour ne pas parler des hommes, aux ambitions longtemps incompatibles. L'union de l'Europe ne peut être que le couronnement de son histoire. Pas son abandon. Pourquoi nos dirigeants le disent-ils si peu ?

André Fontaine

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Lyonnais : un bon compromis

MIEUX vaut un bon compromis qu'un mauvais procès. Toutes les parties se félicitent donc de l'accord sur le Crédit lyonnais conclu à Bruxelles entre Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, et Dominique Strauss-Kahn, le ministre français des finances. Il a pour effet, tout simplement, de sauver la banque. Il y avait urgence : la confiance des clients avait été dangereusement ébranlée par la tension qui avait affecté les relations entre la Commission et le gouvernement français. Il fallait donc que très vite Bruxelles et Paris puissent faire savoir que le dossier était réglé. Ce qu'ils ont fait officieusement à la veille du week-end. Le texte définitif du compromis – un document de 80 pages – doit être approuvé mercredi 20 mai par la Commission.

Sans triomphalisme – ni Paris, ni Bruxelles ne sont en droit de tirer *gloriole de la gestion globale du* dossier depuis 1995 –, les deux parties affichent une même satisfaction. Chacune dans sa logique, elles ont préservé l'essentiel. La préoccupation de M. Strauss-Kahn était avant tout de sauver l'entreprise et de défendre la souveraineté française en matière de privatisation. En apparence, il a bien obtenu la maîtrise des opérations dans un calendrier précisément défini par la Commission.

La logique de M. Van Miert était d'une autre nature : sa mission est de faire respecter le traité de Rome et d'assurer le respect des règles de la concurrence. Sa volonté était aussi de sanctionner les errements de dirigeants successifs dont la gestion catastrophique, à l'abri de l'Etat français, de ses castes technocratiques et de ses fonds publics, démentait l'idéologie libérale et concurrentielle dont ils se faisaient les hérauts. Aussi exigeait-il de la banque des contreparties proportionnelles aux subventions qu'elle a reçues.

Face à l'ampleur stupéfiante des aides, il a été tenté pendant la phase la plus dure des négociations d'obtenir un démantèlement de la banque, faisant planer la menace d'une faillite. Mais le sort d'une banque ne se joue pas isolément, hors du contexte et du tissu économiques : la faillite de l'une d'entre elles risque de provoquer celle de toutes les autres et, avec elles, l'ébranlement de l'ensemble de l'économie. M. Van Miert a donc dû renoncer à la manière forte. Acceptant un doublement des aides avec des contreparties deux fois plus lourdes pour la banque en Europe, il a cependant obtenu un dispositif qui, théoriquement, bride la croissance de *l'établissement*. Avec, *en tête*, l'idée que le Crédit lyonnais ne pourra se développer autrement qu'en se rapprochant d'un partenaire.

La banque a encore bien des efforts à faire. Elle devra réfléchir sérieusement à sa stratégie dans une Europe bancaire en pleine concentration, où elle n'a pas la taille critique. Pour sa mauvaise gestion, l'Etat français devra payer : en acceptant que la banque perde son indépendance et, peut-être, qu'elle soit adossée, dans l'avenir, à un partenaire étranger, européen de *préférence*. Jusqu'à présent, les discussions ont occulté les vraies choix stratégiques du Lyonnais. A compter d'aujourd'hui, il faudra y répondre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une œuvre injustement oubliée

IL CONVENAIT de marquer le cinquantième anniversaire de la création de *Fervaal* à Paris, et la Radiodiffusion n'y a point manqué. Tony Aubin, à la tête de l'Orchestre radiolyrique, donna du drame de Vincent d'Indy une interprétation sensible et nuancée, et permit à ceux qui en ignorent les beautés de se rendre compte de la qualité d'un ouvrage trop injustement oublié.

On a fait à Vincent d'Indy, et singulièrement à *Fervaal*, le reproche d'être imprégné de wagnérisme. Il serait plus juste de dire que *Fervaal*, comme toute la musique dramatique du même temps, est construit selon les canons wagnériens ; au second acte, un long duo accentue la ressemblance. C'est un fait. Mais cette ressemblance reste purement extérieure.

Ce qui imprime à la musique son caractère propre, sa personnalité, et qui échappe à l'analyse, n'a rien chez d'Indy d'essentiellement wagnérien, et peu importe au fond qu'il ait fait usage dans *Fervaal* de procédés d'orchestration qui donnent à telle page symphonique la couleur cuivrée chère au maître de Bayreuth. Ce qui compte avant tout c'est le choix des thèmes, c'est la ligne mélodique et son soutien harmonique, qui traduisent une pensée purement française. Et nul ne peut contester que d'Indy soit bien de la lignée à laquelle appartiennent Rameau et Berlioz. Sa musique le place tout près de son maître César Franck. Comme l'écrivait Paul Dukas en constatant cette filiation, si l'on a trop négligé d'Indy depuis qu'il nous a quittés, *« l'heure sonnera certainement bientôt pour lui des réparations nécessaires »*.

René Dumesnil
(18 mai 1948.)

FINANCE **Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, et Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie et des finances, ont trouvé enfin un accord sur les contreparties demandées au Crédit lyonnais en échange des aides apportées par l'Etat. ● MERCREDI 20 MAI, le feu vert officiel de la Commission ne sera qu'une formalité : les dix-neuf collègues de M. Van Miert ont accepté l'arrangement conclu. ● L'ACCORD prévoit la cession de 620 milliards de francs d'actifs avant le 31 octobre 1999, la fermeture de 70 agences en France, la privatisation avant octobre 1999, l'obligation de verser 58 % de son bénéfice à ses actionnaires jusqu'en 2003 et, jusqu'en 2001, une croissance du bilan limitée à 3,2 % par an. ● BRUXELLES surveillera l'exécution des engagements pris.** *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Bruxelles et Paris enfin d'accord sur le dossier du Crédit lyonnais

En échange des aides considérables reçues, la banque publique devra céder 620 milliards de francs d'actifs, fermer 70 agences en France et être privatisée avant octobre 1999. La Commission européenne donnera son feu vert le 20 mai et veillera à l'exécution de ces engagements

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Fin de partie à Bruxelles. L'arrangement négocié par Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, avec Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie et des finances, a été accepté par les chefs de cabinet de ses dix-neuf collègues, si bien que le feu vert de la Commission, mercredi 20 mai, devient une simple formalité.

La décision favorable, que s'apprête à prendre le collège européen, légalise les aides d'Etat accordées par les pouvoirs publics au Crédit lyonnais depuis 1995, l'année où Bruxelles avait approuvé un premier plan de restructuration. Indispensable pour que la banque poursuive son redressement, elle avait pu paraître remise en question, voilà moins d'un mois, lorsque M. Van Miert avait indiqué que les contreparties acceptées par Paris étaient tout à fait insuffisantes. Leur objet est de réduire la force de frappe commerciale de l'entreprise et, par là même, de compenser le préjudice qu'ont pu subir les concurrents du fait des aides d'Etat. Au cours des dernières semaines, les efforts accomplis par les deux parties ont permis de rapprocher les points de vue et, finalement, de parvenir à un compromis.

Au gouvernement français désormais d'honorer les engagements pris : cession accélérée d'actifs et privatisation de l'entreprise qui devra être menée à terme d'ici le 31 octobre 1999. L'exécution peut-elle être confiée à l'actuelle équipe de direction du Lyonnais ?, s'interrogent certains. *« C'est un problème qui ne nous regarde pas »*, dit-on à Bruxelles, en affichant une fausse indifférence. Pour l'heure, M. Strauss-Kahn semble en total accord avec les dirigeants en place, Jean Peyrelevade, président de la banque, et Pascal Lamy, son bras droit.

CESSIONS LIMITÉES EN EUROPE

L'accord de 1995 prévoyait la vente de 35 % des actifs hors de France, mais de 50 % en Europe. Cette fois, la Commission exigeait du Crédit lyonnais qu'il se sépare de la totalité de ses filiales européennes, soit un patrimoine évalué à 620 milliards de francs. Paris a fait valoir que, dans une économie largement internationalisée, le service des entreprises clientes réclamait le maintien d'un minimum de présence en Europe. La Commission s'est laissé convaincre et a accepté que le Lyonnais garde tout ou partie de ses bureaux de Londres, de Luxembourg, ainsi que ses filiales suisses et quelques activités à Francfort.

Les cessions en Europe se trouvant ainsi ramenées à 529 milliards de francs, il fallait trouver ailleurs les 91 milliards manquants : 64 milliards proviendront de ventes en Asie et en Amérique du Nord ; 27 milliards de cessions d'activités spécialisées en France. En France encore, seul marché où le Crédit lyonnais continuera à exercer le métier de « banque de détail », destiné aux particuliers et au PME, le nombre d'agences devra être ramené à 1 850, soit des cessions évaluées approximativement à 35 milliards de francs. Si l'on prend en compte la vente des filiales sud-américaines imposées par la décision de 1995, on aboutit à une réduction totale d'actifs de 680 milliards de francs, c'est-à-dire un peu plus du double de ce qui avait été demandé en 1995.

Le tiers seulement a été réalisé. C'est dire si la banque va se trouver sous pression. La vente de la filiale belge a été déjà préparée et, dit-on à Bruxelles, devrait pouvoir être accomplie dès cette année. L'autre « gros morceau », de l'ordre de 200 milliards de francs, est constitué par la BfG allemande (Bank für Gewerckschaft). Le reste est plus éparpillé.

La liste exacte des engagements de cessions pris par l'équipe de négociateurs de Bercy ne figurera pas dans la « décision » qu'approuvera mercredi la Commission, mais sera remise en mains propres à M. Van Miert qui ne la communiquera qu'à Jacques Santer, président de la Commission. Cet effort de confidentialité est destiné à faciliter la tâche de ceux qui seront chargés de vendre les actifs du Lyonnais.

Le calendrier de privatisation est contraignant : la loi devra être votée cette année, l'opération lancée d'ici mars et terminée avant le 31 octobre. Ses modalités sont plus souples : l'Etat s'engage à ne pas conserver plus de 10 % du capital et à renoncer au rôle d'actionnaire de référence ; il promet par ailleurs d'agir de manière *« ouverte, transparente et non discriminatoire »*.

Pour Bruxelles, un tel engagement n'a rien de théorique et signifie qu'on ne peut exclure personne et notamment pas des candidats non français. *« Il faut un actionnaire de référence privé. Ce pourrait être un consortium, il faut un ou deux repreneurs solides qui vont gérer la banque, Paris se rend compte que toute solution passe par un partenariat avec un partenaire étranger »*, explique un proche du dossier. Le repreneur, quel qu'il soit, devra viser le long terme.

L'accord prévoit deux clauses dont l'objet est de brider la croissance du Lyonnais au cours des années à venir, de préserver ses concurrents de l'excès de dynamisme d'une banque qui a reçu beaucoup d'aides. De telles clauses existaient dans la décision de 1995, mais elles ne sont plus adaptées à une situation caractérisée par une perspective de privatisation rapide et ont du être repensées.

Le Crédit lyonnais devait financer en partie un prêt consenti au Consortium de réalisation (CDR), la structure créée pour recueillir ses actifs douteux. Il avait été dispensé de cette contrainte en 1995 et 1996, s'en était dispensé lui-même en 1997, sans l'autorisation de la Commission – ce fut l'une des multiples causes de l'acrimonie qui caractérisait les relations de celle-ci avec la direction de la banque – et le sera encore en 1998 et 1999 afin de ne pas gêner la privatisation.

La seconde clause dite « de retour à meilleure fortune », prévoyait que le Crédit lyonnais verserait des dividendes importants à l'Etat dès lors que sa gestion serait à nouveau bénéficiaire. La banque va racheter cette clause à l'Etat qui sera ainsi partiellement dédommagé. A l'avenir, elle aura l'obligation de verser 58 % de ses bénéfices à ses actionnaires jusqu'en 2003 et devra limiter la croissance annuelle de son bilan à 3,2 % jusqu'à la fin 2001.

Le 20 mai, la Commission passera la main. Elle ne sera pas pour autant débarrassée du dossier : sa décision prévoit une surveillance étroite de la mise en œuvre effective des engagements souscrits. Une précaution nécessaire, alors qu'à ce jour ceux pris en 1995 par l'Etat français n'ont été que très partiellement tenus !

Philippe Lemaître

Les syndicats mobilisés contre le plan de sauvetage

Les cinq organisations syndicales du Crédit lyonnais ont appelé vendredi 15 mai à manifester, mardi 19 mai à 13 heures à Paris, du siège de la banque, boulevard des Italiens, jusqu'à l'hôtel Matignon, pour dénoncer le plan mis au point entre le gouvernement et la Commission européenne. Ils s'élèvent contre ***« le nouveau carcan imposé jusqu'à 2014 au Crédit lyonnais qui risque d'empêcher le redressement durable de l'entreprise et faire peser de vives inquiétudes sur l'emploi en France »*****. La CGC, deuxième organisation dans la banque, s'est indignée d'une capitulation** ***« en rase campagne »*** **du ministère des finances sur des accords** ***« en passe d'être finalisés »*** **avec le commissaire européen Karel Van Miert.** ***« Le Crédit lyonnais sera puni. Lui qui était le seul établissement français à avoir une dimension réellement internationale devra céder ses fleurons à l'étranger »*****, a-t-elle ajouté. Elle craint que cette** ***« mutilation du Crédit lyonnais n'entraîne des licenciements massifs à l'avenir »*****.**

Les grandes lignes

● **L'aménagement du plan de 1995**
– Jusqu'en 1999, le Crédit lyonnais ne supporte plus le coût de refinancement du Consortium de réalisation (la « mauvaise banque ») (environ 3 milliards de francs par an).
– Au-delà de 1999, ce financement est rémunéré au taux du marché monétaire, et non plus à 85 % de ce taux. En échange, le Lyonnais accorde des actions à l'Etat.
– La banque rachète à l'Etat, en le payant en actions, la clause de retour à meilleure fortune qui l'obligeait à lui verser une partie de son bénéfice.

● **Les contreparties demandées.**
– Cession de 620 milliards de francs d'actifs avant le 31 octobre 1999, dont certaines activités aux Etats-Unis et en Asie et l'essentiel des activités en Europe hors de France, à l'exception de Londres, Luxembourg, Francfort et de la Suisse.
– Fermeture de 70 agences en France.
– Privatisation avant octobre 1999.
– Jusqu'en 2003, obligation de distribuer 58 % de son bénéfice à ses actionnaires (contre 50 % dans la décision de 1995).
– Jusqu'en 2001, croissance du bilan limitée à 3,2 % par an, comme prévu dans la décision de 1995.

Les procès continuent malgré le feu vert

CE N'EST PAS parce que l'Etat et la Commission européenne sont parvenues à un accord sur le dossier Crédit lyonnais que les poursuites judiciaires liées au passé tumultueux de la banque vont cesser. Au contraire. Au début du mois de juillet 1997, avant même d'engager les négociations avec Bruxelles, Dominique Strauss-Kahn a pris l'engagement d'un *« plein exercice de la justice »*. La plupart des procédures à conduire sont aujourd'hui bien identifiées, mais les juges se sont plaints de ne pas avoir assez de moyens pour enquêter (*Le Monde* du 31 octobre 1997). Le dernier texte de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier a prévu de mettre à leur diposition des agents du ministère des finances.

Tentaculaire, le dossier Crédit lyonnais mobilise douze juges d'instruction pour 70 informations judiciaires. La plus générale, instruite par Jean-Pierre Zanoto, fait suite à la plainte pour présentation de faux bilans d'un porteur de certificats d'investissement, Alain Géniteau. Les autres sont, pour l'essentiel, liées à des filiales du Lyonnais logées depuis 1995 dans le Consortium de réalisation. Elles ont trois origines principales : la banque IBSA, Altus Finance et la SDBO. Fondée par Jean-Maxime Lévêque, ex-président du Lyonnais mis en examen par Eva Joly, IBSA a multiplié les affaires immobilières suspectes. Altus était dirigée par Jean-François Hénin et présidée par Jean-Yves Haberer, alors PDG du Lyonnais. Elle a notamment soutenu le groupe Marland, au coeur d'une instruction menée par le juge Laurent Nion à Toulouse, dans laquelle MM. Haberer et Hénin ont été mis en examen pour « complicité de banqueroute par moyen ruineux ». La SDBO, qui était présidée par Michel Gallot et dirigée par Pierre Despessailles, a fait parler d'elle dans les affaires Tapie ainsi que dans des affaires immobilières à Cannes pour lesquelles les deux dirigeants ont été mis en examen. Reste une dernière procédure : l'enquête sur l'incendie du siège du Crédit lyonnais, le dimanche 5 mai 1996.

Sophie Fay

DÉPÊCHES

■ **SAINT-GOBAIN/VIVENDI : les deux groupes vont réduire leurs participations croisées.** Vivendi, l'ex-Générale des eaux, va racheter à Saint-Gobain 2,9 % de son capital. Saint-Gobain rachètera 3,3 % du sien et recevra une soulte de 1,9 milliard de francs. Cette opération est subordonnée à l'entrée en vigueur de la loi modifiant le régime de rachat par les sociétés de leurs propres actions.

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : un mois après le dépôt du rapport du député Raymond Douyère,** qui préconisait un statut coopératif, les instances de direction des Caisses d'épargne ont confirmé, vendredi 15 mai, ce choix à l'unanimité. Mais elles se sont fermement opposées au reversement éventuel à l'Etat, d'une somme de 8,5 milliards de francs, montant revalorisé d'une dotation de 3 milliards donnée en 1983.

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes de ligne,** majoritaire, a brandi vendredi *« la menace d'un conflit long et dur »* en juin à Air France. Le syndicat demande notamment la suppression de la double échelle de salaires qui prévoit des rémunérations moins importantes pour les nouveaux pilotes. Le syndicat s'est contenté de *« prendre acte »* de la proposition du PDG de laisser aux pilotes une alternative à son projet de réduire leurs salaires de 15 % contre une participation de 10 % au capital de la société (*Le Monde* du 16 mai).

■ **VOLKSWAGEN : la nouvelle Coccinelle** connaît un problème d'échauffement du système électrique, contraignant Volkswagen à rappeler ses 11 700 modèles vendus en Amérique du Nord.

■ **PEUGEOT : une délégation de la région de Moscou,** emmenée par le vice-gouverneur Nikolay Svistounov, et des responsables de Peugeot mènent des négociations pour un projet industriel de construction de Peugeot 106, ont indiqué, vendredi, des sources proches des négociateurs.

■ **SOGETRAM : le tribunal de commerce d'Evreux a décidé de nommer un administrateur provisoire à la tête de la Sogetram,** une entreprise dont les salariés, soupçonnant leur PDG d'appartenir à l'Eglise de scientologie, sont en grève depuis lundi 11 mai (*Le Monde* du 16 mai).

IBM France pourrait se transformer en société de services

IBM FRANCE sera-t-elle encore à l'avenir une entreprise industrielle ou se transformera-t-elle officiellement en société de services ? Les salariés et les clients de « Big Blue » devraient connaître la réponse fin juin. Jeudi 14 mai, Bernard Dufau, PDG d'IBM France, et Gérard Jousset, directeur général d'IBM France et directeur général d'IBM Global Services pour l'Europe de l'Ouest, ont indiqué aux salariés et aux organisations syndicales d'importantes modifications de structures en perspective.

Depuis quelques années, le constructeur informatique développe, comme ses concurrents, les activités de service. Il ne se contente plus de fabriquer des ordinateurs, il *« vend des solutions »*. Pour que cette stratégie soit davantage perceptible, les dirigeants américains ont créé début 1997 une structure spécifique : IBM Global Services. Dès 1997, celle-ci employait 120 000 personnes dans le monde – la moitié des effectifs d'IBM – et réalisait un chiffre d'affaires de 22,9 milliards de dollars (environ 138 milliards de francs), soit 30 % du chiffre d'affaires de l'ensemble (*Le Monde* du 17 janvier 1998).

STATUTS INÉGAUX

En France, IBM emploie environ 15 000 personnes : 10 000 au sein de la maison mère – dont environ 3 000 dans les activités de services – et plus de 5 000 dans huit sociétés de services créées par IBM ou rachetées. Les principales sont CGI, Axone, Seprim et Eurêquip. De l'avis général, il est souhaitable que les 8 500 personnes travaillant dans les services bénéficient toutes du même statut. Aujourd'hui, ces salariés travaillent sur les mêmes projets ou chez les mêmes clients, mais disposent de salaires ou d'avantages sociaux différents. La question est de savoir si ces salariés seront regroupés au sein de la maison mère ou s'ils dépendront d'IBM Global Services aux avantages sociaux moins importants. Selon la direction, la différence de coûts entre les deux hypothèses s'élève à 106 millions de francs, soit 4 % de la masse salariale. Deux sujets sont particulièrement sensibles : les neuf jours de congé supplémentaires dont disposent les cadres au sein de la maison mère et les subventions aux comités d'entreprise qui y sont environ deux fois plus élevées.

Jeudi 14 mai, la direction a annoncé son intention de regrouper tout le monde au sein d'IBM... si, dans les semaines à venir, les syndicats acceptent un accord pour *« rendre les conditions d'intégration des services motivantes et compétitives »*. Dans leur courrier, les dirigeants précisent que *« ni l'emploi ni les salaires ne sont touchés par la consolidation des services. Il s'agit de quelques points spécifiques de disparité entre les conditions d'emploi des différentes sociétés dont l'intégration nécessite la résolution principale, et notamment les jours de congé supplémentaires pour les cadres, la contribution patronale aux comités d'entreprise, la retraite par capitalisation, le remboursement des frais. Le principe de cette négociation est de ne pas encourir globalement de coûts supplémentaires par rapport à aujourd'hui »*.

La nouveauté réside dans l'hypothèse envisagée en cas d'échec des négociations. La direction ne se contenterait pas de mettre les 8 500 personnes concernées dans une filiale particulière. *« En cas d'échec, c'est l'ensemble de notre structure juridique actuelle qui devrait être revu pour l'adapter au nouvel environnement. »* En clair, les 15 000 salariés seraient transférés vers une nouvelle structure de services offrant vraisemblablement des conditions sociales moins avantageuses, en tout cas moins coûteuses pour l'entreprise.

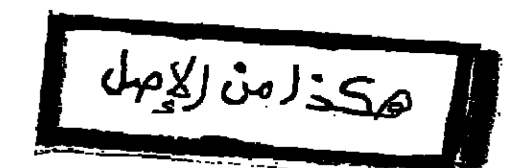
La consultation des instances représentatives débutera le 25 mai. Parallèlement la direction entamera des négociations avec les organisations syndicales. Si la CFDT, premier syndicat, est très mobilisée sur ce dossier, les autres organisations semblent davantage partagées. La direction entend mettre en place ce projet le 1er octobre.

Frédéric Lemaître



هكذا من الإعمل

Crédit lyonnais



La formule des clubs d'actionnaires se développe au sein des grands groupes

Longtemps négligés, les petits porteurs font aujourd'hui l'objet d'une cour assidue et intéressée des entreprises qui recherchent leur fidélité en leur offrant de multiples avantages

APRÈS avoir été longtemps traités par l'indifférence, sinon par le mépris, les actionnaires individuels bénéficient d'un retour d'affection intéressé de la part des sociétés cotées. Les grands groupes industriels et financiers multiplient les structures qui visent à les rapprocher de leur actionnariat populaire afin de le fidéliser. Leur soutien rend en effet de précieux services quand on a besoin de faire appel aux capitaux extérieurs pour muscler ses fonds propres (dans le cas d'une augmentation de capital) ou quand on est l'objet d'une attaque de la part d'un tiers jugé indésirable (dans le cas d'une offre publique d'achat hostile).

De plus en plus de grands groupes cotés à la Bourse de Paris sont équipés d'un « service actionnaires ». Entièrement vouées à la satisfaction des désirs d'information du grand public, ces structures répondent en permanence aux questions posées sur la vie du titre et sur celle de l'entreprise. Ce sont elles, en particulier, qui « gèrent » les relations avec les actionnaires qui ont confié la garde de leurs titres à la société (les titres au « nominatif »). Les grands groupes industriels et financiers privatisés de la première heure (1986-1987) et de la « campagne » suivante (1993-1994) ont donné l'exemple. Ils se sont empressés de s'équiper de services pour fidéliser et « gérer » leurs cohortes (parfois de plusieurs millions) de nouveaux actionnaires.

Certaines entreprises cotées ont franchi un pas supplémentaire. Elles se sont dotées de « comités consultatifs d'actionnaires » qui permettent d'organiser la communication entre l'actionnariat individuel et l'état-major de la société. Ils présentent des caractéristiques identiques d'une société cotée à l'autre et comprennent en moyenne une douzaines d'investisseurs individuels, auxquels s'ajoutent des représentants de la société. Ils se réunissent deux à trois fois par an. Les frais de séjour et de déplacement sont pris en charge par le groupe. Mais les membres du « comité consultatif d'actionnaires » ne touchent pas de rémunération. L'Air liquide, Elf Aquitaine, Paribas ou Total se sont déjà dotés de comités consultatifs d'actionnaires.

Les porteurs les plus choyés sont de loin ceux quifont partie d'un « club d'actionnaires » qui leur offrent des avantages divers et variés. Les conditions d'adhésion sont en règle générale très démocratiques. Il suffit d'être un (petit) actionnaire de la société et d'en faire la demande pour pouvoir entrer dans le club. Vingt actions au porteur ou un titre « au nominatif », c'est le ticket d'entrée au club France Télécom. L'adhésion est gratuite. Le club des actionnaires Euro Disney présente un profil moins « populaire ». Le parc de loisirs pratique une « tarification » à deux vitesses. L'adhésion est gratuite pour les actionnaires qui détiennent plus de 1 000 titres. Ceux qui n'atteignent pas le plafond requis doivent débourser 100 francs.

A la Société générale, le club est ouvert à tous les actionnaires qui sont porteurs de 100 titres. Mais le cours de l'action (un peu plus de 1 200 francs) relève la barrière pécuniaire.

Les clubs d'actionnaires existants ont vu leurs campagnes de recrutement couronnées de succès variables. Fort de 462 000 membres, le club France Télécom revendique le titre de plus grand club d'actionnaires d'Europe. Mais les autres clubs ne dépassent pas quelques dizaines de milliers d'adhérents. La Société générale compte 12 300 clubistes. Le club LVMH réunit 12 000 membres. Celui de la Seita 8 250. Euro Disney ne fait que 5 000 « entrées ». En revanche, les rangs du club des actionnaires Renault sont beaucoup plus étoffés, avec 55 000 adhérents.

Les avantages offerts vont de la diffusion d'informations à des offres promotionnelles sur des produits ou des services en passant par des visites d'usines ou de sites destinés à renforcer leur familiarité avec l'entreprise. Le club de la Seita, qui est d'abord et avant tout un « club d'information financière », envoie à ses adhérents, tous les trois mois, la lettre de l'actionnaire et, une fois par an, un Guide de l'actionnaire, une brochure de douze pages qui leur apprend à lire la cote ou à décrypter le langage de la Bourse. Les membres du club sont également destinataires, une fois par an, de « L'Essentiel », un abrégé du rapport annuel. Les membres du club Euro Disney ne sont pas inondés de littérature. Ils n'ont droit qu'à une lettre trimestrielle sur les résultats de la société. Mais ils disposent d'un numéro de téléphone qu'ils peuvent consulter pour poser toutes leurs questions financières. Le club Euro Disney se double d'un service de relations avec les actionnaires. Mais il n'y a pas de comité consultatif d'actionnaires.

CHAMPAGNE À PRIX PRÉFÉRENTIEL

« Je préfère être à l'écoute de tous les actionnaires plutôt qu'à celle de huit ou dix d'entre eux », affirme Virginia Jeanson, responsable des relations avec les investisseurs à Euro Disney. Les actionnaires qui font partie du club Renault et qui ont été recrutés par un courrier envoyé au moment de l'ouverture du capital en novembre 1994 ont droit, de leur côté, à une lettre d'information trimestrielle. Au sommaire figurent les propos du président, des informations sur l'évolution du marché automobile, la position de Renault et les nouveaux produits. Même périodicité à la Société générale : les membres du club sont destinataires d'une lettre d'information trimestrielle, « Les Chroniques du Club », qui traite de la vie du club, de celle du titre, de la conjoncture boursière et de la gestion de patrimoine.

Chez LVMH, les clubistes reçoivent deux fois par an la lettre des actionnaires, ainsi qu'une petite revue de luxe, *Apartés*, qui leur livre des informations financières, recense les offres privilégiées qui leur sont réservées et donne le compte-rendu des manifestations culturelles parrainées par le groupe.

Quand aux membres du club de l'opérateur français de télécommunications, ils sont abonnés gratuitement à un magazine trimestriel d'informations, *France Télécom en actions*.

Les traitements de faveur ne s'arrêtent pas là. Au contraire. Ils prennent souvent la forme supplémentaire et intéressante de rabais ou d'offres promotionnelles sur des produits ou des services « maison ». Chez Euro Disney, les membres du club des actionnaires ont droit à une réduction de 5 % en haute saison et de 10 % en basse saison dans les hôtels du parc de loisirs, à une réduction de 8 % en haute saison et de 16 % en basse saison sur les entrées, et à une réduction de 10 % sur les restaurants et les boutiques.

LVMH réserve à ses clubistes des cuvées de champagne (cuvée Claude Moët, cuvée Dom Pérignon) à des prix avantageux. Les membres du club peuvent également commander du porto Rozès et du cognac Hennessy à des conditions préférentielles. Dans un tout autre ordre d'idées, ils peuvent faire plus de 45 % d'économie sur leur abonnement à l'hebdomadaire financier *Investir* et 40 % d'économie sur leur abonnement au quotidien économique *La Tribune*, deux titres appartenant au groupe.

France Télécom entoure aussi les membres de son club d'actionnaires de beaucoup d'attentions commerciales. Ils bénéficient de 15 % de réduction sur de nombreux produits France Télécom dans les 600 points de vente du réseau. Ils ont à leur disposition un catalogue, « La Boutique du Club », qui renferme une sélection d'offres de produits et de services de télécommunications. Et *ils profitent sans abonnement* de la carte France Télécom pour téléphoner où qu'ils soient partout dans le monde. *Les premiers adhérents* du club France Télécom avaient été particulièrment choyés. Tous ceux qui l'ont rejoint avant le 31 décembre 1997 se sont vu offrir un week-end de communications gratuites. Pour un millier d'entre eux, qui avaient été tirés au sort, le week-end avait été prolongé à... une année entière. Les petits cadeaux entretiennent l'actionnariat !

Michel Turin

La culture en actions

Au nombre des avantages offerts par les clubs d'actionnaires à **leurs membres, les offres culturelles occupent une place de choix. Les membres du club LVMH ont pu acheter 35 francs au lieu de 50 francs leurs billets *pour l'exposition Georges de La Tour* au Grand Palais à Paris fin 1997-début 1998 et ils n'ont pas eu à faire la queue parce que le numéro un mondial du luxe parrainait l'événement. Les adhérents *du club de la Société générale bénéficient d'invitations à des concerts* (au Théâtre Edouard-VII ou à la Maison de la Radio à Paris, par exemple) ou à des festivals de province qui font partie des opérations de *mécénat « maison »*. Ils ont rendu *visite à l'Orchestre philharmonique* de Strasbourg. Les adhérents du club des actionnaires de France Télécom peuvent participer à des concerts soutenus par la Fondation France Télécom. Ils ont droit à des invitations ou à des tarifs privilégiés en fonction des places disponibles.**

Tourisme industriel

La plupart des clubs d'actionnaires convient leurs membres à des visites guidées de leurs usines ou de leurs sites. Chez France Télécom, on organise des journées portes ouvertes dans les centres de recherches et dans les unités de production. LVMH réserve un accueil privilégié aux membres de son club dans les caves de ses maisons de champagne, au Musée Louis-Vuitton à Asnières dans la région parisienne et aux « quais » Hennessy à Cognac. Les visites d'usines (quatre ont été organisées l'année dernière) figurent également sur le catalogue du club des actionnaires de la Seita.

Les fonds « multigérants » arrivent en France

EN S'APPRÊTANT à commercialiser en France le premier fonds dit « multigérant et multistyle », la récente association financière SG Russell Asset Management risque de faire bien des remous dans le monde de la gestion collective. Fort du succès rencontré en France par toutes les formes de fonds et autres fonds profilés, ce nouveau pool, issu de l'alliance entre l'entité gestion de la Société générale (SG Asset management) et le cabinet anglo-saxon Frank Russell Company, a décidé d'aller un cran plus loin en introduisant sur le marché national le concept innovant de la « gestion de gestionnaires ».

« Contrairement à ce que certains prétendent, il ne s'agit pas d'un fonds de fonds, tient à préciser Frédéric Jolly, président de Frank Russell à Paris, *mais plutôt d'un "package" de styles de gestion. »* Cette nouvelle génération d'Opcvm, qui sera lancée dans le courant du mois de juin, consiste en fait en une sicav internationale de droit irlandais, constituée de sept compartiments purs libellés en francs – et en euros – *(Europe small cup equity fund, Global high yield bond fund)*, en yens *(Japan equity fund)*, en dollars *(US large cap equity fund, Us small cup equity fund, Emerging market et Pacific Basin equity funds)*. Chacun de ces compartiments est confié à trois sociétés de gestion différentes, soit au total 21 sociétés de gestion sélectionnées par Frank Russell parmi les meilleurs professionnels internationaux (Fidelity, JP Morgan, Mercury, etc.).

Au final, la sicav a tout d'un subtil jeu de Meccano. *« Les sept portefeuilles résultent du savant mixage des trois portefeuilles qui tournent au niveau de chaque compartiment*, explique Frédéric Jolly. *En fait, c'est une gestion à double ressort. Frank Russell gère les gérants, et, au bout du compte, l'investisseur peut suivre ligne par ligne la composition de son portefeuille. »*

Le mécanisme peut de prime abord sembler obscur. Pourtant, incontestablement, cette nouvelle forme de gestion collective s'avère beaucoup plus transparente que celle des fonds de fonds. *« On ne sait jamais vraiment ce qui constitue le fonds de fonds*, note-t-on chez Frank Russell. *Ici, en revanche, l'investisseur connaît parfaitement les gérants de l'actif dont il peut suivre au jour le jour l'évolution de la composition. »*

Déjà expérimentés avec succès aux Etats-Unis, au Canada et en Nouvelle-Zélande, les fonds « multigérants » offrent une alternative séduisante aux particuliers, mais aussi aux institutionnels en quête de produits performants au risque maîtrisé. *« On leur permet d'acheter une combinaison de savoir-faire »*, résume M. Jolly. Ce n'est donc pas vraiment un hasard si le concept a su convaincre la Société générale qui, en s'associant au projet, prend le pari de faire des fonds « multigérants et multistyles » l'un des nec plus ultra de la gestion collective des années à venir.

Laurence Delain

Régime simplifié des revenus fonciers : les précisions de l'administration

Les propriétaires dont les revenus locatifs n'excèdent pas 30 000 francs par an peuvent opter pour le régime d'imposition simplifié des revenus fonciers. Principaux avantages : il suffit de reporter le montant des loyers bruts sur la déclaration annuelle de revenus sans avoir à remplir la déclaration spécifique numéro 2044 relative aux revenus fonciers. Dans ce cas, ces revenus bénéficient d'un abattement forfaitaire d'un tiers, soit 33,33 % (contre 14 % dans le régime général qui prévoit cependant la possibilité de déduire d'autres charges). Ce dispositif s'applique à compter des revenus de 1997 déclarés en 1998. L'administration fiscale a récemment précisé les modalités de fonctionnement de ce régime. *La limite* de 30 000 francs concerne le foyer fiscal. Elle doit être calculée par rapport aux loyers effectivement encaissés au cours de l'année en appliquant, le *cas échéant*, la règle du prorata temporis. Exemple : vous avez donné en location un appartement pendant trois mois moyennant un loyer mensuel de 5 000 francs. Le total de vos loyers bruts – 15 000 francs – demeure inférieur au plafond de 30 000 francs. Toutefois, vous ne pouvez vous prévaloir du régime simplifié car, en base annuelle, vos revenus locatifs auraient atteint 60 000 francs.

FISCALITÉ

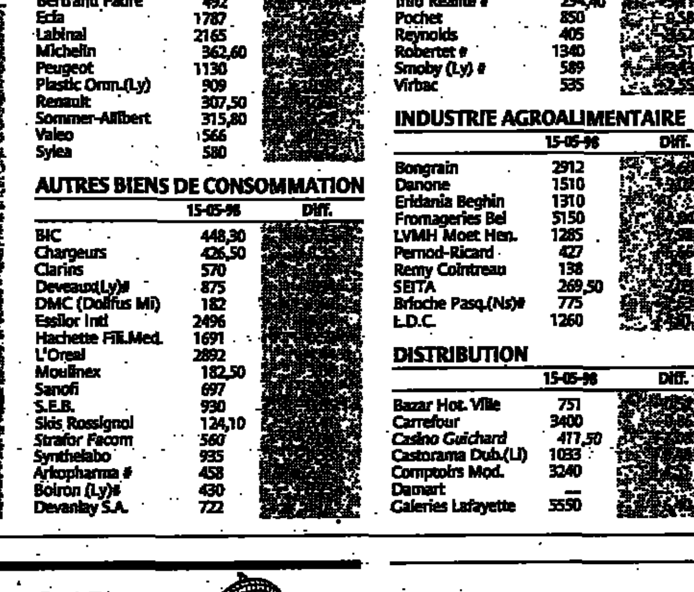
Par ailleurs, le régime simplifié ne peut s'appliquer lorsque le contribuable ou l'un des membres du foyer fiscal est propriétaire d'un ou plusieurs biens appartenant aux catégories suivantes : monuments historiques, immeubles bénéficiant des déductions fiscales au titre de la loi Malraux, logements neufs locatifs relevant du régime fiscal dit Méhaignerie ou de l'amortissement Périssol, parts de SCPI (sociétés civiles de placements immobiliers) et de SCI (sociétés civiles immobilières), immeubles détenus en nue-propriété suite à une donation ou une succession.

L'option pour le régime simplifié est irrévocable pour une période de trois ans. Elle est ensuite tacitement renouvelée par période triennale. Pour y renoncer,il suffira de remplir la déclaration des revenus fonciers numéro 2044 l'année qui suit la période triennale. Bon à savoir : l'option pour le régime d'imposition *simplifié autorise l'imputation des déficits* fonciers antérieurs qui seraient encore reportables. Ces derniers viennent alors en déduction du revenu net imposable résultant de l'application de l'abattement de 33,33 % aux loyers bruts.

Laurent Edelmann

La semaine des 4 000 points

LA PAUSE marquée par les valeurs françaises il y a huit jours (+ 0,66 %) leur a été profitable : en cinq séances, elles sont reparties de l'avant et, au passage, ont dépassé le niveau des 4 000 points, contre lequel elles butaient depuis plusieurs semaines. Vendredi 15 mai, en clôture, l'indice CAC 40 affichait un gain hebdomadaire de 2,14 % à 3 990,23 points. Avec cette nouvelle progression, la Bourse de Paris gagne 33 % depuis le début de l'année, ce qui la place, en performance, en tête du peloton des grands marchés occidentaux.



VALEURS

Pour l'instant, les gérants restent optimistes : ce mouvement devrait se poursuivre. La progression de la place parisienne n'aurait toutefois rien d'un *« long fleuve tranquille »*. Selon Jacques-Antoine Bretteil, de IC Gestion, l'indice CAC 40 pourrait atteindre 4 200 à 4 250 points d'ici à la fin de l'année. *« Une bonne partie du chemin a déjà été réalisée »*, admet M. Bretteil ; si la progression est limitée, le recul l'est aussi, ce qui laisse penser à l'économiste d'IC Gestion que l'indice de référence ne devrait pas redescendre en dessous de 3 700 points (soit environ 8 % de moins que son niveau actuel).

Du côté des valeurs, les pétrolières se sont distinguées, permettant même à l'indice CAC 40, au cours de la séance de mardi, de limiter ses pertes. Elles ont, selon les opérateurs, bénéficié d'une recommandation de la part de Merril Lynch sur le secteur pétrolier européen. Elf Aquitaine termine la période à 874 francs, soit une progression hebdomadaire de 11,76 %. La banque américaine a relevé sa recommandation sur la valeur, passant d'*« accumuler »* à *« achat moyen terme »*, estimant que l'action pourrait voir son cours doubler dans les trois prochaines années. Merril Lynch évoque une croissance substantielle de la production, couplée à un programme de réduction des coûts plus rapide que prévu. Total a aussi enregistré une belle progression, en terminant vendredi à 792 francs, en hausse de 9,09 % sur son cours du jeudi 7 mai.

Mais la plus forte progression du secteur revient à Géophysique, qui en cinq séances a gagné 16,63 %, à 1 080 francs, terminant toutefois la semaine sous son plus haut niveau historique – 1 098 francs – atteint jeudi en clôture. Depuis deux mois et demi, le titre s'est apprécié de près de 80 %. Les analystes observent que les restructurations et les fusions qui se multiplient dans le secteur parapétrolier ne devraient pas laisser Géophysique à l'abri de ces grandes manoeuvres.

La Seita termine la semaine sur un repli de 2,03 % à 269,50 francs. Après le désengagement, au mois de janvier, de la Compagnie de navigation mixte du capital de la Seita, c'est l'Etat qui a réduit sa participation dans le fabricant de cigarettes. *L'opération, annoncée jeudi 14 mai par* Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, a porté sur 2 728 000 actions – soit 5,3 % du capital. Elle a été effectuée avec le conseil du Crédit lyonnais et le reclassement a été confié à Deutsche Bank France, après appel d'offres. Selon des sources de marché, ce reclassement s'est effectué au cours de 273,50 francs, rapportant à l'Etat quelque 746 millions de francs. La part de l'Etat est ainsi ramenée à 5 %. Le reste du capital est détenu à hauteur de 23,89 % par le groupe d'actionnaires stables, 6 % par les salariés, 65 % par le public et les institutionnels, en majorité anglo-saxons.

Dassault Aviation a terminé vendredi en tête des plus fortes hausses de la séance avec un gain de 10 %, à 1 858 francs. Sa progression n'est toutefois que de 4,55 % sur la semaine. Le titre a bénéficié de l'annonce du transfert de la participation de l'Etat dans l'avionneur privé au groupe public Aerospatiale et de la perspective de la restructuration du secteur de la défense.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	15-05-98	Diff.
Coflexip	885	[illegible]
Elf Aquitaine	874	[illegible]
Esso	587	[illegible]
Total	792	[illegible]
Elyo	—	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	15-05-98	Diff.
Air Liquide	1128	[illegible]
Eramet	281	[illegible]
Metaleurop	66	[illegible]
Pechiney Act Ord A	288	[illegible]
Rhone Poulenc A	305	[illegible]
Rochette (La)	29	[illegible]
Usinor	97,70	[illegible]
Vallourec	510	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	520	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	3820	[illegible]

CONSTRUCTION

	15-05-98	Diff.
Bouygues	1005	[illegible]
Ciments Francais	368,50	[illegible]
Colas	1190	[illegible]
Eiffage	514	[illegible]
Groupe GTM	550	[illegible]
Imetal	810	[illegible]
Lafarge	568	[illegible]
Lapeyre	490	[illegible]
Saint-Gobain	1056	[illegible]
SGE	270,50	[illegible]
Vicat	649	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	15-05-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1270	[illegible]
Bull#	85	[illegible]
Carbone Lorraine	2589	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	484	[illegible]
Dassault-Aviation	1858	[illegible]
Dassault Electro	705	[illegible]
De Dietrich	431	[illegible]
Fives-Lille	462	[illegible]
France Telecom	320	[illegible]
Intertechnique	1650	[illegible]
Legrand	1605	[illegible]
Legris indust.	330,80	[illegible]
Sagem SA	4062	[illegible]
Sat	2385	[illegible]
Schneider SA	500	[illegible]
SFIM	1050	[illegible]
Sidel	480,60	[illegible]
Thomson-CSF	224,70	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1540	[illegible]
CNIM CA#	259	[illegible]
Faiveley #	288	[illegible]
GFI Industries #	1798	[illegible]
Manitou #	970	[illegible]
Mecatherm #	212	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	960	[illegible]
Radiall #	730	[illegible]
Sediver	—	[illegible]

AUTOMOBILE

	15-05-98	Diff.
Bertrand Faure	492	[illegible]
Ecia	1787	[illegible]
Labinal	2165	[illegible]
Michelin	362,60	[illegible]
Peugeot	1130	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	909	[illegible]
Renault	307,50	[illegible]
Sommer-Allibert	315,80	[illegible]
Valeo	566	[illegible]
Sylea	580	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	15-05-98	Diff.
BIC	448,30	[illegible]
Chargeurs	426,50	[illegible]
Clarins	570	[illegible]
Deveaux(Ly)#	875	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	182	[illegible]
Essilor Intl	2496	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1691	[illegible]
L'Oreal	2892	[illegible]
Moulinex	182,50	[illegible]
Sanofi	697	[illegible]
S.E.B.	930	[illegible]
Skis Rossignol	124,10	[illegible]
Strafor Facom	560	[illegible]
Synthelabo	935	[illegible]
Arkopharma #	458	[illegible]
Boiron (Ly)#	430	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Gautier France	368,80	[illegible]
Guerbet S.A	261	[illegible]
Hermes internat.1#	478	[illegible]
Info Realite #	294,40	[illegible]
Pochet	850	[illegible]
Reynolds	405	[illegible]
Robertet #	1340	[illegible]
Smoby (Ly) #	589	[illegible]
Virbac	535	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	15-05-98	Diff.
Bongrain	2912	[illegible]
Danone	1510	[illegible]
Eridania Beghin	1310	[illegible]
Fromageries Bel	5150	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1285	[illegible]
Pernod-Ricard	427	[illegible]
Remy Cointreau	138	[illegible]
SEITA	269,50	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	775	[illegible]
L.D.C.	1260	[illegible]

DISTRIBUTION

	15-05-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	751	[illegible]
Carrefour	3400	[illegible]
Casino Guichard	411,50	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1033	[illegible]
Comptoirs Mod.	3240	[illegible]
Damart	—	[illegible]
Galeries Lafayette	3550	[illegible]
GrandVision	257,50	[illegible]
Groupe Andre S.A.	727	[illegible]
Guilbert	1096	[illegible]
Guyenne Gascogne	1910	[illegible]
Pinault-Print.Red.	4492	[illegible]
Primagaz	511	[illegible]
Promodes	2800	[illegible]
Rexel	2560	[illegible]
Monoprix	460	[illegible]
But S.A.	337,10	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	91	[illegible]
Manutan	475	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	308,90	[illegible]
Rubis #	165	[illegible]

AUTRES SERVICES

	15-05-98	Diff.
Accor	1672	[illegible]
Altran Techno. #	1170	[illegible]
Atos CA	1130	[illegible]
BIS	650	[illegible]
Canal +	1194	[illegible]
Cap Gemini	753	[illegible]
Cipe France (Ly) #	226,90	[illegible]
Club Mediterranee	596	[illegible]
Dassault Systemes	255	[illegible]
Eaux (Cie des)	1201	[illegible]
Euro Disney	9,90	[illegible]
Europe 1	1560	[illegible]
Eurotunnel	5,55	[illegible]
Gaumont #	474,70	[illegible]
Havas	576	[illegible]
Havas Advertising	1206	[illegible]
Infogrames Enter.	348,90	[illegible]
NRJ #	1011	[illegible]
Pathe	1180	[illegible]
Publicis #	854	[illegible]
S.I.T.A	1382	[illegible]
Sodexho Alliance	1117	[illegible]
Sogeparc (Fin)	444	[illegible]
Spir Communic. #	508	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1060	[illegible]
Technip	820	[illegible]
G.T.I (Transport)	460	[illegible]
Louvre #	475	[illegible]
Assystem #	289	[illegible]
Fraikin 2#	500	[illegible]
Groupe Partouche #	550	[illegible]
M6-Metropole TV	885	[illegible]
Norbert Dentres.#	935	[illegible]
TF1	835	[illegible]

IMMOBILIER

	15-05-98	Diff.
Bail Investis.	913	[illegible]
Finextel	129,10	[illegible]
G.F.C.	—	[illegible]
Immeubl.France	501	[illegible]
Klepierre	1117	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7300	[illegible]
Sefimeg CA	513	[illegible]
Silic CA	1039	[illegible]
Simco	509	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnal.#	955	[illegible]
UIF	—	[illegible]
Uniball	855	[illegible]
Fonciere (Cie)	924	[illegible]
Fonciere Euris	347	[illegible]
Foncina #	611	[illegible]
Im.Marseillaise	11600	[illegible]
Frankoparis #	88	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	327	[illegible]
Immob.Hotel. #	39	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

	15-05-98	Diff.
Axa	690	[illegible]
B.N.P.	516	[illegible]
C.C.F.	489,60	[illegible]
CPR	498	[illegible]
Cred.Fon.France	116,50	[illegible]
Credit Lyonnais CI	597	[illegible]
Dexia France	743	[illegible]
GAN	169,90	[illegible]
Interbail	132,80	[illegible]
Locindus	840	[illegible]
Natexis	435,60	[illegible]
Paribas	620	[illegible]
SCOR	377	[illegible]
Selectibanque	75,10	[illegible]
Societe Generale	1199	[illegible]
Sophia	260	[illegible]
UIS	223	[illegible]
Union Assur.Fdal	999	[illegible]
Via Banque	211	[illegible]
Worms & Cie	400	[illegible]
Bancaire (Cie)	1111	[illegible]
Cetelem	780	[illegible]
Immobanque	720	[illegible]
UFB Locabail	506	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	656	[illegible]
C.A. Paris IDF	873	[illegible]
Factorem	840	[illegible]
I.C.C.#	167	[illegible]
Union Fin.France	765	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	15-05-98	Diff.
Bollore Techno.	1210	[illegible]
Cerus Europ.Reun	43	[illegible]
CGIP	2950	[illegible]
Christian Dior	838	[illegible]
Dynaction	219,50	[illegible]
Eurafrance	3203	[illegible]
Fimalac SA	690	[illegible]
Gaz et Eaux	3251	[illegible]
Lagardere	235,30	[illegible]
Lebon (Cie)	292	[illegible]
Marine Wendel	1059	[illegible]
Nord-Est	134,30	[illegible]
Salvepar (Ny)	561	[illegible]
Albatros Invest	226	[illegible]
Burelle (Ly)	500	[illegible]
Carbonique	11050	[illegible]
Centenaire Blanzy	560	[illegible]
F.F.P. (Ny)	570	[illegible]
Finaxa	552	[illegible]
Francarep	—	[illegible]
Sabeton (Ly)	827	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	300	[illegible]
Siparex (Ly) #	160	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) — le 7 mai

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 41,06 %, sur 5 ans : 128,53 %

LIBELLÉ	Organisme-promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
State Street Actions Fra. (D)	STATE ST	1	[illegible]	33	[illegible]	2354,15
State Street Actions Fra. (C)	STATE ST	2	[illegible]	32	[illegible]	2450,70
UAP Actions France	UAP	3	[illegible]	29	[illegible]	1217,98
Sogenfrance (D)	SG	4	[illegible]	59	[illegible]	2461,38
Sogenfrance (C)	SG	5	[illegible]	58	[illegible]	2711,13
Indicia	GROUP CA	6	[illegible]	21	[illegible]	2375,19
Elanciel	SOGEPOST	7	[illegible]	30	[illegible]	253,05
AXA France Actions	AXA	8	[illegible]	42	[illegible]	1444,84
Athena Investissement	ATHENA B	9	[illegible]	24	[illegible]	625,63
AXA Valeurs	AXA	10	[illegible]	12	[illegible]	285,09
CM Epargne Industrie (C)	CDT MUTU	11	[illegible]	89	[illegible]	195,73
CM Epargne Industrie (D)	CDT MUTU	12	[illegible]	90	[illegible]	186,53
Centrale Actions France	CCR	13	[illegible]	—	[illegible]	1941,33
Cardif Actions Opportunités	BQE FIN	14	[illegible]	—	[illegible]	191,81
Groupama Croissance	GROUPAMA	15	[illegible]	20	[illegible]	1640,38
Indocam France (D)	GROUP CA	16	[illegible]	22	[illegible]	1588,34
Indocam France (C)	GROUP CA	17	[illegible]	23	[illegible]	1829,03
Indosuez France Plus	INDOSUEZ	18	[illegible]	70	[illegible]	1134,74
State Street Spinnaker 2	STATE ST	19	[illegible]	51	[illegible]	2325,24
Haussmann Index France	B WORMS	20	[illegible]	49	[illegible]	23996,78
Partner France	LA MONDI	21	[illegible]	60	[illegible]	1985,48
AXA-UAP Indice France	UAP	22	[illegible]	54	[illegible]	2262,73
Francic	CIC PARI	23	[illegible]	40	[illegible]	203,31
Ficac 40	CDC	24	[illegible]	68	[illegible]	20947,26
Fima-Indice Première	FIMAGEST	25	[illegible]	63	[illegible]	28755,45
AGF Opti Index	AGF	26	[illegible]	55	[illegible]	2383,87
Placements Institutionnels	NSM	27	[illegible]	65	[illegible]	66555,69
France Index Sicav	B PARIBA	28	[illegible]	69	[illegible]	221,25
Actip Indice 40	KLEIN BE	29	[illegible]	53	[illegible]	28464,77
Efindex France	CCCC	30	[illegible]	71	[illegible]	19222,26
Fructifrance (C)	BQUE POP	31	[illegible]	34	[illegible]	453,20
Atout Futur (C)	CNCA	32	[illegible]	19	[illegible]	1103,11
Atout Futur (D)	CNCA'	33	[illegible]	18	[illegible]	1027,57
Fructifrance (D)	BQUE POP	34	[illegible]	35	[illegible]	407,78
Sud Valeurs	L.B.	35	[illegible]	—	[illegible]	205,39
France Croissance	CDC GEST	36	[illegible]	—	[illegible]	1804,73
AGF 5000	AGF	37	[illegible]	41	[illegible]	1100,38
CPR Mobi-France	CPRGESTI	38	[illegible]	39	[illegible]	23154,87
France 40	CORTAL	39	[illegible]	88	[illegible]	381,62
Marianne	BGP	40	[illegible]	6	[illegible]	735,56
Actigest (C)	BBL FRAN	41	[illegible]	85	[illegible]	809,06
France Futur	BGP	102	[illegible]	4	[illegible]	167,43
State Street Act. Midcac (C)	STATE ST	103	[illegible]	—	[illegible]	1604,30
State Street Act. Midcac (D)	STATE ST	104	[illegible]	—	[illegible]	1575,05
Actions Agro-Alimentaire (C)	BQUE POP	105	[illegible]	36	[illegible]	2448,76
Actions Agro-Alimentaire (D)	BQUE POP	106	[illegible]	37	[illegible]	2270,75
Union France	CIC BUE	107	[illegible]	74	[illegible]	2072,26
Elan Sélection France	ROTHSCHI.	108	[illegible]	—	[illegible]	2094,76
Norwich France	NORWICH	109	[illegible]	96	[illegible]	192,15
CM Mid-Actions-France	CDT MUTU	110	[illegible]	—	[illegible]	203,74
France Expansion (C)	OBC	111	[illegible]	—	[illegible]	1995,06
France Expansion (D)	OBC	112	[illegible]	—	[illegible]	1958,07
MDM Perspectives	MDMASSUR	113	[illegible]	—	[illegible]	510,75
Zurich Actions Plus	ZURICH	114	[illegible]	91	[illegible]	1938,63
Indocam Avenir France	GROUP CA	115	[illegible]	—	[illegible]	1044,89
Placement A (C)	SMC	116	[illegible]	94	[illegible]	2799,68
Placement A (D)	SMC	117	[illegible]	95	[illegible]	2780,73
Europe Régions	CIC PARI	118	[illegible]	61	[illegible]	306,99
AXA Second Marché Comptant (C)	AXA	119	[illegible]	—	[illegible]	194,29
AXA Second Marché Comptant (D)	AXA	120	[illegible]	—	[illegible]	187,05
Paribas France Emergence (C)	B PARIBA	121	[illegible]	—	[illegible]	2906,54
Paribas France Emergence (D)	B PARIBA	122	[illegible]	—	[illegible]	2898,19
Oddo Génération (C)	ODDO	123	[illegible]	—	[illegible]	1509,96
Oddo Génération (D)	ODDO	124	[illegible]	—	[illegible]	1504,51
Sélection Avenir	CCF	125	[illegible]	81	[illegible]	3236,42
Cogefi France	COGEFI	126	[illegible]	3	[illegible]	1469,62
CIF Livre VIII Art 8-12	GERER CO	127	[illegible]	—	[illegible]	122,94
Barclays Croissance (C)	BARCLAYS	128	[illegible]	—	[illegible]	122,26
Barclays Croissance (D)	BARCLAYS	128	[illegible]	—	[illegible]	122,26
Etoile SM	CDT NORD	130	[illegible]	11	[illegible]	298,39
Uni-Régions	CNCA	131	[illegible]	97	[illegible]	2148,05
Entreprise Avenir (C)	VERNES	132	[illegible]	—	[illegible]	559,02
Entreprise Avenir (D)	VERNES	132	[illegible]	—	[illegible]	559,02
CDC Médianes	CDC GEST	134	[illegible]	—	[illegible]	2061,09
Objectif Dynamique	LAZARD G	135	[illegible]	93	[illegible]	2441,94
Regecroissance	FIMAGEST	136	[illegible]	98	[illegible]	17161,63

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 41,87 %, sur 5 ans : 157,31 %

LIBELLÉ	Organisme-promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
Euractive	CDC GEST	1	[illegible]	4	[illegible]	3274,11
Allemagne Opportunité	DEUTSCHB	2	[illegible]	1	[illegible]	32338,13
CPR Mobi-Europe	CPRGESTI	3	[illegible]	—	[illegible]	2666,72
Atlas Valeurope (D)	ATLAS	4	[illegible]	7	[illegible]	417,91
CNP Assur-Valeurs	CNP	5	[illegible]	12	[illegible]	1332,54
Europe Mid-Cap	B PARIBA	6	[illegible]	—	[illegible]	2493,92
Eurasud	CDC	7	[illegible]	19	[illegible]	2447,05
Amplitude Europe (C)	SOGEPOST	8	[illegible]	—	[illegible]	217,84
Amplitude Europe (D)	SOGEPOST	9	[illegible]	—	[illegible]	214,19
Sélection Euravenir	CCF	47	[illegible]	38	[illegible]	1839,85
Indocam Rendement Actions (C)	GROUP CA	48	[illegible]	39	[illegible]	1169,42
Indocam Rendement Actions (D)	GROUP CA	49	[illegible]	40	[illegible]	856,36
Orsay Allemagne	ORSAY	50	[illegible]	34	[illegible]	189298,28
Croissance Britannia (C)	ABEILLE	51	[illegible]	26	[illegible]	1993
Croissance Britannia (D)	ABEILLE	52	[illegible]	25	[illegible]	1921,69
Euro PME	CF ROTHS	53	[illegible]	—	[illegible]	1053,20
Euranord	CIC BUE	54	[illegible]	37	[illegible]	997,36
Indocam Europe Nouvelle	GROUP CA	55	[illegible]	—	[illegible]	15442,09

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 29,16 %, sur 5 ans : 142,60 %

LIBELLÉ	Organisme-promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
Quantamerica	B PARIBA	1	[illegible]	1	[illegible]	530,62
State Street Actions Etats-Uni	STATE ST	2	[illegible]	3	[illegible]	2862,67
Nouveau Monde	BGP	3	[illegible]	4	[illegible]	1554,68
USA Indice Gestion	CDC GEST	4	[illegible]	—	[illegible]	2521,55
Indocam USA	GROUP CA	5	[illegible]	—	[illegible]	27291,89
Partner Alena	LA MONDI	17	[illegible]	9	[illegible]	26267,75
Sogéamerica	SG	18	[illegible]	—	[illegible]	2098,71
Améri-GAN	GAN	19	[illegible]	10	[illegible]	14530,60
State Street Amérique-Latine	STATE ST	20	[illegible]	—	[illegible]	1220,44
CIC Amérique Latine	BG CIC	21	[illegible]	—	[illegible]	1192,88

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : – 29,94 %, sur 5 ans : – 20,63 %

LIBELLÉ	Organisme-promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
France Pacifique	CDC GEST	1	[illegible]	1	[illegible]	1906,05
Japacic	CIC BUE	2	[illegible]	2	[illegible]	219,01
Sélection Pacifique	CCF	3	[illegible]	8	[illegible]	64,75
Amplitude Pacifique (C)	SOGEPOST	4	[illegible]	—	[illegible]	82,51
Amplitude Pacifique (D)	SOGEPOST	4	[illegible]	—	[illegible]	82,51
ABF Japon	ABF	6	[illegible]	16	[illegible]	1989,82
Saint-Honoré Pacifique	CF ROTHS	7	[illegible]	9	[illegible]	589,76
Partner Japon	LA MONDI	8	[illegible]	—	[illegible]	7500,99
Oddo Japon	ODDO	9	[illegible]	13	[illegible]	9011,80
Atlas Tigre (C)	ATLAS	33	[illegible]	—	[illegible]	556,16
Atlas Tigre (D)	ATLAS	33	[illegible]	—	[illegible]	556,16
Partner Chine	LA MONDI	35	[illegible]	—	[illegible]	7856,62
Atlas Chine	ATLAS	36	[illegible]	21	[illegible]	71,83
Korea Dynamic Fund	IFDC LTD	37	[illegible]	—	[illegible]	686,52
Indocam Orient (D)	GROUP CA	38	[illegible]	5	[illegible]	162,49
Indocam Orient (C)	GROUP CA	39	[illegible]	4	[illegible]	177,24
Etoile Pacifique	CDT NORD	40	[illegible]	3	[illegible]	107,05
Partner Tigre	LA MONDI	41	[illegible]	11	[illegible]	9436,52

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 21,65 %, sur 5 ans : 87,74 %

LIBELLÉ	Organisme-promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
Eurassur	BQ EUROF	1	[illegible]	4	[illegible]	331,53
Indocam Europe (C)	GROUP CA	2	[illegible]	2	[illegible]	120687,57
Indocam Europe (D)	GROUP CA	3	[illegible]	3	[illegible]	110644,32
Distribution Internationale	BQ EUROF	4	[illegible]	—	[illegible]	1372,07
Natio Epargne Croissance	BNP	5	[illegible]	7	[illegible]	3987,90
Transcontinents	BRED	6	[illegible]	5	[illegible]	210,38
Cardif Expansion International	BQE FIN	7	[illegible]	—	[illegible]	179,55
Partner Autoroutes de l'info	LA MONDI	8	[illegible]	—	[illegible]	1763,25
AGF Actions	AGF	9	[illegible]	9	[illegible]	1615,02
Sélection Croissance	CDT NORD	10	[illegible]	11	[illegible]	1233,18
Ecureuil Géovaleurs	ECUREUIL	11	[illegible]	22	[illegible]	4448,75
Ecofimondial (D)	ECOFI FI	12	[illegible]	20	[illegible]	1767,80
Ecofimondial (C)	ECOFI FI	13	[illegible]	21	[illegible]	1776,44
AXA International Actions	AXA	14	[illegible]	29	[illegible]	170,51
State Street Actions Monde	STATE ST	43	[illegible]	—	[illegible]	1409,67
Sélection Environnement	CCF	44	[illegible]	40	[illegible]	116,80
Pyramides Actions (C)	VERNES	45	[illegible]	33	[illegible]	671,18
Pyramides Actions (D)	VERNES	46	[illegible]	34	[illegible]	647,43
Nouvelle Croissance Inter.	LOUVRE	47	[illegible]	—	[illegible]	57042,91
SBS Emerging Valor	SBC BRIN	48	[illegible]	—	[illegible]	1077,85
State Street Emerging Markets	STATE ST	49	[illegible]	35	[illegible]	1823,64
Atout Emergent	CNCA	50	[illegible]	—	[illegible]	1041,52
AXA NPI (D)	AXA	51	[illegible]	38	[illegible]	124,58
AXA NPI (C)	AXA	52	[illegible]	39	[illegible]	129,10
Magellan	COMGEST	53	[illegible]	37	[illegible]	24152,12
Extentiel	SG	54	[illegible]	36	[illegible]	1284,86
Saint-Honoré Marchés Emergents	CF ROTHS	55	[illegible]	—	[illegible]	652,01
—	—	—	[illegible]	—	[illegible]	—
—	—	—	[illegible]	—	[illegible]	—

Les gérants restent confiants sur l'évolution des Bourses européennes

BEAU SUCCÈS pour les sicav qui misent sur les actions européennes. Depuis la fin de 1997, cette catégorie de sicav est celle qui a vu son encours le plus fortement progresser. A la fin du mois d'avril, les sommes placées sur les sicav actions européennes s'élevaient à près de 72 milliards de francs, soit dix fois le montant collecté par les sicav américaines et plus du tiers de l'épargne investie sur les sicav actions françaises. Le développement des sicav européennes est justifié. Sur douze mois, elles affichent une performance supérieure à celles enregistrées par les autres familles de sicav actions. Les sicav spécialisées sur les marchés du Vieux Continent gagnent en moyenne près de 42 %, contre « seulement » 41 % pour les sicav actions françaises et 29 % pour les sicav actions américaines et – 30 % pour les sicav asiatiques !

Toutefois, il existe de fortes disparités entre les produits qui jouent les Bourses européennes. En ce qui concerne les choix géographiques, quelques marchés scandinaves comme la Finlande et surtout les places financières de l'Europe du Sud, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et dans une moindre mesure la Grèce ont été les mieux orientées. Ces Bourses ont profité d'une conjonction de trois facteurs favorables. La baisse des taux, plus forte qu'ailleurs, a rendu les actions attractives. Ensuite, les économies des pays du sud de l'Europe ont connu le retour de la croissance plus tôt que d'autres pays du continent. Enfin, les marchés italiens ou espagnols ont bénéficié de l'appétit pour les actions des particuliers qui ont pris conscience que les systèmes de retraites ne seraient probablement pas suffisants pour maintenir leur niveau de vie dans le futur.

Reste à savoir si les marchés du sud de l'Europe garderont la vedette dans les prochains mois. Les avis divergent selon les gérants. Déjà, certains lorgnent sur le marché britannique qui pourrait bénéficier d'une intégration dans l'euro. Tous les gérants se mettent néanmoins d'accord pour penser que les marchés boursiers européens demeurent bien orientés, en dépit de la forte et rapide progression enregistrée depuis le début de l'année. Les restructurations devraient en tout cas contribuer à animer les marchés européens. Les sicav figurant dans les premières places de notre classement sont celles qui ont joué les regroupements entre les banques et les compagnies d'assurances. Enfin, on pourrait assister à un rattrapage des valeurs moyennes qui ont été à la traîne ces derniers temps.

Joël Morio

Une hausse des taux semble inéluctable aux Etats-Unis et en Europe

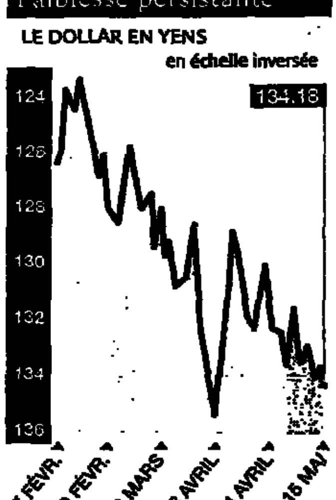
La FED américaine et la Bundesbank pourraient être contraintes d'augmenter le prix de l'argent avant la fin de l'année, afin de lutter contre la surchauffe outre-Atlantique et favoriser la convergence sur le Vieux Continent

Les marchés obligataires se sont un peu détendus en cours de semaine. Jeudi 14 mai, la Bundesbank a annoncé qu'elle laissait inchangés ses taux directeurs, l'escompte à 2,50 %, le Lombard à 4,50 %, le taux de prises en pension (repo) à 3,30 %. Les économistes restent cependant persuadés que les banques centrales américaine et européennes vont être amenées à durcir leur politique. Les six grands instituts de conjoncture allemands pronostiquent une hausse d'un demi-point du loyer de l'argent de la Bundesbank d'ici au 1er janvier 1999. Aux Etats-Unis, le recul du chômage, les gains de productivité moindres qu'attendu au premier trimestre, la hausse rapide des prix de l'immobilier et « *l'exubérance irrationnelle* » persistante des marchés boursiers semblent plaider pour un resserrement de la politique monétaire américaine.

EN DÉPIT du *statu quo* sur les taux directeurs annoncé, jeudi 14 mai, en France et en Allemagne, les craintes monétaires n'ont pas été entièrement dissipées sur les places financières internationales, entretenant une grande nervosité *sur les marchés obligataires. Le* rendement de l'emprunt américain à trente ans, qui était remonté jus*qu'à 6,05 % lundi 11 mai, est redes*cendu mardi à 5,98 % pour terminer la semaine à ce niveau. Mais de nombreux opérateurs restent persuadés que, tôt ou tard, les banques centrales américaine et européennes vont être amenées à durcir leur politique. La question est de savoir qui, de la Bundesbank ou de la Réserve fédérale des Etats-Unis, agira la première.

L'institut d'émission allemand a annoncé, jeudi, qu'il maintenait inchangés ses taux directeurs. L'escompte et le Lombard sont respectivement fixés à 2,50 % et 4,50 % depuis mi-avril 1996 et le taux de prises en pension (repo) se situe à 3,30 % depuis mi-octobre 1997. La décision de la Bundesbank était attendue par les analystes. A la veille du conseil, plusieurs membres du conseil de la banque centrale allemande avaient d'ailleurs clairement laissé entendre qu'un resserrement de la politique monétaire était très improbable.

« *Il n'y a pas de raison de se soucier* » de l'évolution des prix, avait déclaré mercredi Olaf Sievert, soulignant que la masse monétaire M3 était stable et que l'inflation restait sous contrôle. La hausse des prix en Allemagne a atteint 1,4 % sur un an en avril. « *Rien ne plaide pour le moment en faveur d'une accélération monétaire* », avait ajouté le banquier central. Son collègue, Hans-Juergen Krupp, avait pour sa part affirmé mercredi que « *seule une amélioration sensible de la situation économique pourrait entraîner une révision de ce jugement. Cela n'est cependant pas en vue, selon nos connaissances actuelles* ».



Les difficultés persistantes du Japon et les conséquences de la crise financière asiatique affaiblissent depuis le début de l'année la devise japonaise.

Les analystes considéraient aussi qu'une hausse des taux allemands, lors du premier conseil se déroulant après la désignation du président de la Banque centrale européennne (BCE), aurait été automatiquement interprétée comme une décision politique. Elle aurait été perçue comme une action de représailles à l'encontre du « *compromis effroyable* » trouvé à Bruxelles, selon la formule de Reimut Jochimsen, membre de la Bundesbank. La banque centrale allemande, qui prétend n'agir que pour des raisons purement monétaires, y aurait perdu une partie de sa crédibilité sur les marchés financiers.

UNIFIER LE BLOC EURO

Pour autant, de nombreux experts s'attendent à un relèvement des taux directeurs allemands avant la fin du premier semestre. « *Etant donné le renforcement de la demande intérieure dans la zone euro et l'amélioration progressive du marché du travail, la Bundesbank devrait bientôt s'écarter de sa politique monétaire expansive* », juge Petra Koehler, analyste à la Dresdner Bank Research. Ce scénario a été officiellement renforcé par la publication, mardi, du rapport des six grands instituts de conjoncture allemands qui prévoient une hausse d'un demi-point des taux de la Bundesbank d'ici au 1er janvier 1999. Selon eux, les banques centrales du bloc euro vont amener à un niveau unifié leurs taux avant le début de l'Union économique et monétaire (UEM) en le fixant à « *près de 4 %* ».

« *Dans les pays à taux bas, ils vont légèrement augmenter tandis que les banques centrales des pays à taux élevés vont encore réduire sensiblement leurs taux dans le cours de cette année* », estiment-ils. Les analystes de la société de Bourse Aurel se montrent plus précis encore. Pour eux, « *le premier mouvement de hausse de la Bundesbank et des banques centrales du noyau dur européen interviendrait en même temps qu'une baisse des taux directeurs italiens et irlandais. Or les récentes statistiques italiennes montrent une vigueur de l'activité légèrement moindre au premier trimestre. Le prochain mouvement aisément justifiable pourrait donc être proche en Italie et la Bundesbank pourrait, dans ce cas de figure, être amenée à relever ses taux rapidement après, si ce n'est en même temps que la Banque d'Italie* ».

« EXUBÉRANCE IRRATIONNELLE »

En dehors du souci de favoriser la convergence des taux d'intérêt à court terme dans l'Eurobloc, une autre raison pourrait inciter la Bundesbank à agir prochainement : celle d'une hausse des taux aux Etats-Unis qui, en stimulant le dollar, obligerait les autorités monétaires européennes à réagir au nom de la défense d'un euro fort.

Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine se réunira mardi 19 et mercredi 20 mai. Le recul du chômage, tombé à son plus bas niveau depuis vingt-huit ans, les gains de productivité moindres qu'attendu au premier trimestre, le faible impact de la crise asiatique sur l'économie américaine, la hausse rapide des prix de l'immobilier dans de nombreuses villes du pays et « *l'exubérance irrationnelle* » persistante des marchés boursiers, tous ces éléments semblent a priori plaider pour un resserrement de la politique monétaire américaine, comme l'avait laissé entendre le *Wall Street Journal* il y a quelques semaines.

Pourtant, de nombreux analystes parient à nouveau sur un *statu quo*. *Ils sont convaincus* qu'Alan Greenspan ne prendra pas le risque de déclencher une tempête moné*taire et financière internationale* au moment même où les places d'Asie du Sud-Est connaissent de nouvelles turbulences.

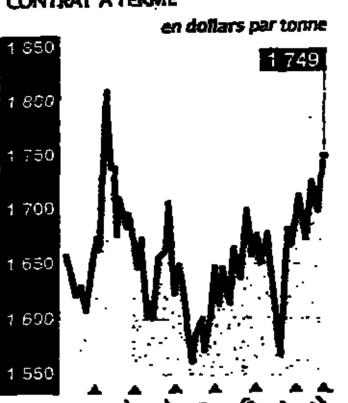
Pierre-Antoine Delhommais

M. Tietmeyer : « Ni inflation ni déflation » en Allemagne

Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, a estimé qu'aucun danger d'inflation ni de déflation ne planait actuellement sur l'Allemagne, lors d'une conférence de presse tenue jeudi 14 mai à Francfort à l'issue de la réunion du conseil de la Banque centrale allemande. « *La politique monétaire allemande conserve un cours constant, ce que nous appelons la politique de la main tranquille, car elle n'a à faire face à aucune inflation ou déflation* », a déclaré M. Tietmeyer. La Bundesbank avait annoncé plus tôt dans la journée qu'elle laissait l'ensemble de ses taux directeurs inchangés.

« *La masse monétaire M3 continue à évoluer conformément à son corridor* », a ajouté M. Tietmeyer. M3 est l'outil fétiche de la Bundesbank pour fixer sa politique de taux. Il lui sert à détecter les risques inflationnistes à moyen terme. M3 a augmenté de 5,1 % en mars en taux annualisé sur la moyenne du dernier trimestre 1997. Son corridor de croissance est compris entre 3 et 6 % pour 1998.

MATIÈRES PREMIÈRES



CE N'EST PLUS une rumeur, c'est une certitude : le monde va bientôt manquer de cacao. La pénurie qui nous guette et qui vient d'être mise au jour dans toute son ampleur par l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et quelques experts suscite l'inquiétude. Certains groupes industriels – Nestlé, Cadbury, Mars notamment – prennent la menace très au sérieux et se sont réunis en avril à Panama, avec des chercheurs spécialistes de l'environnement, pour remonter la filière cacaoyère et étudier les conditions physiques dans lesquelles elle évolue. La tendance est nette. Dans son dernier rapport, l'ICCO a détaillé des chiffres inquiétants : 185 000 tonnes (200 000 tonnes selon ED & F Man), tel est le déficit estimé en 1997/98 d'une production mondiale désormais évaluée à 2,672 millions de tonnes.

La récolte des fèves en Côte-d'Ivoire, en Équateur, en Malaisie a été revue à la baisse. Celle de la Côte-d'Ivoire ne devrait pas dépasser 1,11 million de tonnes, contre 1,125 million en 1996/97 et 1,2 million en 1995/96. Le bruit court que chez ce grand producteur, le premier mondial, de la « pourriture brune » parasiterait les plantations. Mais, apparemment, ce ne serait qu'un incident comparé aux conséquences funestes provoquées par le phénomène climatique El Niño. Voilà qui devrait relancer le débat au sein de la Commission européenne sur le bien-fondé de l'introduction des matières grasses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat.

Les troubles chez le troisième producteur mondial, l'Indonésie, aggravent la situation et font grimper les prix, attisant dans le même temps la spéculation. Les cours s'affichaient en hausse vendredi 15 mai à New York à 1 754 dollars la tonne pour le contrat de juillet et à 1 150 livres à Londres.

Signalons par ailleurs la sortie de *Cyclope 98* (éd. Economica, Paris, 500 francs) qui, sous la plume de Philippe Chalmin, détaille avec une pertinence parfois dérangeante les évolutions du monde et celui des matières premières.

Carole Petit

Marché international des capitaux : prudence

LES DERNIERS développements de la crise asiatique ont davantage affecté les titres libellés en dollars que ceux émis dans les grandes devises d'Europe continentale. Pour ce qui est des emprunts dont les débiteurs sont de grande qualité, les rendements qui s'ajoutent normalement à la rémunération des obligations de référence (celles des trésors publics des pays dont la devise est utilisée) ont eu tendance à augmenter dans le compartiment du dollar. Au contraire, ces suppléments ont dans bien des cas diminué en francs et en deutschemarks. Un exemple particulièrement frappant de cette évolution est celui d'un emprunt de dix ans, libellé en deutschemarks et contracté en janvier par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). Voilà une semaine, cette opération rapportait 12 centièmes de point de pourcentage de plus que les fonds d'Etat allemands. Aujourd'hui, l'écart n'est que de 8 centièmes.

Ces derniers jours, de nombreux émetteurs de premier plan ont profité de cette conjoncture pour lever en Europe des montants importants. Le Portugal s'est distingué en émettant, par l'intermédiaire de deux banques, la néerlandaise ABN Amro et l'allemande Commerzbank, pour un milliard de deutschemarks d'obligations qui viendront à échéance dans quinze ans. Les titres rapportaient au départ 18 centièmes de point de plus que ceux qu'aurait eu à offrir la République fédérale si celle-ci avait sollicité le marché pour une durée aussi longue. L'affaire a obtenu un succès d'autant plus important qu'elle s'inscrit directement dans la perspective du grand marché européen des capitaux qui existera en 1999, sans faire le détour par le compartiment de l'écu.

Au vrai, la transaction portugaise est une belle illustration du débat sur la meilleure manière de se préparer à l'euro. Maintenant que le risque de change a disparu entre les devises du noyau de l'Union monétaire, c'est comme si l'euro existait déjà. Cette réalité a ajouté à l'attrait exercé par le compartiment du mark sur beaucoup d'émetteurs, dont l'attention est également retenue par deux autres éléments : le niveau des rendements à long terme des obligations de référence (celles du Trésor allemand) y est plus bas qu'ailleurs en Europe et, en outre, la demande y est plus internationale.

La comparaison avec le marché français est très intéressante. Les rendements des obligations de référence (celles du Trésor français en francs) sont un peu plus hauts mais, pour autant, les emprunteurs étrangers n'ont pas nécessairement à débourser davantage que s'ils levaient des fonds en marks. Les investisseurs, en majorité français, se montrent un peu moins exigeants quant aux suppléments dont doivent s'acquitter les emprunteurs, surtout s'il s'agit de nouveaux venus dont les signatures sont prestigieuses.

A côté de ces nombreuses opérations dans les monnaies existantes, celles en écus se multiplient, avec succès d'ailleurs, les emprunteurs jouant sur l'équation un peu bancale selon laquelle un euro vaudra un écu (la difficulté venant du fait que la livre sterling, qui entre dans la composition de l'écu, garde son indépendance par rapport à l'euro). Les rendements des obligations de référence (celles du Trésor français en écus) dépassent nettement ceux des références en marks ou en francs.

Pour ce qui est des emprunts de moindre qualité et qui ont à offrir des suppléments très élevés, les investisseurs se montrent très regardants et, dans l'ensemble, préfèrent les débiteurs d'Europe de l'Est à ceux d'Amérique latine ou d'Asie. La situation diffère selon les monnaies d'emprunt. Il faut rémunérer davantage des titres en dollars qu'en deutschemarks, non seulement dans l'absolu mais également de façon relative. La Slovaquie, qui vient de contracter des emprunts de même durée dans ces deux monnaies, vient d'en fournir la preuve.

Comme le compartiment du dollar réagit bien plus rapidement que les autres, les spécialistes redoutent que l'hésitation qui s'y manifeste actuellement finisse par se transposer en Europe et conduise à une augmentation des suppléments de rendements, comme cela s'est produit à l'automne. Il ne faudrait pas que se multiplient les mauvaises nouvelles, comme celle qui vient d'être confirmée de la défaillance d'un emprunteur thaïlandais. Bangkok Land manque à ses engagements depuis la fin du mois de mars, et n'a pas versé d'intérêts sur les obligations d'un emprunt convertible de 400 millions de francs suisses.

Christophe Vetter

Les Bourses de Paris et Francfort en quête de nouveaux records

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 XETRA
↗ + 0,62%	↗ + 0,45%	↗ + 2,15%	↘ – 0,87%	↗ + 2,73%
15 25288 points	9 096 points	3 990,23 points	5 917,80 points	5 414,31 points

LES GRANDES PLACES boursières internationales ont eu un parcours heurté au cours de la semaine écoulée, qui finalement n'aura profité qu'à deux d'entre elles, Francfort et Paris, qui terminent respectivement la période avec des gains de 2,73 % et 2,15 %. Le marché londonien, à l'image de la semaine précédente, a encore cédé du terrain (– 0,87 %). Wall Street, qui avait perdu 1 % huit jours plus tôt, a gagné 0,45 %, et Tokyo a repris 0,62 % après un recul de 2,9 %.

La grande Bourse new-yorkaise n'a pas échappé à ce comportement contrasté : mercredi, Wall Street terminait pour la première fois de son histoire au-dessus des 9 200 points, avant de perdre une grande partie de ses gains en raison des inquiétudes sur la situation en Asie et avant la réunion de la Réserve fédérale (Fed) prévue pour mardi 19 mai. L'indice Dow Jones a finalement gagné 0,45 point en cinq séances à 9 096 points.

La crise asiatique devrait encourager la Fed à laisser ses taux directeurs inchangés, estiment les analystes, même si l'économie américaine ne montre pas encore les signes de ralentissement attendu depuis le début de la crise l'été dernier. « *Tout le monde pense que la Fed ne va pas relever* [ses taux] *mardi, mais elle pourrait rendre public son penchant pour un resserrement* », a déclaré Astrid Adolfson, économiste chez MCM Moneywatch. « *Avec l'Indonésie, dans une espèce de débâcle, et les autres monnaies dans la région qui sont affectées, on ne voit pas M. Greenspan relever les taux mardi* », a-t-elle ajouté.

Wall Street, qui avait bénéficié en début de semaine de plusieurs nouvelles sur le front des fusions (SBC-Ameritech notamment) et de la détente sur le marché obligataire, a ensuite succombé à un climat volatil avant la réunion de la Fed. « *Beaucoup des gains enregistrés par ce marché depuis quelques années ont été fondés sur les taux d'intérêt* », qui ont fortement reculé, a expliqué Bob Basel, courtier chez Salomon Smith Barney.

En Europe, la Bourse de Francfort a également évolué en « *dents de scie* », terminant toutefois sur une avance confortable. L'indice de la place francfortoise avait démarré la semaine en hausse, retombant mardi sous le coup de prises de bénéfices pour repartir de plus belle mercredi en rebondissant sur le dollar. Après une baisse jeudi, la Bourse a regagné du terrain vendredi grâce à un nouveau regain du billet vert.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

La décision, attendue, de la Bundesbank de laisser ses taux inchangés n'a eu aucune influence sur la Bourse, a estimé la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Tant qu'il n'y aura pas de nouvelles impulsions du côté des taux et des devises, il sera difficile au DAX de fluctuer en dehors d'un écart compris entre 5 000 et 5 450 points, a-t-elle poursuivi. L'institut table pourtant sur une nouvelle course aux records à moyen terme. Certes, le deutschemark risque de s'apprécier par rapport au dollar et à la livre sterling en raison de l'intérêt des investisseurs pour les devises de la future zone euro, ce qui ne stimulera pas les exportations des firmes allemandes. Mais les gains de productivité des entreprises, réalisés grâce aux réductions de coûts et aux restructurations, devraient provoquer une forte croissance des bénéfices.

Le marché parisien, toujours porté par les bons résultats et l'afflux de liquidités, a continué sur sa lancée, mais, comme le relevait vendredi un opérateur d'une grande maison britannique, « *les gens sont plutôt circonspects. Ils n'ont pas envie de rater les 4 200 points si le marché poursuit sa hausse, mais il y a aussi l'Asie. Notre maison mère, qui est bien implantée en Asie, nous a même demandé de nous alléger* ». Cela n'a pas empêché la Bourse de Paris de franchir cette semaine, pour la première fois de son histoire, le niveau des 4 000 points.

Touchée par des craintes sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et, bien sûr, par l'incertitude entraînée par la crise en Indonésie, la Bourse de Londres a encore cédé du terrain cette semaine. La publication de plusieurs indices en Grande-Bretagne n'a pas rassuré les investisseurs, notamment ceux concernant les revenus moyens pour le mois de mars. Ces derniers ont montré une nette progression des salaires, dont les effets potentiels sur l'inflation pourraient dissuader la Banque d'Angleterre d'entamer une décrue des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, les analystes ont cru lire dans les statistiques des prix à la consommation pour le mois d'avril quelques signes de redémarrage de l'inflation et estiment possible un relèvement rapide des taux de la Réserve fédérale américaine. Un resserrement monétaire de la Réserve fédérale aurait un impact négatif sur Wall Street, qui donne le ton à toutes les Bourses mondiales.

Les troubles en Indonésie n'ont eu que peu de répercussions cette semaine sur la Bourse de Tokyo, qui termine la semaine sur une petite hausse. Les opérateurs estiment que les valeurs japonaises devraient évoluer dans des marges étroites, la pression à la vente devant être contre-balancée par le soutien des fonds publics. « *Une forte baisse est improbable la semaine prochaine, car les fonds publics défendront fermement le marché. Mais la pression à la vente sera également forte, aux environs des 15 400 points.* » L'indice Nikkei a terminé vendredi à 15 242,86 points.

F. Bn

SPORTS **Le club de football d'Arsenal, champion d'Angleterre 1998, briguait face à Newcastle, samedi 16 mai, dans le stade de Wembley, la *fameuse Cup*, un des trophées les plus convoités du sport britannique. ● LES « GUNNERS » devaient une nouvelle fois se passer de l'attaquant néerlandais Dennis Bergkamp, toujours blessé. ● LE REMARQUABLE PARCOURS d'Arsenal est le fruit du travail du Français Arsène Wenger, 48 ans, au club depuis 1996, qui est devenu le premier entraîneur étranger à gagner le championnat anglais. ● SA RÉPUTATION est désormais établie puisqu'il apparaît aujourd'hui comme l'emblème du club, celui qui a remplacé un jeu stéréotypé par un football plus mobile. Il a révélé au public londonien des joueurs comme les Français Emmanuel Petit, Patrick Vieira ou Nicolas Anelka, et réhabilité des anciens comme le capitaine Tony Adams.**

Arsène Wenger a donné une forme de champion aux « Gunners » d'Arsenal

Accueilli fraîchement dans le club des « Canonniers » londoniens, l'ancien entraîneur de l'AS Monaco est devenu le premier technicien étranger couronné dans le championnat anglais. Samedi 16 mai, en finale de la « Cup » contre Newcastle, il était en mesure de réussir le doublé

LONDRES
de notre correspondant

« *Saint Arsène* », exultait l'*Evening Standard*, grand quotidien londonien, à la veille de la finale, samedi 16 mai, de la Coupe d'Angleterre entre Arsenal et Newcastle United. Quant aux supporteurs des Gunners (les « canonniers » de l'Arsenal), pour *savoir ce* qu'ils pensent d'Arsène Wenger, il suffit de les voir s'enflammer dans les pubs autour du stade de Highbury à la mention du nom du premier entraîneur étranger à remporter ce championnat d'une rare exigence et peut-être demain à réaliser le doublé. Le capitaine Tony Adams, à l'évidence, adore « Mister » Wenger et ne perd aucune occasion de le faire savoir : « *J'étais devenu alcoolo et sans lui j'aurais tout laissé tomber.* » Paupières mi-closes, le récipiendaire ne dit mot. Que faire, après tout, lorsque les éloges succèdent sans cesse aux éloges ?



FOOTBALL

1996 : la conférence de presse à son arrivée est un désastre. Quand on lui pose une question, ses yeux clignent de façon rapide, il bute sur les mots, et on a l'impression qu'il vient de se réveiller. Fondé en 1886, Arsenal est une enseigne prestigieuse, *mais alors exempte de charisme* et surtout secouée par une série de scandales. Le précédent manager a été « débarqué » après douze mois, son prédécesseur limogé pour avoir accepté des pots-de-vin. Le club est accusé de racisme. Arsène Wenger est français, a un nom à consonance allemande, porte des lunettes, a un diplôme universitaire et est polyglotte. Dans le petit monde chauvin du foot anglais, on se fait des ennemis pour moins que ça. *A force de s'enticher de continentaux*, les clubs de la patrie du ballon rond s'égarent, murmurent les commentateurs, qui daubent sur la désignation de ce « *parfait inconnu* ».

Sa courtoisie et sa retenue contrastent avec les managers-stars, « grandes gueules » chaleureuses, roublardes et rusées, comme l'Ecossais Alex Ferguson à Manchester United, *l'Irlandais Kenny Dalglish* à Newcastle ou la diva néerlandaise Ruud Gullitt à Chelsea. Par comparaison, Arsène Wenger aurait « *l'allure trop bien mise du directeur d'agence de banque* », selon une commère journalistique, qui compara son look à celui de John Major, l'impopulaire premier ministre d'alors, aussi gris que son sempiternel pantalon de flanelle.

« *Comment ça va ?* », lui demande-t-on trois mois après la signature de son fragile contrat. « *Les joueurs doivent s'adapter et je devais m'adapter à eux pour créer un nouvel équilibre* » : si Wenger est *laid back*, décontracté comme on dit ici, l'équipe mesure vite sa capacité de séduction et de fermeté alternées. L'homme ne hausse jamais le ton, délègue les questions de discipline à un adjoint, mais rien ne lui échappe.

Au début, ses méthodes déroutent. Du Arsène typique : la nouvelle conduite alimentaire interdit les nourritures grasses comme le *traditionnel fish and chips*, très prisé par les *boys* au profit d'un régime méditerranéen, à base de pâtes, légumes – en particulier les brocolis... –, viandes grillées ; le bar réservé aux joueurs est fermé ; l'entraînement physique est entrecoupé de longues séances d'étirements, de massages, de yoga. Une approche qui doit beaucoup à son inséparable compagnon de route, le Croate Boro Primorac, qui l'a suivi à Londres.

Le fin tacticien remplace progressivement un système de jeu rigide, besogneux, privilégiant l'engagement physique *par un football plus* mobile, plus individuel, plus joyeux à regarder. De la vieille garde, il ne conserve que le gardien de but, la formidable défense, et les deux buteurs, l'Anglo-Antillais Ian Wright et le Néerlandais Dennis Berkamp.

L'ÉQUIPE À LA MODE

L'entre-jeu est entièrement reconstruit grâce à un trio français brillant et pétillant : Patrick Viera, Emmanuel Petit et surtout Nicolas Anelka. « *Au lieu des longues tranversales et des duels aériens d'antan, les étrangers agissent selon leur inspiration et n'hésitent pas à se mettre en valeur* », souligne, soudain admiratif, un chroniqueur de Radio Four.

Animal politique au sang froid, Arsène Wenger a su saisir d'emblée l'avantage d'une étroite collaboration avec les dirigeants du club qui lui ont fait confiance après la fin de son aventure monégasque. En particulier le président, Peter Hill-Wood, ex-banquier de la City, sorti du *moule d'Eton, lui aussi outsider* dans ce milieu populaire. Arsenal termine troisième du classement à la fin de sa première saison. Les munitions commencent à manquer à ses adversaires.

Aujourd'hui, grâce à Wenger, Arsenal est devenu le club à la mode, constamment propulsé dans l'univers chic du Londres d'aujourd'hui. Les gradins sont envahis de *yuppies de la City et de grands bourgeois du* West End.

Elu du Yorkshire, Tony Blair, par loyauté régionale, est certes un supporteur de longue date de Newcastle. Il doit secrètement le regretter. A l'inverse du vieux club ouvriériste du nord-ouest, les Rouge et Blanc symbolisent par excellence l'antienne *cool Britannia*, la nouvelle Angleterre moderniste et ouverte sur le monde, chère à l'hôte du 10, Downing Street. A preuve : un oenologue a provoqué une mini-tempête au sein de l'*establishment* en calculant que chacune des six victoires en finale de la Cup remportées par Arsenal a coïncidé avec une mauvaise année pour le claret, le bordeaux dont raffole l'Upper Class. Une catastrophe en perspective dont Arsène Wenger n'aura pas à souffrir. En bon Alsacien, il est plutôt amateur de vins du Rhin.

Marc Roche

Arsenal Football Club

● **Club** fondé en 1886.
● **Président** : Peter Hill-Wood.
● **Entraîneur** : Arsène Wenger (depuis juillet 1997).
● **Stade** : Highbury. Capacité : 38 500 places.
● **Palmarès** : 11 titres de champions d'Angleterre (1931, 1933, 1934, 1935, 1938, 1948, 1953, 1971, 1989, 1991, 1998) ; 6 Coupes d'Angleterre (1930, 1936, 1950, 1971, 1979, 1993) ; 1 Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1994) ; 1 Coupe de l'UEFA (1970).
● **Les cinq derniers championnats** : 4e en 1993-1994, 12e en 1994-1995, 5e en 1995-1996, 3e en 1996-1997, 1er en 1997-1998.

■ ***L'Athletic Bilbao, entraîné par le* Français Luis Fernandez,** s'est qualifié, vendredi 15 mai, pour la Ligue des champions 1998-99 en terminant 2e du championnat d'Espagne derrière le FC Barcelone grâce à une victoire (1-0) contre Saragosse, lors de la 38e et dernière journée.

Le Lloyd's assure le risque de victoire

LONDRES
de notre correspondant

Imaginez, vous êtes le trésorier de l'une des fédérations nationales de football dont l'équipe figure parmi les favoris du Mondial. Pour les encourager, vous avez promis à chacun des vingt-deux sélectionnés une prime de 10 millions de francs si l'équipe parvient en demi-finale. L'objectif est atteint et vous voilà contraint de débourser 220 millions de francs. Sans parler de la possibilité d'un nouvel exploit, d'une place en finale, voire d'une victoire. De quoi gâcher la fête...

La belle aventure des joueurs peut se transformer pour le trésorier en mésaventure. Pour éviter qu'un triomphe sportif ne tourne au désastre financier, bon nombre de pays participants ont contracté une assurance particulière auprès de l'American Speciality Underwriters International (ASU), qui s'engage... à payer le bonus dû aux joueurs.

« *C'est une juteuse affaire pour tout le monde. Les footballeurs savent qu'ils auront leur argent, ce qui leur permet de se concentrer sur l'entraînement. La fédération préserve ses finances. Les imprésarios rémunérés au pourcentage reçoivent leur part. Les mécènes limitent des risques qui peuvent être démentiels* », indique Ted Dipple, président de cette compagnie basée dans le Massachusetts, qui est à l'origine du premier contrat d'assurance de ce genre en Europe, dûment reconnu par le Lloyd's de Londres, la célèbre Bourse londonienne des risques.

Inutile de dire que le coût de cette protection est élevé, entre 40 et 50 millions de francs pour une « *assurance accession aux demi-finales* », le montant de la prime variant en fonction de la cote de l'équipe chez les bookmakers. A l'origine, ce type de contrat a été créé aux Etats-Unis pour protéger la trésorerie des grands clubs de base-ball et de basket contre certaines retombées financières négatives des victoires de leur équipe. Aujourd'hui, de nombreuses stars latino-américaines ou africaines, qui jouent dans de prestigieux clubs européens mais revêtiront lors du Mondial les couleurs de nations considérées comme des outsiders, se sont également assurées, à titre individuel, pour être certaines de recevoir leur dû.

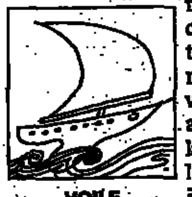
DISCRÉTION OBLIGE

Ted Dipple reste discret sur l'identité de ses clients, se contentant d'indiquer « *qu'il s'agit des huit à dix équipes ayant de bonnes chances de se qualifier pour les quarts de finale* ». Un coup de fil à Graham Sharpe, directeur des paris chez William Hill, permet de se faire une idée de la clientèle de ce football-précaution : le Brésil favori à 11 contre 4, suivi ex aequo par l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie à 7 contre 1, les Pays-Bas à 9 contre 1, l'Argentine à 10 contre 1 et l'Espagne à 14 contre 1. Mais, comme le rappelle cet expert, cette cote, comme au demeurant le montant du bonus, est toujours à la merci d'un brillant coup de pied.

M. R.

Lorient - Saint-Barth : Bruno Jourdren et Marc Guessard au finish et au ralenti

DES HEURES d'attente sur une mer d'huile, et puis un immense soulagement. Vainqueurs de la 4e édition de la transat Lorient-Saint Barth commanditée par l'assureur AG2R, Bruno Jourdren et Marc Guessard (*Nitendo-64*) ont dû affronter cette « calmasse » comme ultime épreuve d'une traversée éprouvante pour les nerfs. Les deux hommes arrivés au matin à Saint-Barth avaient passé la nuit à guetter la moindre risée afin de faire la différence après 3 725 milles de mer (6 900 kilomètres), 22 jours 14 heures 24 minutes et 11 secondes. « *Les derniers 30 milles ont été très durs, car nous avions peur de perdre notre première place*, a expliqué Marc Guessard. *Nous avons eu le temps de gamberger et de nous dire qu'on allait se faire rattraper.* »



VOILE

La transat Lorient - Saint-Barth 1998 s'est jouée dans un mouchoir de poche, accordant à son vainqueur la palme des meilleurs réglages et de l'analyse météorologique pertinente. Michèle Paret et Dominique Wavre (*Carrefour-Prévention*) sont arrivés dix-neuf minutes après les vainqueurs... suivis à quatre minutes par Jean-Luc Mouren et Laurent Pellecuer (*Marseille-Entreprises-Qualité*). Les favoris ont dû s'incliner : Jean Le Cam et Florence Arthaud (*Cotten-Chatawak*), par exemple, terminent sixièmes, à un peu plus d'une heure. Franck Cammas et Michel Desjoyeaux (*Groupama*), qui étaient arrivés en tête à l'escale à Madère, le 26 avril, sont huitièmes, à plus de trois heures.

L'arrivée s'est faite comme la course, bord à bord. Dès le départ, les embarcations toutes identiques – des monocoques de 9,14 mètres – n'avaient pas voulu se séparer. L'escale à Madère s'était réglée au sprint : Florence Arthaud et Jean Le Cam avaient terminé neuf minutes après Franck Camas - Michel Desjoyeaux. Témoignage de cet équilibre des forces, la transat Lorient - Saint-Barth aura connu huit leaders. Si Cammas et Desjoyeaux n'avaient pas souvent lâché la tête de la première partie de la course entre Lorient et Madère avec une bonne partie de la flotte dans leur sillage, la deuxième partie de l'épreuve s'est révélée plus capricieuse en tête.

OPTIONS PAYANTES

Après Madère, une solide tempête n'avait pu départager les concurrents. C'est donc la perspicacité qui a fait la différence : sur la Lorient - Saint-Barth, les bateaux n'ont pas le droit d'être routés. D'abord, ce sont les « options nord » qui se sont révélées judicieuses, et les alizés ont privilégié ceux qui avaient préféré le sud. Pris entre les deux, *Nitendo-64* avait finalement pris la bonne route.

Le prix en a été une attention constante : « *La nuit de mercredi à jeudi (du 13 au 14) était déterminante*, a expliqué Bruno Jourdren. *On ne pouvait pas lever le pied. Depuis deux jours, on dort peu. Une demi-heure chacun au total. Parfois, on est un peu halluciné de fatigue. Mais on voulait infléchir notre route pour aller se placer devant celle de Wavre et Paret.* » Ainsi, à force d'efforts, de changements de voile et autres manœuvres exténuantes, les deux hommes étaient passés, jeudi matin au lever du jour, devant *Carrefour-Prévention*.

Vainqueurs de la transat Lorient - Saint-Barth, ils vivent le plus beau jour de leur vie. Bruno Jourdren, trente-cinq ans, avait déjà un palmarès étoffé, mais pas sur une transat : champion de France en Optimist à l'âge de treize ans, triple champion d'Europe de First Class 8 en 1988, 1989 et 1993, champion de France de course côtière en 1990 et champion de France de course au large en 1996. Lors de la précédente édition de la Lorient - Saint-Barth, en 1996, Jourdren, qui courait avec Jacques Caraës, était tombé à l'eau. Récupéré *in extremis* par son coéquipier, il s'était juré de ne plus jamais refaire cette course...

Marc Guessard, trente-trois ans, n'avait encore jamais traversé l'océan Atlantique en course. Il a surmonté le handicap d'un accident de moto, qui l'a privé depuis l'adolescence de l'usage normal de son bras droit, pour devenir un remarquable marin. Premier du Mondial de Class 8 et du National Class 8 en 1994, il s'est notamment distingué dans la Solitaire du *Figaro* en terminant cinquième en 1996 et troisième en 1997.

Bénédicte Mathieu

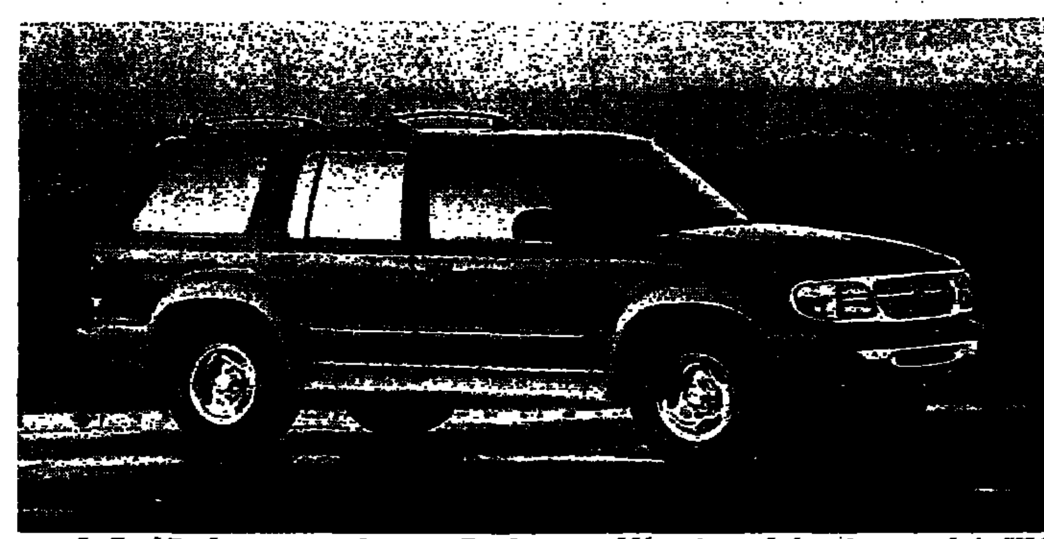
Course des Phares : Loïck Peyron sur le fil

Avec 12 minutes d'avance seulement sur Francis Joyon (*Banque-Populaire*), Loïck Peyron (*Fujicolor*) a gagné la 1re édition de la Course des Phares, vendredi 15 mai, à Fécamp. Peyron a réalisé une fin de course remarquable. Quelques heures avant l'arrivée, *Fujicolor* était à une trentaine de milles (environ 50 kilomètres) derrière Francis Joyon. Pour refaire son handicap, Peyron est allé chercher des vents plus au nord quand Joyon est resté au sud. Alain Gautier (*Brocéliande*) a, lui, terminé troisième.

Dernière-née du circuit, comptant pour le Championnat des multicoques 1998 Association, la Course des Phares (1 900 milles, soit près de 3 500 kilomètres) amène des multicoques avec équipages à croiser les phares mythiques de la Manche et de l'Atlantique. Après la Manche, les concurrents avaient franchi la mer d'Iroise, les côtes de l'Atlantique, le golfe de Gascogne jusqu'à La Corogne (Espagne), avant de doubler le Fastnet en mer d'Irlande et de rejoindre Fécamp.

Le « sport utility » veut sortir de sa marginalité

Ces gros 4 x 4 américains commencent timidement à se vendre en France


FORD

Le Ford Explorer est une des nouvelles figures emblématiques de la voiture made in USA.

LE CHEVROLET Blazer trois portes est un véhicule politiquement correct. Si, par mégarde, l'aiguille du compteur s'aventure aux alentours de 160 km/h, un rupteur interdit d'autorité de défier plus avant les limitations de vitesse. Cette variante « sportive » du Blazer témoigne ainsi d'une conception bien américaine de la performance. L'important est d'atteindre le plus rapidement possible (y compris en faisant chauffer les pneus) et dans les meilleures conditions de confort une allure raisonnable. D'où ce penchant pour les véhicules surdimensionnés que sont le Chevrolet Blazer mais aussi le Ford Explorer ou le Jeep Grand Cherokee, trois véhicules importés en France.

Ces gros 4 x 4 aux allures de monospace mâtiné de break sont des *sport utilities*. Cela peut se traduire par « utilitaires à caractère sportif », une appellation qui ne peut que plonger le conducteur européen dans des abîmes de perplexité. Imposant, lourd (deux tonnes, bien pesées), haut et handicapé par son diamètre de braquage (douze mètres, sur le Blazer quatre portes !), mais parfaitement équipé, le *sport utility* impose sa conception de la conduite automobile. Il déteste les à-coups, tient en horreur les brusques changements d'appui, les virages serrés, la circulation de nos centres-villes et les parkings souterrains.

N'en déplaise aux apparences, ces défauts ne sont pas totalement rédhibitoires. Nouvelle figure emblématique de la voiture *made in USA*, ce véhicule hybride est moins éloigné des standards européens que ne l'étaient les Cadillac à ailerons des années dorées. Outre quelques moyens financiers et une certaine dose d'américanophilie, il faut, pour l'apprécier, avoir le goût de l'exotisme automobile. On aime ou on n'aime pas, mais le dépaysement est garanti.

UN CHARME DÉCALÉ

Avec les pick-up et les minivans (monospaces), ces voitures sont aussi appelées « *light trucks* », littéralement « camions légers ». On ne saurait mieux dire. L'Explorer en impose avec sa volumineuse calandre chromée, alors que le Blazer exhibe avec fierté ses élargisseurs d'ailes. Le Grand Cherokee est plus sophistiqué, mais il n'a rien de souffreteux.

L'expression « monter à bord » d'une voiture prend ici tout son sens. Avec vingt centimètres de garde au sol, il faut se hisser dans l'habitacle où l'on découvre un univers clinquant mais chaleureux. Le volant, assez fin mais extra-large, se règle dans toutes les positions. On peut pratiquement le placer sur ses genoux ou, autre extrême, presque à l'horizontale. Les plastiques trop brillants du tableau de bord et les placages boisés ne correspondent pas aux standards du bon goût européen, alors que les diverses commandes, éparpillées au petit bonheur, ne témoignent pas d'un sens aigu de l'ergonomie.

Le cendrier du Blazer est à lui seul une curiosité. Il est placé de *telle manière que, lorsqu'on* l'ouvre, son contenu ne peut que se répandre sur le tapis de sol. Efficace, pour décourager les fumeurs ? Plus gênant : l'espace pas toujours généreux aux places arrière, le frein de stationnement commandé au pied, sauf sur le Grand Cherokee 5,9 litres, et ces portières paranoïaques qui se verrouillent automatiquement au démarrage. Par ailleurs, on échangerait volontiers les innombrables porte-gobelets contre un seul porte-bouteille d'eau minérale dans la contre-porte, comme sur certaines voitures françaises.

Malgré leurs défauts, ces trois véhicules dégagent un vrai charme, forcément décalé. Comme une chambre d'hôtel un peu kitsch mais tellement confortable. Dès les premiers tours de roue, le *sport utility* *étale sa différence. En hauteur, la* position de conduite offre une vision de la route sécurisante, idéale pour anticiper les brusques ralentissements du trafic. A priori rustique (des lames de ressort à l'arrière, sur la Ford et la Chevrolet), la suspension est moins molle qu'on pourrait le redouter, même si l'amortissement de l'Explorer est trop élastique en virage.

Le vrai plaisir vient du moteur, un V6 de 4,3 litres pour 193 chevaux sur le Blazer, un V6 de 4 litres pour 207 chevaux sur l'Explorer et un V8 de 5,9 litres pour 240 chevaux sur le Grand Cherokee. Souple et peu bruyant, il ronronne comme un gros matou (à 130 km/h, on ne dépasse pas les 2 500 tours-minute), mais peut aussi délivrer des accélérations énergiques, voire féroces sur la Jeep. Et le freinage est à la hauteur. Néanmoins, c'est en régime de croisière que s'épanouit cette grosse voiture, avec sa transmission automatique un tantinet indolente (à moins d'enfoncer l'accélérateur), ses sièges-fauteuils à accoudoir et le régulateur automatique de vitesse qui, sur autoroute, permet de tracer tranquillement son sillon.

« Les gens viennent au 4 x 4 car la vitesse n'est plus considérée comme valorisante. La moitié des véhicules que nous reprenons sont de grosses BMW ou des Porsche que les propriétaires délaissent pour un Chevrolet Tahoe ou un Dodge Durango tout aussi bien équipés qu'une berline de prestige », assure Philippe Baudet, coresponsable de Passion for USA, importateur indépendant de modèles américains de luxe (autour de 350 000 francs) installé à Nozay (Essonne).

Un petit mouvement commercial se dessine depuis quelques mois. Chrysler-Jeep, qui a ouvert la voie aux *light trucks* en Europe, a vendu 200 Grand Cherokee 5,9 litres en six mois. Opel compte voir les ventes du Blazer passer de quinze l'an passé à une soixantaine cette année, et Ford table sur une quarantaine d'unités. Ces ruisseaux ne feront certes pas de grandes rivières. Pour le même prix, il existe tellement de berlines riches et ennuyeuses...

Jean-Michel Normand

★ Chevrolet Blazer, distribué par le réseau Opel (205 900 francs en trois portes, 223 000 francs en cinq portes), Ford Explorer (250 000 francs), Jeep Grand Cherokee (de 229 000 francs, à 319 000 francs en version 5,9 litres).

Les surprises de la fiscalité automobile

Les *sport utilities* sont-ils gourmands ? Ne parlons pas des versions Diesel de la gamme Jeep, qui n'ont plus guère l'accent américain. Au volant du Blazer et de l'Explorer, la moyenne de la consommation que nous avons réalisée est de l'ordre de 15 litres aux 100 kilomètres, en usage mixte. C'est beaucoup, mais ce n'est pas *si* éloigné de ce que brûlent les monospaces de haut de gamme. Exception avec le Grand Cherokee 5,9 l (34 chevaux fiscaux) : il est impossible de descendre au-dessous de 18 litres aux 100 kilomètres.

Il faut aussi considérer que les *sport utilities* profiteront, comme toutes les grosses cylindrées – mais pas seulement – de la prochaine réforme de la fiscalité automobile. Un exemple : pour 1999, la puissance fiscale du Chevrolet Blazer passera de 25 à 15 chevaux. Par ailleurs, une bonne partie des acheteurs font adapter leur voiture à la carburation GPL.

DÉPÊCHES

■ **NISSAN.** La nouvelle version de l'Almera présente de légères retouches de style (phares modifiés, calandre en nids d'abeilles, boucliers redessinés) et des équipements supplémentaires (airbag conducteur de série, notamment). Prix : à partir de 74 900 francs.

■ **KIA.** La Kia Séphia est disponible en bicarburation GPL. Cette voiture moyenne de 1,5 litre de cylindrée développe une puissance de 59 KW (80 chevaux) en version GPL. Prix : 89 900 francs.

■ **SALON.** Le 9e Salon du véhicule d'occasion se tiendra du samedi 30 mai au dimanche 7 juin au Parc floral de Paris. Plus de 1 000 voitures sont à vendre entre 15 000 et 500 000 francs. Entrée : 35 francs.

■ **MOTO.** Le mensuel *Auto Moto* publie un numéro spécial consacré aux 125 cc dans lequel 35 motos et scooters sont testés. Ce numéro, qui contient également des conseils de pilotage et des comparatifs, est en vente 20 francs. Par ailleurs, le numéro de mai de *l'Automobile Magazine* (22 francs) contient un supplément consacré à ces mêmes machines.

■ **ALBUM.** *Air France des origines à nos jours*, de Robert Espérou et Gérard Maoui, *publié par Le Cherche* Midi éditeur (128 p., 220 F), retrace agréablement l'histoire de l'aviation civile et de la compagnie Air France.

■ **MOTEUR.** Le moteur GDI (injection directe de l'essence dans le cylindre) de Mitsubishi doit atteindre en mai une cadence de production de 40 000 unités, annonce le constructeur japonais. Ces motorisations sont réalisées en version 1,8 litre, 2,4 litres et 3,5 litres.

■ **FORD.** Le constructeur américain, qui n'est pas parvenu à imposer la Scorpio, tentera de percer sur le segment du haut de gamme européen en important sa marque Lincoln en Europe. Une Lincoln LS devrait être présentée en octobre au Mondial de l'automobile de Paris.

■ **AUDI.** La firme allemande a décidé de modifier certains de ses tarifs. Une baisse des prix de plusieurs versions de l'A 4 (de 700 à 7 000 francs selon les modèles) intervient alors que la quasi-totalité de la gamme A 3 renchérit de 2 %. La hausse atteint 1,7 % sur toutes les berlines A 6.

Un restaurant pour l'an 2000 au Centre Georges-Pompidou

Avec une architecture-sculpture, Dominique Jakob et Brendan McFarlane remportent le concours pour la rénovation de la cafétéria


JAKOB-McFARLANE

PANORAMA sur la ville en rase-toitures, halte de plein ciel, vues rapprochées sur la *géométrie fantastique* des charpentes du monument le plus célèbre de la fin du XX[e] siècle, le dernier étage du Centre Georges-Pompidou avait tout pour plaire. On avait même songé à *y désaltérer* le visiteur, avec accueil sur une terrasse en plein air. Le lieu aurait pu être l'un des escales courues de la capitale. La déception était d'autant plus vive de s'y trouver face au tout-venant d'une cafétéria hautement banalisée. Restait la vue.

Mais une nouvelle époque est annoncée, Beaubourg en travaux prépare son an 2000. Réparations, transformations, projets dont la plupart *ont été dévoilés au moment de la fer*meture (*Le Monde* du 29 janvier 1997). Deux équipes d'architectes, celle de Jean-François Bodin et celle de Renzo Piano, préparent la renaissance.

Pour le self-service du dernier étage qui deviendra un restaurant et gardera terrasse et accès par l'escalator, un concours a été organisé entre six équipes. Le jury présidé par Jean-*Jacques Aillagon, président du centre*, avait devant lui une sélection courte mais significative. Des noms très en vue (Philippe Starck, Sylvain Dubuisson, l'atelier Canal) à côté d'équipes jeunes mais pas inconnues (Edouard François et Duncan Lewis, Brendan McFarlane et Dominique Jakob, Thierry Lacoste et Vincent Hubert). Certains plutôt designers, d'autres franchement architectes. Et des résultats parfois à contre-courant de la ré*putation de leurs auteurs*.

Le projet lauréat est clair, surprenant, à la fois autonome et en dialogue franc avec son environnement immédiat. Surtout, il échappe avec vi*gueur aux modes dominantes dans* ce type de commandes. Ce n'est pas un projet de décoration, mais l'idée de créer un volume qui a sa propre logique. Et qui pourtant préserve l'*original, poutres et perspectives*, dessin, proportions et le détail sophistiqué de cette oeuvre due à des architectes étroitement alliés à des ingénieurs. Encore neuf d'esprit mais déjà fortement noté dans le patri*moine urbain de la capitale*, le bâtiment de Renzo Piano et Richard Rogers est un objet architectural difficile à manier. Déclarée ouverte et multifonctionnelle à sa création, c'est une construction qui défie toute intervention inopinée et où l'exubérance apparente des charpentes et des tuyauteries s'appuie sur une mécanique de composition rigoureuse.

De Jakob et McFarlane, équipe formée en 1992 – lui a étudié à Harvard *et en Californie et enseigne* à Londres, elle a étudié et enseigne à Paris –, on avait remarqué une proposition stricte et minimaliste (pour un monument à la paix à Val-de-Reuil), *inscrite avec précision* dans le paysage « neuf » de la ville nouvelle.


JAKOB-McFARLANE

Des volumes clos aux parois sinueuses couvertes de métal pour abriter les cuisines et le bar, tandis que la salle bénéficie de la vue sur Paris, projet lauréat de Jakob et McFarlane pour le restaurant prévu sous le toit du centre Georges-Pompidou en l'an 2000.

COMME DE GRANDS ROCHERS

Pour ce concours, les formes *rondes, enveloppantes, opaques et* brillantes qu'ils ont imaginées semblent a priori dire le contraire. Et pourtant, en travaillant avec le bureau d'ingénieurs qui assure la suc*cession de Peter Rice, excellents* connaisseurs de la géométrie intime du Centre Pompidou, ils ont, là aussi, voulu... s'inscrire. Avec une architecture-sculpture qui se glisse sous les *poutres de Piano et Rogers sans avoir* à s'y accrocher, une forme libre qui joue le courbe, le sinueux, le lisse.

Au cinquième étage, la lumière est vive, l'espace est généreux et semble *abondant. Mais, dans ce* parti pris du *tout-est-visible, tout compte* : les proportions des baies vitrées, l'écartement des poutres, le découpage des sols, se déclinent, se répondent par des proportions exactes.

*Dessinés comme de grands ro*chers, formes organiques qui pourraient avoir préexisté à la géométrie industrielle du paquebot, leurs volumes clos seront couverts d'une ca*rapace de plaques d'aluminium* démarquées exactement selon les carrés du plancher. L'ordinateur graphique a su pincer les lignes, comme un sol qui se soulève lors d'une éruption, une roche en *mutation. A l'intérieur*, trois « grottes » – une grande pour les cuisines, une semi-ouverte pour le bar, une troisième pour le salon de réception privatif, en prise directe sur la fa*çade et vue sur Saint-Merri*.

Réparer ce qui doit l'être, mieux répartir les surfaces. Le grand remue-ménage en cours concerne aussi le rez-de-chaussée, avec ce forum en creux – le « trou » comme on disait – dont les scénographes avaient du mal à trouver l'usage approprié, puis qui a été escamoté par la création d'un plancher. Tandis que Jean-François Bodin est chargé des salles d'exposition, l'autre équipe se consacre notamment à la réécriture, vingt ans après, de ce fameux forum. Il ne s'agit pas de le recreuser. Mais de l'habiter.

En agrandissant les mezzanines sur les côtés, et en créant, au-dessus de la *librairie, un autre lieu ouvert et ac*cueillant, un grand café, pour offrir la *sérénité* dans le brouhaha. A ce rendez-vous du design et de la convivialité, un auteur invité dans ses propres *murs : Renzo Piano*.

Michèle Champenois

Chantier avec panache

Presque entièrement fermé au public, le Centre Georges-Pompidou cultive actuellement l'art du chantier. Pour annoncer l'exposi*tion des sculptures de Max Ernst qui vient d'ouvrir* (*Le Monde* du 8 mai) dans la galerie sud, seul espace du bâtiment ouvert, une immense affiche sur toile est suspendue à la façade. Clos d'une palissade vibrant de tout son jaune, et ponctuée de flèches géantes et rouges (dues au travail de l'atelier Canal avec Pierre Bernard), le bâtiment *s'entoure d'un graphisme fort à la mesure de l'édifice. Des* expositions entretiennent la flamme, accrochées à d'autres cimaises (Man Ray au Grand Palais, *Le Monde* du 2 mai). Studieuse, la bibliothèque est repliée rue Brantôme, à deux pas de la place, et, auprès du dragon endormi, veille le Tipi (de Chaix et Morel), fanal et abri, *signal translucide parfaitement calibré à l'échelle d'une piazza qui* continue de vivre, avec ses bateleurs et ses touristes, ses marchands de posters et ses rencontres à la terrasse du café Beaubourg.

Les pompes de Pompeï

Quelques paires de souliers qui arpentent la mémoire *du cinéma ont trouvé leur place au* sous-sol du Bon Marché. Présentée en 1996 au Musée international de la chaussure de Romans (Ardèche), l'exposition Chaussure et cinéma retrace soixante-cinq ans de création *de l'atelier Pompeï, principal fournisseur de* costumes pour les productions historiques, de *Scipion l'Africain* de Carmine Gallone en 1937 au *Titanic* de James Cameron. Fondée par Ernesto Pompeï à Rome et *dirigée depuis 1973 par son* fils Carlo, la maison accessoirise aussi théâtres et opéras, de la Scala à l'Opéra Bastille (récemment *Lulu* d'Alban Berg). Sur fond de musiques de film, une soixantaine de souliers de toutes *époques qui ont posé* leur empreinte dans la légende du septième art, ponctués de quelques costumes *mythiques : de la robe de* Liz Taylor dans *Cléopâtre* (Joseph Mankiewicz) à la magistrale robe à traîne en *soie sérigraphiée et* taffetas d'Isabelle Adjani dans *La Reine Margot* (Patrice Chéreau). L'aventure commence avec la *génération* péplum et les *campagus* de Robert Taylor dans *Quo vadis ?* (1951), les sandales des épopées bibliques ou les chaussures à « pied d'ours » en feutre patiné rongées par la marche. Des bottes *de sept lieux* de Gérard Depardieu dans *Cyrano* aux mules carmin en soie sauvage brodée de Fanny Ardant, la comtesse de Blayac de *Ridicule*, chaque paire dévoile un peu l'intimité du personnage qui l'habite.



Les bottines de Meryl Streep et Robert Redford dans *Out of Africa* rappellent la moiteur kényane et la *Dolce Vita* romaine s'exprime dans les talons précieusement emperlés d'Anita Ekberg. Les ateliers Pompeï n'ont pas reculé devant le futurisme avec les *bottes de Jane Fonda en Barbarella dans* l'esprit de Courrèges, ni le médiévisme burlesque avec les poulaines surdimensionnées en forme de bec d'oiseau des *Visiteurs*.

***« Les modèles les plus extravagants ont été réalisés en 1987 pour* Le Dernier Empereur *de Bertolucci »*, se souvient Carlo Pompeï en évoquant des socques au talon central de *20 centimètres orné de dragons de métal*. Le chausseur attitré de Cinecitta a parcouru bien du chemin, créant des succursales à Londres, à Bruxelles, aux Etats-Unis et, depuis 1988, à Paris suite au rachat de la *maison Galvin, bottier emblématique de* l'écran et de la scène depuis plus de cent ans.**

Dernière commande de taille chez Pompeï : 980 paires pour le film *Astérix*, dont le tournage s'achève fin juin. Si les stars ont des modèles sur mesure, 800 000 paires de *location – déclinées dans près de 20 000 formes – sont stockées entre les différents* ateliers, cavernes d'Ali Baba où s'entassent spartiates, salomés ou escarpins rococo. L'exposition n'en présente qu'une sélection, mais elle est occasion de se pencher sur un *artisanat qui s'essouffle faute de personnel* qualifié et des productions qui serrent leur budget au moment où la maison Poulain, dernier perruquier parisien, a déposé le bilan.

***« La chaussure est un détail qui s'inscrit dans le costume. On ne la voit pas, ou presque, mais elle donne l'allure »*, explique Carlo Pompeï. Et les fétichistes du *Titanic* pourront ausculter à loisir les talons bobines de Kate *Winslet et les bottines de* Leonardo DiCaprio.**

Anne-Laure Quilleriet

★ Chaussures et cinéma, créations de l'atelier Pompeï, jusqu'au 23 mai au Bon *Marché, 24, rue de Sèvres, 75007 Paris.*

L'art populaire africain selon Tati au Pavillon de Marsan

DES PLAIDS multicolores disposés ici où là, des fixés sous verre aux murs dont les dessins naïfs racontent des scènes de la vie *quotidienne, des bidons en plas*tique rayés alignés dans un coin, des voitures en carton savamment construites, des objets (oiseaux, bougeoirs, petits vélos...) fabriqués avec des matériaux de récupération, de la vannerie *entassée à plusieurs endroits qui* dégage une odeur de paille... et la magie opère.

La boutique ArTati, nouvellement installée dans la galerie du *Musée des arts décoratifs* de Paris, propose un choix de produits artisanaux africains, principalement sénégalais, qui enchante instantanément le visiteur. C'est gai, amu*sant et*, excepté quelques pièces, pas cher. Le livre d'or mis à disposition des chalands en témoigne. Ce petit magasin sans prétention donne du bonheur. Les enfants *s'approprient* aisément en jouet des objets qui n'ont pas forcément cette vocation. *Les adultes* aussi. Après le Sénégal devraient être à l'honneur la Chine, l'Indonésie, l'Inde... D'autres occasions de retrouver l'âme du village lointain et son message.

SURPRIS PUIS SÉDUIT

C'est le succès remporté auprès d'un public d'abord surpris, puis séduit, par les manifestations artistiques qu'il patronnait – et notamment celle réalisée pour ses cinquante ans (*Le Monde* du 23 mars 1998) – qui a suscité chez Fabien Ouaki, PDG de Tati, l'idée d'une boutique de produits exotiques capables de faire connaître *des artistes et des artisanats* locaux, tout en respectant le principe « bon marché » qui fait, depuis cinquante ans, la réputation de l'enseigne. Ce projet se *veut à la fois acte de mécénat* et mise en scène d'une vocation multiculturelle ancienne.

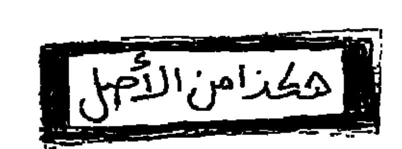
En se présentant comme un *« souk d'idées et de rencontres, bazar de découvertes et de rêves »*, ArTati affiche, en effet, clairement son ambition : valoriser le métissage et l'esprit d'ouverture aux autres qui caractérisent déjà son image.

La boutique de la rue de Rivoli a valeur d'expérience et de rodage, puisqu'elle n'est pas destinée à rester au pavillon de Marsan (où *le Musée des arts décoratifs lui-*même est en cours de transformation) au-delà de janvier 1999. Le temps nécessaire à la rénovation du cinéma Louxor, que Fabien Ouaki *espère convertir en espace* – marchand et culturel – de rencontres. Musique, cinéma, expositions, magasins, où seront présentés créations et traditions, artistes *et produits venus d'ailleurs*. Tati est aujourd'hui présent en Afrique, aux Antilles, en Israël, au Liban, en Afrique du Sud... Autant de contacts qui, selon ses responsables, serviront cette vaste entreprise.

En attendant, des poupées en tissus et boubous colorés (49,90 F), les voitures en carton du Ghanéen Maxwell – équipées de téléphone, radio, salon-maison *de poupée et toutes sortes de* détails ludiques – (2 000 F environ), les magnifiques peintures sur verre signées Fallou (950 F), des bouilloires en plastique (49,90 F), des boîtes à bijoux et des plateaux à fruits plats en vannerie *(de 19,90 F à 49,90 F), des* verres à thé (6,90 F les six), côtoient des chaussures en bogolan aux couleurs traditionnelles (marron, blanc cassé et noir) (399 F), des plaids mayés, tissés main, qui alternent larges rayures *violettes, fuchsia*, vert foncé et orange (950 F), et des petites chaises baoulées (450 F)... Toutes pièces uniques et objets issus de l'artisanat sénégalais qui, à défaut d'entrer au musée, *jouent* sans timidité leur rôle en forme de clin d'oeil.

Véronique Cauhapé

★ ArTati, Pavillon de Marsan, 107, *rue de Rivoli*, 75001 Paris. Tél. : 01-44-55-59-11.



Soleil garanti

DIMANCHE, un vaste anticyclone restera bien en place au nord de l'Europe. Il maintiendra un flux de nord-est très sec sur la plupart des régions. Un système dépressionnaire, en voie de comblement, circulera de l'Allemagne vers l'Italie. Il amènera quelques nuages près des frontières de l'est et quelques orages l'après-midi des Alpes du Sud à la Corse. Les températures resteront agréables.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera largement du matin au soir. Il fera en général 23 à 25 degrés l'après-midi. Un vent de nord-est modéré rafraîchira un peu l'atmosphère près de la Manche où l'on attend de 15 à 20 degrés.

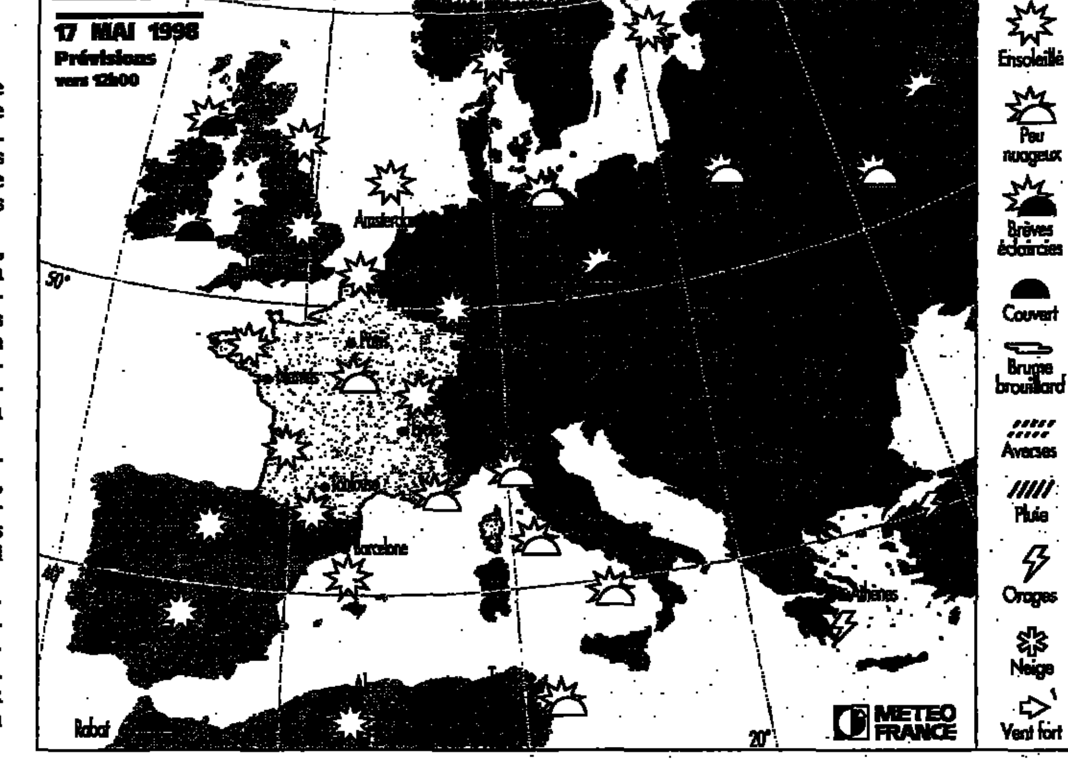
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée se passera sous un ciel d'azur. Les températures resteront très agréables avec entre 22 et 25 degrés l'après-midi. Le vent de nord-est sera parfois sensible surtout en bord de mer.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ce sera encore une très belle journée de la Champagne à la Bourgogne. En revanche, des nuages passagers sont attendus près de la frontière allemande. Il fera de 22 à 25 degrés en début d'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil chassera rapidement les rares nappes de grisaille du petit matin. Il brillera sans partage jusqu'au soir en plaine. En revanche, quelques nuages bourgeonnants se formeront sur les Pyrénées l'après-midi. Il fera de 23 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Limousin à l'Auvergne, on pourra profiter d'une belle journée. Le soleil sera un peu moins vaillant sur Rhône-Alpes. On attend de 23 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Ce dimanche s'annonce très ensoleillé du Roussillon à la Provence. Un temps lourd et parfois orageux s'imposera des Alpes du Sud à la Corse. Il fera de 23 à 27 degrés.

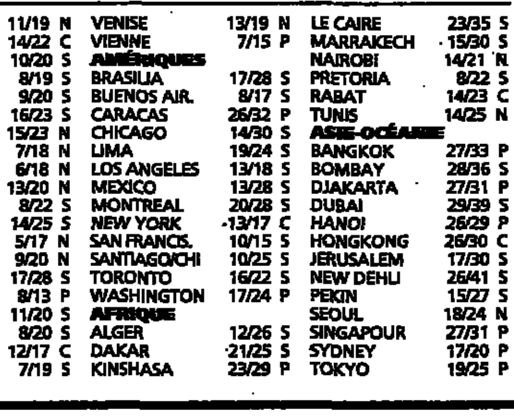
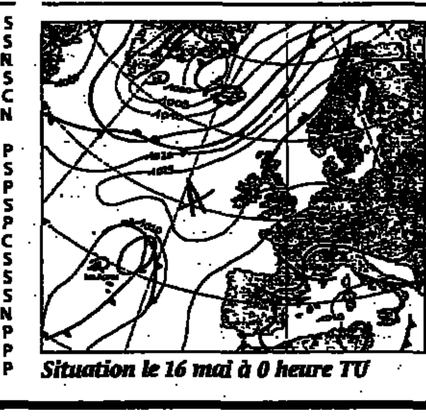


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **COUPE-FILES.** Spécialiste de la billeterie pour les événements culturels et sportifs dans le monde, Keith Prowse a ouvert une agence de spectacles et divertissements à Paris. Sur un simple coup de fil on réserve son coupe-file, pour une place d'opéra, de théâtre, une comédie musicale, un match de foot ou une course de formule 1 (Silverstone en Angleterre les 11 et 12 juillet). Mais aussi un pass avec accès illimité aux parcs d'attractions de Floride ou de Californie. Réservations, tél. : 01-48-78-04–11, paiement par carte bancaire.

■ **ROUMANIE.** La chaîne Crowne Plaza Hotels & Resorts vient d'ouvrir un premier établissement en Roumanie, à Bucarest. Le Crowne Plaza, ancien Flora Hotel rénové pour 18 millions de dollars, est situé à 9 km de l'aéroport et à 7 km du centre-ville.

PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville		Ville		Ville		Ville		Ville		Ville	
				PAPEETE	26/30 P	KIEV	11/19 N	VENISE	13/19 N	LE CAIRE	23/35 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	14/22 C	VIENNE	7/15 P	MARRAKECH	15/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	10/20 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 N
				EUROPE		LONDRES	8/19 S	BRASILIA	17/28 S	PRETORIA	8/22 S
				AMSTERDAM	10/20 S	LUXEMBOURG	9/20 S	BUENOS AIR.	8/17 S	RABAT	14/23 C
FRANCE métropole		NANCY	9/20 N	ATHENES	16/20 P	MADRID	16/23 S	CARACAS	26/32 P	TUNIS	14/25 N
AJACCIO	13/23 N	NANTES	14/27 S	BARCELONE	17/24 S	MILAN	15/23 N	CHICAGO	14/30 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/20 S	NICE	15/21 S	BELFAST	10/17 N	MOSCOU	7/18 N	LIMA	19/24 S	BANGKOK	27/33 P
BORDEAUX	12/25 S	PARIS	12/25 S	BELGRADE	8/18 P	MUNICH	6/18 N	LOS ANGELES	13/18 S	BOMBAY	28/36 S
BOURGES	10/23 S	PAU	11/22 S	BERLIN	9/17 S	NAPLES	13/20 N	MEXICO	13/28 S	DJAKARTA	27/31 P
BREST	12/20 S	PERPIGNAN	17/28 S	BERNE	6/21 S	OSLO	8/22 S	MONTREAL	20/28 S	DUBAI	29/39 S
CAEN	11/19 S	RENNES	11/23 S	BRUXELLES	9/22 S	PALMA DE M.	14/25 S	NEW YORK	13/17 C	HANOI	26/29 P
CHERBOURG	11/20 S	ST-ETIENNE	10/22 S	BUCAREST	9/13 P	PRAGUE	5/17 N	SAN FRANCIS.	10/15 S	HONGKONG	26/30 C
CLERMONT-F.	8/21 S	STRASBOURG	10/20 N	BUDAPEST	8/14 P	ROME	9/20 N	SANTIAGO/CHI	10/25 S	JERUSALEM	17/30 S
DIJON	10/22 N	TOULOUSE	12/23 S	COPENHAGUE	9/17 S	SEVILLE	17/28 S	TORONTO	16/22 S	NEW DEHLI	26/41 S
GRENOBLE	10/27 S	TOURS	12/24 S	DUBLIN	9/15 N	SOFIA	8/13 P	WASHINGTON	17/24 P	PEKIN	15/27 S
LILLE	10/22 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/21 S	ST-PETERSB.	11/20 S	**AFRIQUE**		SEOUL	18/24 N
LIMOGES	12/23 S	CAYENNE	26/29 P	GENEVE	10/21 S	STOCKHOLM	8/20 S	ALGER	12/26 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	13/24 S	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	9/20 S	TENERIFE	12/17 C	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	17/20 P
MARSEILLE	15/23 S	NOUMEA	22/27 N	ISTANBUL	14/20 P	VARSOVIE	7/19 S	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	19/25 P


Situation le 16 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Le cerf-volant n'est pas un jeu d'enfants

QU'EST-CE QUI pousse les adolescents et les adultes à envoyer dans le ciel de grands oiseaux bariolés ? Les fous du cerf-volant sont unanimes : le plaisir d'habiller l'azur en jouant avec le vent. *« Je l'ai vu s'élever, multicolore et insolite, au-dessus de la prairie et j'en ai voulu un, moi aussi »*, raconte Philippe, qui aujourd'hui participe, avec ses deux équipiers, à des compétitions.

Le cerf-volant favorise la convivialité : *« Les passants s'arrêtent pour l'admirer et engagent la conversation avec le propriétaire, qui n'y répugne pas car tout cerf-voliste est un peu exhibitionniste, surtout s'il a créé lui-même son matériel »*, explique Gilles Tarnier, de l'association Zéphyr, qui organise des stages pour la fabrication d'engins. Celle-ci exige quelques notions d'aérodynamique : il faut ménager des espaces vides dans la structure pour permettre à l'air de circuler. Elle nécesssite aussi de l'habileté manuelle pour construire l'armature, plus ou moins rigide selon la force du vent, et quelques rudiments de couture.

Pour le choix des tissus et la décoration, on laissera libre cours à sa fantaisie. Contrairement aux idées reçues, le cerf-volant n'est pas un jeu d'enfants. D'ailleurs, les plus jeunes ne sont pas capables de le faire décoller, au point que les mauvaises langues prétendent que, *« comme le train électrique, le père l'achète pour les enfants, mais c'est lui qui s'en sert »*. Les psychologues disent que c'est un trait d'union entre les générations. Michel Trouillet, de l'association OK Mistral, prétend même qu'il a des vertus thérapeutiques pour les adolescents en difficulté : *« Lors des combats de cerfs-volants, ils libèrent leur agressivité et élaborent des stratégies. Celui qui agit sans réfléchir ne fait pas long feu. »* Au Japon, poursuit-il, *« on fait voler des figures grimaçantes, dont on coupe la corde pour qu'elles se perdent en mer, emportant avec elles les mauvais esprits »*.

Le cerf-volant est né en Chine, où, sous forme de dragons ou de monstres mythologiques, il était destiné à intimider l'ennemi (*Le Monde* du 5 août 1996). A Ahmedabad (Inde), le cerf-volant célèbre sa grande fête annuelle. Les adultes investissent parfois un mois de salaire pour se procurer chacun jusqu'à six-cents cerfs-volants, dont la durée de vie n'excède pas quelques minutes, voire quelques secondes. Le jeu consiste à monter sur les toits pour couper la corde de l'adversaire ; le cerf-volant ainsi libéré devient la propriété de celui qui le trouve.

AÉROPHOTOGRAPHIE

D'Asie, il est venu en Europe avec les premiers navigateurs. Sa vocation militaire fut remise en honneur pendant la première guerre mondiale : des trains de cerfs-volants tractaient une nacelle depuis laquelle un soldat observait les lignes ennemies. Il a également servi à recueillir des données météorologiques et à faire de la photographie aérienne automatique.

Arthur Batut, l'inventeur de cette technique en 1888, eut l'idée d'installer une chambre noire sur un cerf-volant. Un musée lui est consacré dans sa ville natale de Labruguière (Tarn), et son conservateur, Serge Nègre, a travaillé à Pompéi avec des archéologues, et dans l'Antarctique avec Jean-Louis Etienne. *« L'appareil, installé sur le fil de retenue, permet de réaliser de la photo à hauteur d'oiseau*, explique-t-il. *Malgré le dispositif de télécommande et la caméra vidéo miniature, le cadrage est souvent aléatoire ; on ne saura ce qu'il y a sur le film qu'après le développement. »* L'aérophotographie permet de découvrir des lieux familiers sous un angle inédit : la configuration circulaire de la bastide de Labruguière ou la mosaïque qui entoure la statue de David au Prado, à Marseille.

ICARES MODERNES

Mais il existe des utilisations plus sportives, nées des progrès techniques et de l'invention, en 1988, par l'Américain Joseph R. Hadzicki, du cerf-volant pilotable à quatre fils, une merveille nommée Révolution. Entièrement maîtrisable, il permet des exhibitions en équipe, où plusieurs cerf-volistes parfaitement synchronisés sont capables, au sol, d'emmêler et de démêler les fils avec dextérité, pour le plus grand plaisir du public qui contemple dans le ciel un ballet de figures libres ou imposées.

D'autres amateurs, moins esthètes, se servent du cerf-volant comme moteur. Ainsi sont nés la nage tractée, le buggy (char à voile), le kite-surf (planche), le ski nautique (fly-surf), et enfin le jumping, qui utilise la force du vent pour faire des sauts périlleux. Ces Icares modernes paient souvent leur témérité au prix de graves fractures ; il y a même eu un mort le 13 avril 1996. Compte tenu de cette évolution, le cerf-volant a été rattaché à la Fédération française de vol libre en juillet 1996, avec mission de préparer des jeunes de huit à dix-huit ans à la pratique ultérieure du Deltaplane ou du parapente.

Loisir aux multiples facettes, le cerf-volant est une école de patience et de rigueur. *« Il ne faut pas se décourager lorsqu'on rentre avec un tas de nœuds et des baguettes cassées »*, raconte Philippe. Il requiert de la force musculaire pour maîtriser des tractions de 25 à 70 kg, par vent violent. Il peut être dangereux pour l'entourage, car le fil est coupant, et ne doit pas être pratiqué sur les plages en plein été. Enfin, il peut être coûteux : l'amateur averti possède un minimum de trois cerfs-volants, soit un investissement de près de 5 000 francs, car chaque type de vent exige un modèle adapté.

Michaëla Bobasch

Pour en savoir plus

● **Festivals** : à Pornichet, les 21 et 22 mai ; à Saint-Jean-de-Monts, les 23 et 24 mai ; à Dieppe, du 5 au 13 septembre ; à Berck et au Cap- d'Agde, à Pâques.
● **Fédération française de vol libre**, 4, rue Suisse, 06000 Nice ; tél. : 04-93-88-62-89.
● **Musée Arthur Batut**, la photographie par cerf-volant, 9 *ter*, boulevard Gambetta, 81290 Labruguière ; tél. : 05-63-50-22-18.
● **Associations** : Zéphyr (route de Beaulieu, 34160 Saint-Jean-de-Cornies ; tél. : 04-67-86-14-10) ; OK Mistral (23, impasse Jardin, 34980 Saint-Gély-du-Fesc ; tél. : 04-67-84-32-79).
● **Prix** : de 30 à 1 500 F pour un monofil ; de 150 à 2 500 F pour un dirigeable ; 5 000 F pour la photo aérienne. *Le ciel est à tout le monde*, 10, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.
● **Magazines** : *Cerf-Volant passion* et *Planète cerf-volant*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98117

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III						■					■	
IV											■	
V											■	
VI				■								
VII			■						■			
VIII							■	■				
IX		■				■				■		
X												

HORIZONTALEMENT

I. Résume bien des bavardages inutiles. – II. Réduisent les débordements– III. Attaquer la pomme. Préposition. Bien situé. – IV. Rouge et doré dans les étangs. Pas très développé. – V. Structure sociale très développée. – VI. En remplacement du serpent. Mettras une couche et peut-être deux. – VII. Soldat américain. Soumise. Un autre moi.– VIII. Reste après le départ. En tous points. – IX. Cri de douleur. Soutient le pont. Le premier d'une grande liste. – X. Un bon moyen de reproduction qui évite les rapprochements.

VERTICALEMENT

1. Ils en bavent avant de se mettre à table. – 2. Espace vert. – 3. Supporté sans réactions. Heureux comme un pinson. – 4. Sympathique, bien qu'un peu borné. Atteint par la maladie. – 5. Descendues par en dessous. – 6. Un peu d'impertinence. D'un auxiliaire. – 7. Ne fait vraiment aucun progrès. Pompes anglaises. – 8. Dans l'impossibilité de sortir. Se jette dans la mer près de Gravelines. – 9. Règle sur table. Divise la couronne. Voie prise à contresens. – 10. Dépouillés de toute décoration. – 11. Travail postal. Passe par Castres avant de rejoindre le Tarn. – 12. Préparé avant de passer à table.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98116

HORIZONTALEMENT

I. Protège-dents. – II. Localité. IRA. – III. Ad. Rabrouées. – IV. Fatigue. Teks. – V. Og. Rustres. – VI. Némée. Air. Sm. – VII. On. Etoilée. – VIII. Imites. Nain. – IX. Eon. Gage. Tt. – X. Ristourneras.

VERTICALEMENT

1. Plafonnier. – 2. Rodage. Moi. – 3. Oc. Moins. – 4. Tarirent. – 5. Elague. Ego. – 6. Gibus. Esaü. – 7. Etretat. GR. – 8. Deo. Rio. En. – 9. Utérin. – 10. Niées. La. – 11. Trek. Seita. – 12. Sassements.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ÉCHECS

N° 1792

(Championnat de Saint-Pétersbourg, 1998)
Blancs : A. Kotchiev.
Noirs : J. Chaposchnikov.
Défense est-indienne en premier.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. Cf3	Cf6	19. bxç3	bxa3
2. g3	d5	20. Dd2	Ca5
3. Fg2	é6	21. Fg5	Fxg5 (f)
4. 0-0	Fé7	22. Cxg5	Dé7 (g)
5. d3 (a)	0-0	23. Té-b1! (h)	Tb8
6. Cb-d2	ç5	24. Df1!	Cç4
7. é4	Cç6	25. Tb4!	Tb6
8. Té1	b5 (b)	26. Ff1	Tf-b8
9. é5!	Cd7	27. Rh2 (i)	Cb2 (j)
10. Cf1	a5	28. Fxb5	Txb5
11. h4!	b4 (c)	29. Txa3	Tb8-b7 (k)
12. h5! (d)	Fa6	30. Txb5	Txb5
13. h6!	g6	31. ç4!! (l)	Cxç4
14. Ff4	a4	32. Txa4! (m)	Ta5 (n)
15. a3!	Fb5	33. Tb4!	Ta7 (o)
16. Cf1-h2	Tç8	34. Cf6+!	Cxf6 (p)
17. Cg4	ç4 (e)	35. Dxf6	Df8! (q)
18. d4!	ç3	36. Tb8 (r)	abandon.

NOTES

a) Les Blancs choisissent la formation est-indienne (Fg2-d3-é4) qui peut résulter soit d'une défense française (1. é4, é6 ; 2. d3, ç5 ; 3. g3, Cç6 ; 4. Fg2, d5 ; 5. Cd2, Cf6 ; 6. Cg-f3, Fé7), soit d'une défense sicilienne (1. é4, ç5 ; 2. Cf3, é6 ; 3. d3, Cç6 ; 4. g3).

b) 8..., dxé4 évite toutes complications ; par exemple, 9. dxé4, b5 ; 10. é5, Cd5 ; 11. Cé4, Dç7 ; 12. ç3, Fb7 ; 13. Fg5, h6 ; 14. Fxé7, Cxé7 ; 15. a4, a6. Après 8..., Tb8 ; 9. é5, Cd7 ; 10. Cf1, b5 ; 11. b4, a5 ; 12. Ff4, b4 ; 13. Cf1-h2 nous retrouvons un schéma généralement adopté par les Blancs dans cette formation, avec un jeu assez difficile pour les Noirs. De même, après 8..., Té8 ; 9. é5, Cd7 ; 10. Cf1, b5 ; 11. h4, a5 ; 12. h5, a4 ; 13. h6, g6 ; 14. Cf1-h2, a3 ; 15. bxa3 (Jansa - Blatny, 1969).

c) Les Noirs peuvent-ils réussir à équilibrer sur l'aile-D la forte pression des Blancs sur l'aile-R, sachant que la moindre imprécision de leur part fera courir à leur R un grave danger ? Sur 11..., a4 la réponse 12. a3! est forte : 12..., b4 ; 13. Ff4, bxa3 ; 14. bxa3, Ca5 (ou 14..., Fa6 ; 15. Cé3, Cd4 ; 16. ç4! Gheorghiu - Uhlmann, Sofia, 1967) ; 15. Cé3, Fa6 ; 16. Fh3, d4 ; 17. Cf1, Cb6 ; 18. Cg5! (Fischer-Mjagmasuren, Sousse, 1967).

d) Supérieur à 12. Ff4, Fa6 (si 12..., a4 ; 13. a3!) ; 13. Cf1-h2, a4 ; 14. Tç1, a3 ; 15. b3, Tç8 avec un jeu peu clair.

e) La première imprécision. 17..., Cd4 donne aux Noirs un contre-jeu satisfaisant, comme le montre la partie Rubinetti-Uhlmann, Mar del Plata, 1966.

f) Ou 21..., Cç4 ; 22. Df4.

g) Les Noirs semblent avoir une meilleure position : un fort pion passé en a3 et une cible en ç3. Cependant, l'énorme faiblesse de leurs cases noires en f6 et en g7 pose des problèmes aigus de défense du R.

h) Avec une arrière-pensée : le passage du Cg5 en é4!

i) Mesure de précaution avant l'orage.

j) Seconde imprécision. 27..., Df8 assure sans doute une meilleure défense.

k) Triste constat : si 29..., Txb4 ; 30. axb4, Txb4 ; 31. Tf3! et le pion f7 saute.

l) Un sacrifice de pion décisif : si 31..., dxç4 ; 32. Tf3!

m) Aussi fort que 32. Tf3, Cxé5 ; 33. dxé5, Tb4 ; 34. Dxf7+, Dxf7 ; 35. Txf7, Txg4 ; 36. Tg7+. Le passage de la T sur la colonne ouverte crée des menaces de mat.

n) Si 32..., Tb8 ; 33. Ta7!

o) Si 33..., Cç4-b6 ; 34. Txb6!!, Cxb6 ; 35. Df6!!, Dxf6 (ou 35..., Df8 ; 36. Cxé6!, fxé6 ; 37. Dxé6+ et 38. Dxb6) ; 36. Cxf6+, Rf8 (si 36..., Rh8 ; 37. Cxf7 mat) ; 37. Cxh7+, Ré7 ; 38. Cg8+, Ré8 ; 39. Cg5, Rf8 ; 40. h7, Rg7 ; 41. Ch6 avec gain.

p) Si 34..., Rh8 ; 35. Cxf7+!, Dxf7 ; 36. Cxd7!, Dxé4 ; 37. Tb8+, suivi du mat.

q) Si 35..., Dxf6 ; 36. Tb8+.

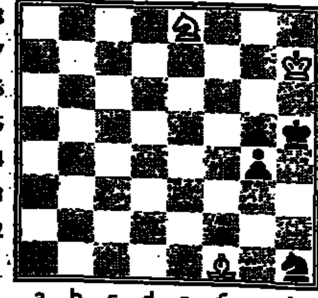
r) Suivi de 37. Dg7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1791
V. A. ASMOLOV, 1970.

(Blancs : Rf4, Fg2, Cg8, Pé3, f2. Noirs : Rh8, Pç4, b3, f5.).

1. Rg5! b2 ; 2. Cé7!, b1=D ; 3. Rh6, Db6+ ; 4. Pç6!, Dç5 ; 5. Cg6+, Rg8 ; 6. Fd5+, Dxd5 ; 7. Cé7+ avec gain.

ÉTUDE N° 1792
S. LILJESTRAND (1939)



Blancs (3) : Rh7, Pf1, Cé8.
Noirs (5) : Rh5, Ch1, Pg5, g4, f2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الأصل

LE CARNET DU VOYAGEUR

ants

CANNES 98. **Vendredi sentimental sur la Croisette. Nostalgie douce des airs de Sinatra, joués en hommage à la star dont on a appris la mort vendredi matin, ultime symbole d'un siècle de cinéma qui se termine, d'un Hollywood déjà disparu. Nostalgie « hard » des *sixties* et *seventies* avec *Las Vegas Parano*, de Terry Gilliam, folle équipée de deux défoncés, tirée du roman de Hunter Thompson. De l'émotion pour Joe et Sarah, les deux héros de *My name is Joe*, même s'ils sont mis en scène avec un excès de sentimentalisme par Ken Loach, qui revient ici à son propos sur la réalité sociale de la Grande-Bretagne contemporaine. Un respect admiratif enfin pour le courage et la dignité de Heather Rose, coscénariste et actrice de *Dance Me To My Song*, dont l'héroïne, comme elle, est condamnée au fauteuil roulant et au synthétiseur vocal. Son désir de vérité, qui fait la force et la beauté du film, parvient à transcender une réalisation médiocre et pesante.**



LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON
Rien à craindre d'une pose sur le balcon de l'Hôtel Carlton. Johnny Depp s'y prête sans répugnance aucune pour le film de Terry Gilliam, « Fear and Loathing in Las Vegas » (« Las Vegas Parano »).

Joe, celui qui n'a plus que son nom

My Name Is Joe. Ken Loach revient du côté de la réalité sociale britannique

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition
Film britannique de Ken Loach. Avec Peter Mullan, Louise Goodall, Gary Lewis, David McKay. (1 h 45.).

My Name Is Joe a des airs de roman du XIXe siècle projeté dans la réalité contemporaine. De nouveau en prise avec la Grande-Bretagne post-thatchérienne, Ken Loach cherche les mots et les images pour la décrire, mais ici son cinéma est à la remorque de ses intentions. Son film porte très bien les marques de ce vieillissement prématuré, à moins que ce ne soit un moment d'« entre-deux », une recherche d'une nouvelle manière.

Pour Joe, le personnage principal du film, une horloge s'est arrêtée quelque part durant les années 70. Il avoue ne plus retenir grand-chose des chansons de variétés dès qu'elles ont été composées à partir des années 80. Et l'équipe de football d'une ligue amateur des quartiers pauvres de Glasgow qu'il entraîne porte encore les maillots de l'équipe d'Allemagne championne du monde en 1974. Joe a trente-sept ans, mais il a l'air plus vieux, partagé entre son passé d'alcoolique, de marginal et son nouveau rôle de buveur repenti grâce aux Alcooliques anonymes, d'aîné attentif aux jeunes de « son » équipe de foot. Certains suscitent plus de problèmes que d'autres. Comme Liam, un ancien junkie redevable de plusieurs milliers de livres à la mafia locale, et Sabine, sa femme, prostituée occasionnelle et toujours héroïnomane. C'est en venant chercher Liam pour l'entraînement que Joe rencontre l'assistante sociale, Sarah, dont il va tomber amoureux.

Comme l'indique le titre du film, Joe ne possède rien d'autre que son patronyme : *« J'ai tout foiré, Joe Kavanagh, c'est tout ce que j'ai »*, dit-il. Dans son quartier, on collectionne les ennuis, on est au chômage et on travaille un peu au noir en essayant de ne pas se faire pincer par les inspecteurs du travail. Cet endroit maudit renvoie bien sûr à la face cachée du miracle économique anglais, à cette myriade de chômeurs et de petits dealers sur lesquels se sont assis Margaret Thatcher et ses successeurs. Loach retire le couvercle posé sur ce ghetto avec cette rage qui prévalait déjà dans *Raining Stones* et *Ladybird, Ladybird*. Mais il le fait comme si hier n'avait jamais existé, comme si *My Name is Joe* nous apprenait tout, pour la première fois. Toutefois, l'ennemi désigné n'est plus explicitement le thatchérisme et l'organisation socio-économique qui le caractérise, mais la mafia locale. La charge de Loach n'est pas dirigée contre un pouvoir politique mais contre un ordre féodal, ce qui pose de tout autres questions.

Il ne s'agit pas de donner des leçons à Ken Loach sur la manière de filmer le prolétariat. Ce n'est pas son regard qui pose problème, mais ce qu'il attend du spectateur. Pourquoi montrer Sabine en train de s'injecter une aiguille dans les veines et demander à Joe de bien tenir son garrot alors qu'on avait compris depuis la première image qu'elle était toxicomane ? Loach est devenu un compulsif de l'illustration. Toute thèse doit être soutenue par une image. Il continue de nous traiter comme de grands enfants. Fallait-il aussi, dans la plus pure tradition militante, insérer ce plan où Sarah comprend que Joe écoute de la musique classique et y prend un singulier plaisir, accréditant la thèse que si le prolétariat avait accès aux biens de consommation culturels il les apprécierait mieux que quiconque.

Pourtant, *My Name is Joe* repose sur une idée pertinente, même si elle n'intervient qu'à la fin du film. Confronté à Sarah, qui ne comprend pas qu'il ait pu transporter de la drogue pour tirer un copain du pétrin, Joe lui explique que les règles de la rue sont forcément différentes de celles qui ont cours lorsqu'on est assuré de recevoir un chèque à la fin du mois. Leur histoire d'amour est donc impossible.

Ce moment de tension est aussi le seul où Loach cesse d'être démonstratif à l'excès pour « montrer ». Pour la première fois, il ne ménage plus son spectateur. Depuis *Land and Freedom*, Loach semblait en voyage, ou endormi. *My Name is Joe* a le mérite de révéler son malaise. Ken Loach ne fait plus aujourd'hui violence à son cinéma.

Samuel Blumenfeld

Le deuil du peuple, et après ?

LE TREIZIÈME long métrage de cinéma de Ken Loach est un film de retrouvailles cherchées, manquées, peut-être impossibles. Mais pas forcément sans lendemain. Au faîte d'un travail de près de trente ans sur la mise en scène (pour le grand ou le petit écran, sous les labels de la fiction ou du documentaire), le cinéaste britannique était parvenu à un sommet qui était aussi une impasse, avec le film admirable intitulé *Ladybird, Ladybird* (1994). Film de révolte pure, abstrait à force de désespoir (après la politesse de celui-ci, représentée par *Riff-Raff* et *Raining Stones*) quand, contre toute logique, cette femme à qui on enlevait ses enfants continuait de procréer, et de dire non. Un non absolu, compulsif, déraisonnable, comme la répétition du titre le suggérait. Un non à l'inéluctable, inacceptable, devenu authentique folie, et dont la mise en scène se faisait alors le relais pour l'inscrire dans sa vérité collective : celle d'une classe – le prolétariat lui-même – interdite d'existence. *Ladybird, Ladybird* en chantait rageusement la fin, sans réconciliation possible avec les réalistes, déjà prêts à passer à autre chose (ne le dites pas au ministre de l'intérieur, mais le réalisateur invité sur la Croisette est un authentique spécimen de ces trotskistes anglais qui lui déplaisent tant).

Logiquement, après le constat sans issue de *Ladybird, Ladybird*, Loach a pris la tangente vers de sulpiciennes évocations de l'imagerie révolutionnaire (la guerre d'Espagne, la lutte de libération sandiniste), comme un ancien combattant racontant à la veillée les belles histoires du temps d'avant, quand on croyait à la révolution. Avec *My Name is Joe*, il revient au cœur de la question, de sa question. Pour, dans le droit-fil des *Virtuoses* et autres *Full Monty*, commencer à son tour le travail de deuil. Pourtant, *My Name is Joe* ne s'y réduit pas, sa mise en scène comme son scénario menant à une interrogation plus actuelle. Mais il se termine là où il devrait commencer.

C'est en effet la dernière bobine qui pose la question (la même que celle formulée, face au mouvement social français, par un Pierre Bourdieu) de la relation entre, d'une part, les ouvriers et employés, toujours exploités mais avec un travail, et, d'autre part, la galaxie des « sans » – sans-papiers, sans-emploi, sans-domicile-fixe, sans organisation, sans histoire et sans avenir. D'où le titre du film : à Joe, il ne reste que son nom. Au terme d'une évocation par trop folklorique, sentimentale et schématique d'une situation sociale où l'oppression n'aurait plus d'autre visage que celui de truands trafiquants de drogue, et à travers une fort chrétienne hypothèse de rédemption par le sacrifice de l'agneau, le film parvient pourtant à poser la véritable question, dans l'affrontement entre ses deux héros positifs. Leur réconciliation, affichée par le dernier plan du film (et alourdie de la métaphore du bébé à naître), est une thèse politique que le cinéma peut aider à comprendre. Mais ce sera dans un autre film.

Jean-Michel Frodon

Paranoïa et dégoût, les deux mamelles de l'Amérique

Las Vegas Parano. Une équipée sauvage dans le Nevada de 1971

SÉLECTION OFFICIELLE.
En compétition.
Film américain de Terry Gilliam. Avec Johnny Depp, Benicio Del Toro, Tobey Maguire, Gary Busey, Lyle Lovett, Christina Ricci. (1 h 28.).

« Nous étions quelque part dans le coin de Barstow, aux abords du désert, quand les drogues ont commencé à nous travailler. Puis tout d'un coup il y a eu un énorme grondement autour de nous, et le ciel était empli de choses ressemblant à de gigantesques chauves-souris », hurle Johnny Depp, alias Raoul Duke, le personnage principal de *Las Vegas parano*. Il répète mot pour mot ce qu'écrivait Hunter Thompson dans le roman dont le film de Terry Gilliam est adapté. Dans ses pires scènes, ce film se contente d'en être l'illustration, utilisant avec trop de gourmandise une voix off qui cite le texte. Mais dans ses meilleurs moments, Gilliam s'appuie sur les performances remarquables de Johnny Depp et de Benicio Del Toro, pour redonner au roman la pertinence qu'il possédait au moment de sa publication en 1971 et qu'il risquait d'avoir perdue aujourd'hui.

Raoul Duke est journaliste, envoyé très spécial pour couvrir une course de motos du côté de Las Vegas. Il voyage avec le docteur Gonzo, un avocat obèse, originaire des îles Samoa, la cervelle déjà sérieusement malmenée par un cocktail de substances toxiques. A bord de leur Red Chevy rouge décapotable, les deux hommes, chemise à fleurs, bermuda et bonnet de plage, sont pourvus d'un stock de drogues en tout genre. Ils accomplissent plus qu'une simple virée hallucinée vers cette oasis de vulgarité nommée Las Vegas. Gilliam a traité *Las Vegas parano* comme ses précédents films, *Bandits, bandits* et *L'Armée des douze singes* en particulier, c'est-à-dire comme un voyage dans le temps, une équipée sauvage façon années 60 dans le Las Vegas de 1971. Dans *L'Armée des douze singes*, Bruce Willis revenait du futur pour humer l'air frais et la musique délicieuse du XXe siècle, avant d'être le témoin de la fin du monde. Raoul Duke va être amené à livrer un constat similaire.

Il est lui aussi l'homme d'une autre époque. On l'imagine trop jeune pour avoir côtoyé le mouvement beat, mais il baigne, en digne alter ego de Terry Gilliam, dans cet optimisme propre à la génération de Woodstock, imprégné de cette idée qu'il y aurait quelque chose au bout du tunnel. Mais il n'y aura jamais la lumière. Seulement des portraits de Nixon en accordéon sautant au visage de Duke – qui a vraiment forcé sur la défonce – pour souligner que l'Amérique entre dans une ère conservatrice d'où elle n'est toujours pas sortie. Filmé par Gilliam, le voyage de Raoul Duke et du docteur Gonzo ressemble à la remontée du fleuve sauvage de *Cœur des ténèbres*, de Conrad, ou de la rivière de *La Nuit du chasseur*, de Laughton. Il n'y a, au bout, que la paranoïa et le dégoût, les deux mamelles de l'Amérique selon Gilliam et Thompson.

Le rêve américain envisagé par Gilliam, celui que Duke est venu chercher à Las Vegas, ressemble à une gigantesque foire aux bestiaux où le réalisateur peut laisser libre cours à son délire visuel. Jusqu'à l'écœurement. Le Bazooka Circus, un casino où traînent les deux énergumènes, regorge d'attractions incongrues : un stand de tir dont les armes sont des fusils M 16 et les cibles des canards coiffés du chapeau des paysans vietnamiens, une caméra qui permet pour 99 cents de projeter son image sur un écran géant, des trapézistes qui se balancent avec un blaireau et un bébé en plastique. Mais à tant accumuler, Gilliam ne nous aide plus à faire le tri. Le désordre dans lequel évoluent les deux personnages, symbolisé par le cloaque régnant dans leur chambre d'hôtel, devient aussi celui du film.

En exergue, suivant en cela le roman, Gilliam inscrit cette phrase : *« Celui qui se fait bête se débarrasse de la douleur d'être homme »*. *Las Vegas parano* joue en permanence du contraste entre l'homme et la bête, de cette différence entre l'allure cavalière de Duke et ses visions récurrentes d'humains métamorphosés en animaux. Mais Gilliam a le talent de ne pas se laisser submerger par les effets spéciaux. Il ne perd jamais de vue le propos politique qui l'anime, et qui serait celui d'une prise de conscience de l'Amérique de sa propre décadence. Et comme tous les personnages de Gilliam, des résistants à la société orwellienne de *Brazil* au baron de Münchhausen, Duke et Gonzo n'ont qu'un objectif : rester des hommes.

S. Bd

Elodie Bouchez fait scintiller les étoiles de jadis

La comédienne des « Roseaux sauvages » joue dans deux films, dont un en compétition

UN CERTAIN SOURIRE. Ainsi les femmes séduisent. Sur l'écran, la brune Elodie Bouchez est toute une lumière cinématographique, une magie, qui fait scintiller les étoiles de jadis. La tradition demeure. Hier Lilian Gish, aujourd'hui cette jeune femme, avec ses airs de farouche orpheline, son énergie à ramasser les pétales du lys *brisé*, pour donner un coup de fouet à la vie, l'allure d'un bouquet. Le cinéma reste fidèle à la fragilité de ses débuts quand il fait surgir cette grâce, cet éclair, cette fausse fébrilité, l'impression qu'une marionnette s'engage dans la cavalcade des *bathing beauties*, le temps d'un film. Elodie Bouchez est fidèle à la mythologie du septième art : impossible d'oublier son visage.

Elodie, c'est avec Serge Gainsbourg qu'elle a débuté. Il l'avait repérée lors d'une séance de casting. Elodie Bouchez était encore une gamine, et jouait les mannequins-lycéennes, déjà elle-même : celle à qui on le fait pas. Elle fit donc ses débuts dans *Stan the Flasher*, et l'harmonie entre Gainsbourg et celle qu'il avait surnommée sa *« lolycéenne »* ne se lézarda qu'à l'instant de sceller la rencontre en musique : elle ne voulait pas chanter sur la bande originale du film, par crainte de devenir une lolita. Honorables scrupules, et remords : *« J'étais tétanisée. J'y ai peut-être mis de la mauvaise volonté. Et, en plus, je chante faux. Mais tant qu'à chanter : c'était peut-être avec Gainsbourg, ou rien. »* Elodie Bouchez est ainsi : déterminée, poursuivant sa route en essayant d'éviter étourdissements et travers, quitte à reconnaître un tort. Quoique.

> « Elle est modeste, professionnelle, elle se préserve, énormément. Elle est chaplinesque. C'est un petit clown qui adore la fantaisie. »
> **Erick Zonca**, réalisateur de « La Vie rêvée des anges »

Donc elle passe son bac, fait du baby-sitting pour payer ses cours de danse, s'inscrit en fac. André Téchiné lui donne un premier diplôme. Un rôle d'adolescente comme il les aime : *« Les pieds dans la boue et la tête vers le ciel. »* Maïté, l'héroïne des *Roseaux sauvages*, est une fille d'institutrice militante au Parti communiste, dans le sud-ouest de la France, à l'heure des accords d'Evian. Elle est courtisée par un « facho » (pro-OAS) qui ne sait trop s'il aime filles ou garçons, se défend en disant qu'*« elle a encore tout le temps pour ça »*. Elle est épatante dans sa simplicité, discrète, minimale. Elle a sa façon de se baigner dans la rivière dans un maillot de bain une pièce jaune canari, avec ses frères de jeu : comme ça, comme elle est. Cela paraît simple. Elle décroche le César du meilleur espoir féminin.

Les films s'enchaînent. Avec Cédric Klapisch, *Le Péril jeune*, *« la nana la plus géniale du lycée »*. Avec Vincent Ravalec, un court métrage, *Les Mots de l'amour*, où elle fait la pute, sans chichis. Avec Gael Morel, son partenaire des *Roseaux sauvages* passé à la mise en scène, dans *A toute vitesse*, en post-adolescente intransigeante des années 90. L'éclair est à venir. Il est tombé cette année, au Festival de Cannes, où deux films la font éclore. L'un est en compétition. Un prix d'interprétation ne serait pas volé.



JEAN-MICHEL SICOT/CÔTÉ-COURT

La Vie rêvée des anges est le premier long métrage d'Erick Zonca. La couverture des *Cahiers du cinéma* la représentant dans *Les Roseaux sauvages* posée près de son Mac, le réalisateur dit qu'il a écrit le rôle d'Isa, chômeuse au grand cœur, invulnérable, aux cheveux taillés à la serpe, en pensant à Elodie Bouchez. *« Elle a d'abord été réticente,* dit-il, *car c'est un personnage un peu passif, en face d'une autre fille violente, complexe, tragique. J'ai eu du mal à la convaincre de se couper les tifs. Il a fallu que je m'y reprenne à trois fois. Ce n'était jamais assez court pour moi. »* Mais quand Elodie s'est muée en Isa, zonarde des banlieues de Roubaix, sans défense et sans barrières, avec sa pêche, son bagout, sa frénésie à imposer la solidarité des sans-bagages, sa camaraderie en étendard, ce fut comme un arc-en-ciel. *« Spontanéité, naïveté, générosité. Une perle. Un port de tête sensuel, une démarche gracieuse, et une disponibilité jamais prise en défaut. Elle est modeste, professionnelle, elle se préserve, énormément. Elle est chaplinesque. C'est un petit clown qui adore la fantaisie. »* Autre déclic : dans *Louise*, de Siegfried, qui sera présenté en clôture d'Un certain regard. Dans ce ballet à la René Clair, chorégraphié par un fils spirituel de Cassavetes filmant caméra cachée dans le métro, Elodie Bouchez gambade, ardente, enjouée, arnaqueuse par amour des humbles et des enfants, en compagnie d'un clochard digne de Cyrano et d'un môme à la langue bien pendue. Elle croise des ballerines en tutu, sautille sur les toits de Paris : son metteur en scène, qui est fier de l'avoir rencontrée dans la rue plutôt que sur l'écran des fantasmes d'un autre, l'a filmée comme *« un ange »*, et supplie que l'on ne parle pas d'elle autrement qu'en égrenant quelques notes de musique, plutôt jazzy. Elodie ou l'improvisation, *La Strada* sur un air de trompette. Fringuée comme un perroquet, insolente *comme un ouistiti, legère comme un papillon.*

« Elodie n'est pas ce que l'on appelle une nature, dit encore Gael Morel. *Son talent, c'est de le faire croire. En fait, elle a une technique affirmée, et elle est capable de tout jouer. J'ai en projet de lui faire incarner une fille glamour, très maquillée, en robe moulante, chanteuse de boîte de nuit à la Marlene Dietrich. Je sais qu'elle sera parfaite. »* Graham Guit, qui tourne actuellement avec elle *Les Kidnappeurs*, où elle joue une cambrioleuse professionnelle, la compare aux stars américaines des années 30, Carole Lombard, Katharine Hepburn, Claudette Colbert. *« Une fille très forte, qui surprendra dans les contre-emplois. »* Les jeunes cinéastes de sa bande, avec lesquels elle veut construire un cinéma d'aujourd'hui, sont tous d'accord pour la situer dans le sillage de Sandrine Bonnaire. Et pour reconnaître en elle *« la comédienne la plus douée de sa génération »*.

Jean-Luc Douin

SUR LA CROISETTE

■ **Ken Loach, déçu du blairisme.** Lors de la conférence de presse qui a suivi la projection de *My name is Joe*, vendredi 15 mai, le réalisateur britannique a dit sa déception face à l'action du premier ministre travailliste de son pays, déclarant notamment : *« Le gouvernement Blair, c'est la même chose que le précédent avec des visages différents. »* Et ajoutant : *« Il y a un grand vide à gauche désormais, personne ne parle plus pour les chômeurs, mais il va être intéressant de voir ce qui va se passer maintenant. Tony Blair avait dit pendant sa campagne qu'il représentait le parti du monde des affaires, c'est bien le cas. Le gouvernement travailliste a taillé dans les budgets sociaux comme aucun gouvernement conservateur n'avait osé le faire. »*

■ **Raoul Ruiz va tourner un film adapté de l'œuvre de Proust.** C'est au dernier volet d'*A la recherche du temps perdu*, *Le Temps retrouvé*, que s'attaque courageusement – on sait qu'il est périlleux de mettre Proust en images – le réalisateur Raoul Ruiz. Produit par Paulo Branco (Gemini films), le roman de Marcel Proust devrait être adapté par Gilles Taurand, qui travaille habituellement avec Téchiné (*Hôtel des Amériques*, *Les Roseaux sauvages*, *Les Voleurs*). La distribution, composée de stars françaises, devrait inclure Catherine Deneuve.

■ **Des stars en Torpedo.** Pour fêter ses cent ans Renault a fait descendre à Cannes, en camions spéciaux, cinq trésors de sa collection, qui devaient circuler sur la Croisette samedi 16 mai avant de déposer quelques stars au pied du grand escalier pour la projection de gala. Ces invitées inattendues, nées dans le premier quart du siècle, sont une Tonneau type G de 1902 et quatre Torpedo de 1911, 1913 et 1926.

Une possible traversée du miroir, gâchée par le réalisateur

Dance me to my Song. L'actrice Heather Rose méritait mieux que cette parabole sur la beauté des âmes

SÉLECTION OFFICIELLE
en compétition
Film australien de Rolf de Heer. Avec Heather Rose, Joey Kennedy, John Brumpton, Rena Owen. (1 h 42.)

Il est rare que deux conceptions du cinéma s'affrontent de manière aussi brutale, aussi irréconciliable que dans le nouveau film de Rolf de Heer, vieil habitué du Festival de Cannes (où l'on avait précédemment eu droit à *Bad Boy Bubby* et *The Quiet Room*). Le seul intérêt de cette affaire, par ailleurs assez barbante, tient à la manière dont le scénario reproduit involontairement cet affrontement. Le script raconte le face-à-face entre deux jeunes femmes, Julia et Madelaine, aussi différentes que possible. Julia est atteinte d'un grave handicap moteur qui la contraint à ne pouvoir déplacer son corps recroquevillé et perclu de tics qu'en fauteuil roulant, à ne s'exprimer que par grimaces et borborygmes, ou au travers d'un synthétiseur vocal. Madelaine, malgré son apparence avenante, n'a que des déboires sentimentaux, ce qui est plus ou moins supposé expliquer qu'elle soit odieuse avec Julia, dont elle est l'aide-soignante à domicile (à moins, hypothèse que le film refuse d'assumer complètement, qu'elle soit tout simplement une imbécile égoïste).

Le rôle de Julia est tenu par Heather Rose, également coscénariste du film et réellement victime des handicaps dont souffre à l'écran son personnage. On tendrait volontiers à lui attribuer tout ce qui fait la force et la beauté du film – une force et une beauté qui paraissent presque fortuites, tant la réalisation s'évertue à les combattre. L'apport essentiel de Heather Rose tient au simple fait d'être là, d'avoir eu ce courage. Grâce à elle, les qualités que recèle le film peuvent naître, produites par la nature même du cinéma. C'est-à-dire par sa capacité à rendre regardable – au sens le plus élevé : qui rend le regard non seulement possible, mais digne et désirable – ce qu'il montre, à condition de le montrer vraiment.

Il en va ainsi du visage et du corps de Julia, jusque dans sa nudité d'abord dérangeante d'être seulement vue puis, à mesure qu'elle occupe l'écran, toujours dérangeante mais cette fois d'apparaître à chaque plan plus humaine, plus ressemblante (à nous, à chacun), après qu'on a passé au-delà de sa différence spectaculaire. Cette traversée du miroir devrait être le cœur troublant du film. Il aurait pu être alimenté par l'extraordinaire laideur sous le signe de laquelle se déroule tout *Dance me to my Song* : laideur des désors, des objets, des lumières, des musiques, qui finit par composer un univers étonnant et signifiant, dont ne sait pas, là aussi, jusqu'à quel point il est voulu par l'auteur. On ne voit que trop, en revanche, qu'il a cru bon d'ajouter à cette captation d'un perturbant état des choses une construction dramatique, sans doute destinée à rendre la chose plus attrayante.

C'est exactement le contraire qui se produit, sous l'effet d'un récit appuyé, métaphorique, insistant au point que, de même que dans le scénario la jolie méchante empoisonne l'existence de la gentille femme difforme, dans la mise en scène la « jolie » fiction vient bousiller l'existence du « pauvre » documentaire.

RECHERCHE DE PROVOCATIONS

Rien, vraiment, n'exigeait cette pesante parabole sur la beauté des âmes qui n'est pas celle des corps (à reprendre en cœur sur l'air de « J'ai l'Socrate qui s'dilate » !), et moins encore l'invention d'une rivalité amoureuse entre Julia et Madelaine pour une sorte d'ange baraqué inopinément apparu. Il fait vite figure de gadget dramatique et d'engrais à sentimentalisme – juste ce qui nous manquait. On se serait passé encore de l'ajout de personnages folkloriques (ou plutôt filmés de manière folklorique), comme la sœur lesbienne et fêtarde de Julia, et davantage de la façon assez ridicule de transformer en pièta les plans entre le beau visiteur et la femme infirme et de celle, odieuse, de filmer le tabassage de Julia par Madelaine.

L'histoire se termine par une happy end aussi artificielle que la recherche de provocations menée par Rolf de Heer tout au long de la projection. Mais le film ne saurait être si aisément sauvé : quoiqu'en aient le réalisateur et ses bons sentiments, lorsque la lumière se rallume, la méchante fiction a massacré la simple grâce du fait d'être au monde, cette grâce dont le film aurait pu être l'enregistrement. Il suffit, pour s'en convaincre, de se remémorer un autre film de même origine géographique, lui aussi construit sur l'affrontement de deux femmes dont l'une est pro fondément déviante de la norme : *Sweetie*, avec lequel Cannes avait découvert Jane Campion en 1989 et qui démontrait quelle puissance critique pouvait libérer un tel dispositif narratif quand c'est une authentique cinéaste qui s'en empare. On est, ici, loin du compte.

J.-M. F.

Un sitcom pervers et inquiétant

Happiness. Petits-bourgeois américains et vérités cachées

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS.
Film américain de Todd Solondz. Avec Jane Adams, Dylan Baker, Cynthia Stevenson (2 h 14.)

Le New Jersey, où vivent les différents protagonistes du film de Todd Solondz, est autant une localisation géographique qu'un espace mental, l'univers emblématique d'une petite-bourgeoisie américaine urbaine qui aurait fait mine d'avoir atteint le bonheur alors qu'elle ne se nourrirait que de ses propres névroses. *Happiness* reprend le principe du sitcom, de la série télévisée unanimiste et humoristique où fleurit, au sein d'un chassé-croisé de personnages divers et sympathiques, le mot d'auteur et le consensus politiquement correct. Composé d'une juxtaposition de vignettes courtes, se concluant inévitablement par une réplique destinée à faire rire le spectateur, le film *s'aligne, jusqu'à la mise en scène* plate, sur les contraintes d'un genre dont il va faire un usage pour le moins pervers.

Autour d'un trio de sœurs, de leurs parents, conjoints, voisins ou amants, Solondz va décrire sans pitié un échantillon effrayant d'individus misérables. La complaisance et le mépris pour ses personnages présentent rarement un intérêt cinématographique, *Happiness* n'en constitue pas moins un objet étrange et inquiétant, fondamentalement antipathique et pourtant singulier. C'est au fur et à mesure que le récit progresse qu'apparaissent les *turpitudes diverses des uns et des* autres. La vieille fille est un incroyable porte-poisse, la poète est une nymphomane avide, le voisin timide un obsédé sexuel et un adepte des coups de téléphone obscènes, le sympathique chauffeur de taxi russe un voleur, la voisine obèse et enamourée une tueuse, enfin, *last but not least*, le psychothérapeute père de famille a des pulsions pédophiles et se met à passer à l'acte.

La révélation de ces vérités cachées – et c'est là le malaise que fait naître l'oeuvre de Solondz – ne provoque aucun changement de ton du film. Celui-ci conserve la futilité formelle du sitcom, de son timing particulier, entièrement déterminé par les mots d'esprit et les chutes (au sens de gags) verbales. Le rire du spectateur s'étrangle ainsi plus d'une fois, et, lorsque le père avoue à son propre fils les viols qu'il a commis, l'insoutenable est presque atteint. *Happiness* met en cause la responsabilité du spectateur lui-même, hypocrite spectateur manipulable et incapable de compassion, pris au piège de sa propre frivolité.

Solondz dépeint artificiellement un monde réel, celui où les rapports humains reposent sur la frustration ou la violence. On se masturbe beaucoup dans cet univers d'où semble bannie toute possibilité de relation reposant sur un échange mutuel – par ailleurs illusion parfaite entretenue par la psychologie à l'intérieur de laquelle baignent les petits-bourgeois américains du film. La poursuite du bonheur (*The Pursuit of Happiness*) est inscrite dans la Déclaration américaine des droits de l'homme. Le film de Todd Solondz semble dire l'impossibilité d'un tel objectif, vaincu par la résurgence d'une dimension primitive et les comportements névrotiques. Il faut pourtant comprendre qu'il y a encore pire que de ne pas trouver le bonheur. C'est de l'avoir trouvé dans le New Jersey.

Jean-François Rauger

LES AUTRES FILMS

SPRING IN MY HOMETOWN

QUINZAINE DES RÉALISATEURS.
Film coréen de Kwangmo Lee. Avec Sungki Anh, Yoojung Bae, Oksook Song. (1 h 48.)

■ Pour son premier film, Kwangmo Lee a choisi de conter, sur quelques mois, la chronique d'un village coréen à l'époque de la guerre civile. Inspiré des souvenirs familiaux du réalisateur, le film suit deux enfants confrontés aux conséquences du conflit, deux garçons liés par l'amitié. Le père de Sungmin travaille pour l'armée américaine, celui de Chang Hee est prisonnier dans le Nord. Un drame va décider du destin des deux gamins. Parce qu'il a vu sa mère se prostituer, Chang Hee met le feu à une grange, tuant un soldat américain, et disparaît. Sungmin découvre que c'est son propre père qui fournissait les Américains en jeunes femmes. *Spring in my Hometown* brode sur le motif classique du passage à l'âge adulte dans des circonstances exceptionnelles. Le refus d'un des garçons de dénoncer l'autre constitue ici l'épreuve initiatique. Construite sur des plans d'ensemble fixes à l'intérieur desquels des humains filmés de très loin semblent s'agiter sans raison, la mise en scène est parfois inspirée, souvent appliquée. *J-F. R.*

CHRISTMAS IN AUGUST

SEMAINE DE LA CRITIQUE.
Film coréen de Hur Jin-Ho. Avec Han Suk-kyu, Shim Eun-ha, Shin Koo. (1 h 38.)

■ A l'inverse de l'autre film coréen présenté vendredi *(lire ci-dessus)*, ce *Noël en août* est urbain et contemporain. Un jeune photographe atteint d'un mal incurable ébauche une histoire d'amour avec une contractuelle *avant de disparaître pour empêcher un lien trop fort de surgir.* Le sujet renvoie aux conventions du mélodrame populaire dont le film de Hur Jin-ho veut donner une version épurée et minimaliste. Le récit est construit autour du ballet amoureux qu'esquissent les deux personnages principaux puis de l'attente et de l'absence ressentie par chacun. La banalité de la mise en scène, les clichés, la redondance d'une musique un peu ridicule ne permettent pas à *Christmas in August* de trouver une juste place entre le respect des principes du genre, leur critique ou la recherche d'une émotion discrète. Quelques moments furtifs d'humour ou de tendresse surnagent toutefois grâce à la beauté de l'actrice principale. *J.-F. R.*

CANTIQUE DE LA RACAILLE

CINÉMAS EN FRANCE.
Film français de Vincent Ravalec. Avec Yvan Attal, Virginie Lanoue, Yann Colette, Samy Naceri, Marc Lavoine, Claire Nebout, Jean-Louis Richard, Marilyn Canto. (1 h 43.)

■ L'inadéquation du titre dit l'étrange dérive que subit la première réalisation de l'écrivain Vincent Ravalec. Pas plus de cantique que de racaille dans ce film qui se nommerait plus justement « chronique de la piétaille ». Une *chronique racontée en monologue off, sur le mode intimiste et parfois* fantasmatique, par son piètre protagoniste, un petit marlou à la tête farcie de discours sur les vertus de la libre entreprise. Il montera une affaire délictueuse avant de chuter – moins du sommet où il était parvenu que de celui qu'il s'était raconté avoir atteint. De satanisme de bazar en paranoïa folklo et jusqu'à une descente en roue libre aux enfers du vice, cette débauche de signaux variés apparaît vite comme d'une grande vanité. *J.-M. F.*

DARK CITY

SÉLECTION OFFICIELLE. Hors compétition.
Film américain d'Alex Proyas. Avec Rufus Sewell, William Hurt, Kiefer Sutherland, Jennifer Connely. (1 h 46.)

■ L'argument du dernier film en date d'Alex Proyas, réalisateur de *The Crow*, est assez sommaire : une horde de clones chauves aux pouvoirs surnaturels, les Etrangers, se livrent à des expériences sur le genre humain en prenant possession de leurs cerveaux. But de l'opération : percer le secret de l'humaine nature pour se l'approprier. Une personne réticente, John Murdoch, qui se réveille, amnésique, dans la peau d'un assassin au début du film, percera cet infâme dessein tout en fuyant la police qui est à ses trousses. Le hic, c'est que ce maigre édifice narratif ne tient ni sur le récit, ni sur les personnages, ni sur la mise en scène, mais tout entier sur les images, conçues comme un magma d'emprunts hétéroclites et décoratifs. Les méchants sortent ainsi vaguement du cinéma expressionniste allemand, les flics du polar hollywoodien classique, les effets spéciaux de notre époque, et la ville noire qui donne son titre au film de la bande dessinée de science-fiction. L'utilisation de ces divers éléments donne moins une œuvre qui les aurait mis en intelligence qu'une bête addition, désolante. Sauf à considérer la couleur verdâtre (pour la métaphysique), les tuyauteries rouillées (pour la post-modernité) et la poussée des décibels (pour la sensibilité) comme un supplément d'âme. *Jacques Mandelbaum*

Nostalgie et tristesse dans le monde après la mort de Frank Sinatra

La voix du chanteur disparu a résonné au Festival de Cannes

Charles Aznavour l'avait présenté pour la première fois en scène au public français. Comme de nombreuses personnalités du monde artistique français et international, et d'abord celles réunies à Cannes, le chanteur a rendu hommage au crooner-acteur disparu le 14 mai. Le monde politique aussi, comme le président démocrate américain Bill Clinton, qui a salué la mémoire d'un homme talentueux *« qui a vécu comme il l'entendait »*.

LA MORT de Frank Sinatra, jeudi 14 mai (*Le Monde* du 16 mai), c'est sans doute la vraie fin d'un siècle de Hollywood, comme l'a rappelé à Cannes le délégué général du Festival, Gilles Jacob, vendredi 15 mai : *« Frank Sinatra restera dans l'âge d'or du cinéma hollywoodien comme un acteur aux rôles contrastés, dont les prestations torturées ou généreuses alternent avec le charme de sa décontraction »*, a-t-il notamment déclaré. C'est non seulement à l'acteur, mais au chanteur qui fit rêver plusieurs générations que le festival a voulu rendre hommage, vendredi, en dédiant, en quelque sorte, sa soirée à Sinatra. Tandis que les stars montaient les fameuses marches pour se rendre à la projection de gala de Ken Loach, on entendait les airs les plus connus du chanteur. Avant le début de la séance, Sinatra est apparu sur l'écran, dans un extrait de *L'Homme au bras d'or*. Et avant que ne commence la projection de presse, Sinatra encore fredonnait...

La nostalgie et la tristesse de voir se clore une époque animaient aussi les admirateurs de Frank Sinatra qui se sont rassemblés vendredi devant son domicile, à Beverly Hills. Bill Clinton, lui, était à Birmingham où il participe au sommet du G 8. *« Je pense que tous les Américains doivent sourire et se dire* "He really did do it his way" *(il a vraiment vécu comme il l'entendait) »*, a déclaré le président des Etats-Unis, faisant allusion à une célèbre chanson interprétée par Sinatra, *My Way*. *« Quand je suis devenu président, je n'avais jamais rencontré Frank Sinatra, que j'admirais*, a-t-il ajouté. *Après être devenu président, j'ai eu l'occasion de le connaître un peu, de dîner avec lui, d'apprécier sur un plan personnel ce que des centaines de millions de gens à travers le monde, dont moi, appréciaient de loin. »*

Lui aussi à Birmingham, le premier ministre britannique, Tony Blair, a rendu hommage à *« l'un des plus grands chanteurs de ce siècle »*. *« J'ai grandi avec Frank Sinatra et il va beaucoup manquer »*, a dit le chef du gouvernement. Frank Sinatra *« a des millions d'admirateurs dans ce pays et dans le monde. Je ne l'ai jamais rencontré ni vu chanter mais j'ai vu plusieurs de ses films et écouté ses chansons »*, a conclu M. Blair. En France, le président de la République a dit son *« émotion »*, *« émotion qui sera partagée par des millions de femmes et d'hommes dans le monde entier »*. M. Chirac a évoqué le talent de Sinatra, *« son charisme, et sa voix, qui a rythmé, accompagné, fait rêver toute notre époque. Mais il y avait aussi sa personnalité, chaleureuse, passionnée. J'avais la chance de le connaître et la sympathie entre nous avait été immédiate »*.

De nombreux acteurs et chanteurs français ont aussi, vendredi 15 mai, célébré la mémoire de celui que Line Renaud a qualifié d'homme à *« la plus belle voix du monde, indiscutablement »* *« Ses chansons ont ponctué toute ma vie et toute notre vie*, a souligné Jeanne Moreau, *c'est un acteur prodigieux, un homme extrêmement séduisant, qui restera pour moi toujours ce crooner, ce séducteur, cet homme magnifique. »* *« La première fois que je l'ai rencontré, je l'ai présenté à l'Olympia, à sa demande*, s'est souvenu Charles Aznavour. C'était sa première rencontre avec Paris, il a toujours eu un grand amour pour Paris. »

Le « Bourgeois gentilhomme » sous de gais tropiques

EL BURGUÉS GENTILHOMBRE, d'après *Molière* (en espagnol *surtitré*). *Mise en scène* : Jérôme Savary. Avec Carlos Ruiz, Alina Rodriguez, Laura Ramos, Gretel Pequeño, Rolando Tarajano, Ever Alvarez, Doris Gutiérez, Carlos Padron, Ariel Bouza, Roberto Garcio. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, *place du Trocadéro, Paris, 16*e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. 120 F et 160 F. Tél. : 01-53-65-30-00. Durée : 2 h 30. Jusqu'au 24 mai.

Du par cœur. Jérôme Savary connaît trop bien l'air du *Bourgeois gentilhomme* pour ne pas jouer les arrangeurs. Les paroles volent, la musique reste. Elle appartient désormais aux standards du metteur en scène franco-argentin, adaptable comme *telle à tous les rythmes, une scie mordante* et indestructible, capable de résister au bois le plus dur : ici, des palmiers importés de Cuba (*Le Monde* du 17 janvier), avec une distribution au quart de ton et une cinquantaine de musiciens et danseurs qui prendront les libertés nécessaires pour faire entrer les tropiques dans le texte.

C'est dire que la leçon de danse et de musique qui ouvre la pièce ne s'interrompra guère. En *drag-queen*, le maître de ballet perturbe d'emblée les vagues aspirations au bon goût du *señor Jordan*, écartelé entre son désir d'ascension sociale et l'atmosphère de sexualité exacerbée qui paraît précipiter chez lui tout ce qui est en quête d'aventure. Devant de jeunes pâtres luttant amoureusement, de langoureuses agnelles en brésilien de laine s'enfuient en tortillant leurs queues roses. Le bourgeois est de la revue, ceinturé de bananes certifiées d'origine, et lorsqu'il commence à roucouler, toute la maisonnée ondule à son rythme.

Au non-hispanisant, il faut un certain temps avant de se convaincre que toute cette agitation parle et chante espagnol. Molière coule de source. Comprendre la langue n'est cependant pas sans utilité. Car Jérôme Savary pratique le double langage comme une largesse de plus : le cru à l'oral et le recuit à l'écrit. L'expression *« Hijo de puta »* surtitrée en français, devient quelque chose comme *« hétérosexuel »*. Le *señor Jordan* est un *burguès maximo*, un « nouveau Cubain » (comme on dit nouveau Russe), aux poches dégoulinant de billets verts, aveuglé par une perruque trop abondante et se servant de sa rapière comme d'une canne blanche. Aveugle au point de crier *Viva la sciencia !* pour que l'on entende *CIA*. Sans doute est-ce ce type de *son* que *Granma*, le quotidien castriste, a pu qualifier de *« postmoderne »* ?

Jean-Louis Perrier

INSTANTANÉ

LES FARANDOLES PUNK DE CORNU

Les jeux de l'Olympic s'achèvent le 18 mai. Ce festival parisien, organisé par un producteur nantais presque exclusivement voué à l'épanouissement de nouveaux talents, a prouvé le potentiel scénique d'une chanson française nourrie de rock et de fragilité (Silvain Vanot, Alexandre Varlet, Autour de Lucie...). Il a aussi démontré la variété d'un catalogue Olympic, riche également de personnalités.

Cornu, par exemple, au Théâtre de l'Européen, le 14 mai. Sur le papier, une jeune violoniste tourangelle n'a, a priori, rien de menaçant. Sur scène, encadrée d'un bassiste en bermuda et d'un batteur au torse puissant, Julie Bonnie n'attend pas son Clyde pour braquer les cœurs. Comme sur le récent album éponyme de ce trio issu d'une scission du groupe Forguette Mi Note, la rythmique est souveraine. Un groove profond, d'un dépouillement hypnotique, martelé sur quatre cordes et des fûts. La chanteuse déclame avant de trouver sa mélodie. Son violon est son tapis volant, son sabre, son magnum flinguant les stridences d'une gigue punk. La voix dérape parfois en aigus hystériques. Le plus souvent, elle touche par son naturel souriant, une manière jamais affectée de dire les mots simples d'envies charnelles et de peines de cœur. *« J'aimerais mieux ne plus te voir / Si tu viens accompagné / Si pour elle tu as ce regard / C'est comme si tu me le volais »* (*Accompagné*).

Musicienne détonnante, nature espiègle et sympathique, Julie Bonnie met les spectateurs dans sa poche. Le rappel – *J'ai besoin de tes mains* – sera festif. Le public, qui a fait, ces derniers mois, un triomphe aux chansons de chair et de sang de Miossec et à l'énergie pète-sec de Louise Attaque, devrait adopter les farandoles intrépides de Cornu.

Stéphane Davet

« Phèdre » mis en scène à la lumière de l'effroi

PHÈDRE, de Jean Racine. Mise en scène : François-Michel Pesenti. Avec Emmanuèle Stochl, André Marcon, Hermine Karagheuz, Vincent Deslandres, Pietro Micci, Malika Khatir, Valérie Bran-Antony, Régine Cendre-Menauge. THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Durée : 2 h 15. Jusqu'au 29 mai.

Avec *Phèdre*, Racine dit adieu à Racine. Il écrit la pièce en 1677, une année placée sous le double signe de la réconciliation : avec Port-Royal – par la piété recouvrée –, avec l'ordre – en choisissant de se marier et de devenir historiographe du roi. Pendant douze ans, il n'écrira plus. Et ses ultimes pièces, *Esther* et *Athalie*, ne parleront plus, comme Bérénice ou Phèdre, d'amour qui se boit jusqu'à la lie. *« J'ai voulu (...)/ Par un chemin plus lent descendre chez les morts. »* La reine, à la fin de la pièce, prend du poison, pour achever son inexorable chute vers l'au-delà. C'est un suicide, destiné à tuer celui qu'elle aime et qui ne l'aime pas : Hippolyte, le fils de Thésée, son époux. Il mourra, elle mourra, et sa mort entraînera Œnone, sa nourrice et confidente, à se jeter dans la mer. Les autres resteront, morts-vivants sans épouse ni amant. Pourquoi ? S'il y avait une raison, ce serait trop simple pour être humain. C'est ce que s'attèle à montrer François-Michel Pesenti avec sa mise en scène de *Phèdre*, pétrie d'effroi. L'espace de jeu est réduit au minimum vital : un couloir enserré par de hauts murs sombres, avec une porte étroite. Les visages et les corps sont exposés crûment à la lumière. Phèdre (Emmanuèle Stochl) porte un haut semblable aux cuirasses des coléoptères, qui dégage ses épaules et ses bras. Elle a des muscles qu'on ne voit pas chez le commun des mortels, de ces muscles que façonne une pratique intensive. Ses mains et ses pieds paraissent tétanisés. Il est difficile d'oublier la douleur que dégage la tension de ce corps. Qu'expie-t-il ?

L'ÉROTISME DE LA MORT

Tous expient : Hermine Karagheuz (Œnone) dans son carcan sombre, Vincent Deslandres (Hippolyte) dans son jean avec genouillères, Malika Khatir (Aricie) avec sa coiffe qui lui étire le crâne, Pietro Micci (Théramène) dans l'ampleur d'un pantalon qui n'arrive pas à masquer sa maigreur... Seul André Marcon (Thésée) résiste, dans son pardessus de voyageur. Il est le seul à ne pas vivre en n'étant déjà plus là. Il constate et se bat, quand les autres s'usent dans une tentative impossible : ce n'est ni l'amour ni la passion qui les guide, mais la possession. Vouloir l'autre pour exister soi. Un leurre fatal, qui n'a rien d'héroïque. Les protagonistes de cette sombre *Phèdre* parlent l'alexandrin comme s'il n'était pas noble. Déniant toute beauté, les mots sortent de leurs bouches transformées en cavités noires par l'éclairage plongeant. Les yeux aussi sont oubliés de la lumière. Restent ces corps, liés comme les éléments d'un puzzle, sans érotisme sinon celui d'une mort trop tôt annoncée. Ce n'est pas encourageant.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris
Les formidables musiciens de l'Opéra n'ont pas choisi la facilité en proposant un programme aussi exigeant et exaltant. Il se termine par une création de Liebermann dédiée à Hugues R. Gall, son lointain successeur à la tête de la « grande boutique ». Ohana : *Etudes chorégraphiques*. Carter : *Pièces pour timbale solo*. Cage : *Third Construction in Metal*. Crumb : *Music for Summer Evening*. Rouse : *Ku Ka Ilimoku*. Liebermann : *Mouvance, création*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. 90 F.

La Fiancée du vent
La Fiancée du vent, c'est Lisette Malidor, embarquée sans retour sur le chemin des Indes avec une cargaison de « bois d'ébène ». La comédienne martiniquaise conte la vie des esclaves, les complaisances, les résistances. Elle dit la justice et la science mise au service des trafiquants et la poésie à celui de la mémoire : *« J'ai dansé sur le pont des navires / Pendant trente jours pendant trente nuits / Entre farce et effarement / Je me suis débattue... »* Livret de Jean Bescos, mis en scène par Philippe Adrien dans le cadre du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.
Grande halle de La Villette, salle Boris-Vian, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-40-03-93-95. Mo Porte-de-Pantin. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 16 heures. De 50 à 110 F.

La Planète Durif
Eugène Durif, auteur de près d'une trentaine de pièces de théâtre, est l'invité ce week-end du Théâtre Ouvert, de Micheline et Lucien Attoun. Il a choisi de présenter une série de textes d'auteurs contemporains (Alloucherie, Bénézet, Fellous, Gabily, Goldschmidt, Rodanski, Salavayre, notamment) qui seront lus par lui-même et Astrid Bas, Catherine Beau, Eric Genovèse, Jean-Baptiste Malartre et Patrick Pineau.
Théâtre-Ouvert, Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris, 18e. Entrée libre sur réservation au tél. : 01-42-62-59-49. Les 16 et 17, à 17 heures, 19 heures et 21 heures.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ceux qui m'aiment prendront le train
de Patrice Chéreau (France, 2 h 03).
Dégrafées, déboutonnées, dézippées
De Douglas Keeve (Etats-Unis, 1 h 16).
L'Effet papillon
de Fernando Colomo (France-Espagne, 1 h 45).
Passage
de Juraj Herz (République tchèque, 1 h 38).
Primary Colors
de Mike Nichols (Etats-Unis, 2 h 23).
Secrets
de Jocelyn Moorhouse (Etats-Unis, 1 h 47).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

La Chatte sur un toit brûlant
de Richard Brooks.
Américain, 1958 (1 h 48).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Dado : les treize chartreux
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 16 mai au 16 juin.
Double Vue : Blocher, Couturier, de Gobert, Keeley, Kuppel
Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-08-68. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 16 mai au 10 juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Salammbô
De Fénelon, création. Emily Golden (Salammbô), Patrick Raftery (Mâtho), Stephen O'Mara (Narr'Havas), LeRoy Villanueva (Spendius), Gidon Saks (Hamilcar), Kenneth Cox (Schahabarim), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène), Vivian Newport (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 350 F.
Ensemble Faenza
Œuvres de Machaut, Landini et d'anonymes. Marco Horvat (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 17, à 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Les Musiciens de La Prée
Beethoven : *Concerto pour violon, violoncelle, piano et orchestre*. Pärt : *Cantus in Memoriam Benjamin Britten*. Mendelssohn : *Symphonie no 5 « Réformation »*. Renaud Capuçon (violon), Jérôme Pernoo (violoncelle), Jérôme Ducros (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 17, à 17 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 125 F.
Erik Truffaz Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Cool Jazz Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Achille Gajo Trio invite Gino Gitson
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 17, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Olivier Ker Ourio Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Jérôme Derre, Eric Elmosnino, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret et Marie-Paule Trystam.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Le 17, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Tambours dans la nuit
de Bertolt Brecht, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Jérôme Derre, Eric Elmosnino, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Patrick Pinaud et Marie-Paule Trystam.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Ashes to Ashes
d'Harold Pinter, mise en scène de l'auteur, avec Lambert Wilson et Christine Boisson.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le 16, à 18 h 30 et 21 heures ; le 17, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec en alternance Alain Pralon et Nicolas Silberg, Catherine Ferran, Muriel Mayette, Jean-Yves Dubois, Thierry Hancisse, Anne Kessler, Andrzej Seweryn, Michel Robin, Céline Samie, Florence Viala, Gilles Privat et Alexandre Pavloff.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les 16 et 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène d'Anne Delbée, avec François Beaulieu, Dominique Constanza, Michel Favory, Eric Ruf, Nathalie Nerval, Clothilde de Bayser, Christian Gonon, en alternance Savitry Nair et Shantala Shivalingappa.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.*
La Tempête
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Simon Eine, Nicolas Silberg, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Véronique Vella, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Igor Tyczka, Michel Robin, Eric Génovèse, Bruno Raffaelli, Alain Lenglet, Alexandre Pavloff, Laurent Montel et Jacques Poix-Terrier.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 17, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
Un ennemi du peuple
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz, avec Jean-Louis Hourdin, Caroline Gasser, Ania Temler, Michel Kullmann, Xavier Loira, Marcel Robert, Juan-Antonio Crespillo, Jean-Marie Daunas, Guy Touraille et François Margot.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.*

DERNIERS JOURS

23 mai :
Frida Kahlo
de Véro Dahuron, d'après le journal et la correspondance de Frida Kahlo, mise en scène de Guy Delamotte, avec Véro Dahuron.
Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. Du mardi au samedi, à 19 heures. Tél. : 01-48-87-52-55. De 60 F à 120 F.

SAMEDI 16 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

16.30 Alexandre Nevski ■ ■ Sergueï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min). Mezzo
17.55 Miracle à Milan ■ ■ ■ Vittorio De Sica (Italie, 1951, N., v.o., 95 min). Cinétoile
23.00 Baïonnette au canon ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
23.15 Autopsie d'un meurtre ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., 155 min). Cinétoile
0.35 Le Petit Soldat ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
1.50 Papa est en voyage d'affaires ■ ■ Emir Kusturica (Yougoslavie, 1985, 135 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des Idées. LCI

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Albert Dupontel, Miss Côte d'Azur, Sébastien Frey, One Minute Silence (live), Dan Akroyd, John Goodman, Joe Morton, Ewan Bonifiant, John Landis, Sandrine Kiberlain, Jean-François Stévenin. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 16 mai 1948. De Gaulle et les partis. Invité : Jean Charbonnel. Arte
20.00 Thalassa. Sacré coquillage. TV 5
20.00 et 22.40 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.20 Le Club. Invitée : Agnès Varda. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Festival de Cannes : un siècle de cinéma français. Invité : Marcel Dorigny, Antoine de Baecque, Pascal Ory, Gilles Jacob, Bertrand Tavernier. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Erythrée : Le train de la mer Rouge. France : Télé village. Irlande : Passion cheval. Invité : Jacques Lacarrière. TV 5
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Frédéric Dard. Canal Jimmy
22.45 Du fer dans les épinards. Un bébé en plus. France 2
23.15 Metropolis. Cannes 98. Les années Supports / Surfaces. Arte

DOCUMENTAIRES

18.00 Frank Sinatra Story. La Cinquième
19.45 Autour du monde en 80 jours. [7/7]. Relais sans délai. Planète
19.55 Le Feu de la Terre. [2/6]. Au royaume de Vulcain. Odyssée
20.35 Leonard Cohen. Planète
20.35 L'Autour des palombes, retour en forêt. TMC
20.50 Accordéon toujours. [1/2]. Odyssée
21.30 Enquêtes médico-légales. Symptômes mystérieux. Planète
21.30 Madagascar, une île menacée. TMC
21.45 La Naissance des Alpes. Odyssée
22.00 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Planète
22.15 Les Clefs du chorégraphe. [1/12]. Claude Brumachon. Muzzik
22.30 Aux p'tits bonheurs la France. Au secours, Janine. France 3
22.30 Luis Buñuel ou le film d'une vie. Odyssée
22.50 A bientôt, j'espère. Planète
23.00 Ben Gourion. [5/10]. Histoire
23.35 Amboseli. Planète
23.40 Les Maîtres du regard. Bela Lugosi. Paris Première
0.00 Le Charme discret de la politique. Téva
0.15 Music Planet. Depeche Mode. Arte

SPORTS EN DIRECT

15.55 Football. Coupe d'Angleterre. Finale : Arsenal - Newscastle. Au stade de Wembley. Canal +
18.55 Football. Festival espoirs de Toulon. France - Argentine. A Aubagne. Eurosport
20.45 Rugby. Championnat de France. Finale : Perpignan - Stade Français CASG. Au Stade de France, à Saint-Denis. France 2
22.20 Boxe. Réunion de Bercy. Julien Lorcy (Fr.) – Anatoly Alexeandrov (Rus.). Jean-Baptiste Mendy (Fr.) - Orzubek Nazarov (Rus.). Canal +

MUSIQUE

20.00 Concert : Félix Mendelssohn. Chants sans paroles. Mezzo
21.00 A Sei Voci. Muzzik
21.25 L'Elixir d'amour. Opéra de Lyon 1996. Mise en scène. Frank Dunlop. Dir. Evelino Pido. Mezzo
22.30 Francofolies de Spa. RTBF 1
23.55 Six symphonies de Jiri Antonín Benda. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Une ville sous haute tension. Roger Christian. Canal +
20.45 ▶ Underground. Emir Kusturica [2/2]. Arte
20.55 L'Inventaire. Caroline Huppert. France 3

SÉRIES

20.40 Derrick. Une vie bradée. La cabane au bord du lac. RTL 9
20.55 FX, effets spéciaux. Une affaire à régler. M 6
21.00 The Lazarus Man. Conspirateur. Canal Jimmy
21.30 Buffy contre les vampires. Un premier rendez-vous manqué. Série Club
21.35 Columbo. Une étrange association. TSR
21.45 The Sentinel. Trafic d'armes. M 6
22.13 New York Undercover. Echec et mat. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Fools Russian (v.o.). Série Club
22.30 La Rivière Espérance. [2/9]. TV 5
22.40 Players : les maîtres du jeu. Première mission. M 6
22.50 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Un Noël mouvementé. RTL 9
23.00 Kindred, le clan des maudits. Gloire et déchéance d'Eddie Fiori (v.o.). 13e Rue
23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Meurtri. Canal Jimmy
23.45 Homicide. Le fantôme d'Agnès. Série Club
23.50 Earth II. La voix de sa mère. 13e Rue
0.35 Galactica. Les Cyclons arrivent. 13e Rue
1.00 Seinfeld. La soupe (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui poussait le bouchon (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Planète
Leonard Cohen, printemps 96

Pour la génération des folles années 60, ses chansons – sinon lui-même – furent objets de culte. Trois décennies plus tard, il est, à son tour, entré en religion. Converti au bouddhisme, Leonard Cohen fait retraite dans un monastère californien. Le crâne rasé, le visage buriné dans le granit, la voix encore plus grave, il se livre à une méditation très télégénique. Il y a quelque chose de plus zen dans le beau regard de la caméra d'Armelle Busq. – *F. C.*

★ Rediff : dimanche, 16.45.

● 22.30 France 3
« Aux p'tits bonheurs la France »

« Comment ça va ? Vous avez besoin de quelque chose ? » Cette phrase, prononcée d'un ton mi-affectueux mi-martial, Janine Fillodeau la formule des dizaines de fois chaque jour. Responsable du comité du Secours populaire de Morsang-sur-Orge, dans l'Essonne, ce petit bout de femme de soixante-cinq ans, ancienne militaire de carrière, ex-militante communiste, se bagarre depuis vingt ans contre la misère ordinaire. Dans son local miteux, on se bouscule pour obtenir une aide financière, une carte de téléphone, un ticket de Carte orange ou simplement un mot d'encouragement. Sur les vingt mille habitants que compte la commune, près d'un millier ont recours régulièrement aux services du Secours populaire. Antoine Roux et Laurent Cibien, réalisateurs d'*Au secours, Janine*, ont partagé pendant plusieurs semaines la vie quotidienne du comité, l'un des plus actifs de France. Beau portrait d'une femme énergique et dévouée, leur film est aussi un témoignage percutant sur l'extraordinaire travail social de l'association. – *S. Ke*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Allez les bleus.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Drôle de jeu.
23.25 Hollywood Night. Belle et dangereuse. Téléfilm. △ Brenton Spencer.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Spécial Cannes.

FRANCE 2

18.05 et 18.30 Chair de poule.
18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Farce attaque... à Narbonne.
19.45 et 20.35 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.30 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.25 A cheval.
20.40 Rugby. En direct. Finale du championnat de France. Perpignan - Stade Français CASG.
22.45 Du fer dans les épinards. Un bébé en plus.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Signé Croisette.
0.45 Troisième mi-temps.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.10 Les Indiffusables.
20.40 Tout le sport.
20.55 L'Inventaire. Téléfilm. Caroline Huppert.
22.30 Aux p'tits bonheurs la France. Au secours, Janine.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Musique et Cie.
0.55 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.00 et 22.15 Flash infos.
20.40 Une ville sous haute tension. Téléfilm. Roger Christian.
22.20 Boxe. En direct. Réunion de Bercy.
0.30 Night Watch ■ Film. Ole Bornedal.
2.15 Clinic. Film. Carl Schenkel.

ARTE

19.00 Absolutely Fabulous (v.o.).
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Underground. Téléfilm [2/2]. Emir Kusturica.
23.15 Metropolis. Cannes 98. Les années Supports / Surfaces.
0.15 Music Planet. Depeche Mode.
1.15 Cinéma, de notre temps. John Cassavetes.

M 6

19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 et 20.40 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Les Piégeurs.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 FX, effets spéciaux. 21.45 The Sentinel. 22.40 Players : les maîtres du jeu.
23.35 Les Fugitives. Téléfilm. △ Catherine Cyran.
1.10 DJ d'une nuit. IAM.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *La Guerre civile*, d'Henry de Montherlant.
22.35 Opus. Anne Sylvestre rencontre Louise Forestier.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.01 Opéra. *Cendrillon* (d'après Perrault), de Massenet. Donné en direct de l'Opéra des Flandres, à Anvers. Dir. Marc Minkowski. Rebecca Evans (Cendrillon), Charlotte Hellekant (Le prince charmant).
23.07 Présentez la facture. Un certain monsieur Sax. Daniel Kientzy, saxophone.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 L'Exotisme baroque et classique. *Le Bourgeois Gentilhomme*, cérémonie des Turcs, de Lully ; *Sonate La Victoire des Chrétiens sur les Turcs*, de Schmelzer ; *Les Indes Galantes*, extraits, de Rameau ; *Symphonie nº 63*, de Haydn ; Soliman II, extraits, de Kraus ; *Notturno*, de Spohr ; *L'Enlèvement au Sérail*, extraits, de Mozart.
22.40 Da Capo. Œuvres de Schubert, Brahms, Bach.

DIMANCHE 17 MAI

FILMS DU JOUR

13.00 Baïonnette au canon ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
17.50 Les Chaînes du destin ■ ■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile
18.00 Ludwig van B. ■ ■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 1
18.30 Alexandre Nevski ■ ■ Sergueï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min). Mezzo
19.30 Le Lit conjugal ■ ■ Marco Ferreri (Italie, 1963, N., 90 min). Cinétoile
20.30 *Le soleil brille* pour tout le monde ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Lady Paname ■ ■ Henri Jeanson (France, 1950, N., 100 min). Festival
20.40 Antonia et ses filles ■ ■ Marleen Gorris (Pays-Bas, 1996, 95 min). Canal +
20.45 I Want to Go Home ■ ■ Alain Resnais (France, 1989, 100 min). Arte
21.00 Le Cercle rouge ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1970, 150 min). France 2
21.00 After Hours ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1985, v.o., 105 min). Paris Première
21.00 Révolution ■ ■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 120 min). Ciné Cinémas
21.00 La Grande Bouffe ■ ■ Marco Ferreri (France - Italie, 1973, 125 min). Cinétoile
22.05 La Rivière Rouge ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
22.50 Les Liaisons dangereuses ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 120 min). RTL 9
23.20 Carrie au bal du diable ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
23.40 Qiu Ju, une femme chinoise ■ ■ ■ Zhang Yimou (Chine, 1992, 100 min). Cinéstar 1
0.45 Les Barbouzes ■ ■ Georges Lautner (France, 1964, 105 min). Cinétoile
0.50 Retour à la bien-aimée ■ ■ Jean-François Adam (France, 1978, 95 min). RTL 9
0.55 Cotton Club ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
3.45 Le Petit Soldat ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.30 Polémiques. Invitée : Nicole Notat. France 2
12.10 et 23.10 Le Monde des idées. Marx, 150 ans après. Invités : Luciana Castellina et Lucien Sève. LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invitée : Dominique Voynet. LCI
19.00 Public. *Un débat sur l'union européenne.* Invités : Pierre Moscovici, Charles Pasqua. TF 1
22.40 Dimanche soir. Invité : Alain Madelin. France 3

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Philippe Kourilsky, Philippe Labarde, Nazanine Ravai. La Cinquième
11.10 et 15.10, 0.10 L'Hebdo du Monde. Invité : Tarek Aziz. LCI
12.30 Arrêt sur images. Hubert Vedrine, le Rwanda et les médias. Invité : Hubert Vedrine. La Cinquième
12.45 Le Vrai Journal. Invité : Charles Millon. Canal +
13.00 Lignes de mire. Invité : Philippe Labro. France 3
14.00 La Planète ronde. Allemagne : 1974. Invités : Karl-Heinz Rummenigge, Guy Drut, Jacques Thibert, Denis Tillinac. La Cinquième
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : La fête cubaine. Génération : La Pro-Chine. Histoire
15.55 Naturellement. L'Europe sauvage : Plaines et forêts. France 2
16.30 Le Sens de l'Histoire. Le conflit irlandais. La Cinquième
18.05 Paris modes. Les créateurs turcs. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.05 Le Club. Invitée : Agnès Varda. Ciné Cinéfil
19.30 Mai 68. L'autorité dans le monde du travail. Histoire
20.00 Le Monde de TV5. Israël. Les disciples de Staline. Invité : Abraham B. Yehoshua. TV 5
20.00 et 22.45 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.00 Mise au point. Pilule contre l'impuissance : au bonheur des dames. Référendum sur les accords de paix en Irlande. TSR
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Berkeley-Saïgon-Nanterre. La Commune étudiante. Histoire
20.55 Capital. Les seigneurs de la terre. Céréaliers : les « rois du pétrole ». La chasse aux primes. La tomate, star hi-tech. Fraises : le match France-Espagne. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. L'univers des miss. Les serviteurs de Dieu. Adieu Babylone. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.40 Enquêtes médico-légales. Symptômes mystérieux. Planète
18.10 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Planète
18.30 Ben Gourion. [5/10]. Histoire
19.00 A bientôt, j'espère. Planète
19.05 Man Ray. Paris Première
19.45 Amboseli. Un parc en péril. Planète
19.55 Boat People : les Oubliés de l'espoir. Odyssée
20.20 Avant-premières. Les enfants stars d'Hollywood. Ciné Cinémas
20.35 Mai 68. [2/3]. Planète
21.45 Underground USA. [4/14]. La ferveur du gospel. Cultes occultes. Planète
22.15 La Mémoire des camps. Planète
22.20 D'Auschwitz à Jérusalem. RTBF 1
22.25 René Goscinny, profession humoriste. Arte
22.30 Variations : Ravi Shankar. Mezzo
23.15 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. Planète
23.30 ▶ Lignes de vie. Les Jardins du bonheur. France 2
23.30 Nusrat Fateh Ali Khan. Le dernier prophète. Mezzo
23.45 Les Maîtres du regard. Charlie Chaplin, la naissance de Charlot. Paris Première
1.00 A Bamako, les femmes sont belles. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.50 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Finale. Eurosport
14.55 Hockey sur glace. Championnats du monde. Finale, 2e match. TSR
19.00 Football. Festival espoirs de Toulon. Allemagne - Brésil. Eurosport

MUSIQUE

17.30 et 18.10, 19.00, 20.00, 20.55, 21.35 Une folle journée Brahms. Nantes 1998. Muzzik
19.30 Hommage à Sinatra. Les Shows (1957-1965). Arte
21.25 Virtuoses : Evelyn Glennie. Mezzo
22.35 Les Folles Journées Schubert. Nantes 1997. Muzzik
0.20 Zarzuela : Agua, Azucarillos y Aguardiente. Muzzik
0.40 The Jazz Crusaders. Jazz à Vienne 1995. Paris Première
1.00 Jerry Lee Lewis au Printemps de Bourges 87. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

18.30 Une image de trop. Jean-Claude Messiaen. Téva
19.05 Quiproquos ! Claude Vital. Festival
20.13 Les Tueurs de l'autoroute. William Graham. 13e Rue
20.55 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. Téva
21.30 Un cerveau artificiel. Peyton Reed. Disney Channel

SÉRIES

18.55 Demain à la une. La malédiction de la momie. M 6
20.00 Seinfeld. La soupe (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Ai-je le blues ? (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Columbo. Face à face. RTBF 1
20.50 Enquête privée. Identification. Des cris dans la nuit. France 3
21.05 Presque parfaite. Eros et Cupidon (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. The White Elephant (v.o.). 13e Rue
22.15 Friends. Celui qui était dans la caisse (v.o.). Canal Jimmy
22.40 New York Police Blues. Meurtre en sous-sol (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Stargate Sg1. Retour de Shulak. Série Club
23.25 Spin City. Same Time Next Year (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 8.30 France 2
Sur les traces du Bouddha

La voie du Milieu

IL FALLAIT tout le talent de Ludovic Segarra pour venir à bout de ce sujet difficile : la vie du Bouddha. Là encore – c'est sa sixième réalisation sur le monde himalayen –, il s'en sort avec le sens de la formule et la limpidité qui lui sont habituels.

La vie du Bouddha – mot sanscrit qui signifie *« éveillé »* – baigne dans une grande simplicité. Il naît il y a quelque deux mille cinq cents ans à Lumbini, ainsi que l'atteste une inscription gravée sur un pilier élevé trois siècles plus tard par l'empereur Ashoka. Dans le récit, hautement symbolique, de la naissance du Bouddha, sa mère, la reine Maya – *« illusion »* en sanscrit –, est vierge. Dans un songe, elle voit un éléphant blanc pénétrer son flanc droit. L'enfant qu'elle met au monde reçoit le nom de Siddharta, *« celui qui a atteint son but »*. Sa jeunesse s'écoule sans heurts dans le palais de son père, le roi des Shakyas, à Kapilavastu, aujourd'hui au Népal.

Quatre rencontres décisives – un malade, un vieillard, un mort, un ascète – vont changer le cours de son existence. Il avait tout, il laissa tout et partit découvrir le moyen d'échapper à la douleur et à la mort. La réponse, il la trouva non dans l'ascèse – *« Si le corps est débile, comment l'esprit peut-il être fort ? »* –, mais dans ce qui est devenu, grâce à lui, la « voie du Milieu ». *« D'acte en acte,* note le réalisateur, *il est en chemin vers la suprême connaissance. »* Il l'atteindra à Bodhgaya, découvrant les quatre « nobles vérités » – *la souffrance*, son origine, sa cessation, la voie qui conduit à cette cessation –, qu'il enseignera pour la première fois à Sarnath, près de Bénarès, et, jusqu'à sa mort à l'âge de quatre-vingts ans, à Kushinagar.

Scandé par quatre moines adeptes de la branche tibétaine du Mahayana, ou « Grand Véhicule », et du Theravada, l'« Ecole des anciens », le récit prend appui sur des chefs-d'œuvre fameux : les bas-reliefs de Borobudur (photographiés en 1932 par l'Allemand Krom) et les fresques d'Ajanta.

Danielle Tramard

★ Diffusion en trois volets – *La Naissance, Le Grand Départ* et *L'Eveil et l'Enseignement* – les dimanches 17, 24 et 31 mai, dans « Voix bouddhiques ».

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.00 Pacific Blue.
16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
18.58 Euro en poche.
19.00 Public. Un débat sur l'union européenne.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.50 C... comme cinéma.
20.55 Elles n'oublient jamais ■ Film O. Christopher Frank.
22.50 Ciné dimanche.
23.00 Un justicier dans la ville 2. Film □. Michael Winner.
0.35 Une pure formalité ■ Film. Giuseppe Tornatore.

FRANCE 2

13.25 Dimanche Martin.
15.55 Naturellement. L'Europe sauvage : Plaines et forêts.
16.50 L'Esprit d'un jardin.
16.55 Nash Bridges.
17.40 Parcours olympique.
17.45 Stade 2.
18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co, Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, A cheval.
21.00 Le Cercle rouge ■ ■ Film. Jean-Pierre Melville.
23.30 ▶ Lignes de vie. Les Jardins du bonheur.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Signé Croisette.

FRANCE 3

13.50 Les Quatre Dromadaires. *Tuer pour vivre [4/6].*
14.45 Sports dimanche.
15.00 Tiercé. En direct.
15.30 Gymnastique rythmique et sportive.
17.00 Judo.
17.45 Au-delà de l'écran.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Enquête privée. Identification. Des cris dans la nuit.
22.35 Soir 3 : les Titres.
22.40 Dimanche soir. Invité : Alain Madelin.
23.25 Météo, Soir 3.
23.45 Des pas dans le brouillard ■ Film. Arthur Lubin (v.o.).
1.15 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 15.00
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 La Louve d'Abyssinie.
15.00 Un espoir dans la nuit. Téléfilm. Michael Switzer.
16.30 Les Repentis.
17.15 Babylon 5.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.00 Ça cartoon.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Sarah Grappin, Clara Bellar, Elodie Navarre, Morgan Freeman.
19.00 et 22.15 Flash infos.
20.40 Antonia et ses filles ■ ■ Film. Marleen Gorris.
22.25 L'Equipe du dimanche.
0.55 Tout doit disparaître ■ Film. Philippe Muyl.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières de music-hall. Richard Anthony.
14.00 La Planète ronde. Allemagne : 1974.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Cannes 98 : Caméra d'or.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Le conflit irlandais.
18.00 L'Adieu aux as. [3/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.30 Hommage à Frank Sinatra. Les Shows (1957-1965).
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La BD, c'est comics !
20.45 I Want to Go Home ■ ■ Film. Alain Resnais.
22.25 René Goscinny, profession humoriste.
23.55 Bibliographie.
0.00 ▶ Crumb ■ Film. Terry Zwigoff (v.o.).

M 6

13.20 Le Meurtre de Mary Phagan. Téléfilm [1 et 2/2]. Billy Hale.
17.05 Hot forme.
17.15 Maxime et Wanda. Les Belles Ordures.
18.55 Demain à la une. La malédiction de la momie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 E = M 6.
20.40 et 1.05 Sport 6.
20.55 Capital. *Les seigneurs de la terre.*
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. L'érotisme peut-il tout vendre ? Les nus dans la pub. Des coups. Planète pub.
23.20 Complicité. Téléfilm □. Antonio Agostino.
1.15 Motocyclisme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer. Le Temps de la danse : Guy Darmet ; Jazz : Pat Metheny, guitariste en tournée ; Brad Meldhau, pianiste en tournée ; Festival de Coutance.
21.30 Le Concert. Le Parlement de Musique.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Ossip Zadkhine.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. *Sonate pour piano op.1*, de Berg, Cyril Huvé, piano.
20.30 Concert international. Donné le 22 janvier, salle de concert de *la Radio danoise, à Copenhague*, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. Yuri Temirkanov : *Ma mère l'Oye*, de Ravel ; *La Mer*, de Debussy ; Œuvres de Ravel : *Concerto pour la main gauche*, Jean-Yves Thibaudet, piano ; *La Valse*.
22.00 Voix souvenirs. Leïla Ben Sédira, soprano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *La Gioconda*, opéra de Ponchielli, par le Chœur et l'Orchestre du Mai Musical Florentin, dir. Gavazzeni, Cerquetti (La Gioconda), Del Monaco (Enzo Grimaldo), Bastianini (Barnaba).
22.35 Portrait du chef d'orchestre Gianandrea Gavazzeni.

Le Monde

DIMANCHE 17 - LUNDI 18 MAI 1998

Grenouilles !

par Pierre Georges

LA MÉTÉO à sept jours. Il ne manquait plus que cela. Et la glorieuse incertitude du temps, alors ? Et ces moqueurs et poétiques caprices du ciel, des nuages, des pluies et des températures qui faisaient l'agrément des vacances gâchées, des rhumes-surprise, des naufrages autoroutiers et des traversées houleuses.

La météo à sept jours. Ne crachons pas sur le progrès. Cela ferait vieille lune et plutôt descendante. C'est utile, la météo. Il y a de la demande sur la météo. Et de l'audience. Gillot, mon beau *Pétré, quel temps fera-t-il à Noël*, et à Pâques, et à la mi-carême, vieux crapaud cathodique !

Nous voulons savoir. Tout savoir, tout prévoir. Notre carte génétique. Notre carte météorologique. Notre espérance de vie. Notre espérance de temps. Et tant, temps, qu'on y est, notre profil de carrière, nos projections en points-retraites, la traçabilité de nos vaches, cochons, couvées, nos possibles vacances de ski au mois d'août ou de mer en décembre. Nous voulons abolir l'avenir plus encore que le hasard.

Tout savoir en effet. Le temps qu'il nous reste à vivre et comment l'occuper au mieux. Vivre, ce n'est plus vivre, c'est prévoir de vivre. Même météorologiquement. Qu'importe le temps qu'il fait. On le sait, c'est à la portée du premier humain venu. Mais le temps qu'il fera, ah ! génies visionnaires que nous sommes devenus, Nostradamus en charentaises !

Carpe diem ? Du latin et de la philosophie de cuisine désormais pour indécrottable Horace du quotidien. Le présent n'existe que par sa présence. S'il fait beau, ce n'est pas de sa faute. Pas de la nôtre non plus d'ailleurs. Et l'important reste de prévoir si cela durera. L'important, c'est un futur nu, sans mystère, percé à jour dans ses projets funestes et ses fantaisies coupables.

Carpe diem, pourtant. Fondons au plus vite le Front d'abolition de la tyrannie météorologique. Avez-vous vu le temps qu'il a fait *ces jours-ci ? L'été, sans préavis.* Et il faudrait ne pas s'en satisfaire ? Lâcher la terrasse pour l'ombre, le bonheur anticyclonique du jour pour la déprime dépressionnaire du lendemain *ou du septième jour ?*

Non, évidemment ! Ôtes-toi, prévisionniste, de mon soleil *présent ! A chaque jour suffit sa* météo. Et il n'est pas question que celle-ci gouverne tout, les projets, les envies, les vacances, les week-end. Assumons cet ultime choix de faire ce que l'on a envie de faire par le temps qu'il voudra bien faire.

On sait bien que le combat est vain. Que les forces du progrès se coalisent et complotent contre l'incertitude du temps. Que l'agriculteur veut savoir. Que le touriste veut savoir. Que l'avionneur veut savoir. Que Platini veut savoir pour sa Coupe du monde. Que le préfet veut savoir pour son plan Orsec. Que le militaire, la mariée, le chapelier, le marin-pêcheur, le marchand-de glaces, le fabricant de parapluies et même les services commerciaux du *Monde*, tous, sans exception, *veulent savoir. Et faire savoir. On* leur a donné un jour. Puis deux. Puis cinq. Et sept aujourd'hui ! Et *ils en veulent*, en voudront toujours plus.

Pauvres grenouilles prévisionnistes enflées comme bœufs barométriques !

Mme Aubry juge « inquiétante » la dérive des dépenses de médecine de ville

L'augmentation a été de 1,6 % depuis janvier alors que l'objectif pour l'année est de 1,8 %

LE RETOUR de la croissance a beau entraîner une amélioration des rentrées de cotisations, la progression soutenue des dépenses de santé risque de compromettre le retour progressif à l'équilibre de la Sécurité sociale. Cette dérive se confirme : après 0,6 % en janvier et autant en février, les dépenses de médecine de ville (honoraires et prescriptions) ont, en effet, enregistré une *augmentation de 0,4 %* en mars, a annoncé, vendredi 15 mai, la Caisse nationale d'assu*rance maladie des travailleurs sa*lariés (CNAMTS). *« C'est un très mauvais chiffre »*, juge-t-on dans l'entourage de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Si l'on inclut les dépenses des hôpitaux publiques, mieux contenues (+ 0,1 %), celles des cliniques (+ 0,3 %) et les indemnités journalières maladie (+ 0,2 %), le total des dépenses de santé a progressé de 0,2 % en mars. Les dépenses d'honoraires et de prescriptions sont en hausse de 1,6 % au premier trimestre. Or, la loi de financement de la Sécurité sociale, votée à l'automne 1997, prévoit que les dépenses ne devront pas croître de plus de 1,8 % en 1998, sous peine de sanctions financières (reversements d'honoraires).

La hausse des dépenses de mars *n'est, semble-t-il, que partielle*ment justifiée par la grippe et une accélération du rythme des remboursements, note la CNAMTS. Ces deux raisons *« laissent sans justification médicale apparente une autre partie de l'accroissement »*, ajoutent ses dirigeants. Ils constatent que la dérive *« n'épargne aucun poste »* et appellent *« les acteurs du système de soins à une vigilance renouvelée »*. La Caisse nationale va demander que les commissions paritaires (médecins libéraux-médecins de la « Sécu ») se réunissent *« sans délai »* dans les 129 caisses primaires *afin d'étudier un renforcement* de la maîtrise médicalisée. Elle souhaite, en outre, que le gouver*nement* prenne les mesures réglementaires ou législatives nécessaires pour que les réformes qu'elle a proposées puissent entrer en vigueur : révision de la cotation des actes de radiologie (185 millions d'économies attendues en année pleine) et de la nomencla*ture des actes médicaux* ; application des références de bonne pratique pour le traitement du diabète et de l'hypertension artérielle ; lancement du dépistage des cancers féminins.

Le dérapage du premier trimestre ne compromet pas encore l'objectif de réduction du déficit du régime général à 12,9 milliards de francs à la fin de l'année (*Le Monde* du 9 mai), ni un retour à l'équilibre envisagé pour 1999. Dans l'hypothèse, par exemple, d'une progression des dépenses de médecine de ville de 2,8 % (au lieu de 1,8 % autorisé), le déficit du ré*gime général* ne serait alourdi que d'environ 2 milliards de francs. C'est finalement peu, rapporté aux *613 milliards des seules dépenses* de l'assurance-maladie et aux 1 250 milliards que représente l'ensemble du régime général (maladie, accidents du travail, retraite, famille).

Mme Aubry, qui veut ramener le déficit du régime des salariés à *moins de 15 milliards* cette année (dont 4,9 milliards pour la branche maladie), n'entend pas laisser la situation se dégrader. Devant la commission des comptes de la Sécurité sociale, réunie lundi 11 mai, elle n'a pas caché que la dérive des derniers mois est *« inquiétante »* et que la maîtrise des dépenses de santé reste *« un impératif »*. Tout en se montrant moins rigoureuse qu'Alain Juppé sur les enveloppes de dépenses autorisées – une manière de renouer les fils du dialogue avec les médecins, rompus sous le gouvernement précédent –, Mme Aubry n'entend pas relâcher la pression sur les professionnels de santé.

Depuis plusieurs mois, la mi*nistre* de la solidarité met en garde contre tout excès d'optimisme. Si la « Sécu » est en voie de guérison, *affirme-t-elle, on le doit surtout* au retour de la croissance et au plan de redressement de 21 milliards de francs (recettes et *économies*) décidé en septembre 1997. Encore juge-t-elle que l'amélioration est *« fragile »* et qu'elle n'est pas due au plan Juppé, en dépit d'avancées aussi importantes que le vote chaque année par le Parlement d'un objectif national de dépenses d'assurance-maladie, réparti ensuite en plusieurs enveloppes (médecine de ville, hôpital...).

« Il ne suffit pas de fixer des enveloppes pour que celles-ci soient respectées », estime Mme Aubry. Il faut aussi ce que les spécialistes appellent des « stabilisateurs automatiques » permettant de redresser rapidement la barre dès que les dépenses dérivent : certains pays ont, par exemple, décidé de *baisser la valeur des actes médi*caux au-delà d'un certain quota. L'informatisation des cabinets médicaux, lancée début mai en Bretagne – non sans susciter d'importantes critiques des professions de santé –, est un premier pas permettant d'envisager la mise en place de ces « stabilisateurs » (*Le Monde* du 7 mai).

Le gouvernement attend maintenant pour juin les conclusions des groupes de travail pilotés par François Stasse, ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, et notamment ses suggestions sur de nouveaux modes de rémunération des médecins et les outils concrets qui permettraient de freiner les dépenses *médicales*.

Mme Aubry va aussi revoir le mode de remboursement des médicaments, qui doit être fondé *« sur des critères médicaux strictes »*. Ce travail n'a pas pour objectif d'exclure du remboursement des médicaments, assure-t-on au ministère. Reste que les produits dont l'utilité médicale n'est pas avérée ne seront plus pris en charge par l'assurance-maladie.

Jean-Michel Bezat

Mise en cause des chiffres de l'assurance-maladie

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a confié à l'inspection générale des affaires sociales *« une mission sur les conditions de collecte et de suivi des informations relatives aux dépenses de santé dans les régimes d'assurance-maladie »*, a annoncé, vendredi 15 mai, le ministère, où on considère que les données, en l'état actuel, sont *« incompréhensibles »*. L'IGAS devra étudier la façon d'assurer un *« suivi mensuel, national et régional »* des *« informations relatives aux dépenses de santé »* de tous les régimes (salariés, agriculteurs, indépendants), afin que les caisses parviennent à fournir des *« informations statistiques détaillées, régulières et fiables »*. Ces statistiques seront *« mises à la disposition des professionnels de santé »* afin qu'ils participent mieux à la maîtrise des dépenses.

Education : le SGEN réclame que les réformes se concrétisent

JEAN-LUC VILLENEUVE a été élu, vendredi 15 mai, secrétaire général de la Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) à l'issue du congrès triennal de l'organisation, qui s'est tenu du 12 au 15 mai à Brest. Il remplace Jean-Michel Boullier, arrivé, après douze ans, au terme statutaire de ses mandats. Agé de cinquante-deux ans, originaire de Bretagne, professeur certifié de lettres, Jean-Luc Villeneuve a été secrétaire départemental du SGEN dans le Morbihan de 1981 à 1992 puis secrétaire général adjoint chargé de l'organisation. Il travaillera en duo avec Raymonde Piecuch, élue secrétaire générale adjointe.

Après des années de turbulences internes et d'affrontements, le SGEN (50 000 adhérents) se retrouve *« apaisé »* et *« rassemblé »*, estime Jean-Michel Boullier. Pour preuve, le rapport d'activité a été approuvé à 67 %, un record puisqu'il y a trois ans il n'avait obtenu que 61 % et n'avait même, certaines années, recueilli qu'une majorité relative. Les trois résolutions proposées au congrès – en faveur d'un *« syndicalisme de transformation sociale »*, d'une réduction du temps de travail et d'une réactualisation du *« projet d'école »* du syndicat – ont obtenu, elles aussi, entre 66 et 68 % des suffrages.

En outre, les congressistes ont adopté à la quasi-unanimité une motion d'actualité concernant le projet de réforme des lycées. Approuvant dans l'ensemble les orientations du rapport Meirieu – car *« elles rejoignent largement ce que* [l']*organisation préconise depuis des années »* –, le SGEN-CFDT souligne que *« le traitement du dossier lycée aura une valeur de test quant à la volonté du ministre d'engager les transformations nécessaires au système éducatif »*.

Pour Jean-Luc Villeneuve, *« Claude Allègre est au pied du mur. Après avoir ouvert de multiples chantiers, il doit désormais passer à la concrétisation »*. Le nouveau secrétaire général du SGEN estime que la réforme des lycées, la relance des zones d'éducation prioritaire (ZEP) et la formation continue des adultes sont *« les trois dossiers prioritaires sur lesquels* [il attend] *le ministre »*. La proposition formulée dans le rapport Meirieu de modifier le service hebdomadaire des enseignants en quinze heures de cours et quatre heures d'activités pédagogiques est considéré par M. Villeneuve comme *« importante »* car *« elle donne enfin les moyens aux professeurs de travailler autrement »*.

Si le nouveau responsable du SGEN *« approuve »* les chantiers ouverts par le ministre – notamment celui de la déconcentration du mouvement des enseignants –, il est en revanche *« en désaccord »* sur la méthode. *« Claude Allègre est un boulimique des tables rondes. Tout cela manque de pilotage et de fil conducteur »*, regrette-t-il. *« Il faut désormais que le ministre prenne des décisions »*, demande M. Villeneuve.

Sandrine Blanchard

Bitche s'accroche à son hôpital

La semaine de mobilisation s'achève par une manifestation samedi

METZ
de notre correspondant

Samedi 16 mai, un nouveau rassemblement est organisé en point d'orgue d'une semaine de mobilisation à Bitche, cette commune de 5 500 habitants de l'Est mosellan qui refuse catégoriquement la décision de l'Agence régionale d'hospitalisation de fermer les services de maternité et de chirurgie de son hôpital, soit trente-trois lits sur les cinquante-huit de l'établissement. Ce refus est le cri d'alarme d'un bassin qui se sent pris au piège, assiégé dans la citadelle qui a fait sa renommée. La population vit l'annonce de la fermeture de la maternité comme une condamnation à mort. *« Qu'est-ce qu'une ville où on n'a plus le droit de naître ? »* s'interroge le maire d'une des communes voisines ayant annoncé sa démission en signe de protestation.

Le spectre de la désertification est présent dans toutes les discussions. Bitche refuse d'être sacrifiée sur l'autel d'une carte sanitaire. La commune a déjà perdu, en juin 1997, le 4e régiment de cuirassiers (800 hommes). Elle a le sentiment d'être victime de décisions imposées au nom d'une rationalité qui lui échappe, de décisions sur lesquelles elle n'a aucune prise, mais qui résonnent comme autant de diktats. *« Nous refusons d'être amputés petit à petit de tous nos membres pour devenir un corps sans vie »*, prévient depuis des mois Gilbert Maurer (PS), député de la circonscription.

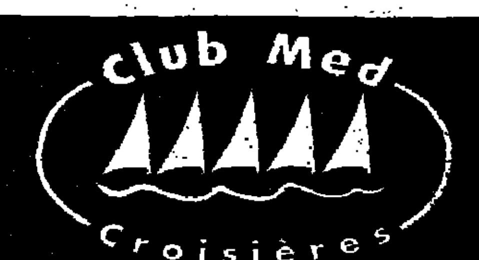
Bitche connaît aujourd'hui une situation tant de fois décrite dans d'autres bassins industriels lorrains qui ont vu leurs usines fermer leurs portes, leur population diminuer et les jeunes partir ailleurs. Depuis le 24 novembre 1997, date de l'annonce de la suspension des services de maternité et de chirurgie, on ne compte plus les démarches : rencontre avec le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, manifestations, défilés, opérations « ville morte », classes vides, occupation de la Caisse primaire d'assurance maladie, séquestration de la direction de l'hôpital... Elus, syndicats, associations de défense auront tout essayé.

Le 1er février, par exemple, 4 000 personnes bravant le froid défilaient dans les rues de Bitche. Toutes les couches sociales de la population se sont retrouvées au coude à coude. Le 5 mars, 800 personnes sont venues manifester à Paris en scandant : *« L'hôpital c'est vital, Bitche vivra ! »*

La décision de l'Agence régionale d'hospitalisation de suspendre, puis, à présent, de fermer les services de maternité et de chirurgie, a été prise car ces services *« ne répondent plus depuis longtemps aux normes de sécurité requises »* (*Le Monde* du 26 novembre 1997). En annonçant *« le retrait d'autorisation de fonctionnement des installations des services de gynécologie obstétrique et de chirurgie »*, Dominique Peton-Klein, directrice de cette agence, a précisé qu'aucun des 127 emplois ne serait menacé, la maternité devant être transformée en centre périnatal de proximité.

Ces engagements n'ont pas suffi à calmer les Bitchois. En s'accrochant à leur maternité, les Bitchois signifient leur refus d'être abandonnés ou sacrifiés.

Jean-Louis This



DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les personnels de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) se sont prononcés pour la fin de la grève, vendredi 15 mai, après trois jours d'un conflit dont l'objectif principal était le remplacement de l'équipe dirigeante. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC de l'INA s'est déclarée satisfaite des engagements du ministère de la culture, notamment l'assurance que le futur directeur général sera bien l'*« unique interlocuteur »* des syndicats.**

■ **TENNIS : Amélie Mauresmo a battu l'Autrichienne Barbara Paulus (6-4, 6-2), vendredi 15 mai, en quarts de finale du Tournoi de Berlin. Championne de Roland-Garros et de Wimbledon juniors 1996, la Française, âgée de dix-huit ans, affronte samedi, en demi-finale, la Tchèque Jana Novotna, nº 3 mondiale.**

Tirage du *Monde* daté samedi 16 mai : 523 138 exemplaires 3